loto québec

MINI-LOTO
TIRAGE DU 4 DÉC. 1970
72468
72468 gagne $5,000.
2468 gagne $500.
468 gagne $100.

■ la météo

Généralement ensoleillé. Se couvrant dans la soirée. 10 à 25.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

De la terre | VOL. LXI - NO 283 | Montréal, samedi 5 décembre 1970 | 15 CENTS

Il fera le récit de sa captivité à la presse britannique

M. Cross regagne Londres aujourd'hui

M. James Cross quitte Montréal ce matin pour Londres où l'attend sa femme, Barbara.

Ils se retrouveront, après plus de 60 jours de séparation, dans un coin isolé de l'aéroport londonien. Le couple doit ensuite passer le week-end à la campagne.

Une conférence de presse est prévue pour lundi dans la capitale britannique, au cours de laquelle le diplomate fera sans doute le récit de sa captivité.

Puis, le couple s'envolera pour la Suisse où il passera des vacances de plusieurs semaines.

Cet horaire, ont révélé des porte-parole du ministère britannique des affaires extérieures, a été établi suivant les désirs de M. Cross lui-même.

De son lit d'hôpital, à Montréal, ce dernier avait demandé quelques jours de tranquillité pour lui permettre de reprendre ses esprits.

Il a aussi demandé qu'aucune délégation officielle ne l'accueille à Londres. Mme Cross, qui quittera Berne au moment où le diplomate partira de Montréal, a eu plusieurs entretiens téléphoniques avec son mari depuis jeudi soir.

Au cours d'une interview, Mme Cross a dit avoir reçu des milliers de messages de sympathie de la part de Canadiens. Elle devait toutefois préciser que les plus chaleureux provenaient de Canadiens français.

Selon des membres de la famille Cross, il est peu probable que le diplomate revienne à Montréal. Trop de mauvais souvenirs sont maintenant attachés à la métropole pour qu'il songe à y rétablir son domicile.

M. Cross habitait Montréal depuis trois ans et il a déclaré avoir beaucoup aimé son séjour. Il parle français couramment.

Durant sa captivité au 10,945 des Récollets, à Montréal-Nord, M. Cross était gardé jour et nuit par deux personnes armées, a révélé sa femme. Il a peu parlé avec ses ravisseurs et a passé la majeure partie de son temps à regarder la télévision, plus de 162 films, surtout de langue française... Lorsque les ravisseurs se sont sentis obligés de négocier, M. Cross a cru comprendre qu'ils ne souhaitaient pas tellement aller à Cuba.

M. Cross a officiellement recouvré sa liberté à 1 heure 55, hier matin, après l'arrivée sains et saufs des ravisseurs à La Havane.

Il a pu alors quitter le pavillon du Canada, à Terre des Hommes, considéré comme une extension du consulat cubain pour réaliser l'échange.

A bord d'une automobile escortée par la police, il a ensuite été conduit, peu après 2 heures, au Montreal Jewish General Hospital pour y subir un examen complet. Des vents violents ont empêché qu'il soit transporté en hélicoptère.

Hier après-midi, dans un communi-

Voir page 2: M. Cross

L'arrestation des époux Cossette-Trudel déclencha l'opération "cordon"

par Guy Deshaies

L'arrestation de M. et Mme Jacques Cossette-Trudel dans un chalet des Laurentides, mardi dernier, a été un facteur déterminant de la découverte du repaire felquiste, rue des Récollets.

C'est le directeur de la SQ, M. Maurice Saint-Pierre, qui a fait cette déclaration hier, tout en affirmant que depuis deux semaines la police avait à l'oeil la maison où M. Cross était séquestré.

"Nous ne savions pas vraiment si M. Cross était à l'intérieur, a précisé M. Saint-Pierre, mais nous étions certains qu'il y avait là de la dynamite en grande quantité."

Les faits prouvent que M. Cross était bien là mais, selon des "sources" citées par un quotidien du matin, il n'y avait pas la moindre trace de dynamite au 10,945 des Récollets.

Un porte-parole de la SQ a dit que l'opération "peigne fin" se poursuivait dans les Laurentides où les policiers ont continué, hier, de frapper aux portes et de montrer aux occupants des photos de suspects.

Selon un porte-parole du ministère des affaires extérieures, d'autre part, les ravisseurs de M. Cross ont remis au représentant cubain, dès leur arrivée à Terre des Hommes, jeudi, un arsenal composé de deux fusils semi-automatiques de type M-1, un pistolet de calibre .22 avec chargeur de 35 balles, deux bâtons de dynamite avec détonateurs, donc prêts à exploser et deux autres bâtons de dynamite désamorcés.

Quant à la maison de la rue des Récollets, le rez-de-chaussée avait été loué par un certain Jacques Tremblay qui avait signé le bail en septembre dernier avec le propriétaire de la maison, M. Tunasso Sasso.

Ce dernier, qui a dit avoir appris avec stupéfaction que M. Cross était séquestré dans l'un de ses logements, a déclaré qu'il s'était rendu chez "Tremblay" le 15 octobre dernier, soit 10 jours après l'enlèvement de M. Cross. Il apprit qu'il avait installé un commutateur électrique après avoir rencontré une jeune femme et un enfant. Il a déclaré qu'à ce moment il pensa qu'il s'agissait de Mme Tremblay qui lui parut alors enceinte.

La police demanda à quelques voisins immédiats de quitter leur maison,

Voir page 2: L'arrestation



M. James Cross, visiblement épuisé après 60 jours de séquestration sans voir la lumière du jour, a passé la journée d'hier à l'hôpital pour y subir un examen complet. Bien qu'il ait perdu 22 livres depuis le 5 octobre, ses médecins ont affirmé qu'il est en bonne santé physique et morale.

(Téléphoto CP)

Bourassa:

Sans les pouvoirs extraordinaires, Cross n'aurait pas encore été libéré

par Gilles Lesage

QUEBEC – Le premier ministre s'est dit convaincu hier que sans les pouvoirs extraordinaires accordés à la police par la loi sur les mesures de guerre, "il aurait été impossible d'arriver à la libération de M. Cross".

"Et c'est pourquoi le gouvernement avait raison de demander ces pouvoirs additionnels pour nos forces policières", a ajouté M. Robert Bourassa, qui estime que ces pouvoirs spéciaux sont encore nécessaires.

Faisant état de son entretien de la veille avec M. Cross, le premier ministre a révélé que le diplomate britannique a l'intention de relater – on ne sait au juste sous quelle forme – sa détention de soixante jours par une cellule du FLQ.

M. Bourassa a aussi dit que M. Cross lui a indiqué qu'il n'avait subi aucun mauvais traitement physique, qu'au début de sa détention il était attaché, mais que par la suite, la plupart du temps, il n'était pas attaché. Il a aussi eu de longues discussions avec ses ravisseurs. Deux personnes le surveillaient continuellement dans sa chambre complètement "bouchée".

Le premier ministre n'a rien à dire concernant la recherche des assassins de Pierre Laporte, si ce n'est que l'enquête se poursuit activement.

M. Bourassa a dit sa certitude que sans les pouvoirs de détention préventive, d'arrestations et de perquisitions sans mandats, accordés à la police le 16 octobre, "M. Cross serait encore emprisonné".

Ces pouvoirs spéciaux, a expliqué le premier ministre, ont permis aux forces policières de faire un travail et des enquêtes beaucoup plus élaborés et qui les ont conduites à coincer complètement les ravisseurs de M. Cross.

M. Bourassa a dit que c'est une victoire contre le terrorisme, une victoire de l'autorité de l'Etat, mais que ce n'est pas la fin du terrorisme, qui existe d'ailleurs dans la plupart des pays.

"Mais il y a une chose certaine, c'est que le gouvernement du Québec a établi un modèle d'action devant un geste et une force de terrorisme nouveaux et sans précédent, et que les forces policières ont acquis une expérience considérable dans cette lutte contre le terrorisme."

Le premier ministre a dit que M. Cross était "très alerte intellectuellement" et que "c'est certainement un homme qui a donné au monde un exemple de courage et de dignité exceptionnel".

M. Bourassa a réaffirmé que l'heureux dénouement de ce drame est dû entièrement au travail des policiers, qu'il n'y a pas eu de délation et que les offres de récompenses n'ont pas été utilisées.

Il a confirmé aussi que Jacques Cossette-Trudel et sa femme ont été arrêtés mercredi à midi, mais que les policiers étaient déjà alertés depuis longtemps.

Outre la télévision de jour et de nuit, les "passe-temps" de M. Cross étaient deux livres, l'un de Pierre Vallières, l'autre de Franz Fanon. "Sauf à un ou deux moments", il n'a jamais douté qu'il serait libéré un jour, a dit M. Bourassa.

Le premier ministre estime que tous

Voir page 2: Bourassa

Création d'un premier super-ministère à Québec: celui des affaires sociales

par Pierre-L. O'Neill

QUEBEC – L'Assemblée nationale a adopté hier, en troisième lecture, le projet de loi 42, créant le nouveau super-ministère des affaires sociales, en remplacement du ministère de la santé et de celui de la famille et du bien-être social.

Alors que le débat en deuxième lecture s'était terminé sans histoire, seul le Ralliement créditiste s'opposant au principe du projet de loi, les choses se sont soudainement gâtées au cours du débat en comité plénier jusqu'à l'adoption en troisième lecture.

C'est jeudi soir que l'orage a éclaté sur les délibérations de l'Assemblée nationale lorsque le leader parlementaire du gouvernement a voulu contenter la recevabilité d'un amendement proposé par M. Camille Laurin, député de Bourget et porte-parole du Parti québécois à l'Assemblée nationale.

Visant à préciser les fonctions du ministère définies à l'article 3 du projet de loi, et à y ajouter, le texte de la proposition d'amendement du Parti québécois se lisait comme suit: "Prendre les mesures nécessaires pour faire reconnaître la responsabilité prioritaire du Québec, dans la conception et la mise en oeuvre des politiques en matière de santé, de services sociaux et de sécurité du revenu."

Alléguant que la proposition d'amendement du PQ introduisait un nouveau principe au projet de loi, le leader parlementaire des libéraux la jugea irrecevable. Faisant front commun, pour une rare fois depuis le début de cette session, péquistes, unionistes et créditistes contestèrent avec vigueur les prétentions du ministre Gérard-D. Lévesque.

Appelé à trancher la question, le président du comité plénier de la Chambre, M. Guy Leduc, donna raison au parti ministériel. De part et d'autre, on feuilletait "le livre rouge" de la Chambre et il s'ensuivit un débat de procédure qui dura près de trois heures. Piqué au vif par l'attitude "arrogante" du parti ministériel, l'ancien président de la Chambre, spécialiste dans la matière, M. Rémi Paul, réclamait l'intervention du président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie.

Selon une entente intervenue entre les partis, normalement, l'Assemblée nationale ne siège pas le vendredi après-midi, ceci afin de laisser plus de temps aux députés représentant des comtés éloignés et de permettre aux ministres de participer aux nombreuses activités publiques de fin de semaine.

Mais le PQ et l'UN, en mesure de représailles, refusèrent de donner suite à la coutume établie et cette motion nécessitant l'unanimité de l'Assemblée nationale, tous les députés furent obligés de revenir en Chambre hier après-midi. Questions de procédures, questions de privilèges, points d'ordre, injures de

Voir page 2: Création

Projet de loi de M. Marchand

Ottawa étend et accroit les subventions au développement

par Claude Lemelin

OTTAWA – Les Communes ont reçu en première lecture hier le projet de loi nécessaire à la mise en vigueur des nouveaux stimulants au développement régional annoncés jeudi par le ministre fédéral des finances.

Rappelons que, dans son exposé budgétaire, M. Benson a signifié l'intention du gouvernement Trudeau de créer une nouvelle zone désignée qui englobera tout l'ouest du Québec y compris la ville de Hull, et l'agglomération métropolitaine de Montréal, ainsi que les comtés ontariens de Stormont, Glengarry et Prescott.

Un communiqué émis hier par le ministère de l'expansion économique régionale précise que la subvention actuellement prévue par la loi sur les subventions au développement régional ne s'appliquera pas dans cette nouvelle zone, qui se trouve au coeur du grand axe industriel canadien.

"Si l'on considère la situation à long terme de la zone, ajoute-t-on, les subventions ne sont pas nécessaires. Toutefois, nous voulons, grâce à des subventions spéciales y accélérer la réalisation de nouveaux projets et aussi remédier à la situation inquiétante du chômage."

Les entreprises qui effectueront des investissements manufacturiers dans la nouvelle zone – et cela même au coeur de Montréal – bénéficieront donc d'une subvention de 10 pour cent au coût d'immobilisation et de $2,000 par emploi créé. Les travaux devront être entrepris au cours des deux premières années et la mise en exploitation commerciale des nouveaux établissements devra débuter au plus tard avant le 31 décembre 1973.

Le projet que défendra M. Marchand, ministre de l'expansion économique régionale, contient plusieurs autres amendements à la législation actuelle, tous destinés à accélérer le développement économique en zone désignée.

Il établit un régime de garantie des prêts consentis aux entreprises qui installent ou agrandissent des usines, ou modernisent leurs installations. La garantie s'appliquera aux industries de services qui ne sont pas admissibles aux autres timulants du ministère de l'expansion. La garantie s'appliquera à 80% pour cent des immobilisations totales. Après déduction de toute subvention au développemen ou autre forme d'aide provenant de tout pouvoir public.

"Plusieurs petites entreprises se plaignent de ne pouvoir emprunter à des conditions raisonnables, même lorsque leur projet est valable et nous sommes prêts à les aider, précise le communiqué du ministère de l'expansion. Nous sommes prêts à courir certains risques pour aider les petites entreprises canadiennes à s'établir dans les régions où il existe un besoin d'emploi des plus pressants."

Au sujet des entreprises de services, qui seront admissibles au nouveau régime de garantie, le ministère signale qu'il ne pourra se porter garant de tous les emprunts que pourraient contracter

Voir page 2: Ottawa

UN CADEAU ORIGINAL
À L'OCCASION DES FÊTES
(voir détails en page 5)

Le rapport sur le statut de la femme sera rendu public lundi

OTTAWA (PC) – Longtemps attendu, le rapport de la commission royale d'enquête sur le statut de la femme sera déposé lundi aux Communes, et il est d'ores et déjà certain qu'il soulèvera des controverses, au moment où des mouvements de "libération de la femme" luttent pour obtenir le droit à l'avortement libre et au congé pré- et post-natal.

La présidente de la commission, Mme Ann Francis, a promis que le document ne sera ni superficiel, ni conservateur. On prévoit donc qu'il porte sur un large éventail de problèmes allant de la garderie d'enfant pour aider les mères qui travaillent jusqu'aux possibilités d'emplois en passant par toutes les discriminations dues au sexe.

En chantier depuis trois ans, le rapport sera rendu public au moment où l'on note des changements favorables chez les législateurs aux droits et revendications féministes.

Il y a moins d'une semaine entrait en vigueur la loi sur l'égalité des droits de la femme en Ontario, qui interdit toute discrimination uniquement basée sur le sexe ou le statut marital.

Créée en 1967 par le premier ministre de l'époque, M. Lester B. Pearson, la commission de sept membres avait tout d'abord entrepris une vaste tournée d'audiences publiques en 1968, provoquant un peu partout des manchettes de journaux telles que "Les femmes professeurs d'université placées au second rang" – "Les institutrices affirment être exploitées" – "Les femmes du Nord veulent de meilleures conditions d'existence" – "Discrimination, affirment les femmes".

Voir page 2: Le rapport

Le budget Benson

Satisfaction mitigée de Robert Bourassa

par Gilles Lesage

QUEBEC – Le budget présenté jeudi soir par le ministre fédéral des finances, M. Benson, est une "contribution réelle" à la relance économique, mais "ne répond pas encore aux revendications fiscales proprement dites du Québec".

C'est par cette expression de satisfaction mitigée que le premier ministre Robert Bourassa a formulé hier ses commentaires, tant en réponse aux questions des députés, à l'Assemblée nationale, qu'à celles des journalistes, au cours d'une conférence de presse.

Il se réjouit d'abord de ce que Ottawa ait fait sien le point de vue du Québec, en visant d'abord la lutte contre le chômage et l'expansion de l'économie, plutôt que la lutte contre l'inflation, comme il le faisait jusqu'ici.

Quant aux nouveaux programmes mis en oeuvre par Ottawa, M. Bourassa estime qu'il y a "un nouveau partage des flux financiers, dans ce budget, qui est beaucoup plus favorable au Québec."

S'agissant des prêts aux provinces pour investissements ($40 millions cette année, $110 millions en 1971-72), M. Bourassa se réjouit de ce que le gouvernement fédéral ait accepté, du moins en partie, le principe du fonds d'aide conjoncturelle qu'il avait lui-même soumis à la conférence de Winnipeg, en juin dernier. Mais il ajouta aussitôt, qu'il y a des modalités sur lesquelles le gouvernement québécois n'est pas d'accord.

Sur ces $150 millions en prêts, le Québec recevra $15 millions pour le présent exercice financier, et $53 millions en 1970-71, soit au total $68 millions.

"Nous croyons, a commenté le premier ministre, qu'il devrait y avoir non seulement une partie sous forme de prêts, mais également une partie sous forme de subventions. Nous avons l'intention de négocier très fermement avec le gouvernement fédéral et je suis confiant, quant à moi, que le gouvernement du Québec n'aura pas à rembourser ce prêt de $68 millions parce que je ne considère pas qu'il soit justifié pour lui de le faire. Je l'ai déjà exprimé au premier ministre du Canada et j'ai l'intention de poursuivre les négociations sous ce rapport."

"C'est quand même un prêt de quinze

Voir page 2: Satisfaction

Complot appréhendé

Mesures d'urgence en Irlande du nord

DUBLIN, (AFP) – Le gouvernement irlandais a annoncé hier qu'il prenait des mesures d'urgence pour faire face à un complot armé.

Selon un communiqué publié à Dublin par le premier ministre M. Jack Vynch, et le ministre de la justice, M. Desmond O'Malley, la police a avisé le gouvernement que selon des "renseignements dignes de foi une conspiration armée secrète existe dans le pays en vue d'enlever une ou plusieurs personnalités en vue".

Selon la police, le complot prévoit également des attaques à main armée contre des banques.

Le gouvernement irlandais a décidé de prendre des mesures d'urgence, y compris la préparation de camps d'interne-

Voir page 2: Mesures

suites de la première page

M. CROSS

qué, les autorités médicales ont déclaré que le diplomate de 49 ans était en parfaite santé physique et morale, bien qu'il ait perdu 22 livres durant sa captivité de 60 jours.

Cette perte de poids, ont expliqué les médecins résulte du fait qu'il a surtout consommé des féculents. Toutefois, M. Cross lui-même devait préciser qu'il n'a pas manqué de nourriture.

A l'hôpital, il a pu consommer des vitamines et quelques bons repas.

Sa fille, Susan, lui a rendu visite. Celle-ci, comme on le sait, avait quitté subitement la métropole vers la Suisse, en compagnie de sa mère, le 6 novembre, mais elle est revenue à son domicile de Montréal il y a quinze jours.

Mme Barbara Cross est toutefois demeurée à l'ambassade de Grande-Bretagne à Berne. Elle a pu avoir un entretien téléphonique avec son mari jeudi soir, pendant que ce dernier était encore sous la responsabilité des autorités cubaines, à Terre des Hommes. Elle se rend à Londres, aujourd'hui.

Hier après-midi, empruntant une sortie latérale de l'hôpital, M. Cross est allé dire adieu au personnel du Haut-commissariat britannique à Montréal. Cette visite s'est déroulée dans le plus grand secret.

D'autres personnalités, dont le maire Jean Drapeau, ont rendu visite au fonctionnaire durant la journée. Jeudi soir, quelques heures après sa libération, MM. Jérôme Choquette et Robert Bourassa se sont rendus au pavillon du Canada pour le rencontrer.

MESURES

ment, en application d'une loi de 1940.

La même loi avait été invoquée entre 1957 et 1962 à la suite de menaces de l'Armée républicaine irlandaise (clandestine) contre l'Irlande du nord.

Le communiqué gouvernemental indique que les mesures prévues entraîneront certaines dérogations à la convention européenne des droits de l'homme et que le conseil de l'Europe en a été informé.

"Il s'agit d'une situation sérieuse, le gouvernement est déterminé à prendre des mesures efficaces", conclut le communiqué.

BOURASSA

les gouvernements impliqués ont pu, à travers ces événements, établir un modèle d'action. C'est-à-dire à la fois ne pas céder au chantage et poser des gestes pour sauver une vie humaine. . . Il y a un modèle d'action qui a été proposé. Dans le cas de M. Laporte, vous connaissez le résultat, dans le cas de M. Cross, ça a été différent."

"Et cela veut dire qu'à l'avenir, il est certain que les terroristes devront en tenir compte. Ils doivent se rendre compte que le gouvernement du Québec n'est pas prêt à céder sur l'essentiel, n'est pas prêt à sacrifier l'autorité, le respect, le fondement de l'Etat ou en fait le fondement de la démocratie, mais qu'il est prêt – dans la mesure où c'est conciliable avec le respect de l'Etat – à poser les gestes qu'il a posés, notamment donner un sauf-conduit aux ravisseurs de M. Cross.

"Dans ce sens-là, c'est certainement une étape très significative dans la lutte contre le terrorisme, a poursuivi le premier ministre, si nous ajoutons à cela que le travail des policiers a été quand même déterminant. On a beaucoup critiqué les policiers. Il y a eu des déclarations que je jugerais irresponsables de la part de certains chefs politiques. Vous vous souvenez que M. René Lévesque a dit qu'il n'y avait rien de plus inefficace que le travail des policiers du Québec. Je pense qu'il a manqué une occasion de se taire à ce moment-là".

M. Bourassa a ajouté que les policiers sortent de cette crise avec une expérience qui va leur permettre de faire face à d'éventuels actes terroristes et que le gouvernement a un "modèle d'action" qui peut lui permettre de faire face à la situation, en tout cas "d'être moins pris par surprise".

Le premier ministre a dit que l'exil des ravisseurs est à vie, et que si jamais ils revenaient au pays, ils seraient emprisonnés et jugés pour les crimes qu'ils ont commis. Quant au sort qui leur est réservé à Cuba, il n'en sait rien et il n'y a eu aucune discussion à ce sujet, avec les autorités cubaines.

M. Bourassa a dit qu'une partie de l'organisation terroriste a été démantelée, mais qu'il en reste une autre, et que les meurtriers de Pierre Laporte courent toujours. Aussi, il n'est pas question pour le moment de rappeler les pouvoirs d'urgence. "Cela va dépendre de l'évolution de la situation", a noté le premier ministre.

L'ARRESTATION

à minuit mercredi, soit quelques heures avant le dénouement que l'on connaît. Ces voisins n'avaient rien remarqué de suspect concernant le 10,945.

Donc, arrestation du couple Cossette-Trudel mardi, dans les Laurentides, évacuation de quelques voisins mercredi, et libération de M. Cross jeudi.

Outre les noms des personnes qui ont été transportées à Cuba, les détails qui sont le fait de la constatation pure et simple de tout le monde et quelques autres rares précisions apportées par les autorités, les circonstances exactes de la découverte du repaire de la rue des Récollets relèvent toujours de l'hypothèse et de la spéculation, ou découlent des informations officieuses des récits confus qui foisonnent depuis le début de l'affaire des enlèvements.

C'est que la police et le ministère de la justice craignent de nuire aux enquêtes en cours et d'effacer des pistes qui pourraient conduire à l'arrestation des ravisseurs et des assassins de Pierre Laporte, et d'autres personnes qui auraient participé à l'enlèvement de M. Cross.

Les faits certains, confirmés officiellement, sont peu nombreux au regard des imprécisions, souvent calculées, et des mystères qui entourent les événements que l'on connaît. Ni M. Saint-Pierre, ni le ministre Choquette, n'ont décidé d'aborder encore les questions précises avec précision.

La police occupait-elle l'étage supérieur du 10,945 des Récollets? La police de Montréal-Nord fit-elle vraiment enquête à cette adresse relativement à un cambriolage et ne remarqua rien d'anormal? M. Cross fut-il détenu à cette adresse depuis le 5 octobre? Existe-t-il un lien entre les ravisseurs de M. Crosse et ceux de Pierre Laporte? Y a-t-il eu délation? Quels ont été les principaux éléments de la négociation entre le FLQ et les autorités? Etc. Etc.

SATISFACTION

ans et nous pourrons bénéficier immédiatement des investissements inhérents à ce fonds d'aide conjoncturelle dont on a accepté le principe", a ajouté M. Bourassa.

Quant aux $40 millions de plus qu'Ottawa investira dans la SCHL en 1971-72, le premier ministre a dit que la question devra faire l'objet de négociations, mais il estime d'ores et déjà que "c'est au moins la moitié qui ira au Québec".

Transfert net

Sur un autre plan, "il n'y a rien de réglé pour l'aspect fiscal proprement dit, pour le transfert net (de ressources) aux provinces", a noté le premier ministre.

Il a ajouté, "Nous avons l'intention, dans la négociation pour le renouvellement des accords fiscaux – puisque les accords viennent à terme le 31 mars 1972 – de négocier le renouvellement de ces accords fiscaux de manière à ce que le Québec ait des pouvoirs additionnels de taxer."

M. Bourassa a confirmé, d'autre part, qu'il devra présenter lui-même un budget supplémentaire, soit d'ici les Fêtes, soit en février ou en mars prochain. Il n'en a pas indiqué l'ampleur.

M. Bertrand ayant posé des questions auxquelles il estimait que le premier ministre ne répondait pas de façon satisfaisante, le chef de l'Union nationale lança, faisant référence à des propos du ministre de la justice: "Dans le premier ministre, il y en a trois (personnes): le premier ministre, le politicien et le fils du père d'Ottawa."

Puis, l'opposition tenta en vain de savoir ce qu'il advenait des revendications du Québec pour le remboursement des $250 millions provenant de la taxe dite de progrès social. Ainsi, le député péquiste de Gouin, M. Guy Joron, demanda au premier ministre si le "petit minimum initial" dont il faisait lui-même état en juillet dernier était en voie de devenir, avec des prêts de quinze ans, "un gros maximum à long terme". Le député unioniste de Chicoutimi, M. Jean-Noël Tremblay, renchérit: "Qu'en sera-t-il du montant de $256 millions que le gouvernement fédéral nous doit? Il ne s'agit pas là de prêt et je demande au plus jeune maire de la plus grande municipalité du Canada, le premier ministre, de nous le dire."

Mais le premier ministre s'en tint aux commentaires généraux déjà cités.

A négocier

En conférence de presse, il s'était contenté de dire au sujet des $200 millions et plus: "On les négociera."

Expliquant que la moitié au moins du budget Benson ira au Québec, M. Bourassa a expliqué: "C'est normal. Avec le taux de chômage que nous avons, et avec l'argent que nous n'avons pas récupérer et la transcanadienne, et la taxe sur le progrès social, moi, je trouve que nous recevons une partie de ce qui nous est dû."

Quant aux prêts de $68 millions pour investissements, M. Bourassa a laissé échapper: "C'est remboursable dans quinze ans, et moi je n'ai pas l'intention d'accepter de rembourser ce prêt."

M. Bourassa a confirmé qu'Ottawa ne veut absolument pas renouveller l'entente générale relative à la construction de la route transcanadienne au Québec, mais que cela ne met pas fin pourtant aux discussions pour des ententes particulières entre Ottawa et le Québec. Il en est de même pour la récupération de la taxe dite de progrès social. Ce sont là deux arguments que le Québec emploie dans ses négociations avec le gouvernement central, auquel il dit: "C'est correct qu'il y ait ça, mais il y a telle chose qu'on n'a pas eue, il y a telle autre chose qu'on n a pas eue. On poursuit nos négociations pour ça..."

Répétant que le Québec "ne reçoit qu'une partie de ce qui lui est dû", le premier ministre a noté que le fédéralisme implique une redistribution des fonds et que le Québec "reçoit tout simplement une partie de ce qui était dû aux Québécois comme faisant partie de la Confédération".

Quant à la fiscalité, le Québec aura une nouvelle occasion de faire valoir son point de vue, la semaine prochaine, au cours d'une réunion des ministres des finances. Outre de discuter du livre blanc de M. Benson, le ministre québécois des finances, M. Raymond Garneau, soumettra une nouvelle façon de faire le calcul de la population qui pourrait donner "quelques millions" de plus au Québec au chapitre de la péréquation.

OTTAWA

une multitude de petits commerces, ou motels dans les régions désignées. "Nous serons maintenant requis par la loi de définir les zones où l'établissement de grandes entreprises commerciales peut contribuer sensiblement à l'expansion économique des régions à faible croissance. Il pourrait s'agir, par exemple, d'immeubles administratifs, de magasins, de centre de congrès et d'hôtels."

Les provinces de l'Atlantique, qui demeurent malgré tout la région la plus mal en point du pays, profiteront elles aussi de cette expansion des programmes de développement régional d'Ottawa. En effet, les entreprises qui y investissent pourront profiter elle aussi des subventions spéciales destinées au sud-ouest du Québec et au sud-est de l'Ontario. Par conséquent. La subvention maximale sera portée dans ces provinces à 30 pour cent du coût d'immobilisation pour l'agrandissement et la modernisation d'un établissement et, dans le cas de nouvelles usines, à 35 pour cent du coût d'immobilisation plus $1,000 par emploi créé.

Toutefois, les conseillers économiques du gouvernement n'hésitent pas à admettre que toutes ces mesures sont destinées à sortir une fois pour toute l'économie du Québec de l'ornière où elle est enlisée.

En effet, les nouvelles subventions spéciales s'ajouteront au Québec aux garanties de prêts et au relèvement à 115 pour cent du coût réel des allocations d'amortissement annoncé jeudi, par M. Benson, et qui s'applique, lui, à l'ensemble du pays. Toutes ces mesures pourraient réduire d'un pourcentage allant jusqu'à 85 pour cent, au cours des dix-huit mois à venir. Le coût des nouveaux investissements qui s'effectueront au Québec. C'est énorme.

"Si tout cela ne suffit pas pour donner à l'économie québécoise le coup de pied au c... qui la fera rebondir rien n'y parviendra jamais", devait commenter un haut-fonctionnaire, qui n'a pas la réputation de se répartir de son flegme.

LE RAPPORT

Aux résultats des audiences sont venus s'ajouter des documents de recherche – publiés séparément – sur le rôle sociologique de la femme dans la société canadienne, sa place dans le monde du travail et sa position légale dans le mariage.

De plus, certains commissaires ont effectué de longs déplacements pour participer aux réunions d'Ottawa, abandonnant ainsi temporairement leurs occupations régulières. Outre la présidente de la commission, Mme Francis, pigiste de radio à Ottawa et épouse du journaliste John Bird, en font partie le Dr Jacques Mauripin, démographe de l'Université de Montréal, Mme Jeanne Lapointe, de l'université Laval à Québec, M. John Humphrey, professeur de droit à l'université McGill de Montréal, Mme Elsia MacGill, ingénieur en aéronautique de Toronto, Mme Doris Ogilvie, juge à la Cour des jeunes délinquants de Fredericton, et Mme Lola Lange, fermière de Claresholm, en Alberta.

La commission avait été priée de faire au gouvernement fédéral des recommandations qui mèneraient à l'égalité des sexes dans tous les domaines de la société canadienne. Il lui a fallu étudier tous les problèmes féminins et décider ensuite lesquels pourraient être réglés par la législation, et aussi déterminer quels sont les problèmes relevant directement des juridictions provinciales et ceux qui entrent dans le cadre du mandat fédéral.

En février dernier, les frais de cette commission s'élevaient à $1,318,741 et les prévisions finales les estimaient à $1,779,869.

En outre, on ignore encore les raisons qui ont obligé la commission à retarder la publication de son rapport, d'abord prévu pour le 1er avril dernier, et ce retard, par voie de conséquence, a dû augmenter les frais.

CRÉATION

toute sauce ont marqué le départ et, à la fin de la période, on pouvait voir quelques députés libéraux s'avancer au centre du parquet pour menacer leurs collègues de l'opposition.

A la reprise des débats, hier après-midi, le leader parlementaire libéral Gérard-D. Lévesque présenta une motion obligeant les membres de l'Assemblée nationale à siéger tous les jours de la semaine du matin au soir. Il s'ensuivit un autre débat de procédure qui dura près de deux heures.

Le Parti québécois reformula la même proposition d'amendement de la veille, qui fut mise aux voix, défaite et déclarée irrecevable. Puis le vote fut pris en troisième lecture sur le projet de loi créant le ministère des affaires sociales. Tout comme en deuxième lecture, seul le Ralliement créditiste enregistrait son opposition.

Les travaux de l'Assemblée nationale reprendront mardi prochain, sur les projets de loi suivants: modification en code municipal, modification de la loi de l'habitation familiale et loi concernant les environs du nouvel aéroport international.



La neige n'a pas empêché "Troubadour" de s'entrainer, hier, à Blue Bonnets, tout à côté d'un chasse-neige; événement passablement inusité pour les amateurs de tiercé. (Téléphoto CP)

Entente en vue avec les médecins spécialistes

Le bill 41 est abrogé

QUEBEC (par P. O'N.) – L'Assemblée nationale a abrogé hier la loi d'urgence qui, le 15 octobre dernier, avait obligé les médecins spécialistes à retourner au travail.

En vertu du bill 41, loi concernant les services médicaux, les médecins spécialistes furent tenus de continuer l'exercice habituel de leurs fonctions pour un mois, soit jusqu'au 15 novembre 1970.

Comme le code du travail ne s'applique pas aux médecins spécialistes, la loi prévoyait également un mécanisme assurant les services médicaux pour la période du 15 novembre au 1er juillet 1972. Cette dernière disposition aurait été appliquée en cas d'impossibilité, pour le gouvernement, de conclure une entente avec la Fédération des spécialistes.

Le ministre de la santé, M. Claude Castonguay, a rappelé les ententes déjà conclues avec les omnipraticiens et les optométristes, se disant assuré que les négociations en cours aboutiront prochainement à une entente avec les médecins spécialistes.

"La loi concernant les services médicaux (bill 41) n'a plus raison d'être, a conclu le ministre de la santé." Les partis d'opposition ont constaté que le bill 41 avait joué son rôle et ont souhaité la signature de l'entente dans les plus brefs délais.

M. Benson devrait donner l'exemple

OTTAWA (PC) – Un député néo-démocrate aux Communes a critiqué à sa manière hier le budget présenté la veille aux Communes par le ministre des finances, M. Edgar Benson.

M. John Burton (NPD – Regina-Est) a proposé que le salaire de ce dernier soit réduit durant les trois mois d'hiver, soit janvier, février et mars, aux prestations moyennes qu'un chômeur retire de l'assurance-chômage, c'est-à-dire $36 par semaine, selon le député, plus le nouveau supplément de 10 pour cent annoncé jeudi par le ministre, ce qui ferait en tout $39.66 par semaine.

En plus, le ministre aurait dû revenir à la Chambre pour communiquer, à la fin de l'hiver, ses impressions sur son genre de vie avec cette pitance.

Secours d'urgence au Pakistan oriental

OTTAWA (PC) – L'Agence canadienne de développement international a annoncé qu'elle avait nolisé un navire pour transporter au Pakistan oriental 3,000 tonnes additionnelles de secours d'urgence et qu'elle mettait à la disposition des organismes privés bénévoles canadiens le reste de l'espace disponible sur ce bateau.

On s'attend à ce que quelque 430 tonnes de secours d'urgence réunies par les organismes privés puissent ainsi être transportées. Le navire doit quitter Montréal entre le 15 et 20 décembre.

Les 3,000 tonnes de secours d'urgence se composent d'abris, de lait écrémé en poudre, de lait condensé, de nourriture et de médicaments.

LE BUDGET

Suite de la page 4

de longue période. Malgré la stagnation persistente. Depuis le printemps dernier la plupart des indices de prix, malgré la détérioration concommittante de l'emploi et bien qu'ils admettent qu'au rythme où vont les choses le taux de chômage ne fléchira pas jusqu'à un niveau décent avant plusieurs trimestres. Les conseilleurs économiques estiment qu'il vaut mieux n'aiguillonner que très graduellement l'économie sur le chemin du plein emploi.

L'establishment de la rue Wellington est en effet traumatisé par le gachis financier qu'a entraîné un gonflement excessif des dépenses publiques et de la masse monétaire en 1966-67-68. C'est là, selon eux une des causes principales du mouvement inflationniste qu'il leur a fallu près de deux ans pour réprimer. Aussi sont-ils décidés à tenir la bride plutôt serrée à l'expansion du crédit qui est à l'heure actuelle tout à fait adéquat pour financer la relance. En même temps, ils jugent préférable de stimuler tout autant la croissance des investissements privés que celle des immobilisations publiques, afin de maintenir un certain équilibre entre les deux grands secteurs de l'économie.

Malheureusement, cette stratégie oblige le gouvernement à tolérer que l'économie demeure longtemps en decà du plein emploi et elle ne résout pas pour autant le dilemme fondamental de la politique conjoncturelle, soit l'incompatibilité apparente du plein emploi et de la stabilité des prix. Etant donné la structure de l'économie et les instruments de gestion à la disposition du gouvernement (la politique monétaire et la politique budgétaire), il devient de plus en plus évident que ce dilemme ne pourra être tranché à moins que ne soit mis en place un mécanisme de restriction obligatoire des prix et des revenus. Aussi longtemps qu'Ottawa ne s'y sera pas résolu et que les provinces n'y auront pas consenti, le gouvernement central sera plus ou moins forcé de choisir entre l'inflation et le chômage chaque fois qu'il aura sous-estimé la vigueur des forces expansionnistes au sein de l'économie et qu'il aura déclenché ainsi une nouvelle vague inflationniste.

LE BUDGET

Suite de la page 3

Maritimes, ce qui, en définitive, signifie de plus grands déboursés pour des provinces comme l'Alberta.

Le ministre des finances de Terre-Neuve, M. Eric S. Jones, a déclaré que le budget sera bien accueilli dans sa province. Les fonds de $40 millions accordés à la Société centrale d'hypothèques et de logements arrivent particulièrement à point pour relancer l'industrie de la construction dans cette province.

Mais ailleurs, dans les provinces de l'Atlantique, les leaders politiques ont critiqué le nouveau budget.

M. Russell Harrington, conseiller auprès du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, a indiqué qu'il s'agit d'un gros sac de trucs qui ne sont pas tous impressionnants.

Le trésorier de la Saskatchewan, M. D.G. Steuart, et le ministre des finances du Manitoba, M. Saul Cherniack, ont tous deux déclaré que le budget n'apportait rien de neuf pour leur province respective.

M. Steuart a souligné qu'il ne tient pas compte des problèmes des agriculteurs et du chômage dans sa province.

M. Cherniack est d'avis que l'augmentation de 10 pour cent des prestations d'assurance-chômage "valent quelque chose pour l'individu, mais très peu pour l'économie".

Le leader libéral du Manitoba, M. I.H. Asper, a qualifié le budget de "budget destiné à relever l'économie de l'Est, tandis qu'il aurait dû amener la possibilité de créer des emplois dans les Prairies".

NIDING

Suite de la page 3

corps de police des municipalités de la Communauté urbaine de Montréal comme le propose le rapport du Conseil de sécurité de la CUM ou rapport Coderre.

Ce rapport est à l'ordre du jour des discussions à la CUM et fait l'objet de vives discussions. Selon M. Niding, les événements des derniers jours donnent raison aux tenants d'une intégration des divers corps de police; sans blâmer la police de Montréal-Nord, a-t-il précisé, ce sont les efforts conjugués de la RCMP, de la SQ et de la police de Montréal, qui ont mené à la découverte de M. Cross dans une ville de la banlieue.

Terrorisme et mesures d'urgence

"Je ne suis pas pressé de voir le retrait de l'armée de Montréal", a déclaré le nouveau président. Et d'ajouter: "Il ne faut pas croire que la libération de M. Cross et l'éventuelle capture des ravisseurs et des meurtriers de Pierre Laporte marqueront la fin du FLQ et du terrorisme."

M. Niding a aussi précisé qu'il ne prendrait pas sur lui-même la demande d'un retrait de l'armée et qu'une telle demande ne sera faite qu'après une recommandation en ce sens des autorités policières.

Unanimité et opposition à l'Hôtel de Ville

Interrogé sur le danger que pourrait représenter l'absence d'opposition au Conseil municipal, le successeur de M. Saulnier a répondu que c'était le verdict populaire et qu'il y a peu de chances pour que l'opposition se manifeste sous d'autres formes.

Quant au pourcentage très élevé d'abstention M. Niding estime que si des gens ne vont pas voter, c'est parce qu'ils sont d'accord avec l'administration en place. L'unanimité au Conseil municipal ne va pas, selon lui, à l'encontre de la démocratie; "il faut bien se rendre compte que nous sommes maintenant à l'heure de l'efficacité."

Rumeur, crime organisé, et autres

M. Drapeau a-t-il l'intention comme croient plusieurs observateurs, de prendre lui-même en charge la présidence du comité exécutif, comme il avait déjà tenté de le faire lorsque M. Saulnier était président? Un peu embarrassé par cette question, M. Niding a répondu qu'il faudrait la poser à M. Drapeau lui-même. Il a précisé qu'il n'en a jamais été question entre M. Drapeau et lui-même et que si jamais cette éventualité se présentait, il ne sait pas quelle attitude il adopterait.

Quant à la contradiction qui semble exister entre l'avis de plusieurs spécialistes qui soutiennent que le crime organisé est florissant à Montréal et un point du programme du Parti civique qui déclare que l'administration Drapeau-Saulnier a su l'éloigner de Montréal, M. Niding a déclaré que la situation est beaucoup plus saine actuellement qu'en 1954, où tous connaissaient les chefs de la pègre mais personne n'osait intervenir.

"Il est certain, a ajouté le nouveau président, qu'il y a encore du crime à Montréal, mais pouvons-nous le qualifier d'organisé?" Et sur un ton de défi: "Fournissez-moi des indices ou des noms, et nous passerons immédiatement à l'action."

Dans un autre ordre d'idée, M. Gérard Niding a dit que l'administration de Montréal est toujours favorable à l'instauration d'une carte d'identité obligatoire mais pour des fins électorales uniquement.

Montréal pense-t-il encore à des annexions? Ce n'est pas exclu, a commenté M. Niding, mais il n'y a aucun pourparler en ce sens. Selon lui, l'idéal de "Une Ile, une Ville" est en grande partie réalisé avec l'instauration de la Communauté urbaine qui a amené le partage des principales dépenses.

DES MILLIERS

Suite de la page 5

d'Irlandais ou d'Anglais, mais de s'opposer tous ensemble à un système.

Il y a plus d'un million et demi de travailleurs irlandais en Grande-Bretagne. Existe-t-il des relations entre le mouvement révolutionnaire irlandais et les syndicats britanniques?

Non, pas au niveau des directions ni à celui des organisations. Mais par contre il se tisse chaque jour des liens dans les usines mêmes. En Angleterre, la gauche irlandaise développe actuellement une campagne en faveur des émigrés irlandais, mais en dehors des organisations. Cela est nouveau et très important pour nous.

Comment se présente pour la gauche irlandaise, le problème du Marché commun?

Comme député socialiste, je suis évidemment contre l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Mais ce qui est important à souligner ici, c'est que ce problème du Marché commun éclaire les relations très complexes Anglais-Irlandais, relations du type colonisateur-colonisé. L'Angleterre a toujours considéré l'Irlande comme sa chose à elle. Il va donc de soi, de ce point de vue que si elle entre dans le Marché commun, l'Irlande du Nord y entrera, ipso facto. Cela est d'ailleurs légal et conforme à la constitution. Mais ce n'en est pas moins aberrant. Les Anglais consultent la Nouvelle-Zélande et l'Australie sur cette question, mais pas les Irlandais... parce qu'ils sont "leur" chose.

En ce qui concerne le Sud, le gouvernement de Dublin ne pourra décider de l'entrée dans le Marché commun qu'après un référendum populaire. Toute la gauche irlandaise entend bien se battre à fond pour gagner ce référendum et refuser le Marché commun. Elle a, avec elle, l'atout irlandais lui-même, si j'ose dire. L'Irlande, en effet, est pauvre; elle ne pourrait offrir à la communauté européenne que sa main-d'oeuvre. Pour l'Irlande, le Marché commun signifierait alors une nouvelle et très importante hémorragie de population. Ce serait une lourde menace pour l'Irlande elle-même, pour sa culture, pour son peuple. Ici, la cause irlandaise rejoint la cause socialiste de façon manifeste.

L'Irlande est pauvre, sous-industrialisée, ne pouvant fournir que sa main-d'oeuvre... Ce sont là des caractéristiques du Tiers monde...?

Sans aucun doute. L'Irlande est effectivement à un carrefour. D'un côté elle est (ou on voudrait qu'elle soit...) une annexe de l'Europe capitaliste, d'un autre, elle apparaît bien comme un pays du Tiers monde, en raison d'ailleurs de sa situation coloniale. C'est cette dernière analyse que retiennent la plupart des leaders de gauche, même si la classe ouvrière irlandaise tend à s'identifier à la classe ouvrière occidentale. Il faudra lever cette ambiguïté mais en attendant, cette "appartenance" au Tiers monde constitue du point de vue du socialisme révolutionnaire une force.

Bernadette Devlin, vous vous présentez ici comme un socialiste révolutionnaire, mais vous êtes aussi, pour une bonne part du public, le député catholique du fogside. Que pensez-vous de cette étiquette?

Une militante catholique, c'est quand même rassurant... C'est pourquoi je pense, une certaine presse, à l'étranger surtout, a répandu cette image de moi. Mais je ne me bats pas pour les catholiques, je me bats aussi bien pour les protestants quand ils sont pauvres. Je me bats d'abord pour une Irlande unifiée et socialiste; celle-ci étant pour moi la garantie de celle-là. Je ne pense pas en effet qu'il puisse y avoir identité ethnique et culturelle s'il n'y a pas de contrôle de la production et de l'économie.

Pour que "la pensée scientifique française franchisse l'hexagone"

PARIS (AFP) – La création d'un office des publications scientifiques en langue française a été proposée par le professeur Jean Langevin, agrégé de physique, au cours d'un déjeuner offert par l'Union culturelle et technique de langue française et présidé par M. Marcel Granier-Doyeux, ambassadeur du Venezuela à Paris.

Cet office, similaire aux organismes existant déjà aux Etats-Unis et en URSS, permettrait, en centralisant l'édition scientifique et en facilitant la publication, que "la pensée scientifique française franchisse l'hexagone", a affirmé son promoteur.

En effet, l'anglais tend à devenir une "langue d'élite" dans le domaine scientifique, les Français utilisant même cette langue pour publier leurs recherches. Aussi, le professeur Langevin, en présentant son projet, a-t-il voulu mettre en garde contre le risque d'une certaine "uniformisation de la pensée".

Décorations interdites

Aucun individu n'est autorisé à accrocher quelque décoration que ce soit dans les arbres appartenant à la ville de Montréal.

Les règlements municipaux réservent au directeur des Parcs et à ses représentants le droit d'effectuer tout genre de travaux (décoration, taille, etc.),

LE 17 DÉCEMBRE
DU MÊME AUTEUR QUE Z COSTA-GAVRAS
L'aveu
VENDÔME

UN CADEAU ORIGINAL
À L'OCCASION DES FÊTES
(voir détails en page 5)

LE DEVOIR

Page 3 Montréal, samedi 5 décembre 1970



M. Gérard Niding

Première rencontre du nouveau président avec les journalistes

Niding présente ses priorités: tourisme, habitation, T des H et Jeux Olympiques

par Pierre Richard

Lors de sa première rencontre, hier, avec les journalistes des quotidiens montréalais, le nouveau président du comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Gérard Niding, a révélé qu'il portera une attention toute particulière à la préparation d'un projet qui ferait de Montréal une véritable ville touristique.

Ce projet qui sera annoncé au printemps prochain, à peu près en même temps que le budget, tiendrait compte de Terre des Hommes et des Jeux Olympiques et viserait à ouvrir Montréal aux touristes douze mois par année.

Dans une entrevue de 90 minutes, le nouveau président a abordé les grandes questions qui se posent à son administration. M. Niding a énuméré ses priorités: tourisme, habitation, Terre des Hommes et préparation des Jeux Olympiques de 1976.

Le logement

Le nouveau président a refusé de reprendre, pour son propre compte, l'affirmation de son prédécesseur, M. Saulnier, à savoir que Montréal s'engagerait dans un nouveau programme de 5,000 logements à loyer modique au cours des prochaines années. "Je ne m'engage pas à en construire 5,000, je m'engage à faire mon possible."

Selon lui, la construction de l'autoroute est-ouest transcanadienne qui entraînera la démolition de quelque 2,000 logements, n'aggravera pas la pénurie de logements à loyers abordables à Montréal; M. Niding a déclaré avoir reçu l'assurance qu'il y avait assez de logements inoccupés dans l'est de la ville pour permettre le relogement d'au moins 1,500 familles déplacées; il a ajouté que ces déplacements n'occasionneraient pas des hausses de loyer substantielles.

Quant au projet Concordia qui nécessitera la démolition du quartier Milton-Parc dans le centre-ville et qui engagera des investissements de $250 millions, M. Niding a dit le connaître seulement par les journaux et qu'il ne voulait pas porter de jugement de valeur sur la question; cependant, il a précisé qu'il fallait se demander s'il faut maintenir debout tout ce qui est insalubre pour empêcher la hausse des loyers.

Le nouveau président a, par ailleurs, déclaré qu'il y aura des démarches auprès des autorités provinciales pour faire débloquer des fonds plus considérables pour la rénovation urbaine. Il a aussi noté que son administration portera une aussi grande attention à préserver les logements existants qu'à en construire de nouveaux.

Intégration des forces policières

En outre, M. Gérard Niding a soutenu sans réserve une intégration totale des

Suite à la page 2

Sous le thème de la liberté

Le 44ème congrès de la CSN s'ouvre demain

C'est sous le thème de la liberté que s'ouvre demain, à Montréal, le 44ième congrès général de la Confédération des syndicats nationaux, qui groupe 225,000 membres.

Quelque 1,800 délégués de tous les coins du Québec se réuniront jusqu'à samedi dans les luxueux salons de l'Hôtel Bonaventure, "faute de place ailleurs", et se fixeront comme objectif "d'élargir les dimensions du camp de la liberté".

Le camp de la liberté: ainsi s'intitule le rapport moral du président sortant, M. Marcel Pepin, qui semble assuré d'ailleurs d'être porté à la présidence de la centrale québécoise.

(Les journalistes ont reçu copie du rapport moral mais ont été priés de respecter l'embargo jusqu'à demain après-midi. Il en est de même pour une étude sur la négociation sectorielle et sur les caisses de retraite, deux sujets qui seront débattus au cours des assises.)

Outre ces vastes problèmes qui feront, comme d'habitude, l'objet de résolutions, les congressistes seront également saisis de questions de nature plus émotive, faisant suite aux tiraillements internes qui ont marqué la vie de la CSN depuis le congrès de 1968.

C'est ainsi que l'unilinguisme français pourrait revenir sur le tapis. Le conseil confédéral de la CSN s'est, à l'automne 1969, prononcé en faveur d'une telle mesure mais le bureau confédéral, qui constitue un palier d'autorité inférieur au conseil, a fait marche-arrière sur la question, comme le voulait M. Pepin.

C'est ainsi également que le syndicat de la construction de Montréal pourrait devenir un important sujet de débats. Radié il y a quelques mois de la Fédération du bâtiment, alors que son directeur, M. Florent Audette, et son conseiller technique, M. Michel Chartrand étaient expulsés à grands fracas des instances supérieures de la centrale, le syndicat montréalais pourrait revenir à la charge et, profitant de la présence des congressistes, demander encore des "explications".

Il est sûr que l'absence de M. Chartrand, président de la branche montréalaise de la CSN, actuellement incarcéré et accusé de conspiration séditieuse, porte-étendard de "l'opposition" au sein de la CSN, sera regrettée par la "gauche".

La journée de demain sera consacrée à l'inscription des délégués et au rapport moral du président. Lundi et mardi, les congressistes se réuniront en ateliers, les autres jours en session plénière.

Les élections auront lieu vendredi après-midi. Des sources ont révélé hier que l'exécutif de la centrale au complet cherchera la réélection. Et il apparaît peu probable que l'un ou l'autre des cinq membres subisse la défaite.

Outre M. Pepin à la présidence, l'exécutif compte M. Raymond Parent au secrétariat général, M. Jacques Dion à la trésorerie, M. Paul-Emile Dalpé à la vice-présidence et M. Amédée Daigle à la direction des services.

aujourd'hui

L'Association des médecins de langue française du Canada termine son 40ème congrès à l'hôtel Reine-Elizabeth.

•

Les six conseils du travail de la FTQ de la région des Laurentides se réunissent à Lachute pour étudier le problème de l'emploi dans cette région et les questions soulevées par la construction de l'aéroport de Sainte-Scholastique, dont celle du français comme langue de travail.

•

De 9 heures à 17 heures, au centre communautaire Sainte-Cunégonde, 2461 ouest, rue Saint-Jacques, a lieu un colloque des travailleurs du sud-ouest de Montréal.

•

A 12h15, à l'hôtel Bonaventure, a lieu une assemblées générale de la Corporation des ingénieurs du Québec à propos de l'établissement d'une section des ingénieurs salariés et d'une section des ingénieurs-conseils.

•

A 10h30, le premier ministre Bourassa inaugure le terminus containers du Canadien Pacifique à l'Anse-au-Foulon.

•

A 19h30, à l'école Evangéline, 11840 de l'Acadie, MM. René Lévesque et Jacques Parizeau participent à un buffet servi par l'Association du Parti Québécois du comté d'Ahuntsic.

•

Dimanche

A 10 heures, au café du Parlement, le premier ministre Bourassa préside au déjeuner-dialogue des participants à l'opération "Rendez-vous Québec".

•

A 12 heures, le ministre de l'agriculture, M. Normand Toupin, prend part au dîner de clôture du colloque spécial de la Fédération des jeunes chambres du Canada français au Sapin Bleu, au Cap-de-la-Madeleine.

•

A 18 heures, à l'hôtel Reine-Elisabeth, M. Robert Stanfield est le conférencier invité au dîner-bénéfice du parti progressiste-conservateur du Québec.

Le mini-budget Benson ne s'attaque pas aux racines des maux — Joron

QUEBEC (Le Devoir) — Le mini-budget de M. Bensen permet à Ottawa d'accroître son action directe sur l'économie québécoise et il ne s'attaque pas aux racines des maux du Québec, se contentant de pallier aux injustices les plus flagrantes.

Telle est la critique émise hier par M. Guy Joron, député de Gouin et critique financier du Parti québécois à l'Assemblée nationale.

Bien sûr, dit-il, quelques mesures aideront dans l'immédiat un certain nombre de Québécois, mais le gouvernement du Québec n'acquiert aucune ressource fiscale nouvelle, aucun moyen additionnel d'agir sur son économie. Au contraire, estime M. Joron, proportionnellement à l'élargissement du rôle du gouvernement central, le rôle du Québec se trouve diminué.

"On est passé de la manipulation politique à la manipulation psychologique, dit le député péquiste de Gouin, et le gouvernement Bourassa applaudit lorsqu'on lui administre cette nouvelle preuve de son impuissance et de son incapacité à régler les problèmes économiques du Québec."

Selon M. Joron, le gouvernement central refuse d'assumer sa responsabilité dans la gestion de l'économie. "Au lieu de chercher, par une action directe sur l'économie, à régler le problème du chômage et de la pauvreté qu'il engendre, le gouvernement se contente de camoufler, par des prestations, les injustices et les maux les plus flagrants."

"Tant que le gouvernement du Québec n'aura pas la volonté, les ressources et les moyens d'intervenir pour régler ces problèmes de structures de l'économie, conclut le député PQ de Gouin, tant qu'on se contentera de cataplasmes, on ne pourra espérer un renouveau de l'économie québécoise ni, partant, une amélioration de la qualité de notre vie collective."

Le budget "conçu pour le Québec" est accueilli froidement ailleurs

par la Presse Canadienne

La réaction des leaders provinciaux à l'extérieur du Québec, par suite de la présentation du nouveau budget Benson, a été résumée par le premier ministre de l'Alberta, M. Harry Strom, qui a déclaré: "Il semble que nous allons être ignorés."

La majeure partie des dépenses supplémentaires que le fédéral prévoit consacrer à la lutte contre le chômage sera injectée dans l'économie québécoise, en plus d'une somme de $30 millions pour les travaux au nouvel aéroport international de Sainte-Scholastique.

A Edmonton, M. Strom a précisé qu'il ne voit rien dans le budget susceptible d'aider l'Alberta.

"Il semble ignorer le fait que les régions en voie d'expansion ont également des problèmes," a-t-il dit.

Le trésorier provincial de l'Ontario, M. Charles MacNaughton, a critiqué le nouveau budget fédéral parce qu'il ne prévoit aucune réduction fiscale et qu'il prolonge d'un an la surtaxe de trois pour cent sur l'impôt sur le revenu des contribuables et des sociétés.

L'élimination de cette surtaxe "aurait eu une très grande valeur économique et psychologique", a-t-il dit.

"Il est évident que le niveau de chômage provoqué par les politiques de restrictions est sous-estimé. Il semble que le degré d'effort fiscal nécessaire pour rétablir les investissements et lutter contre le chômage est encore sous-estimé."

M. Strom estime également que les fonds prévus pour les travaux à l'aéroport de Sainte-Scholastique constituent un précédent qui n'est pas le bienvenu.

Le trésorier de l'Alberta, M. A.O. Amlborg, a qualifié le budget de "budget sans couleur", avec de "plus en plus de bénéfices pour le Québec et les

Suite à la page 2

Le budget vu par le RC:

"Des cataplasmes appliqués à la manière des charlatans"

QUEBEC (Le Devoir) — Commentant le budget supplémentaire présenté jeudi soir par M. Benson, le porte-parole du Ralliement créditiste en matière financière a déploré que le gouvernement québécois n'ait pas établi lui-même son programme de développement économique et ait laissé "encore une fois Ottawa tenter de régler nos problèmes à sa façon".

Le député de Beauce, M. Fabien Roy, estime que loin d'être un "budget québécois", le dernier budget fédéral est "tout au plus un autre budget déficitaire, sans saveur nouvelle, indiquant que l'économie canadienne est mal en point à la suite des mesures anti-inflationnistes imposées et pratiquées par ce même gouvernement, et qui ont affecté plus particulièrement le Québec au cours des derniers mois."

"Au lieu de s'attaquer aux véritables causes en y apportant des solutions véritables, il (le budget) constitue en quelque sorte une mixture de calmants et de cataplasmes appliqués à la manière de charlatants."

En somme, dit le critique créditiste, un budget fardé, pré-électoral, inaugurant une nouvelle série de déficits et de nouvelles taxes pour les contribuables.

La demande de cautionnement de Lemieux est rejetée

Le juge Kenneth C. Mackay, de la Cour du banc de la Reine, a rejeté la requête pour cautionnement que lui avait soumise Me Robert Lemieux, pour lui-même et au nom de MM. Michel Chartrand, Charles Gagnon, Jacques Larue-Langlois et Pierre Vallières.

Ceux-ci sont accusés d'appartenance au FLQ et de conspiration séditieuse. Ils sont toujours détenus, rue Parthenais, en vertu de la loi sur les mesures de guerre.

A l'appui de sa requête, Me Lemieux avait mis en doute la constitutionnalité de la loi d'urgence. Plus précisément, il avait soutenu qu'il n'y avait pas état d'insurrection appréhendée au Québec le ou avant le 16 octobre. Par conséquent, avait dit le jeune avocat de 29 ans, l'article 7 (1) du Règlement de 1970, accordant au procureur-général du Québec le pouvoir de s'opposer à tout cautionnement, ne doit pas s'appliquer.

Dans son jugement, le juge Mackay rappelle l'article 2 de la loi sur les mesures de guerre qui stipule que "l'émission d'une proclamation par Sa Majesté (...) est une preuve concluante que l'état (...) d'insurrection, réelle ou appréhendée existe et a existé". Une telle proclamation a été émise le 16 octobre par le gouvernement fédéral.

"Une cour n'est pas compétente pour considérer les raisons qui ont amené le Gouverneur en conseil à proclamer qu'un état d'insurrection appréhendée existait le 15 octobre 1970", poursuit le juge.

S'appuyant sur des arrêts de la Cour suprême du Canada et du Conseil privé de Londres, le juge Mackay rejette donc la prétention de Me Lemieux.

D'autre part, le juge déclare que le Règlement 1970 sur l'Ordre public étant une loi spéciale du Parlement fédéral, il a préséance sur une loi générale tel que le Code criminel et que l'article 7 de ce règlement enlève à un juge toute discrétion dans l'octroi d'un cautionnement à un accusé.

Or "le consentement du procureur-général n'a pas été donné en cette cause".

Enfin, le juge Mackay estime qu'il serait inutile et prématuré de considérer la demande de cautionnement des requérants en ce qui concerne des crimes prévus au Code criminel "tant et aussi longtemps que le procureur-général n'aura pas consenti au relâchement des requérants sous caution pour les offenses prévues par le règlement 1970 concernant l'Ordre public".

$700,000 à Tek Plastics

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'industrie et du commerce, M. Gérard-D. Lévesque, a annoncé hier l'octroi d'une subvention de $700,000 à la compagnie Tek Plastics, filiale de Warnock Hersey International, à Ville LaSalle, près de Montréal.

M. Lévesque a dit que cette subvention découlant des mesures prises pour stimuler l'établissement des industries de pointe permettra un investissement de $5,709,000 dans les usines de Tek Plastics.

"A ses débuts, a expliqué le ministre, l'usine emploiera 160 personnes dont plusieurs diplômés universitaires qui seront affectés à la recherche."

Le nombre d'employés pourrait être éventuellement porté à 400 a dit M. Lévesque en appuyant sur le fait que "la langue de travail sera le français".

La société Tek Plastics, qui a déjà une usine à Toronto, fabrique des enseignes lumineuses et des dômes thermoplastiques.

La nouvelle usine de Montréal vient d'obtenir un premier contrat de $3,000,000 pour la fabrication des chariots utilisés pour le service de repas à bord des avions.

Protéger sa maison est une économie

LES GOUTTIÈRES HO-DO

sans joint

installée exclusivement par

PRIMEAU MÉTAL

sont la meilleure protection.
Émaillé, galvanisé, cuivre.

Estimation gratuite

Montréal et Banlieue 322-4160
Québec et Banlieue 872-9244
Hull et Banlieue 776-2549
Ottawa et Banlieue 822-2549
Cornwall et Banlieue 933-2549

AVIONS AFFRÉTÉS

POUR LE ROYAUME-UNI, L'EUROPE, LE MEXIQUE, LES ANTILLES, HAWAII. LISTE CONFIDENTIELLE DE TOUS LES AVIONS AFFRÉTÉS DISPONIBLES EN 1971. PLANIFIEZ DÈS MAINTENANT VOS VACANCES D'ÉTÉ. LES RÈGLEMENTS EXIGENT QU'ON SOIT MEMBRE D'UNE ASSOCIATION SIX MOIS AVANT LE DÉBUT DU VOYAGE. POUR RENSEIGNEMENTS SUR LES MOYENS D'ÊTRE ADMIS, APPELER:

254-0938 POSTE 196
Voyages Nolisés, Enrg.
907
1117 ouest, rue Sainte-Catherine



Vos meubles remis à neuf

Pour le 1/3 du prix des neufs

garantie 10 ans

Nos experts peuvent refinir entièrement vos meubles dans une couleur nouvelle, réparer les défauts occasionnés par les années, etc.

Estimation gratuite

Livraison garantie avant Noel

LES SPÉCIALISTES DU MEUBLE Enrg.
7469, 18e Ave. Mtl. 721-0947

COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
SESSION HIVER 1971
COURS DU SOIR ET DU SAMEDI
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Biologie 401.
Économie 921.
Français 101, 401, 331.
Géographie 102.
Histoire 924.
Langue et littérature anglaises 101 à 517.
Philosophie 201, 401.
Mathématiques modernes 012. (destinées aux enseignants).

Date limite pour la demande d'admission:
18 décembre 1970.

Dates de l'inscription:
5, 6 et 7 janvier 1971.
de: 19 heures à 21 heures

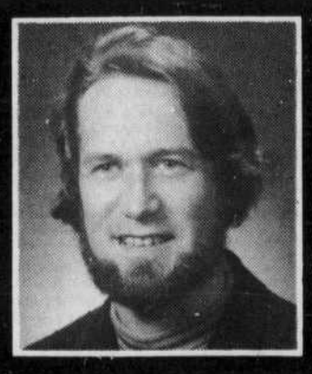
Début des cours:
25 janvier 1971

Pour plus de renseignements adressez-vous au:

Secrétariat Pédagogique,
Collège Édouard-Montpetit,
945, Chemin Chambly,
Longueuil, Québec),
679-2630 - poste 137.

VIENT DE PARAÎTRE...

ÉDITIONS DU JOUR



KIDNAPPÉ PAR LA POLICE

par SERGE MONGEAU, M.D.

- le 16 octobre 1970, c'était au Québec la grande raflé policière
- Le Dr Mongeau, comme des centaines d'autres, a été arrêté; il nous livre le récit de ses huit jours de prison ainsi que ses réflexions entrainées par le "Kidnapping"
- Un livre brûlant d'actualité.

En vente partout à $2.00 - Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)

EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général
Jacques Hébert

éditorial

Vers la négociation sectorielle?

Le mouvement syndical au Québec est de plus en plus débordé sur sa gauche. On lui conteste son caractère de représentativité du monde des salariés. Il ne regroupe toujours qu'environ trente pour cent des travailleurs. Et ceux-ci forment même, dans bien des cas, une sorte d'aristocratie de la classe laborieuse. Les gains qu'ils obtiennent grâce à leur pouvoir de marchandage ne font qu'élargir l'écart qui les sépare de la masse des non-syndiqués.

Pour plusieurs chefs syndicaux, cette détérioration continue de la situation ne peut pas se perpétuer sans mettre en danger leur propre crédibilité. Il faut absolument trouver une formule qui permettra au syndicalisme d'encadrer tous ceux qui lui ont échappé jusqu'ici et de les faire profiter, eux aussi, de leur juste part de la société dite d'abondance.

La solution devrait se situer au niveau de l'accréditation des groupes de salariés. Actuellement, la législation québécoise prévoit l'accréditation des unités de négociation sur la base de l'établissement local ou de quelques établissements locaux. Il y a assez peu d'exceptions. On se trouve ainsi devant une multiplicité de petits syndicats qui négocient chacun de leur côté et tentent de tirer tous les avantages possibles de cette négociation sans trop se soucier des répercussions de leurs gains sur l'ensemble de l'économie.

Pour obvier à cet état de chose la solution, à première vue, serait donc de mettre fin à ce morcellement des unités de négociation, c'est-à-dire de changer le mode d'accréditation de façon à permettre la création de grands ensembles syndicaux capables de négocier, au besoin, pour tout un secteur industriel. On aurait ainsi une syndicalisation de masse au lieu d'une syndicalisation à 30%, car tous les travailleurs du secteur deviendraient dès lors automatiquement membres de la grande unité de négociation. Le syndicalisme pourrait prétendre parler au nom de tous les salariés. Et ces derniers constitueraient une force économique d'autant plus considérable que celle-ci ne manquerait pas d'être projetée sur le plan politique. En effet, on peut difficilement concevoir que des négociations de cette envergure ne commandent pas une certaine intervention de l'Etat. Les débats entre employeurs et syndiqués, dans un tel contexte, ne peuvent manquer de déboucher sur les grandes politiques de rendement et de distribution des biens et services.

•

La thèse de la négociation sectorielle est séduisante. Comme le note M. Normand Cinq-Mars, professeur au département des relations industrielles de l'Université de Montréal, dans le dernier numéro de la revue "Relations industrielles" de Laval, "nous observons depuis quelques années un divorce entre notre système de négociation collective et la réalité du monde des affaires. Dans presque tous les secteurs de l'activité industrielle, nous assistons à une concentration de plus en plus poussée des entreprises et à la création de grandes unités genre "conglomérat". Les centres de décision, tant en matière financière qu'en relations de travail, deviennent de moins en moins nombreux et se situent à des niveaux d'ensemble. D'autre part, par législation et tradition, on continue à négocier presque totalement les conventions collectives au niveau de l'établissement.

"Ce qui signifie qu'on négocie de moins en moins au niveau où se prennent les véritables décisions; et, cela va à l'encontre d'une loi, souvent vérifiée en relations industrielles, voulant qu'un déplacement du centre de décision chez l'un des partenaires à la négociation collective entraîne celle-ci à un mouvement similaire. L'évolution des structures de négociation dans le secteur public québécois constitue un exemple probant de cette règle."

Il ne fait donc pas de doute également, dans l'esprit du professeur Cinq-Mars, que seul un changement de notre système d'accréditation pourrait "faciliter réellement une extension de la négociation collective au Québec". Pour lui, "la solution serait d'élargir les unités d'accréditation au niveau employeur, multi-employeurs ou sectoriel et d'assouplir la norme de la majorité actuelle (50 pour cent, plus un)". Autrement, "il semble bien que les employés des petites et moyennes entreprises seront condamnés pour longtemps à vivre en dehors du régime de convention collective".

Mais, on l'aura noté, le professeur Cinq-Mars, tout en souhaitant l'élargissement des unités d'accréditation ne va pas aussi loin que le sous-ministre Sauvé. Il écrit d'ailleurs textuellement que "la solution n'est pas nécessairement la négociation sectorielle complète". A son avis, il faut plutôt nuancer les remèdes selon les besoins. "Il faut éviter, dit-il, l'imposition de structures artificielles de négociation collective. Les nouvelles structures recherchées doivent s'adapter à la structure économique du Québec."

En pratique, et compte tenu des variables qu'on retrouve dans notre monde industriel, M. Cinq-Mars en arrive d'ailleurs à proposer trois formules de négociation selon qu'on se trouve dans les secteurs caractérisés par la présence de quelques grandes entreprises qui dominent l'industrie (aluminium, pâtes et papier, raffineries de pétrole et brasseries); dans des secteurs comprenant plusieurs établissements de taille très différente allant de quelques grands employeurs à une large variété de petites entreprises (boulangeries, hôtelleries, fibres synthétiques); ou, enfin, dans des secteurs concurrentiels formés par "un grand nombre d'entreprises de moyenne et petite taille comme les scieries, le vêtement, les restaurants".

Dans le premier cas, on pourrait, en une première étape, élargir la négociation au niveau de chaque entreprise là où ce n'est pas fait, puis, en une seconde, passer à la négociation multi-employeurs au sein de chacune des industries. Dans le deuxième cas, l'unité de négociation pour les grandes et moyennes entreprises, serait la compagnie ou un regroupement de compagnies, tandis qu'on pourrait accepter la négociation sectorielle, surtout au plan régional, pour les autres. Ce n'est cependant que dans le troisième cas, celui des secteurs "concurrentiels", que l'on généraliserait la négociation sectorielle à l'échelle provinciale ou régionale.

Ce que nous retenons, quant à nous, de cette étude du professeur Cinq-Mars, dont nous n'avons donné qu'une bien faible idée, c'est que s'il faut vraiment élargir nos unités de négociation, s'il faut probablement envisager éventuellement de déboucher, ici ou là, sur la négociation sectorielle, beaucoup de travail d'appréciation et de déblaiement reste à faire avant de prendre toute décision irrévocable. M. Cinq-Mars a parfaitement raison, par exemple, de préciser, en particulier, que "toute nouvelle politique en matière de structures de négociation doit être discutée et élaborée conjointement par des représentants des centrales syndicales, des employeurs et du gouvernement", c'est-à-dire, en pratique, au niveau du Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre.

•

C'est d'ailleurs l'attitude qu'a adoptée le Conseil du patronat du Québec dans sa déclaration officielle du 23 novembre.

Le Conseil du patronat est très réticent, pour ne pas dire plus, devant la négociation sectorielle. Il s'agit là, dit-il, "d'un mécanisme nouveau de relations du travail, mécanisme inconnu en Amérique du Nord, plus ou moins étudié et donc encore mal défini, et dont les résultats économiques et sociaux demeurent totalement imprévisibles et pourraient s'avérer lourds de conséquences".

Cette opposition du Conseil du patronat peut s'expliquer par le fait qu'il n'est pas prêt personnellement à assumer le rôle qui lui serait nécessairement dévolu si la négociation sectorielle devrait être inscrite dans le code du travail ou dans une loi-cadre. En vertu de sa constitution, il ne jouit d'aucun pouvoir de négociation. Or, du moment qu'un organisme syndical décrocherait une accréditation sectorielle, il serait forcé, sous peine de sanctions, de s'asseoir à la table de négociation ou, au moins, d'y déléguer un groupe patronal de son choix.

Mais il y a également d'autres motifs à cette opposition. Et ils ne manquent pas de sérieux. Par exemple, le Conseil du patronat souligne que "certains secteurs ne se prêtent tout simplement pas, a priori, à la négociation sectorielle, même sur le plan régional", et que, de toute façon, même si les secteurs à faible rendement économique étaient massivement syndiqués (ce sont les secteurs principalement visés par les tenants de la négociation sectorielle), on voit mal qu'ils pourraient consentir des salaires substantiellement plus élevés. Le gouvernement peut déjà agir ici en vertu de sa loi du salaire minimum et, pourtant, il se sent obligé d'y aller parcimonieusement pour ne pas mettre en péril l'existence des petites entreprises et des emplois qu'elles représentent.

Le Conseil du patronat s'inquiète également du rôle accru que l'Etat serait inévitablement appelé à jouer à l'intérieur de la négociation sectorielle et ne voit pas, non plus, comment cette dernière serait vraiment efficace pour réduire les inégalités de salaires entre les secteurs. Enfin, il souligne le fait que la première expérience de la négociation sectorielle chez nous, en dehors de la fonction publique, soit dans la construction, est loin d'être concluante.

•

Notre plus important organisme patronal a surtout retenu les difficultés d'implantation de la nouvelle formule et n'a sûrement pas voulu les minimiser. Il n'en reste pas moins qu'il a posé une série de questions pertinentes auxquelles on devra répondre avant de s'engager trop résolument dans la voie proposée par le syndicalisme.

On a le droit, toutefois, de souhaiter que le Conseil du patronat accepte de rechercher, avec ses partenaires syndicaux, les réponses aux interrogations qu'il a lui-même soulevées, et qu'il consente aussi à mener loyalement certaines expériences pilotes qui permettraient, au besoin, d'évaluer expérimentalement les points faibles et les points forts de la formule. Il ne gagnerait rien à se cantonner dans une attitude rigide.

Vincent PRINCE



L'Armée du Salut québécois

Le budget de relance de M. Benson

par CLAUDE LEMELIN

L'exposé budgéraire fait jeudi par le ministre fédéral des finances accentue heureusement le revirement amorcé le printemps dernier de la politique conjonctuelle d'Ottawa. L'accent mis désormais sur l'expansion survient certes trop tard pour éviter que le chômage et le gaspillage du potentiel de production ne demeurent pendant plusieurs trimestres en deçà de ce qui est acceptable, mais tout au moins préviendra-t-on ainsi une aggravation du mal.

Les mesures de relance annoncées par M. Benson stimuleront directement les trois grands secteurs de la demande globale. La consommation, d'abord, puisque les $54 millions supplémentaires que la commission d'assurance-chômage distribuera en prestations, de janvier à juin prochain, seront dépensés immédiatement et presque intégralement. Les dépenses publiques, ensuite, qu'Ottawa rallongera d'environ $70 millions d'ici le premier avril. Les investissements privés, enfin, puisque l'accroissement des allocations d'amortissement, comme la désignation du sud-ouest québécois et du sud-est ontarien sous l'empire de la loi sur les subventions au développement régional, inciteront dès à présent les entreprises à refourbir leurs projets d'expansion. Sans parler des effets indirects que déclenchera ce train de mesures, effets qui seront plus ou moins importants selon que M. Benson aura réussi ou pas à modifier significativement les anticipations des agents économiques privés.

Deux interlocuteurs de poids: Jean Marchand et Tom Kent

La relance sera donc largement assise. Mais au surplus, elle manifestera surtout dans les régions les plus durement touchées par la récession – essentiellement le Québec et la Colombie-Britannique, le taux de chômage dans cette dernière province, pour des raisons tout à fait exceptionnelles, étant presque aussi élevé que dans la première.

Pareille sélectivité, dont les restrictions imposées en 1969 aux investissements commerciaux, dans les centres urbains de l'Ontario, de l'Alberta et la Colombie-Britannique, avaient donné un avant-goût, constituent au Canada une innovation majeure au plan des techniques de gestion macro-économique. Les mandarins de la rue Wellington n'en sont pas peu fiers – et, pour une fois, à juste titre. Aux journalistes qui perçoivent une manoeuvre politique derrière l'orientation très nettement québécoise de l'exposé budgétaire, ils répliquent que cette orientation n'a rien d'exceptionnel et qu'elle est tout à fait justifiée par l'évolution des indicateurs économiques, au Québec comme dans les autres régions du pays.

C'est là une autre preuve de l'ascendant pris par le ministère de l'expansion économique régionale dans le concert des puissances bureaucratiques qui déterminent l'orientation de la politique économique fédérale. Ce phénomène ne procède pas exclusivement de la personnalité et du prestige politique de M. Jean Marchand, le titulaire actuel de ce ministère, encore que l'un et l'autre y aient contribué puisamment. Il s'explique en grande partie par le renouvellement partiel de la haute-bureaucratie fédérale intervenu depuis le milieu des années soixante.

Car M. Marchand est fort bien servi par ses fonctionnaires, au premier rang desquels le sous-ministre Tom Kent qui, en plus de manoeuvrer avec adresse dans les corridors du Pouvoir, ne craint pas d'y promouvoir des concepts et des techniques nouvelles. Et Tom Kent s'est assuré des alliés dans plusieurs secteurs de l'administration fédérale, y compris le ministère des finances. Ce ministère, de par les fonctions qui lui sont propres, a tendance à privilégier les impératifs financiers de la politique conjoncturelle, ainsi que l'équilibre des grands agrégats économiques. En mettant la main à la pâte budgétaire, le ministère de l'expansion économique régionale en accentue la dimension spatiale, et peut-être aussi la dimension sociale. Les mandarins des finances ne semblent pas en avoir pris ombrage: et c'est heureux. Il faut dire toutefois que leur dissidence ne serait pas allée très loin, puisque le gouvernement Trudeau s'est engagé à atténuer durablement les disparités régionales au pays.

L'impact de la crise d'octobre

Néanmoins il est pour le moins improbable que, n'eut été des événements d'octobre, le gouvernement Trudeau aurait osé étendre à la région métropolitaine de Montréal son programme de subventions au développement régional, ou réserver au gouvernement du Québec près de la moitié des nouveaux prêts qu'il consentira aux provinces. En effet, la crise déclenchée par les enlèvements felquistes a été, pour l'opinion publique du Canada anglais, une sorte de conditionnement psychologique.

Là où il y a deux mois à peine, on aurait vu un traitement de faveur à l'endroit du Québec, on voit plutôt aujourd'hui un programme de redressement nécessaire au bien-être du tiers de la population du pays et à la préservation de l'union canadienne. "Chacun sort de cette expérience avec des interrogations nouvelles, avec une vision différente de certaines valeurs qui paraissaient, hier encore, clairement acquises," écrivait Claude Ryan dans son éditorial d'hier. A peu de choses près, en des mots à peine différents, c'est essentiellement ce qu'Edgar Benson a reconnu lors de l'entrevue qu'il a accordée à la télévision canadienne subséquemment à son exposé subgétaire et Edgar Benson a l'habitude de peser ses mots...

Cela dit, il faut signaler que les mesures particulières annoncées nier par le ministre des finances pour relancer l'économie québécoise sont temporaires, et que l'avantage conféré ainsi à cette province est moins important qu'il n'apparaît à première vue. La plupart de ces mesures viendront à échéance dans dix-huit mois, soit à la fin de l'année financière 1971-72. De plus, toute expansion des dépenses publiques ou des investissements privés au Québec aura des effets d'entraînement considérables sur l'économie industrielle du reste du pays et en particulier sur celle de l'Ontario.

Divers calculs effectués par les économistes du gouvernement du Québec, à l'aide de leur tableau interindustriel, a démontré que, pour chaque dollar de dépenses publiques effectuées dans cette province, la moitié environ représentait une demande d'importations. C'est dire que cinquante sous par dollar va faire tourner les usines des autres provinces ou de l'étranger. Bien sûr, le coefficient qui s'applique aux travaux publics, et peut-être surtout à la construction routière, est certainement beaucoup plus faible. Mais en revanche, il est incontestable que la plus grande partie des équipements que requièrent de nombreux secteurs industriels, lorsqu'ils procèdent à de nouveaux investissement, proviennent de l'extérieur du Québec. Et il est tout aussi incontestable que la plupart des industries productrices de biens de production du pays sont concentrées en Ontario.

Il n'en reste pas moins que l'injection annoncée jeudi par M. Benson paraît bien modeste. En regard de l'évolution récente de l'économie et même des prévisions plutôt optimistes formulées dans l'exposé budgétaire. Cent millions d'ici le 1er avril 1971. Quatre cents millions pendant l'année financière 1971-72. On se serait attendu à une rallonge d'environ $200 millions cet hiver. Le ministre des finances se réservant le droit de rajuster son tir dans le budget printannier. M. Benson a préféré annoncer dès aujourd'hui une impasse budgétaire de $600 millions pour l'an prochain. Ainsi que des besoins de trésorerie – essentiellement des emprunts – de $1.9 millions. Il a voulu ainsi assurer les agents économiques privés que la politique conjoncturelle demeurerait expansionniste jusqu'au printemps de 1972. Là encore, il s'agit d'une innovation technique. Le ministre jugeant que des projections budgétaires plus longues exercent un effet stabilisateur sur la conjoncture. Tout en permettant au gouvernement de mieux planifier son activité.

Toutefois, la prudence manifestée par le gouvernement Trudeau reflète surtout une stratégie économique

Suite à la page 2

LIBRE OPINION

Néo-corporatisme chez les ingénieurs

par SIMON PARE

Le conseil de la Corporation des ingénieurs du Québec (CIQ) présente à l'assemblée générale des membres, aujourd'hui, un projet visant à créer la section des ingénieurs salariés. La création de cette section transformerait la CIQ en centrale syndicale et syndiquerait de force tous les ingénieurs, sauf les ingénieurs-conseils. C'est vraiment une ironie du sort que la dernière poussée du corporatisme au Québec soit menée dans une profession majoritairement anglophone, sous la férule d'un président anglophone lui aussi, et originaire par surcroît de l'extérieur du Québec.

> M. Paré est ingénieur à l'Hydro-Québec et secrétaire de la Fédération des ingénieurs et cadres du Québec (CSN). Dans cette libre opinion, émise à titre personnel, il commente le projet de réorganisation de la Corporation des ingénieurs du Québec, qui doit être débattu aujourd'hui par les membres de cet organisme professionnel.

La théorie corporatiste

En effet, le corporatisme a poussé de profondes racines au Québec. Il fit même l'effet d'une théorie "officielle" des élites canadiennes-françaises avant la guerre de 1939-45. Cette théorie, pour ceux qui ne sont pas tellement familiers avec elle, peut se résumer ainsi: l'ordre et la justice seront respectés dans la société par une structure qui réunira dans une même association tous les travailleurs d'une même branche industrielle, qu'ils soient ouvriers ou patrons. Cet organisme aurait eu de larges pouvoirs sur la production et sur la distribution des revenus.

C'était, on le voit, une façon magnifique de contrôler le syndicalisme naissant. Au Québec, bien que la théorie ait été largement répandue, elle n'a eu qu'un seul effet durable: la prolifération des "corporations professionnelles" auxquelles le législateur a confié des pouvoirs plus ou moins grands, suivant les cas, sur la pratique et la rémunération de la profession. En fait, le corporatisme est intervenu à un moment bien précis de l'histoire du Québec, alors que la majorité des Québécois avaient déjà abandonné le monde rural, sans se sentir encore à l'aise dans la ville, mais ressentaient déjà leur aliénation du monde industriel.

Pourquoi la CIQ fait du corporatisme

Depuis cinqante ans, la position de l'ingénieur (comme celle de tous les diplômés universitaires dans l'industrie) s'est dégradée constamment par rapport à l'ensemble des salariés. Au début du siècle, être ingénieur, c'était automatiquement faire partie du patronat. A ce moment, les connaissances techniques étaient peu répandues, et conféraient automatiquement une grande importance à leur détenteur.

Mais au fur et à mesure que les ingénieurs se sont multipliés, que les entreprises ont grandi et que les techniques de production se sont compliquées, les ingénieurs sont "rentrés dans le rang"; et, comme groupe, ils font maintenant partie des "cadres intermédiaires", voire des cadres inférieurs de la grande entreprise. Depuis de nombreuses années d'ailleurs, leur salaire se maintient à l'intérieur d'échelles bien solides; jusqu'à la venue du syndicalisme dans ce milieu, on le considérait comme un des plus stables au Canada. Au Québec, d'ailleurs, s'ajoute aux frustrations de l'ingénieur, une double aliénation de l'ingénieur francophone qui se sent broyé par le milieu de travail, et aliénation de l'anglophone (bien souvent né à l'extérieur du Québec) qui n'arrive pas à comprendre la société dans laquelle il vit.

Un certain nombre d'ingénieurs francophones ont cherché une solution dans le syndicalisme. D'autres en majorité anglophones, ont essayé de promouvoir leur bien-être matériel et social par l'action de groupes "parasyndicaux", sous l'égide de la CIQ. Le succès de ces groupes a été très faibles; il a amené les dirigeants de la CIQ à une attitude de plus en plus pessimiste et autoritaire (et au fond méprisante) vis-à-vis l'ingénieur. (Un membre du conseil de la Corporation me déclarait récemment que le seul moyen d'aider les ingénieurs c'est de les embrigader de force; ce n'est qu'ensuite qu'ils pourront apprécier le bien qu'on a fait pour eux).

Nature du projet actuel

C'est dans ce contexte qu'est né le projet actuel de la CIQ. S'il était adopté, à l'assemblée générale d'aujourd'hui, la Corporation sera divisée en deux sections: la section des ingénieurs-conseils (c'est-à-dire les propriétaires de bureaux d'étude) et la section des ingénieurs salariés, qui comprend tous les autres, ceux qui sont rémunérés par salaire.

Cette deuxième section comprend à la fois les ingénieurs qui sont des dirigeants d'entreprises et des cadres supérieurs, aussi bien que les purs salariés. Sa fonction principale sera d'être une centrale syndicale.

L'appartenance à cette section de même que la cotisation additionnelle de $72. sera obligatoire pour tous les ingénieurs de la section, qu'ils désirent ou non se prévaloir de la négociation collective.

La section aura sur ses "sous-sections" (établies dans différentes entreprises), des pouvoirs dictatoraux, par le contrôle de la cotisation. En effet, le financement des sous-sections sera assuré par une ristourne venant de la cotisation perçue dans la section. Mais le montant de cette ristourne est établi par le conseil, dans chaque cas, et peut être revisé en tout temps. Donc gare aux troubles-fêtes!

D'ailleurs, les statuts prévoient des pouvoirs absolus aux dirigeants de la section, alors que les membres, en dehors des élections, sont sans voix. Ceci est d'ailleurs fait à l'image de la structure de la corporation: l'assemblée générale peut émettre des voeux, mais seul le conseil peut prendre des décisions.

Refaire à l'envers le chemin de l'évolution?

Le projet actuel de la CIQ réussit un difficile tour de passe: il lèse à la fois les ingénieurs et la société. En ressuscitant le fantôme des corporations du Moyen Age (ou du début du siècle) il nous ramène à la préhistoire des relations du travail.

Pour les ingénieurs, il s'agit d'un projet de syndicalisation forcée. Comme la section réunit patrons et salariés (au sens du code du travail), il est évident que l'un des deux groupes prendra la gouverne; et comme il s'agit de deux groupes dont les intérêts sont opposés, le groupe dominant en profitera pour exploiter l'autre. Ceci n'est pas un propos en l'air, il suffit de se rappeler qu'en 1959, un membre du conseil fit adopter un règlement pour rayer des cadres de la corporation tout ingénieur participant à des activités syndicales. Ce règlement suffit à écraser le syndicat des ingénieurs de la Northern Electric. Dois-je ajouter que le membre du conseil était aussi vice-président de la même Northern Electric.

L'autoritarisme des structures de la corporation et de la section va à l'encontre des tendances modernes. Les individus réclament maintenant un élargissement des règles démocratiques, et une participation réelle aux décisions. D'ailleurs, le cadre étroit de la profession ne correspond plus au milieu de travail. Maintenant, l'ingénieur travaille avec des physiciens, des mathématiciens, des économistes etc... et il est absolument artificiel de le séparer de ses confrères de travail pour le "syndiquer" séparément. D'ailleurs, la valeur d'un tel syndicalisme serait problématique.

Structures intolérables pour la société

La société admet de moins en moins que certains groupes puissent jouir de privilèges au détriment de la masse des individus. C'est pourquoi l'Etat reprend peu à peu les pouvoirs qu'il avait accordés "en fermage" aux corporations. Il y a d'ailleurs une opposition fondamentale entre le but principal d'une corporation professionnelle, qui est la surveillance de la profession et celui du syndicat, qui est le bien-être de ses membres. C'est ce qu'avait déjà indiqué le rapport Woods, et c'est ce qu'établit solidement le rapport Castonguay-Nepveu.

Les dirigeants actuels de la CIQ ne l'ont pas compris; et il serait désastreux pour la société que leur exemple soit suivi par d'autres professions.

Enfin, si l'on regarde le projet dans l'optique des traditions québécoises en matière de relations de travail, on s'aperçoit que là aussi le projet pêche sur plusieurs points. Aucun syndicat ne peut se voir accorder à l'avance un monopole absolu et sans recours sur un groupe de travailleurs. De plus, la société a avantage à avoir des syndicats démocratiques, libres de tout contrôle extérieur, comme de toute dictature interne.

Il serait surprenant que le projet de la Corporation des ingénieurs traverse la double barrière des membres et de l'Etat. Si par hasard cela arrivait, il s'agirait d'un précédent lourd de conséquences pour l'avenir des relations de travail au Québec.

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Arthur Lefebvre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois: $28.00; 6 mois: $15.00; 3 mois: $8.00. A l'étranger: 12 mois: $40.00; 6 mois: $22.00; 3 mois: $12.00. Édition du samedi: 12 mois: $10.00. Courrier de la deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361

des idées | des événements | des hommes

Mgr Camara répond à ses détracteurs

Pour vaincre la violence, combattre la violence-mère

par IRENEE GUIMARAES

RIO DE JANEIRO (Le Monde) – Mgr Helder Camara, archevêque du Pernambouc, a décidé de rompre le silence et de se défendre contre ses accusateurs par l'intermédiaire de la conférence nationale de l'épiscopat brésilien.

Depuis qu'il a dénoncé à l'étranger certains excès du régime, notamment les violations des droits de la personne humaine, il a été l'objet d'une violente campagne dans son pays. Celle-ci avait atteint son comble le mois dernier, quand le gouverneur de Sao-Paulo, M. Abreu Sodre, se réclamant de ses droits de "fidèle chrétien et de bon patriote", avait accusé dom Helder d'appartenir "à l'appareil de propagande du communisme international". Rentré d'une tournée en Europe, M. Sodre avait affirmé publiquement que l'archevêque de Recife était un des principaux responsables de la "mauvaise image" du Brésil à l'étranger. Le gouverneur avait ajouté que les nombreux déplacements du prélat étaient destinés surtout à dénigrer le prestige de sa propre patrie et étaient subventionnés par l'appareil du parti communiste.

La hiérarchie s'en émut. Le cardinal-archevêque de Sao-Paulo, Mgr Agnelo Rossi, alors président de la conférence nationale des évêques, et qui a été nommé depuis au Saint-Siège, avait prié M. Abreu Sodre d'apporter des preuves concrètes à ses accusations. Le gouverneur fit établir un dossier assez volumineux, composé surtout de coupures de presse et d'extraits des discours de l'archevêque du Pernambouc.

"Par considération pour les gens de bonne volonté que tant de diffamations peuvent finir par plonger dans le doute", dom Helder a décidé de répondre. D'abord, il dit que la paix reste sa seule obsession. Et il cite la parole d'Isaïe, gravée sur le seuil des Nations unies, à New York: "Le Seigneur exercera son autorité sur les nations. Il sera l'arbitre entre les gens et les peuples nombreux dont les épées seront transformées en charrues et les lances en faucilles. Les pays ne lèveront plus le glaive les uns contre les autres, et personne ne s'exercera plus jamais à la guerre.

"Je me bats pour le Brésil"

"Dans toutes mes conférences, ajoute-t-il, je fais d'abord valoir que jamais ni Moscou, ni Pékin, ni les autres capitales communistes, ne m'accorderaient la liberté de critiquer les pays capitalistes dans leurs grandes métropoles et dans leurs centres culturels les plus importants."

Et, il ajoute: "Quand je condamne le colonialisme, conséquence de l'impérialisme économique, allié à l'impérialisme culturel, voire militaire, j'ai conscience de me battre pour le Brésil, pour l'Amérique latine et pour le monde sous-développé en général."

Après un bref commentaire sur le "colonialisme intérieur" que les évêques latino-américains ont déjà condamné publiquement à Medellin (Colombie), l'archevêque du Pernanbouc affirme que le combat qu'il mène "pour la réforme des structures économiques, sociales, politiques et culturelles au Brésil, comme dans toute l'Amérique latine, c'est toute la hiérarchie catholique du continent qui s'est engagée, à Medellin, à le mener". Et il poursuit:

"C'est toujours en union avec l'ensemble des évêques du continent que je dénonce, comme une forme de violence institutionnalisée, les structures qui plongent des millions d'enfants de Dieu dans une situation sous-humaine, et que je rappelle aux gouvernements de l'hémisphère que la seule manière de vaincre la violence est d'aller à la racine du mal, c'est-à-dire de combattre la violence-mère: les injustices, l'ordre social apparent, le désordre établi qui sont à la source de toute les autres violences."

Dom Helder commente ensuite le meeting qu'il a tenu au Palais des Sports de Paris, le 15 mai dernier:

"Le silence était devenu impossible, sous peine pour moi de perdre toute autorité morale quand j'aurais dénoncé les erreurs et les abus commis contre l'Amérique latine et le tiers-monde."

Mgr Camara rappelle à ce sujet les trois avertissements lancés par la conférence nationale de l'épiscopat brésilien Le premier date de février 1969, deux mois seulement après la publication de l'acte institutionnel numéro 5, qui suspendait les garanties constitutionnelles: "Le situation instituée au mois de décembre dernier rend l'arbitraire possible. . . Elle menace la dignité de la personne humaine (. . .) et établit un pouvoir qui rend malaisé tout dialogue authentique entre dirigeants et subordonnés, et qui pourra ainsi mener certains à une clandestinité dangereuse. Car, selon le mot de Pie XI, quand les lois humaines contrarient le droit naturel, elles portent en elle une erreur originelle qu'aucune contrainte ni aucune démonstration de force ne peuvent assainir":

Le deuxième avertissement de la conférence des évêques du Brésil, cité par dom Helder, et qui date de mai dernier, portait sur les procès "conduits trop lentement, les arrestations opérées sur de simples présomptions ou des accusations hâtives, les enquêtes qui traînent pendant que des personnes restent au secret et, parfois même, sont privées du droit fondamental de la défense". Les évêques rappelaient que, "malgré tous les démentis, la population brésilienne avait la conviction que la torture existait au Brésil" et que cette conviction "l'opinion internationale la partageait largement." Enfin, l'archevêque du Pernambouc cite le dernier avertissement de l'épiscopat brésilien lancé en octobre: "Le terrorisme de la subversion ne peut pas avoir pour réponse le terrorisme de la répression."

« La croissance économique ne suffit pas »

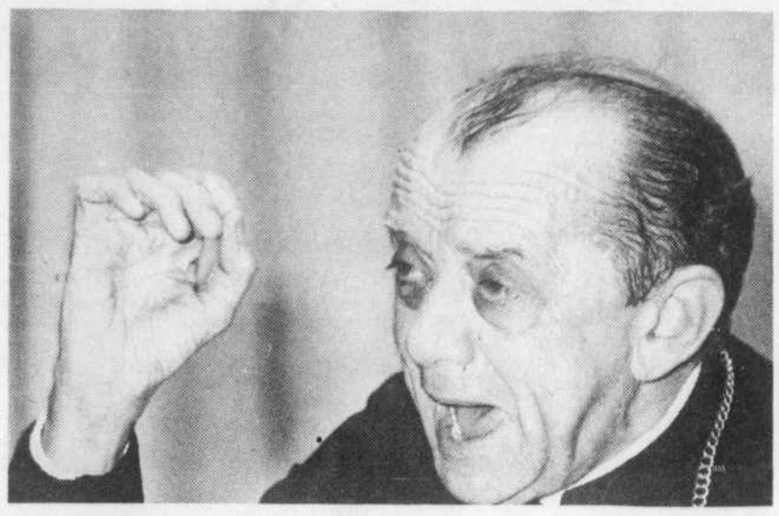
En réponse aux reproches qui lui sont faits de déformer « l'image du pays à l'étranger », Mgr Camara déclare: « Ayons le courage de regarder les choses en face et de voir d'où vient notre renommée lamentable. On dit que ce sont les exilés qui nous ont fait cette renommée. C'est vrai. Non pas parce que les expatriés disent du mal de leur pays, mais en raison de leur existence même, surtout quand ils portent encore sur eux les marques de la torture. »

Pour améliorer l'image du pays, dom Elder pense qu'il faudrait d'abord rétablir la liberté d'information et punir les excès et les abus de l'autorité. Ensuite supprimer définitivement les divers services secrets qui agissent de manière autonome et qui semblent parfois échapper au contrôle des autorités supérieures elles-mêmes.

« Pour s'attirer le respect et l'admiration des autres nations, dit Mgr Camara, le Brésil devrait donner à ses voisins et frères du continent l'exemple d'un pays définitivement lancé à la poursuite du développement intégral, lequel ne doit pas être confondu avec la seule croissance économique, qui fait que les riches deviennent toujours plus riches et les pauvres toujours plus pauvres. »

A supposer que la presse la reproduise (le texte lui en a été remis par le secrétariat de la conférence nationale de l'épiscopat), la déclaration de l'archevêque de Recife ne manquera pas de faire rebondir le débat, de plus en plus pénible, sur le rôle de l'Eglise dans la société brésilienne. Les autorités sont en effet enfermées dans leur obsession de la sécurité et n'arrivent pas à sortir du cycle fatidique subversion-répression. En outre, de multiples équivoques, malentendus et provocations ont fini par rendre suspect aux yeux des militaires le dynamisme du clergé non conformiste.

C'est d'ailleurs de la « vieille Eglise » elle-même que partent les attaques les plus dures contre le courant dont Mgr Camara est le leader incontestable. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire le dernier éditorial de la revue Permanencia, organe des « vieux catholiques » révoltés contre les « novations » du concile, et dont le professeur Gustavo Corcao est le principal représentant. Les Frères dominicains y sont accusés de « transformer leur couvent en un quartier général de la guérilla », et M. Corcao ne craint pas de faire à l'Eglise catholique, c'est-à-dire, comme il tient à le préciser lui-même, « au pape et aux évêques brésiliens », un reproche amer. « Ils n'ont jamais appuyé le gouvernement brésilien dans le combat qu'il mène contre le communisme ». La conclusion du vieux professeur est étonnante : « On peut dire, sans exagérer, que l'action du gouvernement brésilien a été gênée par certaines interventions incompréhensibles de la conférence nationale de l'épiscopat en faveur des prêtres et religieux qui travaillent pour la cause de la révolution communiste. »



Dom Helder Camara (Photo Keystone)

Bernadette Devlin

"Des milliers de gens sont mobilisés, en attente de quelque chose"

par GEORGES BAGUET



Bernadette Devlin (Photo AP)

Deux semaines après sa sortie de prison, Bernadette Devlin, de passage à Paris, a accordé une interview à Georges Baguet. Le député du Bogside précise sa pensée sur la violence, les droits civiques, les problèmes ethniques, religieux et économiques irlandais, le Marché commun et le "socialisme révolutionnaire".

Bernadette Devlin et la gauche irlandaise ont tenu récemment un meeting à Paris. L'Association pour les droits civiques, le Mouvement républicain (qui contrôle l'Armée secrète), le Parti ouvrier de Derry (fraction gauchiste du Labour) avaient délégué des représentants de qualité, "ténors" de la politique irlandaise. C'était la première fois qu'une telle manifestation se déroulait en France. La première fois aussi que la jeune députée "catholique" et gauchiste de Derry y prenait la parole.

Il faut remonter à la Révolution française pour retrouver une démarche analogue... En 1793 en effet le jeune mouvement républicain irlandais avait dépêché auprès de la Convention un de ses brillants leaders, Wolf Tone. Celui-ci demandait à la Révolution une aide armée... Les chefs de la gauche irlandaise, aujourd'hui, ne vont certes pas si loin qui demandent à la gauche française un appui idéologique.

En cherchant cet appui, les chefs irlandais signifient clairement qu'ils entendent quitter les cadres nationalistes où s'épuisaient leurs luttes depuis un siècle et demi. S'efforçant de rejoindre le courant socialiste révolutionnaire mondial, ils trouvent incontestablement une nouvelle vigueur.

Au cours de son séjour à Paris, Bernadette Devlin, nous a accordé l'interview ci-dessous.

On a dit que la prison vous avait "assagie" et que pour une bonne part tout au moins, vous aviez renoncé à la violence?

Une certaine presse a écrit cela en effet. Pourtant ma position fondamentale sur le problème de la violence n'a pas varié. Peut-être s'est-elle nuancée, mais c'est tout.

La violence? Elle est partout autour de nous, dans cette société qui par exemple oblige les hommes de chez moi, à quitter leur pays pour travailler. Ce fut hier le cas de mon père; c'est aujourd'hui le cas de mon jeune frère qui vient de terminer son apprentissage, et qui, comme la plupart de ses jeunes camarades, ne trouve pas d'emploi. La violence? mais, nous sommes nés dedans.

Et qui est violent? Celui qui dresse une barricade parce qu'il veut vivre, ou celui qui contraint, opprime, et fait de l'autre un citoyen de seconde zone? Sur ce point, quatre mois de prison ne m'ont pas changée. Avec les autres révolutionnaires dans le monde, je vois dans la violence armée la légitime réponse à la violence qu'exerce sur les individus et les minorités une société répressive. Cela dit, je pense que l'usage de la violence est chose grave. D'un point de vue politique, mal employée, elle n'aboutit qu'à durcir les positions des camps antagonistes. Cela a été souvent le cas dans mon pays où les luttes ces dernières années notamment ont pris l'allure d'une guerre tribale et ont été impuissantes à faire évoluer la situation.

Maintenant, que pensez-vous faire?

Le fait majeur de la situation irlandaise ces dernières années a été la revendication pour les droits civiques. Les marches, non violentes, dans le style Martin Luther King ont connu un grand succès. Malgré cela la revendication pour les droits civiques, ici comme aux Etats-Unis n'a pas abouti. Des milliers de gens sont donc aujourd'hui mobilisés, en attente de quelque chose. Ce qu'il y a de plus urgent, pour moi, c'est de trouver le moyen de répondre à cette attente. D'autre part, en même temps que les masses se mobilisaient, des groupes de gauche surgissaient un peu partout en Irlande, principalement en Irlande du Nord. Ces groupes n'ont pas de lien entre eux. Il faut donc trouver un moyen de les relier. Pour ces deux raisons, il ne semble que l'on sera conduit rapidement à créer une sorte de front socialiste, dans lequel devraient pouvoir entrer aussi bien les groupes et les partis que les inorganisés.

Et qui prendrait le relais du mouvement pour les droits civiques?

En quelque sorte, oui.

Quels seraient les objectifs immédiats de ce front?

Il y a aujourd'hui, comme je vous l'ai dit, en Irlande, surtout en Irlande du Nord, une agressivité qui n'aboutit à rien parce qu'elle s'épuise dans une guerre fratricide, qui n'a aucun sens. Notre problème consiste à canaliser cette agressivité et à l'orienter vers des objectifs à caractère politique sur lesquels ouvriers protestants et catholiques tomberont d'accord.

C'est d'une véritable conversion qu'il s'agit: faire éclater les vieux cadres et les vieux réflexes religieux pour transposer la lutte sur son plan réel qui est politique.

Ces objectifs simples, ils s'appellent salaire, travail, logement etc.. Récemment à Belfast, la société Nestlé a fermé une chocolaterie pour l'installer ailleurs, hors d'Irlande. Des dizaines d'ouvriers sont en chômage. Eh bien! cela nous ne l'admettons pas. Nous avons décidé de rouvrir l'usine et d'en donner le contrôle aux ouvriers eux-mêmes. Dans des cas concrets comme celui-ci, les ouvriers, protestants ou catholiques ne peuvent pas ne pas voir où est leur véritable adversaire.

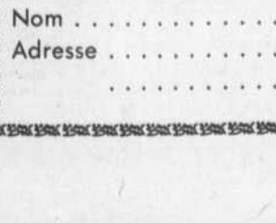
Cela, c'est si j'ose dire, votre action de militante. Sur le plan parlementaire, que pensez-vous faire maintenant?

Je veux vous dire d'abord que cette action militante est ce qui me paraît le plus important.

Sur le plan parlementaire, j'entends être non pas le représentant des Irlandais, mais le porte-parole du socialisme révolutionnaire. Le gouvernement conservateur va être confronté, chaque jour davantage, aux problèmes de la loi et de l'ordre. Les mesures économiques qu'il est en train de prendre appauvriront la classe ouvrière, alors même que l'action du "Welfare state" (les mesures sociales) la rendront plus dépendante de lui. Dans ces conditions, l'opposition ira en grandissant et le gouvernement s'engagera, inévitablement, sur la voie de la répression. Là, il n'est plus question

Suite à la page 2

Vous voulez offrir un cadeau original à l'occasion des Fêtes ?



UN CADEAU qui fera vraiment plaisir ? Que dites-vous d'un **ABONNEMENT** au journal **LE DEVOIR** ? Tous ceux qui s'intéressent aux nombreux événements de l'actualité apprécieront votre geste et jour après jour, ils recevront en plus d'un journal intéressant, le message de votre amitié.

TARIFS D'ABONNEMENT

	12 mois	6 mois
CANADA:	$28.00	$15.00
ÉTRANGER:	$40.00	$22.00

N.B. Ces tarifs sont valides jusqu'au 31 décembre 1970 seulement. D'autre part les frais aériens ne sont pas compris dans le coût de l'abonnement expédié à l'étranger.

S.V.P. inscrire les noms et adresses en lettres moulées et poster ce coupon sans tarder à:

LE DEVOIR, Case postale 6033, Montréal 101

Nous ferons parvenir en votre nom une carte de souhaits au bénéficiaire.

Ci-inclus, $ . . . . . pour un abonnement de . . . . mois commençant le . . . . . .

L'abonnement est offert par:

Nom . . . . . .

Adresse . . . . . .

. . . . . .

L'abonnement sera servi à:

Nom . . . . . .

Adresse . . . . . .

. . . . . .

lettres au DEVOIR

O peur, quand tu nous tiens !

La lettre du P. Maurice Lamarche, s.j. (Le Devoir, 9 novembre) m'a mise en déconfiture. C'est le moins que je puisse dire.(...) "Nous avons été libérés de l'enfer, écrit le P. Lamarche, mais nous avons l'enfer sur la terre. Le complexe de peur a disparu de la religion, mais la peur s'est installée partout ailleurs". Est-ce donc à dire que la solution serait de revenir à nos anciennes peurs? Pour ma part, je m'y refuse. Je ne veux plus d'un christianisme de peur, de censure, de défenses, de menace.

C'est faire aussi beaucoup d'honneur au F.L.Q. que de lui attribuer de nous avoir libérés de nos mythes. Mettant tout dans le même sac, le P. Lamarche énumère en fait de mythes: censures, index, enfer, confession vraie, col romain, soutane... "En se servant des bonnes âmes, le F.L.Q. nous a libérés de tous ces mythes...", déplore le P. Lamarche. Or, si cela était, nous devrions, à mon avis, du moins pour certains mythes, être reconnaissants au F.L.Q. de nous en avoir libérés. Fier service!

"Depuis 10 ans, écrit le P. Lamarche chacun s'étant employé à poser l'antécédent déchristianisation, le conséquent suit tout naturellement". Tout d'abord, dire que chacun s'est employé à déchristianiser, n'est-ce pas mettre la dose un peu forte? Quand même!

Je pense plutôt que c'est depuis 10 ans ou mieux depuis le Concile que beaucoup se sont employés à rechristianiser, à recréer, à renouveler l'Eglise, lui arrachant précisément son masque de vieille femme apeurée pour lui substituer un air de jeunesse confiante.

"Pourquoi avez-vous peur, gens de peu de foi?" (Mt 8,26). "La paix soit avec vous! C'est moi, ne craignez point" (Lc 24, 36).

Je ne partage donc pas les sentiments du P. Lamarche. Et pour finir, je dirai que je ne verrais pas d'un si mauvais oeil (ça arriverait avant l'an 2000, au dire du P. Lamarche) que tous les enseignements pontificaux soient ratifiés par le consensus général. Je me demande même si le Pape actuel verrait cela d'un mauvais oeil et s'il l'interpréterait dans le sens d'un NON SERVIAM. "Au firmament de Scylla, entre les nuages noirs, celui qui nous paraît le plus noir, c'est ce "non serviam" général lancé à Pierre", écrit encore le P. Lamarche.

La collégialité, la coresponsabilité, la cogestion et tous les co... il faut quand même que ça finisse par être autre chose que de beaux articles de revue. Non?

Rolande Major-Charbonneau.

COURS DE CULTURE RELIGIEUSE

donnés sous la direction

des PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Ces cours s'adressent aux éducateurs, aux étudiants en sciences religieuses et en théologie, aux prêtres, aux religieux et aux laics soucieux d'approfondir leur culture religieuse.

Janvier et Février

Mardi, du 12 janvier au 23 février (7 soirées), Julien HARVEY, S.J.: **Théologie biblique de l'Ancien Testament:** la découverte de Dieu par les hommes de la Bible, les grands thèmes, les valeurs permanentes.

Jeudi, du 14 janvier au 25 février (7 soirées), Jules PAQUIN, S.J.: **Conscience chrétienne et contestation, violence, révolution:** une réflexion approfondie sur des questions urgentes pour tous les croyants d'aujourd'hui.

Une deuxième série sera offerte en **mars** et **avril:** Jean-Marc DUFORT, S.J. **Eschatologie, l'espérance dernière des hommes;** et Paul-Émile LANGEVIN, S.J.: **Thèmes théologiques des Actes des Apôtres.** Les dates seront annoncées plus tard

Le coût de chaque série de cours est de $15.00

Les cours sont donnés de 7 h 45 à 10 h p.m. au Pavillon Lalemant du Collège Jean-de-Brébeuf, 5625, ave. Decelles.

Pour l'inscription, écrire au **Secrétariat des cours de culture religieuse,** 3330, boul. Édouard-Montpetit, appt. 32, Montréal 250, ou se présenter le premier soir d'une série de cours au Pavillon Lalemant du Collège Brébeuf.

Pour renseignements, téléphoner à 737-1465.

C.E.G.E.P. DE ST-LAURENT

SESSION D'HIVER 1971

COURS DU SOIR ET DU SAMEDI

Le service de l'éducation permanente organise les cours suivants:

A- COURS MENANT AUX STRUCTURES D'ACCUEIL UNIVERSITAIRES

ANGLAIS:	Introduction to literary genres (511), Drama (512), Short fiction (514).
ARTS:	Histoire de l'Art (103), l'Art des Amériques (403).
BIOLOGIE:	La vie dans l'univers (301).
CHIMIE:	Chimie générale (101).
CINÉMA:	Cinéma héroïque et réaliste (201), Histoire cinématographique et grandes écoles (914).
FRANÇAIS:	Poésie (102), Théâtre (202), Théâtre français contemporain (221), Théâtre canadien (231), Roman (302), Roman contemporain (321), Roman canadien (331), Cinéma et Littérature (938), Linguistique (502).
GÉOGRAPHIE:	L'Europe (903), L'Asie des moussons (907), L'Amérique latine (912), Géographie comparée des U.S.A. et de l'U.R.S.S. (906).
HISTOIRE:	Du monde occidental de 1914 à nos jours (913), Des relations internationales de 1914 à nos jours (972), Du Canada de 1840 à nos jours (923), Du Québec de 1867 à nos jours (951).
MATHÉMATIQUES	Logique moderne et Théories axiomatiques (101), Calcul différentiel et intégral I (103), Méthodes statistiques (317), Calcul différentiel et intégral II (203), Mathématique financière (418).
PHILOSOPHIE:	Introduction à la philosophie (101), L'homme et l'univers (201), L'homme (301), L'action humaine (401).
PHYSIQUE:	Mécanique (101).
PSYCHOLOGIE:	Analyse du comportement (101), l'enfance (110), Aspect social du comportement (201).
SCIENCES RELIGIEUSES:	Histoire des religions (101), Étude comparée des religions (911).
SCIENCES SOCIALES:	Institutions et problèmes économiques I (920), et II (921), Initiation à la sociologie I (960), et II (961).

B- COURS PROFESSIONNELS

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES:	Administration, Comptabilité (101-201), Droit des affaires, Gestion du personnel, Marketing, Mathématique financière, secrétariat administratif, Organisation de l'entreprise, Statistiques.
TRAITEMENT DE L'EAU:	Hydrologie, Sciences graphiques.

C- PROGRAMME DE PASSAGE AU BREVET A.

Les cours débuteront le 25 janvier 1971

Date limite d'inscription: 11 janvier 1971

Prospectus sur demande: C.E.G.E.P. de Saint-Laurent, Éducation Permanente, 625, boul. Sainte-Croix, Saint-Laurent 379, Tél.: 747-6421, poste 281 ou 282.

Les felquistes à Cuba:

Ni exilés, ni réfugiés politiques

OTTAWA (Le Devoir) – Selon un haut fonctionnaire du ministère fédéral de la justice, si les ravisseurs de M. Cross reviennent au Canada, en tout temps, ils devront répondre à des accusations de nature criminelle.

M. Don Christie, sous-ministre associé de la justice, a précisé que l'accusation d'enlèvement va de soi.

"C'est parce qu'il s'agit d'un crime passible d'un emprisonnement à perpétuité qu'un délai de prescription ne s'applique pas.

"S'ils veulent revenir, ils devront en tout temps le faire à leurs risques", a-t-il précisé.

Le ministre, M. John Turner, a d'autre part déclaré que les ravisseurs n'ont pas été exilés du Canada. Il ignore s'il existe un traité d'extradition entre Cuba et le Canada.

Les sept personnes accueillies hier à Cuba, en rapport avec "l'affaire-Cross", sont libres de prolonger leur séjour à Cuba ou de se diriger vers un pays de leur choix.

C'est ce qui ressort d'une brève conversation téléphonique hier, entre un journaliste du Devoir et l'un des fonctionnaires de l'ambassade cubaine à Ottawa. L'ambassade s'en tient à la déclaration du ministère cubain des affaires étrangères expliquant les motifs humanitaires – sauver la vie d'un diplomate – qui ont poussé les Cubains à accepter de servir d'intermédiaires dans cette affaire "à la seule demande du gouvernement canadien".

Pour le moment donc, Carbonneau, Lanctôt, Séguin et les quatre personnes qui les accompagnent n'ont pas le statut d'exilés politiques. Si une demande est faite en ce sens au gouvernement cubain, La Havane étudiera avec soin la requête, rappelle le fonctionnaire; si Cuba acquiesçait à une telle demande, les "exilés politiques" devraient alors se conformer aux règles internationales sur le statut d'exilé politique – ce qui impliquerait, comme première condition, de n'avoir aucune activité politique dans le pays d'accueil.

Une Amérique meilleure

WASHINGTON (AFP) – M. William Ruckelshaus a prêté serment hier à la Maison Blanche, devant le président de la Cour suprême, le juge Warren Burger, et en présence du président Nixon, comme administrateur d'une nouvelle super-agence fédérale, la "Environmental Protection Agency".

Le nouveau chef de l'agence pour la protection de l'environnement, a dit M. Nixon, sera "le champion d'une Amérique meilleure, d'une atmosphère et d'une eau plus pures."



Quelques manchettes de journaux britanniques sur la libération de James Richard Cross. (Téléphoto CP)

Dans la presse internationale

L'affaire Cross suscite des manchettes mais peu de commentaires

(D'après AFP - AP - Reuter)

La plupart des journaux européens et américains ont publié hier, sans commentaire, la nouvelle de la libération de James Cross, nouvelle qui, dans les milieux gouvernementaux et diplomatiques, a provoqué une réaction de joie et de soulagement.

La reine Elizabeth a fait parvenir hier à M. Cross un télégramme pour lui exprimer sa joie.

"Je suis heureuse, déclare la souveraine, d'apprendre que vous êtes libre. Mon mari et moi vous adressons, ainsi qu'à Mme Cross, nos voeux les meilleurs."

Le premier ministre Heath a, de son côté, téléphoné au premier ministre Trudeau pour le féliciter du dénouement heureux de l'enlèvement du diplomate britannique, tandis que les journaux britanniques, d'un bout à l'autre du pays, consacraient leur manchette à la libération de M. Cross et aux diverses péripéties de la journée de jeudi à Montréal.

A Paris, les grands quotidiens rapportent à la une la nouvelle et publient les photos de la Chrysler de Carbonneau dans les rues de Montréal mais se dispensent de tout commentaire. Le correspondant du Monde relate les événements et ajoute: "Cette libération va rassurer beaucoup de personnes et l'armée va pouvoir regagner ses casernes."

Dans les milieux canadiens de Paris, on affiche une satisfaction sans réserve.

Dans les milieux gouvernementaux, on se borne à relever qu'il s'agit d'une affaire intérieure qui ne saurait faire l'objet de commentaires. Mais il va de soi qu'on ne peut que se réjouir à Paris de savoir qu'un homme irresponsable d'un certain état de choses et qui a servi d'otage innocent ait la vie sauve et recouvre la liberté.

Dans la mesure où les ravisseurs du Front de libération du Québec ont inspiré ailleurs d'autres contestataires, on voudrait espérer que leur exemple, en libérant M. Cross, sera suivi.

Le 'New York Times' s'interroge toutefois, dans un de ses éditoriaux d'hier, sur les conséquences de l'affaire Cross: "Dans quelle mesure les gouvernements peuvent-ils céder au chantage terroriste sans perdre leur intégrité et leur crédibilité? Le prix payé par le Canada pour M. Cross encouragera-t-il ou découragea-t-il les terroristes au Canada et ailleurs? La fin de l'affaire au Québec sera-t-elle susceptible ou non d'entraîner la libération par les Tupamaros en Uruguay de l'agronome américain Claude Fly à des conditions acceptables légalement et moralement pour le gouvernement du président Pacheco? Quel effet aura-t-elle sur l'enlèvement du consul ouest-allemand à San Sebastien?"

Le journal ajoute: "L'assemblée générale des Nations unies a, à une majorité écrasante, recommandé des actions spécifiques sévères contre les pirates aériens mais les Etats membres sont encore loin de trouver des moyens efficaces pour parer, individuellement ou collectivement, à ces enlèvements politiques méprisables".

L'ancien secrétaire d'Etat à la défense aux Etats-Unis, M. Dean Rusk, a cependant émis l'opinion que "l'unique moyen de contrecarrer les enlèvements politiques est de résister à toutes les exigences des ravisseurs, même si cela devait mettre en danger la vie des victimes. Il en coûterait davantage, a dit M. Rusk, si les auteurs d'enlèvements politiques réussissaient à arracher des concessions aux autorités." M. Rusk est aujourd'hui professeur de droit international à l'université de l'Etat de Georgie.

Sous le titre "Un calvaire s'achève", le journal financier belge L'Echo de la Bourse écrit, après la libération de M. Cross:

"Ni la légalité, ni la morale ne trouvent leur compte dans le dénouement de cette affaire. Mais c'était le seul moyen d'assurer la survie de M. Cross et l'on comprend que les autorités québécoises aient choisi la voie de la négociation, malgré le dangereux précédent ainsi créé. Le pays est ainsi purgé de quelques extrémistes prêts à tout. Mais le FLQ a démontré sa puissance et le problème de l'intégration de la province du Québec dans le Canada moderne reste posé. Il le reste dans un climat malsain fait de méfiance et de mesures policières contraignantes, mais évidemment bien compréhensibles. Ce n'est pas celui qui convient le mieux pour aborder les questions économiques et sociales soulevées par l'action des enragés du FLQ".

La plupart des journaux ouest-allemands annoncent en première page la libération du diplomate britannique James Cross. Cette information est présentée souvent en "encadré" avec une photographie de l'attaché commercial. La presse de la R.F.A. se borne toutefois à publier des dépêches d'agences ou des articles de ses correspondants.

L'annonce de libération a été connue beaucoup trop tard pour que les grands quotidiens, qui tirent leurs dernières éditions généralement entre 18 h. et 20 h., puissent commenter l'événement.

Les journaux italiens d'hier matin annoncent en bonne place la libération de M. Cross, soulignant le caractère dramatique de la dernière phase de l'opération mais ne faisant aucun commentaire. Le grand quotidien romain d'information Il Messaggero titre sur trois colonnes: "Cross libéré par ses ravisseurs, qui ont obtenu en échange des sauf-conduits pour Cuba".

Circonspection au sujet de "l'affaire Cross"

La Havane s'en tient aux motifs d'ordre humanitaire

LA HAVANE (Reuter, AFP) – Le gouvernement cubain est innocent dans ses réactions au lendement de la libération du diplomate James Cross et de l'arrivée des sept personnes qui ont bénéficié d'un sauf-conduit.

Les observateurs estiment que les autorités de La Havane ne se départiront pas de cette attitude durant les prochains jours, ce qui peut, pensent-ils, s'expliquer par le désir de ne pas envenimer les cordiales relations qui existent entre Cuba et le Canada, et par la volonté de ne pas prendre parti dans une question jugée très délicate et du strict ressort du Canada.

Quant au rôle de la diplomatie cubaine dans la libération du diplomate britannique, on rappelle à La Havane que c'est à la seule demande des autorités canadiennes que Cuba a accepté de servir d'intermédiaire, pour des raisons d'ordre humanitaire.

L'avion de l'armée canadienne de type "Yukon", transportant les trois ravisseurs et quatre membres de leur famille immédiate, s'est posé à l'aéroport de José Marti à 1 heure 06, hier matin.

Les services de sécurité cubains ont alors pris en charge les sept personnes, les ont photographiées puis interrogées.

Seuls les journalistes cubains ont pu voir les ravisseurs.

La nouvelle de la libération de M. Cross a été connue à Cuba la veille au soir, grâce aux informations de la radio, mais ce n'est qu'hier matin qu'un communiqué officiel faisant état de l'arrivée de l'avion a été diffusé par le ministère cubain des affaires étrangères.

Ce communiqué précise:

"L'avion spécial canadien qui a amené à La Havane les ravisseurs du fonctionnaire britannique Richard Cross et leurs familles est arrivé ce matin à l'aéroport international "José Marti", venant de Montréal.

"MM. Jacques Lanctôt, Marc Carbonneau, Pierre Séguin et Jacques Cossette-Trudel, membres du Front de libération du Québec, étaient accompagnés des fonctionnaires canadiens Pierre Roquet, adjoint au vice-ministre des relations extérieures, et O.W. Dier, chargé des affaires latino-américaines dans cet organisme, ainsi que d'un médecin militaire canadien et du camarade Ricardo Escartin, premier secrétaire de l'ambassade de Cuba à Ottawa.

"Le transport de ces personnes dans notre pays est intervenu à la demande formelle du gouvernement canadien, à laquelle le gouvernement de Cuba a accédé afin de rendre possible le sauvetage du fonctionnaire britannique."

Gaz encombrants

WASHINGTON (AFP) – Treize mille tonnes de gaz innervants qui se trouvent à Okinawa seront transportées sous peu à l'île Johnston, conformément à la requête du gouvernement japonais, a annoncé hier le Pentagone.

L'île Johnston, possession américaine du Pacifique central, est située à quelque 700 milles au sud-ouest d'Hawaii. Elle est habitée par 900 militaires et civils américains.

Un porte-parole du Pentagone déclare que la première cargaison composée de 150 tonnes de munitions remplies de gaz à la moutarde sera transporté à l'île Johnston dans "un proche avenir".

Le reste des 13,000 tonnes sera retiré d'Okinawa lorsque les nouvelles installations d'entreposage de Johnston seront terminées, à la fin de 1971.

Pour les "temps libres" de Cross:

Des publications révolutionnaires et des films français

BERNE – Toute souriante, Mme Barbara Cross a déclaré hier qu'elle espèrait rejoindre son mari à Londres, aujourd'hui.

Vêtue d'un taillleur bleu et tenant en laisse son chien danois, Holly, elle a déclaré aux journalistes réunis en conférence de presse à la résidence de M. Eric Midgley, ambassadeur de Grande-Bretagne:

"Je me sens follement heureuse après ces longues semaines de tension au cours desquelles, comme mon mari, j'ai été prisonnière de moi-même. Mais je n'ai jamais perdu espoir".

Mme Cross paraissait fatiguée. Elle n'avait eu que quelques heures de sommeil, et était beaucoup "trop excitée", selon ses propres paroles, pour se rappeler les premiers mots que son mari lui a dit au téléphone aussitôt après avoir été relâché par ses ravisseurs, à Montréal.

"Je me souviens cependant, qu'il m'a dit avoir vu 162 films français à la télévision, ce qui lui a permis de perfectionner son français. Il a, dit-il, très peu parlé avec ses ravisseurs."

Assise à côté de l'ambassadeur Midgley – lui et sa femme sont de vieux amis des Cross – et de l'ambassadeur du Canada, M. James Roberts, Mme Cross a ajouté:

"Mon mari m'a dit qu'il avait perdu près de 20 livres. Je lui ai demandé ce qu'on lui donnait à manger, et il s'est contenté de me dire qu'il n'y avait rien de bon."

"Les ravisseurs ont mis à sa disposition une abondante littérature révolutionnaire, mais je doute fort qu'ils aient réussi à le convertir.

"Deux hommes armés de mitraillettes le gardaient jour et nuit. Il a tout le temps espéré qu'ils étaient bien entraînés au maniement de cette arme."

M. Cross ne semble nourrir aucune rancune à l'égard de ses ravisseurs, dit-elle. "Il m'a dit qu'il n'avait pas l'impression qu'ils étaient particulièrement enthousiastes d'avoir à se rendre à Cuba, mais qu'ils n'avaient pas le choix."

Mme Cross raconte comment un mauvais plansant lui avait téléphoné un jour, quand elle était encore au Canada, et s'était fait passer pour son mari. Elle eut des soupçons et voulant en avoir le coeur net, elle lui demanda le nom du bull-terrier qu'ils avaient eu quand ils étaient en Inde. L'individu n'a pas su répondre.

Elle a dit sa reconnaissance pour les nombreux amis du Canada et les centaines de Canadiens – francophones et anglophones – qu'elle ne connaît pas, qui lui ont envoyé des lettres de réconfort et des cadeaux.

"Elles m'ont soutenue à travers toute cette épreuve et il faudra bien six mois à mon mari pour les lire toutes."

Mais de son côté, à Dublin, beau-frère de M. James Cross a formulé de violentes critiques contre la façon d'agir du premier ministre canadien, M. Pierre-Elliott Trudeau, à la suite de l'enlèvement du diplomate britannique à Montréal.

Selon M. Trevor Dagg, Jasper Cross cherchera à quitter le Canada aussi rapidement que possible.

Principal d'une école de Dublin, M. Dagg a exprimé son opinion au cours d'une interview avec le commentateur d'un réseau de télévision anglais.

"Je m'imagine à peu près ce qu'il fera. Sa première idée sera de s'éloigner du Canada en vitesse", a déclaré M. Dagg.

Au cours d'une interview téléphonique, le frère de Barbara a précisé que son beau-frère semblait parfaitement heureux à Montréal avant son enlèvement.

Mais à la suite d'un épreuve comme celle qu'il vient de traverser, il voudra sûrement prendre de bonnes vacances, a dit M. Dagg.

Il a indiqué qu'il avait vu, à la télévision jeudi, une émission vantant le beau travail de M. Trudeau dans cette affaire.

En complet désaccord, M. Dagg a expliqué qu'il ne pouvait pas approuver certaines décisions du gouvernement canadien. "Il a mené très mal cette histoire", a-t-il dit, en parlant de M. Trudeau.

Selon M. Dagg, Mme Cross était convaincue que son mari était toujours vivant, depuis le message qu'elle avait reçu de lui le 15 novembre.

"A ce moment-là, à mon avis elle a repris confiance. Elle paraissait assez certaine de voir son mari se tirer vivant de cette histoire", a-t-il rapporté.

A Montréal, tandis que sa mère attendait à Berne la libération de son mari, Mme Susan Cross-Vertes, fille du diplomate britannique, espérait dans son appartement montréalais le retour sain et sauf de son père.

Elle était partie avec sa mère pour la Suisse et était revenue chez elle une quinzaine de jours plus tard.

Son mari, M. Gabor Vertes, a refusé toute entrevue aux journalistes, expliquant simplement que la police lui avait demandé de ne donner d'informations à personne au sujet de l'enlèvement:

"Je vous dirai ce que je sais quand tout sera fini", a-t-il simplement ajouté.

M. Vertes a épousé Susan Cross il y a un an et demi.

Ste-Scholastique:

Premier pas vers le règlement du conflit

La compagnie Payette Construction vient d'accorder aux artisans camionneurs, en grève depuis le 25 novembre, le tarif exigé par ces derniers. C'est ce que nous a appris hier M. de Ginet, agent des relations extérieures pour les Teamsters du Québec, dans un appel téléphonique au cours duquel il a, en outre, annoncé que le ministère provincial du travail avait nommé M. Maurice Cantin comme enquêteur dans le conflit opposant les artisans camionneurs aux entrepreneurs de la construction des voies d'accès du nouvel aéroport de Ste-Scholastique.

Payette s'engage de plus à employer les artisans camionneurs originaires des régions expropriées pour l'aménagement du nouvel aérodrome. M. de Ginet a affirmé au Devoir que si Payette peut payer le tarif habituel des travaux de voirie au Québec ($.20 le premier tonne-mille et $.05 le tonne-mille additionnel), il ne voit pas comment Francon, qui a obtenu du fédéral le même genre de contrat, peut persister à ne vouloir offir que $.04½ la tonne-mille.

DÉCÈS

BOYER Soeur Rolande: Subitement à St-Hilaire le 2 décembre 1970 à l'âge de 43 ans, est décédée Révérende Soeur Germaine Thérèse (Rolande Boyer) de la Congrégation des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie. Elle laisse dans le deuil sa mère Mme Henri Boyer de Valleyfield, ses soeurs; Révérende Soeur Marie de la Trinité (Marie-Thérèse), Révérende Soeur Bernard de Marie (Rachel) toutes deux de la même Congrégation; ses frères et belles-soeurs; M. et Mme Louis-Philippe Boyer, M. et Mme Marcel Boyer, M. et Mme Gérard Boyer, M. et Mme Bernard Boyer, M. et Mme Jean-Denis Boyer et plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée à la Maison Mère des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, 1420 Boul. Mont-Royal, Outremont. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 décembre à 2.30 p.m. de la Chapelle. Inhumation au cimetière de Longueuil, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

LAPORTE Denise – A Trois-Rivières, le 4 décembre, est décédée Dame Denise Laporte, veuve de feu André Laporte, commerçant, demeurant à Trois-Rivières. Mme Laporte était la belle-soeur de feu l'ex-ministre québécois du travail, Pierre Laporte. Mme Denise Laporte laisse dans le deuil quatre enfants: Louise, Hélène, Michel et François. La dépouille est exposée aux salons Rousseau & Frères, au 445 de la rue des Volontaires, à Trois-Rivières. Le service sera chanté lundi, 7 décembre, en l'église St-Pie X de Trois-Rivières et l'inhumation se fera le même jour au cimetière de la Côte-des-Neiges, à Montréal.

RIOPEL, Georges. A Greenfield Park, le 3 décembre 1970 à l'âge de 85 ans, est décédé, M. Georges Riopel, époux de Berthe Tranquil, père de François et Madeleine. Les funérailles auront lieu lundi le 7 décembre. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Ltée, No 63 avenue Lorne, St-Lambert, à 8 heures 30, pour se rendre à l'église St-Anastase de Greenfield Park où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de Ste-Julienne de Montcalm, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs. Des dons aux Petits Frères des Pauvres seraient appréciés (4624 Garnier).

Dernier hommage rendu



à Mme René Therrien

Vendredi le 27 novembre, parmi un nombre imposant de parents et d'amis, ont eu lieu en l'église Ste-Colette, les funérailles de Mme René Therrien, née Auclair (Suzanne), décédée subitement à Montréal, le 23 novembre dernier.

Lui survivent; outre son époux, M. René Therrien, ingénieur; ses enfants, Bibianne, Francis, Anne-Marie et Luc; ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Robert, Alphonse et Arthur Auclair; ses soeurs et beaux-frères, Mlle Marcelle Auclair, M. et Mme André Benoit (Alice), Mlle Madeleine Auclair, MM. et Mmes René Lalonde (Fernande), Pierre Dufresne (Jacqueline) et André Baron (Thérèse); ses beaux-parents, M. et Mme Francis Therrien et leur famille.

M. René Therrien ainsi que les membres de sa famille, remercient toutes personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie, soit par offrande de messe, fleurs, bouquet spirituel, télégramme, visite ou assistance aux funérailles. Un bon nombre ne se sont pas enregistrés, c'est à regret que nous ne pouvons remercier personnellement ces personnes. Votre sympathie en ces jours si cruels nous fut particulièrement sensible.

Les Antipropos de Jean Lévesque



"CANADIAN 02"

Le drame prend fin. Le diplomate britannique va retrouver sa famille et, sans doute, sa bonne vieille Europe. Ses ravisseurs et leur famille immédiate vont trouver également une liberté, emprisonnée par une mauvaise façon de servir un idéal. Et notre société toute entière pousse un soupir de soulagement en voyant le cauchemar terminé. Mais, sortie de ce cauchemar, notre société en est-elle pour autant sortie de son sommeil ?

Depuis plus d'un siècle, les Canadiens français ont vainement tenté d'obtenir justice par exemple au plan linguistique, à travers le pays. Il a fallu que le Gouvernement du Québec, aidé en cela par un gouvernement étranger, force les barrages diplomatiques pour nouer des liens avec la Francophonie, pour qu'Ottawa se réveille à cette Francophonie, encore qu'on n'en soit qu'à la période des bâillements. Et on sait bien ce qui arriverait de l'intérêt soudain du niveau fédéral du gouvernement canadien pour le fait français, si le niveau provincial québécois retombait dans la léthargie à ce chapitre.

Une bonne fraction de la population québécoise ne croyait plus au Canada pour sauver le fait français ici? On a traité ces gens de "particules", de "petits morveux" et de tout ce qu'on voudra, jusqu'à ce que les péquistes prennent plus du tiers des voix canadiennes-françaises aux élections d'avril dernier au Québec.

L'inflation, que nous importons du sud, menace notre économie. Pour la combattre, il était possible de gêner l'expansion économique, au risque de rendre le niveau de chômage intolérable, dans une société beaucoup moins à l'aise en son ensemble qu'il ne semble à prime abord. Le gouvernement fédéral, malgré les avis de tout le monde, et surtout du Québec et des Maritimes, plongea quand même tête baissée, et surtout yeux fermés, dans la lutte à l'inflation en augmentant le chômage et, partant, la misère et le mécontentement. Enfin, après des erreurs criantes, tout à coup, le gouvernement fédéral passe sur le chemin de Damas et voit la lumière et entend les voix . . .

Maintenant, la société québécoise, de plus en plus, prend conscience de ses humiliations passées et présentes, et le mouvement semble irréversible à cette prise de conscience collective des réalités québécoises. Au lieu d'écouter la voix des observateurs, des spécialistes, des modérés, une légion de Canadiens, surtout de Canadiens français en place, en politique et en affaires, ont refusé de s'ouvrir les yeux. Résultat: une dizaine d'années de terrorisme, l'assassinat de Pierre Laporte, et l'affaire Cross qui finit bien, celle-là, peut-être surtout parce que c'étaient des Britanniques qui, impliqués par un de leurs diplomates, ont pris en surveillance toute l'affaire.

Va-t-il falloir enfin que le Québec un jour, à cause des éléments positifs et travailleurs qui veulent progresser en son sein adopte en majorité la thèse de la sécession, pour que nos irresponsables se réveillent et décident, sur le tard, d'accepter des changements qui, intervenus à temps, auraient évité bien des dégâts. Quand on pense aux pertes d'énergies de toutes sortes, de vies même, à cause de l'aveuglement obtus de certains, on peut craindre que toutes ces leçons ne suffiront pas encore à dessiller à temps certains yeux.

On peut discuter avec l'auteur en téléphonant à l'émission le Point du Jour que M. Lévesque anime du lundi au vendredi à 13 heures sur les ondes de CKAC.

M. Robarts annoncerait sa retraite incessamment

TORONTO (PC) – M. John Robarts ne fait aucun commentaire sur les rumeurs voulant qu'il annonce bientôt sa retraite mais les dirigeants du parti progressiste conservateur de l'Ontario se préparent, semble-t-il, à lui choisir un processeur.

M. Harold Ballard, du Maple Leaf Gardens, a fait savoir pour sa part que le parti avait réservé le Gardens pour les 10 et 12 février. On croit généralement que la convention se déroulera vers ces dates.

Dernièrement un informateur près le cabinet ontarien a affirmé à un correspondant de la Presse Canadienne que M. Robarts annoncerait sa démission au début de la semaine prochaine, immédiatement à son retour de Québec, où il passe la fin de semaine, à la tête d'une délégation d'hommes d'affaires ontariens.

Le quotidien torontois The Star citait un porte-parole du parti non identifié, ayant rapporté que le premier ministre avait pris la décision de se retirer et qu'il ne lui restait qu'à décider le moment où il annoncerait cette décision.

M. Drapeau se réjouit

Dans un bref communiqué, le maire Jean Drapeau se réjouit de la libération de M. James Richard Cross et le félicite du courage qu'il a manifesté.

M. Drapeau remercie aussi tous ceux qui ont rendu cet heureux dénouement possible. Il remercie les parlements et les gouvernements qui ont fourni les moyens nécessaires, il remercie les policiers pour leur dévouement, leur intelligence et leur confiance et enfin tous les citoyens qui ont accordé leur appui moral et en particulier ceux qui ont fourni des informations.

Ottawa cherche 200 traducteurs

OTTAWA (Le Devoir) – Lundi prochain, la fonction publique au Canada et le Bureau fédéral des traductions mettront en branle la plus vaste campagne de recrutement de traducteurs jamais entreprise au pays.

Pour satisfaire notamment aux demandes reliées à la Loi sur les langues officielles, Ottawa a besoin d'environ 200 traducteurs de l'anglais au français.

Les candidats à ces postes devront être titulaires d'un baccalauréat ou, à défaut, posséder une expérience professionnelle "pertinente". Les diplômés de 1971 sont également admissibles. La lettre circulaire ne fait aucune mention du traitement offert.

Entre le 7 et le 12 décembre, le Bureau des traductions envoie des représentants qui feront des entrevues aux candidats dans les villes de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Chicoutimi, Ottawa, Toronto et Sudbury. La plupart du temps, entrevues et examens se dérouleront sur les campus des villes visitées.

Le Bureau des traductions dispose actuellement d'environ 500 traducteurs et d'un personnel de soutien de 150 employés travaillant auprès d'une quarantaine de ministères et organismes divers.

informations internationales

Les événements de Guinée

La mission de l'ONU conclut à la responsabilité du Portugal

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) – Le rapport de la mission d'enquête du Conseil de sécurité sur les événements qui se sont produits en Guinée les 22 et 23 novembre conclut à la responsabilité directe du Portugal.

Cette mission, qui était composée des représentants du Népal, de la Colombie, de la Finlande, de la Pologne et de la Zambie, conclut en effet que l'invasion du territoire de la République de Guinée a été effectuée par des unités navales et militaires portugaises, agissant de concert avec des éléments guinéens dissidents venus de l'extérieur de la Guinée.

Après une analyse approfondie des renseignements qu'elle a recueillis, la mission spéciale précise que les navires utilisés pour amener les forces d'invasion dans les eaux guinéennes transportaient des unités des forces armées portugaises, principalement des forces africaines venues de Guinée portugaise (Bissau), sous le commandement d'officiers blancs portugais, ainsi que des éléments dissidents guinéens entraînés et armés sur le territoire de la Guinée portugaise (Bissau).

"Le gouvernement du Portugal n'a ni ordonné, ni autorisé, ni approuvé aucune opération militaire contre la Guinée et rejette toute résolution du Conseil de sécurité qui pourrait chercher à établir la culpabilité de citoyens portugais sur la base de conclusions d'une commission d'enquête établies dans des circonstances contraires à la justice et au droit, a déclaré aussitôt M. Antonio de Mediros Patricio, chargé d'affaires du Portugal à l'ONU, au cours d'une conférence de presse.

Le représentant du Portugal a nié formellement la présence de forces portugaises parmi les éléments qui ont attaqué Conakry et déclaré que les témoignages à charge cités dans le rapport de la commission d'enquête ont certainement été soufflés par les autorités guinéennes à des individus se trouvant déjà en prison et désireux d'en sortir.

A l'appui de ses conclusions, la mission d'enquête cite une série de déclarations orales ou écrites de diplomates en résidence à Conakry, y compris celles des chargés d'affaires de Belgique, de Suisse et d'Allemagne occidentale. Elle cite également les déclarations des représentants du PAIGC, des témoignages d'étrangers résidant à Conakry dont deux médecins cubains et un professeur belge, ainsi que les aveux de sept prisonniers présentés par les autorités guinéennes.

Le détail des témoignages et observations recueillies par la mission sont contenus dans une annexe de 204 pages au rapport qui a été soumis officiellement hier soir à vingt-deux heures au Conseil de sécurité.

Accord au conseil de l'OTAN

La solution du problème de Berlin est la clé de la détente

BRUXELLES (AFP) – Pas d'enthousiasme, mais aucun sujet de mécontentement ou de déception ni pour les uns ni pour les autres. Une impression générale de compréhension et d'accord en profondeur sur l'essentiel. En somme, ce fut plutôt une bonne session, estimait-on hier soir à Bruxelles après le conseil de l'OTAN.

L'essentiel, c'est Berlin. Les quinze sont d'accord, sans faille, pour poser en principe que si "le camp d'en face" veut absolument une conférence sur la sécurité européenne, il faut d'abord que soit réglée la situation à Berlin et que la petite guerre des embouteillages pour gêner les communications entre la République fédérale et Berlin-Ouest prenne fin définitivement. Dans l'amélioration du sort des Berlinois et dans les respect des droits des quatre puissances responsables à Berlin, les Occidentaux verront la preuve que Moscou et ses alliés sont de bonne foi lorsqu'ils parlent de détente. Alors, on pourra parler de détente vraie: la ratification des traités germano-soviétique et germano-polonais sera possible, et on acceptera de passer au stade de la préparation multilatérale de cette fameuse conférence de sécurité.

Il est bien entendu que si on parvient à un accord satisfaisant sur Berlin, il ne sera pas nécessaire d'attendre la prochaine réunion du conseil ministériel de l'OTAN (à Lisbonne, en juin prochain) pour passer à la phase multilatérale de préparation d'une conférence sur la sécurité européenne. Le conseil siégeant au niveau des représentants permanents aura qualité pour agir: cette précision a été apportée par M. Manlio Brosio, secrétaire général de l'OTAN, dans la conférence de presse qu'il a tenue à l'issue du conseil de l'OTAN.

Le secrétaire général a fait remarquer que le communiqué publié hier n'innove pas par rapport à celui de la dernière session de l'OTAN (en mai dernier à Rome):

L'accent est mis aujourd'hui sur Berlin comme le problème qui commande toute détente, mais les autres négociations en cours (SALT, relations interallemandes) sont également évoquées, sinon comme condition à une conférence, du moins comme éléments constitutifs du climat désirable.

Quant à la situation en Méditerranée, elle ne peut pas figurer parmi les "négociations en cours", mais il est évident qu'elle entre également dans la composition du climat à évaluer: c'est un problème dont on se préoccupe, dont l'évolution pourrait influer sur l'attitude des Occidentaux, mais ce n'est pas une condition posée à la préparation éventuelle d'une conférence sur la sécurité européenne.

M. Brosio a souligné encore qu'il ne pouvait pas être question, pour préparer une conférence européenne, de discussions directes entre deux organismes constitués: l'OTAN et l'association du Pacte de Varsovie. Les rencontres à Helsinki suggérées par les Finlandais ne doivent pas être écartées absolument, mais elles se situeraient sur un plan diplomatique, et non pas comme une tractation de bloc à bloc. En tout cas, la suggestion finlandaise repose sur l'idée d'une exploration multilatérale: or, c'est précisément le résultat de la session du conseil de l'OTAN, les Occidentaux sont d'accord pour estimer qu'on n'en est pas encore là: il faut d'abord que soit réglé le problème de Berlin, qui commande tout.

Malgré M. Sharp...

C'est en dépit des objections de M. Mitchell Sharp que la prochaine réunion du conseil ministériel de l'Alliance se tiendra à Lisbonne, les 3 et 4 juin 1971.

Le ministre canadien a souligné que le Portugal est accusé, que ce soit à tort ou à raison, par des Etats africains d'avoir pris part à l'invasion récente de la Guinée. Le Danemark et la Norvège ont appuyé M. Sharp, qui a également noté que la politique africaine du Portugal était de nature à nuire à l'image de l'OTAN si les dirigeants alliés se réunissent à Lisbonne.

Mais le secrétaire d'Etat américain William Rogers et le secrétaire britannique au Foreign Office, Alec Douglas-Home ont mis tout leur poids en faveur du Portugal qui a ainsi été choisi.

L'agitation au Pays basque

Franco décrète l'état d'urgence à Guipuzcoa

(D'après l'AFP) – Tandis que se poursuivait calmement hier matin la lecture de l'acte d'accusation au procès des seize Basques, membres présumés de l'organisation séparatiste ETA, le Pays basque, toujours secoué par des grèves et des mouvements de protestation, voyait l'une de ses provinces, Guipuzcoa, placée pour trois mois sous l'empire de l'état d'urgence et des mesures d'exception, selon une décision prise par le conseil des ministres réuni sous la présidence du général Franco.

Puis, dans l'après-midi, les ravisseurs du consul allemand à Saint-Sébastien, M. Eugen Beihl, répondant à l'appel lancé par la femme et la famille de celui-ci dans un journal de Saint-Sébastien, ont fait savoir que leur otage était en parfaite santé, bien traité et tenu au courant de tout ce qui concerne son enlèvement. Le message des ravisseurs, qui seraient membres de l'ETA, est parvenu à l'Association d'aide aux réfugiés basques Arnai-Artea, dont le siège est à Saint-Jean-de-Luz, France.

Entre-temps, des hélicoptères survolent presqu'en permanence les agglomérations du Pays basque espagnol afin de signaler tout rassemblement suspect qui risque de déboucher sur une manifestation. Les ouvriers en grève se sont promenés en groupes hier dans les rues de plusieurs localités, notamment à Pasajes, Ventaria, Hernani et Saint-Sébastien où les policiers ont chargé.

Le bilan provisoire des protestations s'établissait comme suit: 20,000 grévistes dans les villes industrielles de Guipuzcoa, manifestation avec barricades à Hernani; arrêt de travail dans trois importantes banques de Saint-Sébastien et, toujours dans cette ville, manifestations d'étudiants dont certains ont été arrêtés; 20,000 grévistes à Bilbao; mainfestations d'étudiants à Madrid; à Barcelone, la grève de la faim se poursuit chez les Amis des Nations unies et la grève est totale à l'université; à Vigo, en Galice, deux cents personnes qui protestaient se sont dispersées à l'arrivée de la police.

My Lai: un témoin raconte

FORT BENNING, Georgie (AFP) – Un ancien de la section du lieutenant William Calley, l'officier qui passe actuellement en cour martiale à Fort Benning pour répondre du massacre d'une centaine de civils vietnamiens, a affirmé hier à la barre des témoins qu'il avait vu son ancien chef tirer à bout portant sur deux groupes de civils, hommes, femmes et enfants, hurlant de terreur.

Dennis Conti, de Providence, en Rhode Island, a rapporté qu'il avait vu la scène alors qu'il était chargé de garder un autre groupe de civils à proximité. "Je croyais vous avoir dit de vous occuper de ceux-ci", lui avait dit Calley. "C'est ce que je fais, je les garde". Ce à quoi, Conti a affirmé que Calley avait répliqué: "Je voulais dire s'en débarrasser".

Conti a également rapporté qu'à ce moment-là, le lieutenant Calley se trouvait avec Paul Meadlo, le témoin qui a refusé de parler jeudi devant la cour martiale bien qu'il ait été assuré de l'immunité.

aux 4 coins du monde

Gl's condamnés à mort

SEOUL (AFP) – La cour d'assises de Séoul a condamné à mort deux soldats américains pour vol et meurtre. Le sergent John Blount, 22 ans, et le caporal James Walter, 22 ans, étaient inculpés du meurtre d'un couple de Sud-Coréens qui vendaient des stupéfiants aux portes de leur camp, au nord de Séoul. Au mois de mars dernier, les deux militaires étaient sous l'influence d'un stupéfiant lorsqu'ils ont attaqué et tué le couple, a plaidé leur avocat américain. L'avocat a dit d'autre part, créant un incident, que les magistrats coréens "étaient peu dignes de confiance, et incapables" de juger des ressortissants américains. Les condamnés ont fait appel.

Un prisonnier de marque

SAIGON (AFP) – Le président du gouvernement révolutionnaire provisoire du Sud-Vietnam, M. Huynh Tan Phat, aurait été fait prisonnier le 3 décembre dans la province deltaique de Chau Doc, à une centaine de milles au sud-ouest de Saigon, par les forces spéciales sud-vietnamiennes, a annoncé hier soir la presse sud-vietnamienne reprenant une déclaration faite par le député de Chau Doc devant la chambre basse, M. Huynh Van Lau.

Le président de l'Alliance des forces nationales démocratiques pour la paix, l'avocat Trinh Dinh Thao, serait également parmi les cinq personnalités arrêtées par les forces spéciales, annonce également la presse sud-vietnamienne.

Weathermen pris sur le fait

NEW YORK (AFP) – La police newyorkaise a annoncé hier l'arrestation le matin même de six membres du groupe extrémiste des "Weatherman" qui selon les policiers s'apprêtaient à faire exploser une bombe devant une banque pour marquer l'anniversaire du raid de Chicago au cours duquel le chef des "panthères noires" Fred Hampton et un autre membre de cette organisation ont été tués.

Les six "Weatherman" étaient sous la surveillance de la police depuis septembre. Hier, les policiers les suivirent lorsqu'ils prirent des taxis pour se rendre au coin de l'avenue Madison et de la 91e rue, un quartier cossu.

D'ici la fin du cessez-le-feu

La RAU lance une vaste offensive diplomatique

LE CAIRE (AFP) – Avant l'expiration du sessez-le-feu, la RAU déploiera une activité diplomatique accrue sur le plan arabe et international, a indiqué hier matin l'officieux "Al Ahram".

A cet effet, plusieurs délégations de hautes personnalités se rendront en Europe, en Asie et en Afrique afin d'exposer le point de vue du gouvernement égyptien qui, selon "Al Ahram", est le suivant: 1. La RAU a déployé tous ses efforts pour trouver un règlement de la crise du Moyen-Orient sur la base de résolution du Conseil de sécurité. 2. La RAU n'est pas disposée à accepter les manoeuvres israéliennes qui cherchent à renouveller le cessez-le-feu tous les trois mois.

Al Ahram précise en outre que le roi Hussein de Jordanie se fera le porte-parole des Arabes au cours de sa tournée des capitales occidentales. Le roi, qui était au Caire mercredi avant de s'envoler pour Londres, est porteur d'un message du président égyptien Anouar El-Sadate pour le président Nixon et d'autres chefs d'Etat occidentaux.

"L'Egypte est résolue à reprendre les combats si le cessez-le-feu en vigueur prend fin sand développement notable vers la paix", écrit le journal qui ajoute: "Dans les prochains mois, le pays s'emploiera dans cette perspective à parfaire sa préparation militaire à tous les niveaux."

Le président de la République, se rendra en Yougoslavie où il s'entretiendra avec le président Tito. M. Ali Sabri, vice-président de la République, se rendra en URSS et évoquera avec les dirigeants soviétiques l'évolution de la situation depuis les derniers entretiens El-Sadate-Kossyguine, en septembre dernier au Caire.

M. Labib Shoukeir, président de l'Assemblée nationale, visitera les pays du Maghreb ainsi que l'Inde, le Pakistan, la Chine, Ceylan et l'Afghanistan. M. Mahmoud Riad, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, visitera certains pays de l'Europe de l'Ouest, notamment les pays du nord. M. Mohamed Fayek, ministre de l'Information, effectuera une tournée dans les pays africains.

M. Sami Charaf, ministre des affaires présidentielles, se rendra en Libye et au Soudan. M. Hassan Sabri Elkholi visitera les deux Yemen, l'Arabie séoudite et le Koweit. Des délégations se rendront également dans les pays d'Amérique latine.

Rencontre avec des journalistes chinois

par Jean Leclerc du Sablon, de l'AFP

PEKIN (AFP) – Pour la première fois depuis plusieurs années, les dix-huit correspondants étrangers accrédités à Pékin ont eu l'occasion de rencontrer hier leurs confrères chinois et de connaître le visage de ceux dont ils écoutent chaque jour la voix, ou dont ils lisent les articles ou les dépêches.

Invités par les départements d'information du ministère des affaires étrangères à la projection de films célébrant le 21ème anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine, les journalistes étrangers ont applaudi lorsqu'ils ont entendu le vice-directeur du département, M. Yuan Lu Lin, annoncer que les rédacteurs de l'agence Chine-nouvelle, du "quotidien du peuple" et de radio-Pékin étaient présents dans la salle.

Après avoir porté des toasts à la "collaboration amicale "entre les organes de presse chinois et ceux des pays ayant des systèmes sociaux différents, comme l'Allemagne de l'Ouest ou de l'Est, l'Union soviétique ou la France, les journalistes ont échangé leurs points de vue sur les problèmes politiques mondiaux pendant le dîner qui a suivi la projection. Ils ont ensuite commencé à parler de leurs conditions de travail respectives avant de porter un toast à "leur prochaine rencontre".

Bien que timide, ce début de dialogue, auquel avaient également pris part les attachés de presse des ambassades, a confirmé les journalistes étrangers dans leur impression que les autorités considèrent que le moment est venu de lever un coin de voile sur la Chine d'après la révolution culturelle, en multipliant visites et rencontres.

Véhicules étrangers entrés au Canada

En octobre dernier, 915,496 véhicules immatriculés à l'étranger sont entrés au Canada, soit 3.0% de plus qu'en octobre 1969 (888,748). Le nombre de véhicules restant une nuit ou plus s'est accru de 9.4% pour atteindre 260,490 contre 238,155 le mois correspondant de l'année dernière. Le nombre total de véhicules qui sont entrés entre janvier et octobre a augmenté de 4.4% pour s'établir à 11,341,935 contre 10,858,689 en 1969, et le nombre de ceux restant une nuit ou plus s'est accru de 9.0% pour atteindre 3,747,647 contre 3,437,998. (Données du BFS).



UN CADEAU ORIGINAL
À L'OCCASION DES FÊTES

(voir détails en page 5)



Paul HAMEL, S.J. invite chaque jour, des témoins du monde chrétien.

à l'émission Témoignage

du 7 au 12 décembre 1970

LUNDI: Émile Robichaud: Les adultes ont-ils peur des jeunes ?
MARDI: L'abbé J.-P. Bourret: Comment utiliser les leaders des régionales
MERCREDI: P.-E. St-Laurent: Pour égayer les personnes âgées ou qu'elles soient
JEUDI: L'abbé J.-G. Myre: Pourquoi mêler catéchese et sexualité ?
VENDREDI: L. Poirier, O.F.M.: Feu de joie, joie de l'esprit
SAMEDI: Émile Legault: Comment expliquer le "décrochage" actuel de la foi ?

À 50 postes au Canada

À Montréal syntoniser:
CFLV Valleyfield 1370 13 h 45
CJSO Sorel 1320 8 h 40
CKBS Saint-Hyacinthe 1240 14 h 05

L'épreuve d'endurance de la Ski Whiz dans les Rocheuses

La Ski Whiz subit quatre saisons complètes de "torture" en dix jours d'épreuves sans arrêt.

L'Institut National d'Essais pour le Consommateur a martelé les motoneiges Massey-Ferguson jour et nuit sur 2,000 milles de glaces et de roches et de "dormants" de voies ferrées, jusqu'à 12,000 pieds d'altitude dans les Rocheuses.

Nous sommes d'avis que beaucoup de motoneigistes en ont jusque-là des machines qu'on dit "tenaces" et qui sont toujours en panne. Alors nous avons décidé d'y aller à fond pour prouver la véritable fiabilité de la motoneige Massey-Ferguson.

Nous avons prêté à l'Institut National d'Essais pour le Consommateur, connu à travers le pays, quatre Ski Whiz 400 SST en demandant que l'essai de durabilité soit le plus impitoyable possible.

Les conducteurs leur ont fait subir ce qu'ils appellent un "essai accéléré". Nous, nous dirions plutôt une "torture". *L'Institut nous a affirmé que 500 milles, dans les conditions choisies pour l'épreuve, seraient l'équivalent d'une saison complète de promenades normales sur motoneige.*

Le 15 octobre, ils lancèrent les Ski Whiz sur la route des Rocheuses et filèrent sans arrêt jusqu'à 12,000 pieds d'altitude. Une équipe de 14 conducteurs de l'INEC martelèrent à tour de rôle les Ski Whiz sur la glace, dans la neige boueuse et sur la croûte gelée. Sur des étendues de roches, de terre nue et de boue. Sur de la neige tassée et dans de la "poudreuse".



Ils les menaient sur les "dormants" d'une vieille voie ferrée abandonnée, dans une pénible pente inclinée de 3,000 pieds sur six milles, sur des cendres graveleuses et dans des fossés tortueux. A travers des forêts denses, sur une route en lacets dangereux, le long d'un précipice de 1,000 pieds. Dans des vents de 20 à 50 milles à l'heure. A des températures variant entre 4 et 50 degrés.

La clé de ce programme d'essais accélérés de l'INEC était de découvrir jusqu'à quel point les 4 Ski Whiz pouvaient encaisser les chocs sans exiger de réparations importantes. C'est-à-dire, des réparations assez grosses que le conducteur ne pouvait les effectuer avec des pièces courantes et un manuel d'instructions.



Finalement, après sept jours et 1,509 milles, la première Ski Whiz a flanché. Son moteur nécessitait un réglage. Alors, nous l'avons retirée de la course.

Après dix jours et 2,065 milles, la dernière Ski Whiz fut "disqualifiée" parce qu'elle demandait des réparations que le conducteur ne pouvait faire lui-même.

Selon les standards établis par l'INEC, la distance parcourue équivalait à quatre saisons complètes de promenades sur motoneige. Dans les conditions les plus rudes.

Mais il ne s'agissait pas seulement de durabilité. Les conducteurs INEC, tous experts de longue expérience sur d'autres machines, nous en ont dit beaucoup plus long.

Les moteurs les ont émerveillés. A 12,000 pieds d'altitude, c'est normal qu'un moteur "lâche"; alors d'autant plus après 2,000 milles sans arrêt en dix jours. Ils pouvaient à peine croire que les chenilles avaient résisté au martèlement constant. De la stabilité et de la direction, ils dirent: "Excellentes". Quant au confort du siège, ils en étaient reconnaissants. Pas étonnant, après avoir conduit plus de 200 milles par jour.

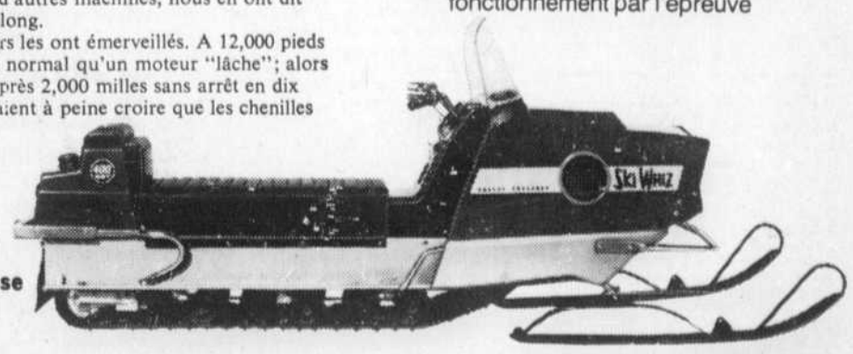
Avant de "rester pris" avec une motoneige qu'on dit tenace et qui tombe facilement en panne, essayez la machine qui a prouvé sa sûreté de fonctionnement par des épreuves impitoyables. L'épreuve d'endurance de la Ski Whiz dans les Rocheuses a prouvé qu'il existe en fait une machine sur laquelle vous pouvez compter—une machine qui vous ramènera de tout endroit où vous l'aurez conduite, saison après saison.



Vous avez le choix de quatre modèles ultra-solides, de construction Massey-Ferguson, la compagnie qui possède plus de 120 ans d'expérience dans le domaine de la mécanique.

Massey-Ferguson
Ski Whiz '71

Nous avons prouvé notre sûreté de fonctionnement par l'épreuve



Plus de 600 vendeurs autorisés au Canada, avec services de pièces en quantité et mécaniciens compétents pour vous donner entière satisfaction. Vérifiez ci-dessous l'adresse du vendeur Massey-Ferguson le plus près de chez vous.

Massey-Ferguson Industries Limited, Toronto

Marcel Blondin P.O. Box 114, Tour du Lac Ste-Agathe des Monts Cté Terrebonne, Québec (819) 326-2934	E. Colpron & Fils Ltée. 199, rue St-Pierre, St-Constant Cté Laprairie, Québec (514) 632-1880	Éthier & Frères Enrg. St-Blaise Cté St-Jean, Québec (514) 346-3122	Sun Electric Inc. 10634, rue Pigeon Montréal Nord, Québec (514) 321-2812	Garage Clément Lahaie Enrg. 3187, boul. St-Charles Lachenaie, Québec (514) 962-8425	La Cie Longtin Ltée 10, rue Montée St-Stanislas de Kostka Cte Beauharnois, Québec (514) 373-0717

Horaire des théâtres

CENTAUR THEATRE: Vieux Montréal. "Othello" de Shakespeare - tous les soirs à 20h30, sauf le lundi samedi à 18h et 22h.
COMEDIE-CANADIENNE – "Hair" 20h.30
CENTRE DU THEATRE D'AUJOURD'HUI: relâche
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: "Des souris et des hommes" de John Steinbeck. Horaire irrégulier.
THEATRE-COCKTAIL CHEZ CLAIRETTE: Le Théâtre du Même Nom présente: "Les tourtereaux ou la vieillesse frappe à l'aube" de Jean-Claude Germain, du lundi au jeudi à 5h.45.
THEATRE DE QUAT'SOUS: "N'écrivez jamais au facteur" et "Le diable en été" de Michel Faure – 20h.30; Samedi 19h.30 et 22h.30.
THEATRE DU RIDEAU VERT: "Treize à table" de Marc-Gilbert Sauvageon 20h.30
THEATRE DU RIDEAU VERT: relâche

PLACE DES ARTS

THEATRE WILFRID-PELLETIER: Jean-Pierre Ferland et l'infonie – samedi à 19h et 22h; dimanche à 20h30
THEATRE MAISONNEUVE – relâche
THEATRE PORT-ROYAL – Le TNM présente "La guerre, Yes Sir" de Roch Carrier - 20h.15 - relâche lundi - samedi à 16h45-20h.45.

Horaire des cinémas

ALOUETTE: "Popcorn": 12:30, 4:15, 5:50, 7:40, 9:35.
ARLEQUIN: "Boule de feu": 2:40, 6:00, 9:25. "Les jeunes tigres": 12:55, 4:15, 7:35.
ATWATER (cinéma 1): "Mad, Mad, Mad, Mad World": 1:40, 4:20, 7:00, 9:30.
ATWATER (cinéma 2): "Diary of a mad housewife": 5:20, 7:20, 9:20.
AVENUE: "Paddy": 1:40, 3:35, 5:30, 7:00, 9:30.
BERRI: "Un amour de Coccinelle": 12:15, 4:05, 8:00. Le lieutenant Robinson Crusoé": 2:10, 6:00, 9:55.
BREBEUF: Sam. Dim.: "L'homme sauvage" 3-7-9.
BIJOU: "Sept hommes, une garce": 12:20, 3:39 6:38, 9:57. "Les amours d'une louve": 1:55, 5:14, 8:33.
BONAVENTURE: "Two roses for a golden Rod": 1:40, 3:40, 5:40, 7:40, 9:40.
CANADIEN: "Le gendarme en ballade": 12:00, 3:20, 6:30, 10:05. "Ces messieurs de la gâchette: 1:40, 5:00, 8:20.
CAPITOL: "Le soleil des autres": 12:20, 2:40, 5:25, 6:00, 7:50, 9:50.
CHAMPLAIN: "Au service secret de sa Majesté: 1:45, 5:40, 9:40. "Ne tirez pas sur le shérif": 12:00, 4:00, 7:55.
CHATEAU: "Boule de feu": 2:50, 6:10, 9:35. "Les jeunes tigres": 1:00, 4:20, 7:50.
CINEMA CINQ: "La maison": 7:30, 9:30.
CINEMA COTE-DES-NEIGES (cinéma 1): "Angel Levine": 1:35, 3:25, 5:20, 7:20, 9:20.
CINEMA COTE-DES-NEIGES (cinéma 2): "Nana": 1:35, 3:30, 5:25, 7:25, 9:30.
CINEMA DE LONGUEUIL: "La religieuse de Monza": "Chacal traque les filles": 7:30.
CINEMA DE PARIS: "Anatomie de l'amour": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
CREMAZIE: "Airport": 9:10. "La mariée a du chien": 7:30.
DAUPHIN: Salle Renoir: "L'ours et la poupée": 7:30, 9:30. Salle McLaren: "L'acte du coeur": 7:30, 9:30.
ELECTRA: "Le peuple des abîmes": 12:15, 3:25, 6:35, 9:45. "Les monstres de l'espace": 1:50, 5:00, 8:00.
ELYSEE: Salle Resnais: "Les choses de la vie": 7:30, 9:45. Salle Eisenstein: "Z": 7:30, 9:45.
FESTIVAL: "La maison": 7:30, 9:30.
FLEUR DE LYS: "Anatomie de l'amour": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
GRANADA: "L'arbre de Noël". "Salut Berthe": 6:05.
IMPERIAL: "Hello Dolly": 8:30.
KENT: "The Westener": 1:10, 3:15, 5:20, 7:20, 9:30.
JEAN-TALON: "Par exemple: l'adultère": 6:30, 10:10. "Adolphe": 8:20.
LOEW'S: "Lovers and other strangers": 10:35, 12:45, 2:55, 5:10, 7:20, 9:35.
LUCERNE: "A Man called Horse". "Grasshopper": 5:45.
MAISONNEUVE: "Par exemple: l'adultère": 6:30, 10:10. "Adolphe": 8:20.
MERCIER: "Opération V-2": 6:30, 10:00. "La mort était au rendez-vous": 8:00.
MIDI-MINUIT: "Nue comme un ver": 12:00, 3:10, 6:20, 9:40. "Le maquereau": 10:35, 1:45, 4:55, 8:10.
MONKLAND: "The Professionals": 3:30, 7:45. "In cold Blook": 1:00, 5:30, 9:50.
OUTREMONT: "Monique": "Inga": 6:50.
PALACE: "All the Loving couples": 1:10, 3:15, 5:15, 7:25, 9:40.
PAPINEAU: "Boule de feu". "Les jeunes tigres": 6:00.
PARISIEN: "L'amour humain": 10:00 11:30, 1:30, 3:30, 5:30, 7:40, 9:50.
PIGALLE: "Nue comme un ver": 12:00, 3:10, 6:20, 9:40. "Le maquereau": 10:35, 1:45, 4:55, 8:10.
PLACE DU CANADA: "Carry on Camping": 5:30, 7:30, 9:30.
PLACE VILLE-MARIE: "Joe": 12:15, 2:05, 3:50, 5:40, 7:35, 9:25.
PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma): "Doctor Zhivago": 12:15, 3:40, 7:10.
PUSSYCAT: "Techniques of physical love": 12:20, 3:30, 6:45, 10:00. "Perfection of Love": 1:50, 5:00, 8:15.
RIVOLI: "Docteur Jivago": 8:00.
SAINT-DENIS: "Les amours d'une louve": 12:40, 3:49, 6:48, 10:07. "Sept hommes, une garce": 1:54, 5:13, 8:32.
SALLE HERMES: "O.K."
SEVILLE: "Scrooge": 1:00, 3:05, 5:10, 7:15, 9:25.
SNOWDON: "Two roses for a golden rod": 1:40, 3:40, 5:40, 7:40, 9:40.
VAN HORNE: "On a clear day": 1:30, 4:00, 6:30, 9:00.
VENDOME: "Une fille nommée Amour": 12:45, 2:55, 5:07, 9:25.
VERDI: "Il...": 7:30, 9:30.
VILLERAY: "Un amour de Coccinelle": 6:10, 10:00. "Le lieutenant Robinson Crusoé": 8:00.
WESTMOUNT: "Sunflower": 1:00, 2:55, 4:55, 7:00, 9:00.
WESTMOUNT SQUARE: "Mash": 12:30, 3:25, 4:40, 7:00, 9:30.
YORK: "The McKenzie break": 1:15, 3:25, 5:12, 7:20, 9:25.
CINEMATHEQUE CANADIENNE: relâche samedi, dimanche et lundi.

Télévision

Le sigle c marque une émission en couleur

SAMEDI

CBFT 2

9.40 Aujourd'hui à CBFT
9.45 Cours Universitaires:
Introduction à la statistique
10.30 La fourmi atomique .c
11.00 Robin-Fusée .c
11.30 Lassie .c
12.00 Tour de terre .c
12.30 Les aventures du seaspray .c
1.00 Les quatres saisons .c
1.15 Les coulisses de l'exploit
2.00 Les aventures célèbres de Monsieur Magoo 2.00
2.30 Les animaux chez eux .c
3.00 Au fond des coeurs
4.00 Les enquêtes Jobidon
5.00 L'heure des quilles
6.00 Téléjournal
6.05 Si jeunesse pouvait
6.30 Tarzan .c
7.30 Jinny .c
8.00 La soirée du hockey
"Les Bruins de Boston à Montréal" .c
10.30 Pierre, Jean, Jacques .c
11.00 Politique fédérale:
"Le parti progressiste-conservateur" .c
11.10 Téléjournal .c
11.25 Nouvelles du sport .c
11.40 Cinéma:
"L'homme qui volait des milliards (drame policier-Franco-Italien 1967)
2.15 Ciné-nuit:
"Jerry Cotton contre les gangs de Manhattan" (policier-Franco-Allemand 1965)

CFTM 10

8.25 Mire-Musique
8.30 Les P'tits Bonshommes
9.00 L'Araignée .c
9.30 Super-Héros
10.00 Super Car
10.30 Ciné-Jeunes:
"Hassan l'orphelin de la jungle" (aventures Turques)
11.50 Mes amis les animaux .c
12.00 Bon Week-End .c
1.30 Jeunesse en forme .c
2.30 Le Virginien .c
4.00 Sur le matelas
5.00 C'est arrivé cette semaine .c
6.00 Terre des jeunes .c
7.00 Jeunesse .c
8.00 Les grands spectacles
"Orgueil et Passions" (drame Américain) .c
10.00 Brigade criminelle .c
10.30 Le 10 vous informe .c
11.00 Au-delà du réel:
"Double"
12.00 En pantoufles:
"Le fils du boulanger" (comédie-Suisse)
1.30 Dernière édition
1.35 Fin des émissions

CBMT 6

8.28 Standby six .c
9.00 Santa Clauss Parade .c
10.00 Cartoons .c
10.30 Rocky and his friends .c
11.00 Tween Set
11.30 The Adventures Show
12.00 Sam Etcheverry Show
12.30 Three star bowling .c
1.00 Children's Cinema:
3.00 Football
6.00 Update .c
6.30 The Galloping Gourmet .c
7.00 Zut .c
7.30 Highlights
8.00 Hockey Night in Canada
10.30 Countrytime .c
11.00 The National .c
11.15 Provincial Affairs
11.35 Ciné-Six

CFCF 12

7.30 Montreal Bulletin Board
8.00 Underdog .c
8.30 Laff Time .c
9.00 Spiderman .c
9.30 Cool McCool .c
10.00 The Flintstone .c
10.30 Marc's music shop .c
11.00 Secret service .c
11.30 Animal World .c
12.00 Earthmen are coming .c
12.30 Scouting today .c
1.00 Captain Ned's showboat .c
1.30 Saturday at the movies:
"One that got away"
3.30 Call of the west:
"Temporary warden" .c
4.00 Come together .c
4.30 Wide World of sports .c
6.00 Like Young .c
7.00 The Dick Van Dyke/Bill Cosby Special .c
8.00 Academy Performance:
"Island of terror" (drame 1967) .c
10.00 The Flip Wilson show .c
11.00 The National news .c
11.18 Pulse .c
11.45 Saturday Night Feature Movie:
"A breath of scandal" (comedie 1960) .c
1.30 Newsroom 12

DIMANCHE

CBFT 2

9.40 Aujourd'hui à CBFT
9.41 Cours universitaires:
"Médecine d'aujourd'hui" .c
10.30 Le jour du Seigneur
11.30 Le monde en liberté .c
12.00 D'hier à demain:
"Au coeur de l'Espagne" .c
1.00 Les travaux et les jours
1.30 Le Français d'aujourd'hui
2.00 Football Américain:
"Philadelphie à Baltimore" .c
4.45 Echos du sport
5.00 Cinquième dimension
6.00 Téléjournal .c
6.05 Invitation au loisir .c
6.30 Au pays de l'arc-en-ciel .c
7.00 Quelle famille .c
7.30 Zoom .c
8.30 Les beaux dimanches
"Faust" (opéra de Gounod"
10.45 Dossiers: "Le pétrole" (épisode)
11.15 Téléjournal .c
11.30 Sports-Dimanche
11.45 Cinéma: "James ou pas"
(Drame policier – Suisse)

CFTM 10

9.25 Mire-Musique
9.30 Musique canadienne .c
10.30 La conquête de l'espace .c
11.00 Sauve qui peut
12.00 Bon dimanche .c
1.30 Les champions: "Le poison" (Américain) .c
2.30 Le temps s'ouvre .c
3.00 Le fond des choses .c
4.00 L'éducation Québec .c
4.30 Télé-Quilles .c
5.30 Les Joyeux naufragés .c
6.00 Flipper: "Rose Marie" (Américain) .c
6.30 Bonne soirée .c
7.00 Qui Club .c
8.30 Vie d'artiste .c
9.30 Québec sait chanter .c
10.00 Auto-patrouille .c
10.30 Le 10 vous informe .c
11.00 En pantoufles:
"L'Atlantide" (Franco-Italien)
12.10 Dernière édition
12.35 Fermeture

CBMT 6

9.53 Weather and community annc'ts
10.00 Reach for the Top .c
10.30 This is the life .c
11.00 Church service .c
12.00 Let's Talk Music .c
12.30 Keen ice .c
1.00 Analogue
1.15 A way out
1.30 Country calendar
4.30 Sports Week .c
4.56 CBC-TV News
5.00 Music to see .c
5.30 Hymn Sing .c
6.00 Wonderful World of Disney
7.00 Horton hears a who .c
7.30 The Bill Cosby Show .c
8.00 The Ed Sullivan Show .c
9.00 Sunday at nine
10.00 CBC Weekend .c
11.00 News .c
11.15 The national business
11.21 Night report .c
11.35 Ciné-camp:

CFCF 12

6.45 Montreal bulletin board
7.15 Tomorrow today .c
7.30 Laff time .c
8.00 Oral Roberts presents .c
8.30 Spiderman .c
9.00 Barbie & Friends .c
10.00 The Flintstone .c
10.30 Teledomenica
12.30 Continental miniature
1.00 The Hellenic hour
2.00 The champions .c
3.00 The world tomorrow .c
3.30 Under Attack
4.30 Question period .c
5.00 University challenge .c
5.30 The new crusaders .c
6.00 Pulse .c
6.30 Bewitched .c
7.00 Untamed world .c
7.30 Matt Lincoln .c
8.30 Here's Lucy .c
9.00 W-5 .c
10.00 Marcus Welby M.D .c
11.00 The CTV National News .c
11.18 Pulse .c
11.45 Hand of the giants .c
12.45 Montreal Bulletin Board

La coopération franco-québécoise est solidement implantée

PARIS (AFP) – La coopération franco-québécoise, instaurée en 1965, en dépit de contingences politiques diverses, est aujourd'hui solidement implantée. Telle est la conclusion d'un colloque qui s'est déroulé hier après-midi sous les auspices de l'Association France-Québec, s'est félicité des progrès constants "sans à coup" de la coopération franco-québécoise sur le thème de la coopération entre les deux pays.

L'ancien ministre M. Alain Peyrefitte, s'est félicité des progrès constants "sans à coup" de la coopération franco-québécoise. Elle devrait se développer avec l'appui des opinions publiques. Celles-ci doivent devenir conscientes que la France et le Québec, dans la défense de l'héritage culturel français, constituent le noyau de la francophonie.

Pour M. Yves Michaud, commissaire-général à la coopération du gouvernement du Québec, "la coopération franco-québécoise est la principale activité internationale du Québec", celle qui lui donne une dimension spécifique au sein de la confédération canadienne; "la voix du Québec apparaît ainsi la plus autorisée pour parler au nom de la francophonie américaine".

M. Pierre Laurent, directeur-general des relations culturelles, scientifiques et techniques au ministère des affaires étrangères, a souligné les résultats bénéfiques de la coopération franco-québécoise.

Deux jeunes coopérants, l'un Français, l'autre Québécois, ont ensuite fait part de leur expérience respective. Ils se sont heurtés à certains obstacles, des contradictions, voire des incompréhensions, mais en somme, c'est un précieux enrichissement qu'ils ont retiré tant sur le plan humain que technique de leur séjour de part et d'autre de l'Atlantique.

De nombreuses suggestions ont été énoncées pour approfondir la connaissance mutuelle de la France et du Québec: création d'un institut du Québec en France (auquel M. Michaud a donné un accord de principe), multiplication de chaires de lecteurs, institution de correspondance entre élèves par l'intermédiaire des écoles primaire et des lycées, enseignement en France de l'histoire du Québec, etc.

Parmi les nombreux participants au colloque, on remarquait M. Jean Chapdelaine, délégué-général du Québec à Paris.

Carrières et Professions

ATTENTION MESSIEURS LES MÉDECINS ET INTERNES:

L'Hôpital Hôtel-Dieu d'Amos recherche activement des médecins qui sont intéressés à la pratique générale. Les postes sont disponibles immédiatement.

Les intéressés sont priés de s'adresser au:

Secrétariat du Bureau Médical
Hôtel-Dieu d'Amos,
Amos, Abitibi, Qué.

Exécutif adjoint demandé

Sexe masculin

Des candidatures seront reçues pour le poste d'exécutif adjoint pour une société fraternelle d'assurance-vie faisant affaire en Nouvelle-Angleterre et la province de Québec. Connaissance du français et de l'anglais (parlé et écrit) requise. L'expérience dans l'assurance-vie ou accident/maladie n'est pas nécessaire quoique utile. Plusieurs avantages, congés et vacances payés, assurance-groupe vie et accident/maladie, plan de pension alléchant. Salaire proportionné aux qualifications. S'adresser par écrit à:

Case 1420, Le Devoir

L'Hôpital Rivière-des-Prairies

est à la recherche de

3 travailleurs sociaux juniors

L'Hôpital Rivière-des-Prairies est un centre de santé mentale pour enfants et adolescents divisé en 7 sous-secteurs. Chaque secteur est une équipe multidisciplinaire dynamique et dans 3 secteurs nous avons besoin, pour compléter notre équipe, d'un travailleur social junior.
Étant donné la réorganisation de notre hôpital, il y a des bénéfices marginaux offerts à tout travailleur social qui s'intégrerait à une équipe avant le mois de janvier 1971.

S'adresser à:

Mlle Louise Dionne,
Directrice du Service Social,
7200 est, boul. Gouin,
Montréal 476, Qué.
Tél.: 665-7436.

LE C.E.G.E.P. DE THETFORD MINES

RECHERCHE
POUR JANVIER 1971

Des professeurs pour les spécialités suivantes:

En soins infirmiers, pédiatriques
En soins infirmiers, médico-chirurgicaux

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Baccalauréat en Sciences Infirmières
- Certificat dans la spécialité
- Expérience dans le domaine de l'enseignement

Les candidats éventuels devront faire parvenir leur curriculum vitae, le plus tôt possible, à l'adresse suivante:

Directeur Général
C.E.G.E.P. de Thetford Mines,
671 sud, boul. Smith,
Thetford Mines

COLLÈGE VANIER

C.E.G.E.P.

Responsable de l'option Techniques infirmières

LE POSTE:
Le poste ouvert est celui de coordonnatrice du programme des Techniques infirmières au Collège Vanier (C.E.G.E.P.) anglophone).
La coordonnatrice a pour fonction:
- d'apporter son aide à l'élaboration du programme d'études;
- de participer à l'enseignement des infirmiers;
- de coordonner le programme des Techniques infirmières avec les autres disciplines du collège et les institutions de santé communautaire;
- d'assurer la liaison avec l'association professionnelle;
- d'assurer la liaison avec le Ministère de l'Éducation.

LE SALAIRE:
Sera basé sur l'échelle de salaire du personnel enseignant utilisé par le Collège tenant compte de l'expérience et des qualifications de la personne.

CHOIX DU CANDIDAT:
Conformément à la politique du collège, le personnel enseignant du département des Techniques infirmières établit les critères du poste et participe au choix de la coordonnatrice.

Les demandes doivent être adressées par écrit ainsi que toutes références et documentation, avant le 20 décembre 1970 au:

Secrétaire Général,
Collège Vanier,
821, boulevard Sainte-Croix,
Montréal 379, Québec

La Commission Scolaire Baldwin-Cartier

recherche les services

d'un ASSISTANT SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Exigences:
Candidat bilingue; 25 à 25 ans environ; minimum 15 ans de scolarité, avec expérience de travail administratif, de préférence celui des corporations.

Conditions de travail:
Salaire à discuter; bénéfices marginaux intéressants.

Les candidatures seront reçues jusqu'à vendredi le 11 décembre inclusivement.

Faire parvenir à:

Le Directeur Général,
Commission Scolaire Baldwin-Cartier,
130 Ambassador, Pointe Claire 720, Québec.

OFFRE D'EMPLOI

GREFFIER

Pour une Cité de 47,000 de population

Le candidat devant être parfait bilingue et devra mentionner son âge, ses qualifications, le salaire désiré et fournir ses références et ses emplois précédents par écrit, incluant le "curriculum vitae".

Ces offres de services seront reçues jusqu'à lundi, le 21 décembre 1970, à cinq heures de l'après-midi et adressées au:

Directeur des Finances,
Cité de Lachine,
Hôtel de Ville,
1800 Boulevard St-Joseph,
Lachine 600.

Le Cegep de Limoilou
(Service de L'INFORMATIQUE)

recherche les services de

PROFESSEUR (S)

À TEMPS PARTIEL POUR LE COURS
"ANALYSE ORGANIQUE 420-401"
ainsi que des PROFESSEURS à temps partiel ou plein temps pour le cours
"INTRODUCTION AU LANGAGE **FORTRAN** 420-901"

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 décembre 1970 à:

M. Gaston Côté,
Cegep de Limoilou,
C.P. 1400,
Terminus Postal,
Québec 2.

Spécialistes en planification et programmation

FONCTIONS:

- Participer à la coordination de la planification des études à long terme des centrales hydroélectriques, thermiques et nucléaires.
- Préparer et tenir à jour:
  a) les programmes directeurs des projets (Master Schedule) au moyen d'ordinateurs;
  B) les diagrammes logiques (CPN) détaillés des études préliminaires et des études des avant-projets;
  c) les diagrammes logiques (CPN) détaillés des projets.

EXIGENCES:

- Détenir un diplôme universitaire soit en sciences administratives, soit en sciences appliquées, soit en sciences pures ou l'équivalent.
- Posséder de deux (2) à six (6) ans d'expérience récente dans l'utilisation des techniques modernes de planification telles que la méthode du cheminement critique (CPM), le nivellement des ressources (PERT), etc.
- Avoir une bonne connaissance de l'utilisation de l'ordinateur.
- Maîtriser le français et connaître l'anglais.

LIEU DE TRAVAIL: Montréal

À NOTER

Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae, aussi complet que possible, avant le 19 décembre, en indiquant le numéro 70-50-J-1 sur l'enveloppe, à l'adresse suivante:

Hydro-Québec

Embauchage/10e
75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 128 (Québec)

CHARGÉ DE COMPTES BILINGUE

Demandé par un jeune bureau d'assurance, en pleine expansion. Le candidat doit avoir de l'expérience en sécurité, accident et autres domaines reliés à l'industrie de la construction.
La candidature fera mention de l'âge, du régime matrimonial, de l'expérience et de l'indemnité désirée, et sera adressée avant le 30 décembre 1970 à:

Tormont Ins. Agencies Ltd.,
80 Richmond St. West,
Toronto, Ontario.

a/s de M. L.J. McGowan, Directeur ou de M. F.J. Sylvester, Président.

Le Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Rivière-du-Loup

recherche les services

d'UN PROFESSEUR EN THÉÂTRE

pour la 2e session débutant le 26 janvier 1971.

Qualifications:
- Formation théâtrale dans une institution reconnue, complétée par des stages.
- Un brevet d'enseignement serait un avantage.

Expérience:
- Participation aux activités d'ateliers ou de troupes de théâtre de préférence comme responsable.
- Expérience de l'enseignement souhaitable.

Conditions de travail:
Selon la convention collective en vigueur.
Veuillez adresser votre demande **par écrit** avant le 12 décembre 1970 à:

M. Robert Diamant,
Directeur des Services Pédagogiques,
Cegep de Rivière-du-Loup,
85, rue Ste-Anne,
Rivière-du-Loup, Québec.

Le Conseil d'Éducation de Prescott-Russell

recherche pour janvier 1971
des professeurs pour les écoles suivantes:

École secondaire régionale de Hawkesbury

- 1 professeur d'anglais - 9e et 10e
- 1 professeur bilingue de sciences - 9e et 10e

Fernand Lortie, Principal,
572, Kitchener,
Hawkesbury, Ont.,
Tél.: (613) 632-4661

École secondaire régionale de Rockland

- 1 professeur de ferblanterie et sciences (initiation au travail)
- 1 professeur à mi-temps d'anglais - 9e et 10e

Eugène Huot, Principal,
Rockland, Ont.,
Tél.: (613) 762-4483

ÉCHELLE DE SALAIRE 1970/71

	Minimum	Maximum
Cat. 1	$7,000	$12,000
2	$7,300	$12,800
3	$8,200	$14,400
4	$8,700	$14,950

Les candidats sont priés de faire parvenir leur demande au Principal de l'école.

R. Cusson, Président — E. Mageau, Dir. de l'Éducation

université du québec

PLANIFICATION

Systèmes Prévisionnels

Le Bureau de la planification de l'Université du Québec sollicite des candidatures pour constituer une équipe en systèmes prévisionnels. Sous la responsabilité du directeur des recherches, cette équipe sera affectée à la mise au point de divers instruments de prévision, en particulier en ce qui a trait aux inscriptions, aux orientations des étudiants et aux débouchés.

QUALIFICATIONS:
Cette offre intéressera surtout les détenteurs d'une maîtrise en économique, en sociologie, en démographie ou en mathématiques appliquées et qui possèdent déjà une expérience valable dans la recherche appliquée aux prévisions.

LIEU DE TRAVAIL:
Québec

TRAITEMENT:
Selon les qualifications et l'expérience.

Faire parvenir sans délai toute demande accompagnée d'un curriculum vitae à:

M. Roland Guérin,
Service du Personnel,
Université du Québec,
2050, boul. St-Cyrille,
Québec 10, Qué.,
Tél.: 651-7220 poste 319

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

NO 302242

ANGIL MANUFACTURING COMPANY INC., corps politique dûment incorporé ayant son siège social dans la ville et le district de Montréal,

demanderesse

-contre-

MARCEL DUMAIS, autrefois du 1611 boulevard Labelle, Chomedey, district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

IL EST ENJOINT à MARCEL DUMAIS à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 2 décembre 1970

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Mes Franklin & Franklin,
Suite 670,
615 boulevard Dorchester ouest,
MONTREAL, Qué.
Avocats de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

NO 311039

LA VILLE DE MONTREAL, corporation municipale légalement constituée ayant sa principale place d'affaires à 275 est, rue Notre-Dame, en les ville et district de Montréal,

demanderesse

-vs-

LYLE McGUIGAN, autrefois résidant et domicilié à 4651 rue Barclay, apt. 3, maintenant de lieux inconnus,

et al.

défendeur

AVIS

IL EST ENJOINT au défendeur Lyle McGuigan à l'intention duquel une copie du bref et déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 30 novembre 1970

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Me Hector Grenon, avocat,
Mes Côté, Péloquin, Mercier,
Normandin, Ducharme & Bouchard
Procureurs de la demanderesse,
275 est rue Notre-Dame
Montréal

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

NO 308549

W. WINTERFELDT, propriétaire, de la ville et du district de Montréal,

demandeur

-contre-

MICHELE CASTONGUAY, infirmière, fille majeure, autrefois résidant au 5530 Decelles, appartement 6, dans la ville et le district de Montréal et maintenant de lieux inconnus,

défenderesse

IL EST ENJOINT à MICHELE CASTONGUAY à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 2 decembre 1970

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Me Joseph P. Miller,
Suite 205,
168 est, rue Notre-Dame,
MONTREAL, Qué.
Avocat du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
No.: 313-025

COUR PROVINCIALE

COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE CHOMEDEY, corporation légalement constituée et ayant son siege social à Laval, district de Montréal,

Demanderesse

- vs -

VARI SANDOR, autrefois résidant en les Cité et District de Montréal, présentement de lieux inconnus,

Défendeur

- et -

LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAVAL, district de Montreal,

Mis-en-cause

IL EST ENJOINT A VARI SANDOR à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de (trente) 30 jours.

MONTREAL, ce 3eme jour de décembre 1970.

CLAUDE DUFOUR

Me JEAN-NOEL LANCTOT
465 rue St-Jean,
suite 603,
Montréal 125, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No: 801 149

Nickolas Marineris, aussi connu comme Nick Manos Restaurateur, de la cité et district de Montréal

(Demandeur)

-VS-

Dame Nicole Marcoux, fille majeure et usant de ses droits résidant dans la cité de Winchester, Province de Ontario

(Defenderesse)

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse Dame Nicole MARCOUX par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du Bref d'Assignation et Déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, ce 3ième jour de décembre, 1970

Marius D'Amours
Protonotaire,
Cour Supérieure de Montréal

Mes. Greenblatt, Godinsky et Resin Avocats
1255 rue Université, suite 700 Montréal
PROCUREUR de la DEMANDERESSE

Jerzy Margules

Avis est donné que Jerzy Margules connu sous le nom de Irving George Ebert résidant à 4047 Rue Mackenzie, Montréal, District de Montréal, s'adressera au Lieutenant Gouverneur en Conseil, pour l'adoption d'un règlement changeant son nom de Jerzy Margules à Irving George Ebert, les dits noms servant à toutes fins que de droit.

Montréal, le 5 décembre, 1970

JERZY MARGULES
requerant

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No: 801 150

Dame Tillie Borgares, épouse séparée de biens de Nicholas Marineris aussi connu comme Nick Manos de la cité et le district de Montréal

(Demanderesse)

vs

Dame Nicole Marcoux, fille majeure usant de ses droits, résidant dans la cité de Winchester, Province de Ontario

(Defenderesse)

PAR ORDRE DE LA COUR:

La défenderesse Dame Nicole MARCOUX par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du Bref d'Assignation et Declaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, ce 3ième jour de décembre, 1970

Marius D'Amours
Protonotaire,
Cour Supérieure de Montréal

Mes. Greenblatt, Godinsky et Resin Avocats
1255 rue Université, suite 700 Montréal
PROCUREUR de la DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 311 091

MONIQUE BIBEAU, fille majeure, résidant et domiciliée au 474 Prévost, Longueuil, district de Montréal,

demanderesse

-contre-

ELIZABETH CHIASSON, fille majeure, autrefois résidant et domiciliée au 5070 de la rue De Courtrai, app. 11, cité et district de Montréal de lieux inconnus,

défenderesse

IL EST ENJOINT a ELIZABETH CHIASSON à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 4 décembre 1970

CLAUDE DUFOUR
Greffier-adjoint

Mes Reeves, Longtin et associés,
276 St-Jacques,
MONTREAL, Qué.
Avocats de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

NO 303277

RONALD CAPRA, de la Ville de St-Léonard, district de Montréal, y résidant au 4372 Delage,

demandeur

-contre-

ROGER ROBIN, autrefois de la Ville et du District de Montréal, y résidant au 4872 rue Bourrette, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

IL EST ENJOINT à ROGER ROBIN à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 1er décembre 1970

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Mes Campbell & Sand,
Suite 1002, Place Victoria,
MONTREAL, Qué.
Avocats du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No: 801 729

ANDRE PERREAULT, resident en les Cité et District de Montréal.

Demandeur

-vs-

EMILE ASSELIN, autrefois résidant en les Cité et District de Montréal, présentement de lieux inconnus.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur ANDRE PERREAULT, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du Bref d'Assignation et de la déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal, à son intention.

MONTREAL, ce 3 décembre 1970

Marius D'Amours, P.C.S.M.

Me JEAN MARCEL BERNIER,
3860 Boul. Notre-Dame, no 200
Chomedey, Ville de Laval, P. Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

NO 312383

SOCIETE UNION FINANCIERE EUROPEENNE,

demanderesse

-contre-

JEAN-LOUIS MANGANESE, autrefois du 2060 rue Clark, Montréal, district de Montréal et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

IL EST ENJOINT à JEAN-LOUIS MANGANESE à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 3 décembre 1970

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Mes Phillips, Vineberg et associés,
1 Place Ville-Marie,
Suite 930,
MONTREAL, Qué.
Avocats de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 654 837

GILLES LECLERC,

demandeur

-contre-

JEAN CLAUDE BEAULIEU, autrefois du 1009 rue St-Hubert, appt. 5, Montréal et maintenant de lieux inconnus,

-et-

HUBERT BOULANGER,

défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

IL EST ENJOINT A JEAN CLAUDE BEAULIEU à l'intention duquel une copie de l'avis de se constituer un nouveau procureur a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître personnellement ou de se constituer un nouveau procureur dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 2 décembre 1970

Claude Dufour
Greffier-Adjoint

Mes Liverman et Kaufman,
1450 City Councillors,
Suite 950
MONTREAL 111, Qué.
Avocats du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No.: 801 075

Dame Veuve Jeanne Martel-Savaria, veuve non remariée de feu Raoul Savaria, résidant à Montréal-Nord, district de Montréal

(Demanderesse)

-vs-

Alain Delanoe, autrefois résidant dans la cité de Anjou, district de Montréal

(Défendeur)

-et-

Le Registrateur de la Division d'Enregistrement de Montréal

(Mis-en-cause)

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur Alain DELANOE par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du Bref d'Assignation et Déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

Montréal, ce 30ième jour de novembre 1970

MARIUS D'AMOURS
Protonotaire,
Cour Supérieure
de Montréal

m
Me. Charles CLEMENT
avocat
10785 boul. Pie IX
Montréal
Procureur de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL
NO.: 12 185

Cécile Demers-TARDIF, résidant à Longueuil district de Montréal

(Requérante)

- vs -

Lionel TARDIF, de lieux inconnus

(Intimé)

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'Intimé Lionel TARDIF est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée a la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'a défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 30 novembre 1970

JACQUES PERRON
Régistraire

Me. Bruno CYR
avocat
507 Place D'Armes
suite 1507 Montréal

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL
NO.: 12 078

Camille Gaston MENARD, résidant dans la cité de St-Jérôme, district de Terrebonne

(Requérant)

- vs -

Jeannette LAVOIE, de lieux inconnus

(intimée)

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'Intimée Jeannette LAVOIE est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée a la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'a défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, ce 30 novembre 1970

JACQUES PERRON
Régistraire

Me. Charles CLEMENT
avocat
10785 boul. Pie XI
Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL

(division des Divorces)

No 11 408

OSWALD FITZGERALD LAYNE, vocalist, des cité et district de Montréal,

requérant

-vs-

DAME GERALDINE HECTOR LAYNE, présentement d'adresse inconnue,

intimée

AVIS

Par ordre de la Cour: L'intimée, DAME GERALDINE HECTOR LAYNE, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante jours suivant la date de la dernière publication. Une copie de la requête en Divorce a été laissée à son intention, au bureau du Greffe des Divorces de la Division de Montréal.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, 24 novembre, 1970

Jacques Perron,
Registraire

MTRE. RALPH A. COHEN,
Avocat,
1255 Carré Phillips, Ch. 200,
Montréal 111, Qué.

VENTES PAR LE SHERIF

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

Fieri Facias de Terris
Cour Supérieure – District de Montréal

No 792-466.

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires à Montréal, district judiciaire de Montréal, demanderesse, vs YVETTE PROVENCHER, résidant autrefois au numéro 6200, rue Louis-Hébert et maintenant de lieux inconnus, défenderesse, et LE REGISTRATEUR DE MONTREAL, des cité et district de Montréal, mis-en-cause.

"Un immeuble sis en la ville de Montréal, rue Louis-Hébert, compenant:

1° Le numéro neuf cent trente de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent huit (208-930) au cadastre officiel du Village Incorporé de la Côte de la Visitation, mesurant trente-sept pieds et un dixième de pied de largeur en front et quarante et un pieds de largeur en arrière sur cent cinq pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins.

2° Toutes bâtisses dessus construites, notamment celle portant le numéro 6200, rue Louis-Hébert, étant une maison à appartements.

3° Circonstances et dépendances.

4° Toutes servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, légales ou établies.

Tel que le tout se trouve présentement."

Pour être vendu au bureau du protonotaire, chambre #129, au Vieux Palais de Justice, en la ville de Montréal, le VINGT-DEUXIEME jour de DECEMBRE 1970, à ONZE heures de l'avant-midi.

Fieri Facias de Terris
Cour Supérieure – District de Montréal

No 792-511.

RENALDI INCORPOREE, corps politique légalement constitué ayant son siège social à 6145 rue Louis Sicard, St-Léonard, P.Q. demanderesse, vs PIERRETTE LACHAPELLE, épouse de Maurice Roy, résidant et domiciliée au 11045 rue Plaza, Montréal-Nord, district de Montréal, P.Q., défenderesse.

"Un emplacement ayant front à la rue Ste-Gertrude en la cité de Montréal-Nord, et composé:

a) du lot quatre-vingt-quatorze de la subdivision officielle du lot originaire numéro trente-six (36-94) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet.

b) du lot quatre-vingt-quinze de la subdivision officielle du lot originaire numéro trente-six (36-95) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet, duquel lot il y a lieu de distraire la partie vendue en la cité de Montréal-Nord suivant acte passé devant Me Pierre Bourgouin, notaire, le vingt-sept août mil neuf cent soixante-trois et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 169-4358.

Avec la bâtisse en voie de construction dessus érigée, portant les numéros civiques 11930, 32, 34, 36, rue Ste-Gertrude, Montréal-Nord.

Ainsi que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes et occultes attachées audit immeuble."

Pour être vendu au bureau du protonotaire, chambre #129, au Vieux Palais de Justice, en la ville de Montréal, le VINGT-DEUXIEME jour de DECEMBRE 1970, à DEUX heures de l'après-midi.

Fieri Facias de Bonis et de Terris
Cour Supérieure – District de Montréal

No 798-498.

PLACEMENTS POINTE CLAIRE LTEE, corporation légalement constituée ayant son siège social à 189 Lakeshore, Pointe-Claire, demanderesse, vs COLIBRI CONSTRUCTION LTEE, corporation légalement constituée ayant un bureau d'affaires à 7600 rue Tisserand, à Ville de Brossard, et YVES ST-AMANT, constructeur domicilié à 7600 rue Tisserand, Ville de Brossard, défendeurs.

Comme appartenant au défendeur Yves St-Amant, les immeubles ci-après décrits:

1° "Un emplacement ayant front sur la rue St-Urbain, à Montréal, connu et désigné comme faisant partie du lot quatre-vingt-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro onze (11 ptie 89) aux plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte St-Louis avec bâtisses portant le numéro civique 4817 rue St-Urbain, Montréal."

2° "Un emplacement situé à Pointe aux Trembles, connu et désigné comme étant:

a) Le lot trois cent trente-cinq de la subdivision du lot originaire numéro cent quatre-vingt-deux (182-335) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe aux Trembles, mesurant vingt-cinq pieds de largeur par une profondeur de quatre-vingt-sept (87) pieds mesure anglaise, plus ou moins;"

b) La partie nord-ouest du lot numéro trois cent trente-six de la subdivision originaire numéro cent quatre-vingt-deux (182 PNO 336) desdits plan et livre de renvoi mesurant vingt (20) pieds de largeur par une profondeur de quatre-vingt-sept (87) pieds, mesure anglaise, plus ou moins, bornée au nord-ouest par une ruelle (182-342), au nord-est, par le résidu du lot 182-336, au sud est par la rue Reeves (182-316) et au sud ouest, par le lot 182-335 dudit cadastre."

3° "Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro trois (3) de la subdivision officielle du lot originaire soixante-quatorze (74-3) des plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Laprairie, avec bâtisse dessus érigées, portant le numéro civique 7,600 rue Tisseraad, en la ville de Brossard, sujet à une servitude en faveur de Bell Telephone et de l'Hydro Québec."

Pour être vendu "séparément" au bureau du protonotaire, chambre #129, au Vieux Palais de Justice, en la ville de Montréal, le VINGT-TROISIEME jour de DECEMBRE 1970, à DEUX heures de l'après-midi.

Fieri Facias de Terris
Cour Supérieure – District de Montréal

No 793-031.

SAMUEL BERNARD BLOOM, gentilhomme, de la ville de Hampstead, numéro 147, chemin Finchley, district de Montréal, demandeur, contre HYMAN GARBER, médecin résidant dans la ville de Montréal, au numéro 4249, avenue Esplanade, district de Montréal, défendeur.

Description

"Un certain emplacement donnant sur l'avenue Esplanade dans la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro deux de la subdivision officielle du lot original numéro quatre cent quatre-vingt-dix-sept (497-2) aux plan et livre de renvoi officiels du Village Incorporé Saint-Jean-Baptiste;

Avec le bâtiment y érigé portant le numéro civique 4249 de ladite avenue Esplanade;

Avec droit de passage sur les lots 497-3 et 4 et sur les lots 497-5 et 6, tous aux plan et livre de renvoi officiels;

Telle que ladite propriété existe présentement avec tous les droits, membres et appartenances, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes qui s'y rattachent, le tout sans exception ou réserve d'aucune sorte et plus particulièrement, sujette à la servitude enregistrée à Montréal, sous le numéro 941309."

Pour être vendu au bureau du protonotaire, chambre 129, au Vieux Palais de Justice, dans la ville de Montréal, le VINGT-TROISIEME jour de DECEMBRE 1970, à ONZE heures du matin.

Fieri Facias de Terris
Cour Supérieure – District de Montréal

No 795-862.

FRANCINE OUIMET, épouse séparée de biens de Monsieur Régent Beaudet, domiciliée et résidant au 300 est, 33e Rue, app. 21M, New York, demanderesse, vs COLIBRI CONSTRUCTION LTEE, corporation dûment constituée ayant son siège social au 5577 rue Léger, Montréal-Nord, district de Montréal, défenderesse.

"Un emplacement ayant front sur la rue Fortin, en la cité de Montréal-Nord, et composé comme suit, savoir:

a) Le lot numéro quatre-vingt-dix-neuf de la subdivision officielle du lot numéro trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatorze (14-3-99) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet, mesurant quarante-cinq pieds et cinq dixièmes de pied (45.5') de largeur, par une profondeur de onze pieds (11') et contenant une superficie de cinq cents pieds carrés et cinq dixièmes de pied carré (500.5 p.c.), le tout mesure anglaise et plus ou moins.

b) Le lot numéro six cent dix-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro quinze (15-617) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet, mesurant quarante-cinq pieds et cinq dixièmes de pied (45.5') de largeur, par des profondeurs de cinquante-cinq pieds et vingt-deux centièmes de pied (55.22') dans sa ligne nord-ouest, et cinquante-cinq pieds et quatre dixièmes de pied (55.4') dans sa ligne sud-est, et contenant une superficie de deux mille cinq cent seize pieds carrés et six dixièmes de pied carré (2,516.6p.c.), le tout mesure anglaise et plus ou moins.

Avec toutes les bâtisses y érigées portant les numéros 12,324, 12,326 et 12,328 de ladite rue Fortin, en la cité de Montréal-Nord, dont le mur nord-ouest est mitoyen avec la propriété adjacente."

"Un emplacement ayant front sur la rue Pierre, en la cité de Montréal-Nord, connu et désigné comme étant le lot numéro six cent seize de la subdivision officielle du lot originaire numéro quinze (15-616), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet, mesurant trente-six pieds et huit dixièmes de pied (36.8') de largeur, par une profondeur de quatre-vingt-dix pieds (90'), mesure anglaise et plus ou moins.

Avec les bâtisses y érigées portant les numéros 5921 et 5923 de ladite rue Pierre, en la cité de Montréal-Nord, dont le mur sud-ouest est mitoyen avec la propriété adjacente."

Pour être vendu séparément, au bureau du protonotaire, chambre #129, au Vieux Palais de Justice, le VINGT ET UNIEME jour de DECEMBRE 1970, à ONZE heures de l'avant-midi.

Bureau du Shérif, Cour Supérieure, Montréal, 3 novembre 1970.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

REYBURN CO. LTD.

Avis est donné par les présentes que "Reyburn Co. Ltd", une corporation incorporée suivant la Loi des Compagnies et ayant son bureau chef dans la cité de Montréal, s'adressera au ministère des institutions financières, compagnies et coopératives de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa charte suivant les dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, ce 2ième jour de décembre 1970.

APPEL & GOLFMAN
Les procureurs de la compagnie.

IRAN CARPETS & FINE ARTS INC.

AVIS est par les présentes donné que IRAN CARPETS & FINE ARTS INC., une corporation incorporée sous la loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans les Cité et District de Montréal, s'adressera au Secrétaire de la Province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa charte sous les provisions de la Loi des compagnies de Québec.

DATE à Montréal, ce 3 décembre 1970.

ARNOLD ISAACSON,
Notaire.

APPEL D'OFFRES

POUR LA CONSTRUCTION D'UN FOYER D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES,

"LA RÉSIDENCE BERTHIAUME-DU TREMBLAY",

Devant être érigée au 1655 est, boulevard Gouin, Montréal, Province de Québec, Canada

PROPRIÉTAIRE
"La Fondation Berthiaume-Du Tremblay",
50, Place Crémazie, suite 323,
Montréal 351,
P. de Qué.

ARCHITECTE
Roland Dumais, A.D.B.A., A.A.P.Q., M.I.R.A.C.,
3995 est, rue Sherbrooke,
Montréal 406,
P. de Qué.,
Téléphone: 255-3611

INGÉNIEURS-CONSEILS
Fondation et structure:
Deslauriers, Mercier & Associés,
4855, rue Boyer,
Montréal 176,
P. de Qué.,
Téléphone: 526-0837.

Mécanique et électricité:
Lalonde, Girouard, Letendre & Associés,
8790, avenue du Parc,
Montréal 354,
P. de Qué.,
Téléphone: 384-6410

DOCUMENTS DE SOUMISSION
Entrepreneurs généraux

Les entrepreneurs généraux seulement pourront obtenir sur rendez-vous, les plans et devis, ainsi que les formules officielles de soumission au bureau de l'Architecte, à partir de 10:00 heures, le 26 novembre 1970, et seules, les soumissions faites sur lesdites formules seront acceptées.
Un dépôt de DEUX CENTS ($200.00) DOLLARS sera exigé pour chaque série de plans, devis et autres documents de soumission.
Chaque entrepreneur général aura droit à trois (3) séries complètes desdits documents.
Le dépôt sera retourné aux soumissionnaires contre remise des documents précités, en bon état, dans les quinze (15) jours qui suivront la date du dépouillement des soumissions.
AUCUNE SÉRIE DES DOCUMENTS PRÉCITÉS NE SERA EXPÉDIÉE PAR VOIE POSTALE.

Sous-traitants

Les sous-traitants et fournisseurs de matériaux pourront se procurer les documents de soumission aux bureaux des entrepreneurs généraux soumissionnaires, et ils pourront les consulter en tout temps aux bureaux de:
L'Association de Construction de Montréal,
4970, place de la Savane,
Montréal 308, P. de Qué.,
Téléphone: 739-3317

REMISE DES SOUMISSIONS DES SOUS-TRAITANTS

Les sous-traitants dont les spécialités sont ci-après mentionnées devront soumettre leur prix (sur les formules officielles du bureau) au:
Bureau des Soumissions Déposées du Québec,
4970, place de la Savane,
Montréal 308, P. de Qué.,
Téléphone: 739-3681.
au plus tard a 15:00 heures, mercredi, le 23 décembre 1970.

DÉPOUILLEMENT DES SOUMISSIONS DES SOUS-TRAITANTS

Le soir même, à 19:00 heures, au siège social du Propriétaire, les soumissions seront dépouillées en présence du Secrétaire-trésorier et du Directeur Général de la Fondation, de l'Architecte et des Ingénieurs-conseils.

GARANTIES

Chaque sous-traitant doit fournir comme dépôt de cautionnement (dans l'enveloppe prévue à cet effet et destinée au Propriétaire), soit un chèque visé, soit un Cautionnement de Soumission souscrit par une firme autorisée à se porter caution judiciaire et fait à l'ordre de "La Fondation Berthiaume-Du Tremblay" pour une somme correspondante à chaque poste mentionné ci-après:

SPÉCIALITÉS	MONTANT DU CAUTIONNEMENT
Isolation rigide des murs extérieurs	$ 3,000.00
Couverture et Tôlerie	$ 1,200.00
Fenêtres (avec cadre en bois)	$ 6,500.00
Portes coulissantes	$ 1,500.00
Cloisons sèches	$ 18,000.00
Huisserie métallique	$ 2,000.00
Chambres froides	$ 1,000.00
Équipement de cuisine	$ 4,000.00
Ascenseurs	$ 16,000.00
Tuile céramique & vernissée	$ 4,000.00
Tapis	$ 8,000.00
Plafonds acoustiques	$ 3,000.00
Fer ornemental	$ 3,500.00
Balustrades en aluminium	$ 1,000.00
Parements extérieurs en panneaux de métal ondulé	$ 600.00
Peinture	$ 3,500.00
Ameublement intégré section I	$ 4,000.00
Ameublement intégré section II	$ 1,000.00
Ameublement intégré section III	$ 11,000.00
Acier d'armature (fourniture seulement)	$ 9,000.00
Plomberie et protection incendie	$ 40,000.00
Ventilation	$ 15,000.00
Électricité et intercommunication	$ 40,000.00
Aménagement extérieur	$ 8,000.00

Les entrepreneurs pour les spécialités suivantes, en plus et avec leur dépôt ou cautionnement de soumission, devront fournir un document d'une firme autorisée, attestant que ladite firme est prête à se porter caution judiciaire (bon d'exécution) pour les montants fixés ci-après:

Plomberie et protection incendie	$200,000.00
Ventilation	$ 75,000.00
Électricité et communication	$200,000.00

REMISE DES SOUMISSIONS DES ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

Les soumissions des entrepreneurs généraux seront faites sur les formules officielles fournies par l'Architecte et devront inclure les spécialités précitées, certains prix unitaires et certains autres prix séparés.
Elles seront remises dans une enveloppe scellée portant les mots: "Soumission pour la construction de la Résidence Berthiaume-Du Tremblay", au plus tard à 20:00 heures, jeudi le 7 janvier 1971, au siège social du propriétaire, à l'attention de monsieur Marcel Ducharme, C.A., secrétaire-trésorier de la Fondation.

DÉPOUILLEMENT DES SOUMISSIONS DES ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

Immédiatement après la remise des soumissions, au même endroit, celles-ci seront dépouillées par le Propriétaire en présence des entrepreneurs généraux soumissionnaires qui désireront assister.

GARANTIES

Les entrepreneurs généraux devront accompagner leur soumission d'un chèque visé au montant de TROIS CENT MILLE ($300,000.00) DOLLARS, fait à l'ordre de "La Fondation Berthiaume-Du Tremblay" ou d'un cautionnement de soumission pour le même montant, émis par une firme autorisée à ce faire.

AVERTISSEMENT

Seuls, les soumissionnaires ayant leur siège social ou leur principal bureau d'affaires dans la Province de Québec sont autorisés à soumissionner.

"La Fondation Berthiaume-Du Tremblay" ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Montréal, ce vingtième jour de novembre mil neuf cent soixante-dix.

MARCEL DUCHARME, C.A.,
Secrétaire-trésorier,
Dossier de l'Architecte: 2194

Carrières et Professions

200 TRADUCTEURS DEMANDÉS

Le BUREAU FÉDÉRAL DES TRADUCTIONS, qui est à la recherche de quelque deux cents traducteurs, lance une vaste campagne itinérante de recrutement.

Toute personne titulaire d'un baccalauréat (y compris les diplômés de 1971) ou possédant, à défaut, une expérience professionnelle pertinente est priée de se présenter à la séance d'information que tiendra un représentant du Bureau des traductions, M. Raymond AUPY:

Fonction publique du Canada

**à la salle A 2285,
Pavillon des Sciences sociales,
Université de Montréal,
3100, rue Jean-Brillant, MONTRÉAL (QUÉBEC)
le lundi 7 décembre 1970, à 20 heures.**

Collège
du
Vieux Montréal

POSTE OUVERT

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE - Secteur des Arts

FONCTIONS:
Sous la direction du directeur de secteur, accueillir les étudiants, les aider à solutionner immédiatement un problème relatif à leurs études, et les diriger adéquatement, en faisant le lien entre les différents "Services" du Collège.
Ses principales fonctions le mettront en contact avec les départements, les secteurs ainsi que les universités et le marché du travail. Il se rapportera directement au directeur du secteur des arts.

QUALIFICATIONS:
Être détenteur d'un diplôme d'une discipline enseignée au Collège. Être détenteur d'un diplôme d'une discipline enseignée au Collège. Être professeur dans un CEGEP depuis au moins deux ans.

SALAIRE:
Suivant les normes du ministère de l'Éducation: $7,000 à $11,000. Le candidat choisi se verra confier la responsabilité des étudiants du secteur.

Faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 15 décembre 1970, au:

**Directeur du personnel,
Cegep du Vieux Montréal,
200 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal 129, P.Q.**

Collège
du
Vieux Montréal

POSTE OUVERT

COORDONNATEUR DE L'ANIMATION

FONCTIONS:
En prévision d'un Centre de ressources didactiques (Learning Centre) et sous l'autorité du directeur adjoint des services pédagogiques, il coordonne les services de consultation et d'animation auprès de la clientèle dans les pavillons (3). Il collabore avec les services des bibliothèques et d'audiovidéothèque pour mettre à la disposition des étudiants et des professeurs, des moyens didactiques.
En collaboration avec les professeurs, il organise des ateliers pédagogiques qui leur permettront de s'initier aux techniques de l'audio-visuel.

QUALIFICATIONS:
Diplôme du premier cycle universitaire. Expérience dans l'enseignement et dans le domaine audio-visuel ou de la bibliothèque.

SALAIRE:
De $10,000 à $13,500.

Faire parvenir votre demande et votre curriculum vitae, avant le 11 décembre 1970, au:

**Directeur du personnel,
Collège du Vieux Montréal,
200 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal, P.Q.**

Les marchés boursiers

Le Dow Jones atteint 816.06, le plus haut point de l'année

– La Bourse de Montréal s'est ralliée, avec un volume d'échanges modéré au cours de l'après-midi, hier, pour effacer certaines pertes de la matinée, dans presque tous les secteurs, à l'exception des banques. Les papiers ont mené la parade des gains, fermant avec une hausse de plus d'un point.

Aux mines et pétroles, Noranda a gagné 3-4 à $29 1-4, Denison Mines 3-4 à $23, Trans Canada Pipe Lines 1-2 à $35 1-4, International Nickel 3-8 à $47 1-2 et Petrofina Canada 3-8 à $16 3-4.

Texaco Canada a plongé de $1 à $27 3-4, Rio Algom de 1-2 $16 1-2 et Hudson Bay Oil a perdu 3-4 à $36 3-4.

Les gains ont surpassé les déclins, 114 à 95 et 72 valeurs n'ont pas changé.

Aux industrielles, B. C. Forest Products a monté de $1 à $25, Dominion Bridge de 7-8 à $19, Walker – Gooderham de 3-4 à $41 1-4, Distillers – Seagrams de 1-2 à $51 1-4 et Consolidated Bathurst de 1-2 à $9 3-4.

Consumer Glass a fléchi de 3-4 à $13, Readers Digest de 3-4 à $6 1-2, Great West Life de 1-2 à $40 et Hollinger de 3-8 à $36.

Aux banques, la Banque de Nouvelle-Ecosse a perdu 3-8 à $20 1-2, Toronto Dominion 3-8 à $20 et la Banque de Montréal 1-4 à $15 1-8 pendant que le Crédit Foncier a grimpé de 1-2 à $2 1-2.

Aux services, B. C. Telephone a gagné $2 1-2 à $25 1-2 et Bell Canada 5-8 à $47 3-8 alors que Calgary Power est descendu de 3-8 à $26 1-8.

Dumont Nickel Mines, le titre le plus actif à la Bourse, vendredi, est demeuré fixe à 75 cents, sur un volume de 252,675 actions.

Le volume des transactions à la Bourse de Montréal et à la Bourse canadienne a été de 1.18 millions d'actions, par rapport à 1.43 millions, la veille.

Toronto

Le marché des valeurs de Toronto était modérément à la hausse, hier, maintenant un mouvement de reprise amorcé il y a deux séances.

Le volume s'établissait à 2.14 millions d'actions, au regard de 2.5 millions d'actions transigées la veille. Le nombre des pertes dominait toutefois celui des gains, soit 265 contre 200, et 236 valeurs restaient stationnaires.

Les secteurs les plus forts étaient les boissons, la construction, les produits manufacturés, l'industrie minière et les aciéries.

En hausse: Atco Industries de 1-4 à $9 3-4;Falconbridge, de 1 1-2 à $142; B. C. Telephone, de 1 1-4 à $63 1-4; General Motors, de 1 3-8 à $80 1-8; Great Lakes Paper, de 1 à $17 3-4; Dominion Bridge, de 1 à $19; et Bell, de 3-4 à $47 1-2.

Parmi les minières en avance, on notant Denison, de 1 à $23 1-2; International Mogul, de 3-4 à $10 3-4; Hudson Bay Mining, de 1-2 à $19 3-8; Opemiska, de 40 cents à $9.25; Endako, 3-8 à $13 1-4; Lake Dufault, de 3-8 à $11 3-4; et Mattagami, de 1-4 à $23 1-4.

En baisse: Supertest ordinaire, de 1 1-4 à $47; CPR, de 1-4 à $67 3-4; Canadian Imperial Bank, de 1-4 à $20 1-4; Patino, de 1-2 à $31; La Luz, de 30 cents à $5.70; Scurry-Rainbow, de 3-8 à $22 1-2; Western Decalta, de 15 cents à $6.20, et National Pete, de 15 cents à $4.33.

New York

La tendance est restée très ferme, vendredi à Wall Street. Le marché s'est légèrement replié pendant la première partie de la séance. Mais la hausse a repris après deux heures de transactions et la cote a fermé en vif progrès anticipant les déclarations dans la soirée à New York du président Nixon, que l'on s'attend à voir condamner beaucoup plus sévèrement que dans la dernière "alerte à l'inflation" publiée par la Maison Blanche, les hausses des prix et des salaires. Les affaires ont diminué mais sont restées très actives.

La hausse a été pratiquement générale. Seules les alimentaires, par endroit, les papeteries et les aérospatiales, déprimées par les avatars du projet d'avion supersonique SST au congrès, se sont inscrits en repli. Boeing, constructeur du SST, a enregistré une baisse de près de 8 pour cent, la plus forte de la séance. Les pharmaceutiques, où Merck a fait preuve de fermeté, les électroniques, et les caoutchoutières ont été irrégulières. Les tabacs, les magasins et les radio-télévisions ont progressé par endroit. Les autres compartiments ont été soutenus. General Motors aux automobiles, une des valeurs les plus actives, Du Pont de Nemours aux produits chimiques et TWA aux compagnies d'aviation ont été fermes.

■ les indices

MONTREAL

	65 Industr.	13 Serv. publ.	7 Banq.	85 Comb.	8 Papiers
Changement	+0.81	+0.61	−1.64	+0.53	+1.05
Fermeture	173.56	150.11	177.89	170.12	88.00
Sem. Der.	170.29	145.05	174.84	166.50	82.82
Mois dernier	167.21	138.27	170.82	162.52	83.71
1970 haut	195.96	149.74	193.63	183.63	125.35
1970 bas	144.35	115.86	148.29	129.22	80.84
1969 haut	207.15	159.30	206.12	197.97	136.47
1969 bas	167.75	137.14	156.73	162.14	103.98

TORONTO

	Industrielles	Aurifères	Métaux	Pétroles
Changement	+0.56	3.49	+0.10	+0.26
Fermeture	172.41	170.13	90.22	191.18
Sem. der.	167.00	181.64	90.67	195.72
Mois dernier	163.61	178.65	92.55	182.42
1970 haut	187.18	195.76	118.18	226.50
1970 bas	141.43	138.77	81.66	108.14
1969 haut	198.77	276.96	122.54	310.73
1969 bas	164.25	141.02	97.85	181.54

DOW JONES

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
Industrielles	807.30	819.07	801.34	816.06	+7.53
Transport	156.62	159.30	155.36	158.59	+1.66
Services publics	118.10	119.06	117.20	118.48	+0.29
Ensemble	259.35	263.00	257.39	261.92	+2.18

■ fonds mutuels

FONDS	OFF.	DEM.
Abbey Nth Am Fund	1.11	1.11
A.G.F. Special	2.32	—
Adanac	1.80	1.97
All Cdn Com	6.88	7.52
All Cdn Div	7.89	8.62
All Cdn Ven	3.28	3.58
Am. Gen Growth	15.66	17.11
American Growth	4.78	5.25
Andreae Equity	3.82	4.17
Associate Investors	4.83	4.88
Beacon Growth	5.76	6.33
Beaubran	40.00	43.43
Canada Growth	5.28	5.80
Canagex	9.02	9.40
Cdn Gas Energy	13.12	14.42
Cdn Invest Fund	4.33	4.75
Cdn Scudder Fund	18.09	18.09
Cdn Sec Growth	4.26	4.68
Cdn S.A. Gold Fund	5.17	5.65
Cdn Trusteed	4.61	5.06
Canafund	57.85	60.74
Capital Growth	8.08	8.29
Champion Mutual	7.00	7.65
xChase Fund	8.23	8.99
Collective Mutual	5.53	6.07
Commonwealth Intl Lev	2.88	3.16
xCompetitive Capital	6.17	6.76
Corporate Investors	5.06	5.53
Corporate Invest Stock Fd	4.45	4.86
Dominion Compound	4.66	5.06
xDreyfus	10.94	11.99
Entarea Investment	5.68	6.20
Exec Fd Cda	5.94	5.09
Exec Inv Intl	2.38	—
xFidelity Trend	21.60	23.61
Fonds Collectif A	5.67	6.20
Fonds Collectif B	4.94	5.09
Fonds Collectif C	8.10	8.85
Fonds Desjardins A	3.67	—
Fonds Desjardins B	4.31	—
Fonds P.E.P.	3.07	3.34
Fraser Growth	2.55	2.79
Gis Compound	8.03	8.82
Gis Income	3.09	3.40
Growth Equity	5.82	6.39
Growth Oil and Gas	22.66	—
Guardian Growth	6.86	—
Harvard	6.16	6.75
IOS Intl	4.83	5.29
IOS Venture	3.38	3.69
Industrial Growth	5.32	5.85
International Growth	5.73	6.26
Ivest	13.77	15.05
Investors Growth	10.11	11.05
Investors Intl Mutual	6.41	7.01
Investors Mutual	5.01	5.48
Keystone Cda	5.72	6.29
xKeystone Cust S-1	16.98	18.52
xKeystone Cust S-4	3.97	4.34
xKeystone Cust K-2	4.57	4.99
xKeystone Polaris	3.24	3.55
xLexington Research	13.91	15.20
Magna Carta	1.72	1.87
Maritime Equity	2.79	3.05
Marlborough	4.00	4.37
Mutual Accumulating	4.76	5.23
Mutual Bond	8.77	9.19
Mutual Growth	4.14	4.55
Mutual Income	4.61	5.07
Natrusco	12.06	12.62
Natural Resources	6.99	7.64
N.W. Equity	5.03	5.53
N.W. Financial	3.77	4.14
N.W. Growth	4.59	5.04
xOne William Street	13.46	13.46
xOppenheimer Fund	7.27	7.95
Pension Mutual	6.91	7.57
xPerformance Plus	2.02	2.22
P.H. and N. Fund	10.92	11.14
Planned Resources	4.92	5.41
Principal Growth	5.97	6.56
Provident Mutual	6.24	6.82
Prov Stock Fd	4.92	5.38
xPutnam Growth	9.07	9.91
Radisson	2.33	—
Regent Fund	8.05	8.80
Royfund	5.10	5.26
Sav Inv Pret et Rev	5.82	6.39
Sav Inv Am Pret	8.51	9.26
Spec	8.08	8.63
Taurus	4.41	4.85
Timed Investment Fund	6.12	6.13
United Accumulative	4.38	4.81
United Horizon	3.52	3.87
United American	1.98	2.18
United Venture	2.51	2.75
Universal Savings Equity	6.59	7.24
xWinfield Growth	3.80	4.15
Xanadu	3.51	3.85
York Fd of Cda	4.12	4.48

X — Fonds americains.

■ au comptoir

Ces cours ont été fournis par la Chambre de compensation des bourses de Montréal et Canadienne.

Titre	Volume	Haut	Bas
Acart Mns	1000	.17	.17
A G F Special	1600	2.36	2.29
A G T Data	1600	4.125	4.00
Autotelic	100	2.00	2.00
Bald Mtn	1000	.02	.02
Belore Mns	2000	.25	.25
Black Cricket	2000	.25	.25
B C Oil Lands	1500	9.00	8.00
Buffalo Gas	2000	6.75	6.75
Bushnell A	200	4.25	3.75
Chibex Mng	7300	1.50	1.50
Clearwater	79000	.50	.45
Cons Computer	200	6.50	6.50
Cons Computer	100	6.50	6.50
Cons Durham	4500	2.60	2.40
Disraeli	3000	.35	.35
D L P Div	4200	2.20	2.05
Dom Jubilee	1000	.75	.75
G B Auto	200	3.50	3.25
Gr Br C 2.00Pv	246	1.70	1.70
Grt Lk Nick	300	4.00	3.87½
H M Taxsavers	3000	.05	.05
Int Systcoms	3500	1.25	1.20
Invicta	1000	.15	.15
Jesperson K	100	6.50	6.50
Lost River	500	1.90	1.90
Maccoy Lake	1000	.85	.85
Medipak	2200	1.20	1.20
Midland Nickel	2000	.45	.44
Morono	7500	.27	.24
Naganta	5000	.24	.24
New Assoc	1000	.12	.12
N B Uran	100	5.00	5.00
Nfd Lgt 5l/4Pr	250	6.25	6.25
New Lorne	5000	.07	.07
North Que Exp	6550	.90	.80
Nouvelle	38050	.75	.50
Prof Eng Pat	100	3.25	3.25
Que Antimony	500	.30	.30
Quebec Chib	500	.10	.10
Santa Maria	2000	.65	.65
Selection Tr	100	15.75	15.75
Sogepet	400	1.20	1.20
Spar Aero	100	1.10	1.10
Tara	100	5.60	5.60
Tormex Mng	1000	1.30	1.30
Toronado	14000	.28	.26
Troilus	16000	.29	.26
Unigesco A	2000	2.05	2.02
Wipe O Matic	2000	3.40	3.25
Wright Bar	1300	1.10	1.00

■ cours des changes

Afrique du Sud	Rand	1.4236
Allemagne	Deutsche Mark	.2800
Angleterre	Livre	2.4398
Argentine	Peso	.2573
Australie	Dollar	1.1386
Autriche	Schilling	.0396
Belgique	Franc	.0296
Bresil	Cruzeiro Novo	.2134
Danemark	Couronne	.1364
Espagne	Pesta	.0148
France	Franc	.1849
Hollande	Florin	.2834
Italie	Lire	.001639
Japon	Yen	.002857
Mexique	Peso	.0818
Etats-Unis	Dollar	1.02⅛
Norvege	Couronne	.1431
Nouvelle Zelande	Dollar	1.1443
Suede	Couronne	.1974
Suisse	Franc	.2369

L'industrie pétrolière et l'inflation

Nixon intervient pour faire baisser le prix de l'essence et réglementer la production

NEW YORK (AFP) – Le président Richard Nixon a annoncé hier soir deux mesures destinées à accroître la production de pétrole aux Etats-Unis et à faire baisser les prix du carburant.

Dans un discours consacré à la lutte contre l'inflation qu'il a prononcé devant l'"Association nationale des Industriels", M. Nixon a annoncé que le gouvernement fédéral reprenait aux Etats côtiers l'autorité de réglementer la production des gisements de pétrole "off shore". "Cela signifie qu'il sera produit davantage de pétrole, tout en maintenant de stricts standards de protection de l'environnement", a-t-il dit.

D'autre part, M. Nixon a annoncé que les compagnies important du pétrole brut pourraient utiliser leur contingent "outre-mer" à acheter davantage de pétrole canadien, qui n'est pas soumis au même contingentement.

Le président s'en est également pris à l'industrie de la construction qui est celle où les salaires se sont élevés le plus rapidement cette année. Il a estimé qu'il fallait changer la structure de la négociation collective "fondamentalement mauvaise" de cette industrie.

M. Nixon a précisé que les mesures qu'il prenait en matière d'approvisionnement pétrolier devaient "contribuer à freiner l'accroissement des prix du pétrole et de l'essence". Ces mesures constituent l'intervention la plus directe jamais prise par le gouvernement républicain en matière de prix.

Déjà l'industrie pétrolière avait été critiquée dans la seconde "alerte à l'inflation" publiée mardi dernier par la Maison Blanche, pour avoir relevé les prix de l'essence au moment où l'état des stocks ne le justifiait pas.

Déplorant la vigueur des pressions inflationnistes qui subsistent après deux ans de politique économique restrictive, M. Nixon a déclaré: "le gouvernement a fait sa part pour tenir le front (des prix). C'est maintenant le moment critique pour que les entrepriises et les syndicats fassent un effort spécial de modération dans leurs décisions sur les salaires et les prix".

En ce qui concerne la construction, le président a annoncé qu'il avait chargé une commission de voir s'il y avait lieu d'adopter une nouvelle législation pour reformer le système de la négociation collective dans cette industrie. "Lorsque les règlements de salaires dans la construction sont deux fois plus onéreux que la moyenne de toutes les industries, au moment où tant de travailleurs du bâtiment sont en chômage, il y a quelque chose de fondamentalement mauvais dans le système de négociation de cette industrie", a-t-il dit.

Tout au long de son discours, M. Nixon a réaffirmé sa foi dans le système de la libre entreprise et il a souligné que les différentes mesures qu'il venait d'annoncer étaient tout le contraire d'un système de contrôle des salaires et des prix par le gouvernement qui ne peut, selon lui, que provoquer des pénuries artificielles.

Rappelant ce que le gouvernement avait déjà fait pour faciliter la relance de l'économie américaine, le président a mentionné la direction plus expansionniste prise depuis le début de l'année par la politique budgétaire et le fait que le rythme de l'accroissement de la masse monétaire avait été porté à 6 pour cent depuis le mois de février.

Il a laissé entendre que le budget continuerait à encourager l'expansion, même au prix d'un déficit plus élevé, et il a annoncé que le conseil de la Réserve Fédérale lui avait donné l'assurance que la masse monétaire serait accrue de manière à répondre pleinement aux besoins de l'économie.

"Notre but est de réaliser une combinaison de plein emploi et de stabilité raisonnable des prix", a-t-il dit. "Je suis persuadé que nous pouvons atteindre ce but.

Répondant aux critiques des jeunes Américains qui dénoncent le matérialisme de la société capitaliste, le président a déclaré: "rien n'a contribué davantage que le système de l'économie privée américaine à aider la population de ce pays et les peuples à travers le monde".

"Voici un système qui a réduit la proportion des pauvres dans ce pays de près de moitié rien que dans la dernière décennie", a-t-il dit. "Voici un système qui a permis aux Etats-Unis de distribuer 140 milliards de dollars d'aide au reste du monde depuis la fin de la seconde guerre mondiale".

■ les bénéfices

Galt Mallecable Iron Ltd. bénéfice de $31,064, soit cinq cents l'action, pour les neuf mois terminés le 30 septembre 1970, au regard de $407,500 et 78 cents l'action en 1969.

Murritt Business Machines Ltd. bénéfice de $313,146, 24 cents l'action, pour l'exercice terminé le 31 août 1970, au regard de $160,084 et 19 cents l'action en 1969.

Sayvette Ltd. perte de $358,526 pour les neuf mois terminés le 26 septembre 1970, au regard d'une perte de $388,102 en 1969.

Capital Diversified Industries Ltd. bénéfice de $136,000, soit l'équivalent de deux cents l'action, pour les neuf mois terminés le 30 septembre 1970, au regard de $399,000 et neuf cents l'action en 1969.

Madsen Red Lake Gold Mines Ltd. perte de $406,826 pour les neuf mois terminés le 30 septembre 1970, au regard de bénéfices de $222,422, soit l'équivalent de 6.7 l'action en 1969.

L'Hydro empruntera $75,000,000 (U.S.)

L'Hydro-Québec annonce qu'elle vient de déposer auprès de la Securities and Exchange Commission, à Washington, le prospectus relatif à un emprunt de 75,000,000 dollars qui sera lancé sur le marché américain.

Les nouvelles obligations (série BR) porteront la date du 1er janvier 1971 et viendront à échéance le 1er janvier 1999.

Les conditions de l'émission projetée seront négociées à une date ultérieure et seront alors annoncées par l'Hydro-Québec.

Le syndicat chargé de l'émission est dirigé par les maisons The First Boston Corporation, Halsey Stuart, A.E. Ames, Salomon Brothers et Merrill Lynch, Pierce, Fenner, Smith Incorporated.

Le Bureau d'Assurance du Canada

Un film qui illustre la piètre construction des automobiles

par Michel Lefèvre

Le Bureau d'Assurance du Canada a produit un film intitulé "Impact", faisant voir une série d'épreuves d'accidents de voitures à des vitesses de 5, 10 et 15 milles à l'heure. Ces épreuves, utilisant des voitures américaines et étrangères de série, ont été effectuées par l'Insurance Institute of Highway Safety.

Ce film en couleur d'une durée de 25 minutes, dont la projection en avant-première a eu lieu merdredi après-midi à la Maison du Commerce, constitue un véritable dossier des coûts encourus pour réparer et remplacer les voitures automobiles. De plus, il offre une série de solutions positives et concrètes sur la façon dont on pourrait éviter de tels dommages.

Considérant que chaque jour de l'année les compagnies d'assurance du Canada déboursent environ $1.2 million en frais de réparations des voitures automobiles, ce film jette une lumière très révélatrice sur le pourquoi des tarifs très élevés que le consommateur doit payer comme prime d'assurance automobile. Il est évident que cette facture quotidienne reflète l'augmentation des coûts cuasés par l'inflation, mais elle reflète aussi et surtout les dommages inutiles causés par une construction fausse et inefficace des voitures.

Le tableau ci-contre, tiré du film, donne une idée des coûts qui contribuent à cette somme. Ces frais de réparations ont été établis par un jury d'évaluateurs canadiens qui se sont basés sur des données fournies par le Bureau d'Assurance du Canada et l'Insurance Institute for Highway Safety. Dans chaque cas, on a utilisé une voiture de 1970 et le coût de la main-d'oeuvre a été estimé au prix moyen de $9.00 l'heure.

La principale critique découlant des faits ainsi exposés est la façon dont les voitures modernes sont construites. Les automobiles sont trop souvent conçues en fonction de leur apparence et de leur style plutôt que sur des critères de robustesse et de sécurité.

Par ailleurs, on déplore que les pare-chocs ne remplissent aucun rôle de protection, n'étant que des enjoliveurs de belle parure. A cet effet, le film met de l'avant l'idée de pare-chocs avec bras amortisseurs. Une quantité d'autres solutions sont aussi proposées.

Il est signalé aussi que le producteur n'a aucune excuse valable d'ordre technologique et qu'aucune voiture ne devrait, à si basse vitesse, entraîner des coûts si élevés.

Le film, très bien réalisé avec prises au ralenti, aura pour mission de sensibiliser d'une façon directe et concrète les consommateurs. Il sera mis à la disposition de tout groupement qui en fera la demande pour fin éducative.

Dans un autre ordre d'idée, signalons qu'une autoquête sur l'assurance automobile effectuée récemment auprès des Canadiens par le Bureau d'Assurance du Canada a révélé que 84% des personnes consultées favorisent une loi obligeant les fabricants d'automobiles à construire des voitures plus solides.

Le moins qu'on puisse dire c'est que ce film est un élément précis d'un effort d'éducation dont la nécessité ne fait aucun doute.

	Buttant contre un mur à 5 mph	Butant contre un mur à 15mph	Télescopant une autre voiture à 10 mph	collision latérale à 15 mph
	Voitures identiques Coût total pour les deux voitures			
Impala	$ 262	975	547	659
Galaxie	233	946	634	587
Fury	207	794	593	670
Ambassador	430	1141	1125	695
Camaro	167	1344	595	573
Mustang	221	869	813	535
Barracuda	276	1126	479	532
Javelin	341	956	795	701
Wolkswagen	128	635	247	467
Toyota	193	757	415	553
Maverick	206	793	574	525
Hornet	277	882	775	705

Influence du design des voitures sur les coûts d'assurance

Chaque jour de l'année, les compagnies d'assurance du Canada versent environ $1,200,000. pour réparer et remplacer des automobiles. Ce tableau donne une idée des coûts qui contribuent à cette somme.

5.8% de chômage aux Etats-Unis

WASHINGTON (AFP) – Le chômage aux Etats-Unis a atteint 5.80 pour cent de la population active en novembre d'après les chiffres publiés hier par le Bureau de la Statistique du département du Travail, qui souligne que ce taux de chômage est le plus élevé depuis 7 ans 1/2.

Au total, 78,700,000 personnes possédaient un emploi en novembre, ce qui représente une diminution de 165,000 par rapport au mois précédent alors qu'en novembre l'embauche augmente normalement. Le Bureau de la Statistique attribue en partie cet état de choses à la grève aux usines "General Motors" et à la diminution des activités dans les transports et autres industries.

Le Bureau souligne que la hausse du chômage entre octobre et novembre a été de 0.20 pour cent – de 5.60 à 5.80 pour cent – la plus élevée depuis mai 1963.

Le Bureau de la Statistique annonce qu'en novembre le salaire hebdomadaire moyen de 45 millions d'ouvriers a diminué de 66 cents pour s'inscrire à $121.07, en raison de la réduction des heures de travail. Enfin, le Bureau souligne que le salaire hebdomadaire moyen était en novembre de cinq pour cent supérieur à celui d'il y a un an mais que l'inflation a réduit de 2 pour cent le pouvoir d'achat par rapport à novembre 1969.

Cours de l'or

LONDRES (Reuter) – L'once d'or fin cotait $37,55 US – hier sur le marché européen de l'or, comparativement à $37.57 1-2, jeudi.

Bénéfices nets consolidés de $64.7 millions pour Alcan

Alcan Aluminium Limitée, qui présente désormais ses résultats en dollars des E.-U, ayant décidé en juillet dernier d'utiliser cette monnaie au lieu du dollar canadien dans les comptes qu'elle publie, annonce pour les neuf premiers mois de 1970 des bénéfices nets consolidés de E.-U. $64.7 millions contre C.U. $58.9 millions (après recomptabilisation en monnaie des E.-U.) l'an dernier. Cette année, les bénéfices nets de $64.7 millions comprennent un profit au change de $7.7 millions, résultant de la conversion des éléments en dollars canadiens du fonds de roulement, qui se dégage en majeure partie des écritures de consolidation et n'est pas assujetti à l'impôt. Le bénéfice net par action ordinaire, compte non tenu de ce profit au change, se chiffre à E.-U. $1.68, à rapprocher de E.-U. $1.73 (après recomptabilisation en monnaie des E.-U.) pour les neuf premiers mois correspondants l'an dernier.

Les ventes de la Compagnie se sont assez bien maintenues au cours du troisième trimestre de 1970, en dépit du fléchissement de la demande d'aluminium qui a accompagné le ralentissement de l'économie des principaux pays d'Amérique du Nord et d'Europe ainsi qu'au Japon.

Les livraisons consolidées d'Alcan, au troisième trimestre, se sont établies à 321,400 tonnes contre 318,700 tonnes en 1969. Les résultats de ce trimestre comprennent les activités au Royaume-Uni et ailleurs de nouvelles filiales de transformation, activités qui ont augmenté de 12,000 tonnes les livraisons consolidées du fermeture.

Cependant, les bénéfices d'exploitation du troisième trimestre ont été affectés défavorablement à la fois par la majoration que la hausse du dollar canadien s'est trouvée à faire subir aux frais de la Compagnie au Canada (du simple fait qu'ils sont pris en compte à leur contre-valeur en dollars des E.-U.) et par la fermeture de l'usine Alcan de Kitimat (Colombie-Britannique) à la suite d'une grève intervenue le 13 juillet. Le bénéfice net par action, au troisième trimestre, s'est établi à E.-U. 41 cents (compte non tenu de 15 cents de profit au change) contre E.-U. 62 cents par action l'année dernière.

La grève à Kitimat a pris fin le 26 octobre et l'on procède en ce moment à la remise en marche de l'usine. Les résultats du quatrième trimestriel se ressentiront des frais attribuables à un mois de grève ainsi que des dépenses extraordinaires qu'occasionnera d'ici la fin de l'année la remise en marche de l'usine, la production ne pouvant reprendre que de façon graduelle. La capacité de l'usine d'aluminium de Kitimat, qui est voisine de 300,000 tonnes, compte pour environ 30% de la capacité de production d'Alcan au Canada. La nouvelle convention collective signée avec les Métallurgistes unis d'Amérique, qui prévoit des augmentations de salaires et d'avantages sociaux, a été conclue pour trois ans.

On doit démasquer la publicité trompeuse

Le Conseil de la Consommation a tenu hier à l'Hôtel Mont-Royal un colloque sur la publicité trompeuse. M. Warren Allmand, député, a remplacé M. Ron Basford, ministre de la consommation et des corporations, retenu à Vancouver, et a prononcé l'allocution d'ouverture préparée par ce dernier.

Devant fréquemment répondre à des questions, M. Basford, par l'intermédiaire de M. Allmand, a profité de l'occasion pour renverser les rôles et poser à son tour des questions au sujet de la publicité trompeuse.

Parmi les principales questions soulevées par le ministre, signalons les suivantes: la publicité qui déséquilibre les justes priorités est-elle honnête? Devrait-on exercer un contrôle sur le plan social? Qu'advient-il de la véritable publicité?

M. Basford a déploré tout particulièrement la publicité faite à l'intention des enfants. Il souligne à cet effet que la publicité centrée sur ce groupe très vulnérable engendre de faux espoirs pour les familles à faible revenu en leur faisant subir déception et endettement.

Selon M. Basford, il est nécessaire d'avoir des lois d'applications générales car, ajoute-t-il, il faut faire face aux possibilités illimitées de l'homme à innover en matière de pratiques fallacieuses. Au chapitre de l'auto-réglementation, M. Basford se demande si elle peut être réellement efficace si aucune loi n'existe pour l'appuyer. Selon le conférencier, il n'est pas réaliste d'espérer que les organismes d'auto-réglementation pourraient agir de façon efficace s'il n'y a aucune possibilité de déférer les causes à un organisme d'exécution.

Au sujet des organes de diffusion, le ministre se dit d'avis qu'idéalement aucune réclame ne devrait être publiée sans avoir été examinée, vérifiée et approuvée par un organisme responsable. Mais comme l'on peut s'en douter, un tel programme soulève d'importantes questions de réalisation.

La puissance de la publicité est si grande et son message si vaste que personne ne peut se permettre de ne pas examiner ses imperfections et de ne pas se poser des questions.

Ces titres ayant été vendus, cette annonce apparaît à titre d'information seulement.

Nouvelle Émission



675,000 ACTIONS

BUFFALO GAS & OIL CORPORATION LTD.
ACTIONS ORDINAIRES

(valeur au pair $1.00)

PRIX $6.00 PAR ACTION

Les soussignés ont le plaisir d'avoir participé au placement de ces titres.

Holland, Andrews, Perrier & Co. Ltd.,
1253, avenue McGill College, Suite 970, Montréal, Québec

Malone Lynch, Securities Ltd.,
800, Carré Victoria, Suite 1004, Montréal, Québec

LA MEILLEURE GARANTIE

8½%

SUR VOS ÉCONOMIES

A 8½%, notre taux d'intérêt sur obligations de 5 ans est supérieur à bien d'autres. Mieux encore, il est garanti: en investissant un montant minimum de $500 aujourd'hui, vous êtes sûr de bénéficier du même taux élevé jusqu'à échéance, quelles que soient les fluctuations de l'économie.

Des milliers de Canadiens nous confient leurs épargnes depuis plus de 90 ans. Hâtez-vous donc de nous envoyer votre chèque et de profiter d'un rendement supérieur "garanti" pour vos économies.

Intérêts payables tous les 6 mois, ou composés semi-annuellement et payés à l'échéance (rendement annuel moyen à l'échéance: 10.32%).
Pour plus de détails, adressez-vous au:

Crédit Foncier Franco-Canadien
612 rue St-Jacques, Montréal 101
845-7119 (M. A. Proulx)
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

■ montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	3634	$7⅝	7½	7⅝	+ ⅛
Alcan	15210	$22⅞	22⅜	22¾	
Algoma Stl	2400	$13¾	13½	13⅝	
Ang C Ptp p	800	$14½	14½	14½	+ ¼
Anglo Scan p	200	$17¼	17¼	17¼	+1¼
Aquitaine	353	$25¾	25¾	25¾	
Argus	900	$14	14	14	
Atl Sug	3800	$7¾	7¾	7¾	
Bank Mont	5575	$15½	15⅛	15⅛	− ⅛
Bank NS	1000	$20¼	20½	20½	− ⅜
Bq C Nat	2290	$12⅞	12⅞	12⅞	
Bq Deparge	100	$9⅞	9⅞	9⅞	− ⅛
Bq Pv Can	520	$9⅞	9⅞	9⅞	− ⅛
Bell Can	5801	$47⅜	46¾	47⅛	+ ⅜
Bell Pr A c	579	$53½	53	53¼	
Bornbrdr	645	$15½	15⅛	15⅛	− ⅛
Border Ch	100	$5	5	5	
BP Oil G	500	540	540	540	
Brascan	1265	$16¼	16⅛	16¼	− ⅛
BC Forest	145	$25	25	25	+1
BC Ph 680	100	$25½	25½	25½	+2½
Brinco	271	490	485	490	+10
Cae Indus	400	435	435	435	+10
Cal Pow	5500	$26⅛	26⅛	26⅛	− ⅜
C Cem Laf	320	$37½	37	37½	
Can Pack	100	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅛
C Brew	1851	$7⅛	6⅞	7⅛	+ ⅛
C Brw 265 B	50	$36¾	36¾	36¾	+1¼
Can Hydro	300	$15⅜	15¼	15⅜	
C Imp Bk C	2984	$20⅝	20¼	20⅝	+ ⅛
CIL	515	$10	9⅞	10	
CIL pr	34	57	57	57	+3
C I Power	675	$25	25	25	+ ½
CP Inv pr	10550	$25	24¾	25	+ ⅜
CP Inv w	1510	500	500	500	
CPR	1845	$67⅞	67½	67⅞	+ ⅛
CPR 300 pr	500	$9⅛	9⅛	9⅛	
C Tire A	100	$25⅛	25⅛	25⅛	− ⅜
Canron	825	$13¾	13⅜	13¾	+ ⅜
Ct Del Rio	165	11	11	11	− ⅛
Chemcell	225	445	445	445	−5
Cockf Brn	500	$5½	5½	5½	
Col Cll pr	x00	$16¾	16¾	16¾	+ ¼
Cominco	855	$21⅞	21¾	21⅞	
Con Bath	2425	$9¾	9¼	9¾	+ ½
C Bath pr	400	$14⅛	14⅞	14⅛	
Cns Test	200	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅜
Cons Gas	5432	$19¼	19	19	
Cons Glass	8080	13	13	13	− ¾
Credit Fon	50	$42½	42½	42½	+ ½
Crush	205	$14½	14½	14½	+ ⅛
Cumings	700	$14	13⅞	13⅞	
Cygnus A	700	$5¼	5¼	5¼	
Denison	234	$23	22¼	23	+ ¾
Dist Seag	2810	$51¼	51	51¼	+ ½
Dom Brdg	2624	$19	18	19	+ ⅛
Dofasco	1300	$24	23¾	23¾	+ ½
Dom Glass	400	$13½	13½	13½	
Dom Lime	200	475	475	475	
D Stores	1450	$9	8⅞	9	
Dom Text	200	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
Domtar	3950	$14½	14⅛	14½	+ ⅛
Donohue	200	$8¼	8¼	8¼	
Du Pont	2060	$14½	14½	14½	
Enamel A	120	225	225	225	−25
Falcon	4285	$140¼	139½	140¼	− ¼
Genstar	100	$9	9	9	+ ⅛
Gt W Life	25	$40	40	40	− ½
Greyhnd Cp	500	150	145	145	−5
Gulf O C	1605	$18¾	18⅝	18	
Hrd Cap A	20p	$10⅛	10⅛	10⅛	
Hawker S	100	210	210	210	+10
Hollinger	100	$36	36	36	− ⅜
Home A	12570	$26¾	26¼	26½	+ ⅛
Home B	300	$26⅛	26⅛	26⅜	+ ⅛
Hud B Co	200	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛
Hud B Oil	14405	$36⅞	36	36¾	− ¼
Husky O	1770	$14⅜	14⅛	14⅜	
Imp Oil	5679	$19¾	19⅝	19⅝	− ⅛
Imasco L	375	$14⅛	14⅜	14⅜	− ⅛
Iac Ltd	2640	$16¾	16½	16⅝	− ⅛
Int Nickel	1288	$47½	47	47½	+ ⅜
Int Util	1100	$36	35⅝	35⅝	− ¼
Inter PL	1075	$27	26¾	27	+ ⅛
I O S Ltd	s5700	125	120	125	−5
Jamaica PS	3000	36	36	36	−5
Kaiser	400	$7⅜	7½	7⅜	+ ⅛
Labatt	693	$20	19⅞	20	+ ¼
Laur Fin	300	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Loblaw A	148	490	490	490	+5
Loblaw B	900	485	485	485	−5
Loeb M	400	365	365	365	+5
Maclaren B	150	$20⅛	20⅛	20⅛	+ ⅛
M H Cable	3200	450	450	450	+10
Macmil	1400	$26¼	25⅞	26	
Marche Un	150	400	400	400	−25
Markbor	1000	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
Mass-F	2236	$9¾	9¼	9¾	
Melchers	100	$12	12	12	
Microsys	263	440	440	440	+15
Molson A	1300	$16	16	16	+ ⅛
Mont Tst	2300	$9¼	9	9¼	+ ¼
Moore Co	2955	$32⅛	32⅛	32⅛	+ ⅛
Nat S Prod	900	$9¾	9½	9⅝	
N B Tel	263	$13½	13½	13½	+ ⅛
Noranda	3065	$29¼	28½	29¼	+ ¾
Nor Cent G	3530	$14¼	14⅜	14⅜	− ¼
Oshawa A	464	$11⅝	11½	11⅝	+ ¾
Pac Petrol	100	$28¾	28¾	28¾	+ ¼
Penmns Pr	25	$100	100	100	+ ½
Peoples St	100	$9⅛	9⅛	9⅛	− ⅛
Petro Can	400	$16¾	16½	16¾	+ ⅜
Phillips C	100	$9¼	9¼	9¼	− ¼
Popular Ind	100	180	180	180	
Pow Corp	1375	480	470	470	+5
Price	2021	$7¾	7⅜	7¾	+ ⅛
Provigo	5000	400	400	400	
Q S P Ltd	1770	$17⅜	17	17	− ¼
Rapid D	900	200	185	185	−10
Rapid D pr	100	360	360	360	−30
Read Di	200	$6½	6½	6½	− ¾
Rio Alg	425	$16½	16½	16½	− ½
Rolland B	800	350	350	350	+10
Ronalds	200	$12	12	12	+ ½
Rothmans	150	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
Royal Bk	5083	$23⅜	23	23¼	+ ⅛
Royal Trst	u00	$27½	27⅛	27⅛	+ ⅛
St Law C A	500	$27¼	26¼	26¼	−1⅛
Shell Can	380	$31¾	31⅝	31¾	+ ¼
Shell InP	950	$31¾	31½	31½	− ¼
Simpsons	600	$17½	17⅛	17⅛	+ ⅛
Steel Can	5988	$26⅛	25¾	26	+ ¼
Steinbg A	1050	$13⅜	13¼	13⅜	+ ⅛
Texaco C	2325	$28	27¾	27¾	−1
Tor Domin	4600	$20⅛	20	20⅛	− ⅛
Total Pet	300	675	675	675	
Trad Gr A	200	$10	9½	10	+ ⅜
Trs C PL	2130	$35¼	35	35¼	+ ½
Trs Mt PL	200	$18⅞	18⅞	18	
Trizec	7000	136	135	135	
Triz rts	17300	2	1	2	
bvelcro Ind	600	$25½	25⅛	25½	
Walk GW	2900	$41¼	40¾	41¼	+ ¾
WCoast Tr	925	$20½	20	20¼	− ⅜
Wtburne In	950	$6½	6½	6½	+ ½
Wburne A pr	225	$25½	25⅜	25½	+ ½
Weston	400	$20½	20¼	20½	
Woodwd S	100	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ⅛
Zellers	500	$13	12¾	12¾	− ¼

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
All Build	1000	250	250	250	
A Prm Hold	100	$15	15	15	
Belgium	510	$33	32	32½	− ⅜
Cantol Div	6100	250	245	250	+15
Capital Dyn	500	200	200	200	+50
Casavant	200	275	275	275	−25
Com Hlds	3025	455	445	450	+5
Domco Ltd	410	$5⅞	5¾	5¾	+ ¼
Drumond D	5600	35	30	30	
East Bake	100	154	142	142	− ½
East B 4 pr	55	$55	55	55	
Kambern	8200	245	225	240	+10
Magnetics	1600	115	110	115	+5
O C Inv	1200	45	45	45	+2
Pembroke	200	$28½	28½	28½	+1½
Resort D	1200	315	305	315	
StL Dv Co	1000	95	95	95	−4
Sangamo	100	$12	12	12	
Select Fin	2000	450	400	400	−45
S M A	100	140	140	140	
Spartan	500	80	80	80	−5
Superpk	200	$7	7	7	−1
Tor Lon Inv	1500	265	265	265	−5
V Der Hout	200	$5¾	5½	5½	− ¼
Visa Bella	100	200	200	200	
Wingait Div	700	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
Mines et pétroles					
Abit Cop	14600	38½	32	32½	−1½
Africana	44000	25	25	25	−2
Ajax M	11500	37	33	35	+4
All Inv	5800	550	535	550	+10
Amag B B	4000	8	8	8	
Ameran	2200	12	12	12	+1
Atl Nickel	3000	32½	27	32½	+4½
Baker Talc	1800	43	43	43	+3
Bluewat	12500	53	50	52	−1
Bruneau	1000	26	26	26	
Buffalo Gas	2100	700	675	675	−25
Burnt Hill	3000	29	28	28	
Cadillac Ex	2500	340	320	325	+15
Calip Dv	4500	210	200	205	
Canadex	4500	18	17	18	+2
Can Keeley	1000	3½	3½	3½	
Cannon	5500	11	10	10	−1
Canuc M	1000	42	42	42	
Capri M	1500	41	41	41	
Caprive In	6000	14½	14	14	−1
Castle OG	200	170	170	170	+9
Chemally	4000	167	165	167	+2
Chesbar Ir	1100	390	360	390	+10
Chesb I wt	400	180	170	170	
Chipman	5000	9½	9½	9½	+ ½
Cns Bellek	1000	3	3	3	
C Canora	20750	30	27	30	+3
C Dolsan	2500	18½	18½	18½	
Cons Prop	3525	13	13	13	+1
Corgem	2500	36	35	35	−1
Credo	1000	15½	15½	15½	− ½
Crusade	1000	113	110	110	−3
Daering	2000	5	5	5	
Dauphin	6500	17½	16½	16½	− ½
Devils Elb	64500	16½	14	16½	+3
Dumagami	1000	21	21	21	−4
Dumont	252675	77	66	75	
Dynamic M	4500	21½	21	21½	
Eagle M	2700	235	230	230	−5
East Sull	1000	480	480	480	+10
Emp Min	4000	8	7	8	− ½
Expo Ung	1000	32	32	32	−2
Fano M	13500	15	14	15	+ ½
G w M Sm	500	43	43	43	−4
Gurdian	8000	36	34	35	+2
Imp Min	19500	12	10	12	+2
Israel	47500	94	91	94	−1
James B	25000	25	23½	24	
Jamex Ex	5000	24	24	24	+1
Kiena	500	81	81	81	−3
Kontiki	1000	4	4	4	
Ladboro	15700	84	77	84	+7
Lynx C X	6100	172	165	165	−9
Mclan X	1000	105	105	105	
Mal Hy Q	1300	300	300	300	
Marshall	500	70	70	70	−1
Massval	2000	11½	11½	11½	
Mija M	1000	38	38	38	
Mistango	2000	14½	14½	14½	
Monteagle	500	34	34	34	−1
Mt Laur	5800	108	101	101	−4
More M	500	28½	28½	28½	+ ½
Mt Jamie	20000	26	24	25	+1
Mt Pleast	2700	39	34	38	+4
Muscocho	1000	10	10	10	+1½
N Mt Cost	3000	51	44	51	+10
NW Unisph	500	54	54	54	+1
NA Rare	5000	21	18	21	+2
NW Canal	12500	9	8½	9	+ ½
P Nickel	15000	48	45	46	−4
Pat Silver	2500	16	15½	16	+ ½
Peso Silver	2500	40	40	40	
Probe Mns	7000	17½	16	16½	− ½
Pronghrn	11000	49	40	49	−12
Provinc X	400	72	65	69	+4
Rncheria	12000	9	9	9	
St Law Col	700	254	250	254	+4
St Lucie	19000	30	25½	30	+2
Scandia	2000	27½	27½	27½	
Subeo	1000	53	53	53	−7
Sullivan G	3600	485	460	485	+20
Timrod	1500	25	24	24	−2
Triton	1160	ce75	375	375	
Twentieth	970	140	140	140	
N Dufault	1866	14	13	14	+2
West Buff	16000	23	20	z3	+2
N Q Mine	2000	14	13	13	−1
Nill Crk	44000	83	77	82	+3
Niscons	6000	18½	16	18	+2

■ new york

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACF 2.40	161	45¼	45	45	+ ¼
Adrs 1:55e	147	23¾	23	23¾	− ⅛
Admirl	88	8⅜	8⅛	8⅜	
Alcan 1.20	399	22⅜	21⅝	22¼	+ ¼
AllegC .20e	38	10⅜	10¼	10¼	− ⅛
AllisCh	48	14½	14⅛	14½	+ ¼
AHess .30r	297	45¼	44⅜	45⅛	
AAirlin .80	1152	22⅛	20¾	22	+ ⅜
ABrnd 2.10	403	45¼	44	45¼	+ ¾
AmCan 2.20	91	41⅜	41	41⅜	+ ⅜
ACyan 1.25	455	32⅜	31⅝	32½	+ ⅜
AHome 1.60	251	69⅞	68¼	69⅞	+1½
AmMot	303	6⅜	6⅛	6¼	+ ⅛
ASmelt 1.90	265	26⅞	26⅛	26¼	− ⅜
Am Std 1	373	30⅜	29½	30⅜	+ ⅜
AT T 2.60	804	47½	46⅝	47½	+ ⅜
Ampex	151	18⅜	17⅜	18⅛	+ ¼
Anacon 1.90	210	21⅞	20⅝	21⅜	+ ⅜
Armco 1.60	191	20¼	20	20¼	+ ⅛
ArmC .80	146	32½	31⅜	31¾	+ ¼
AtlRich 2	490	65⅛	63¼	65	+ ⅜
Avco .60e	204	11½	10½	11⅜	+ ⅛
Avnet .20p	136	7⅞	7	7⅜	+ ¼
Avon 1.10	226	84½	83⅜	84¼	+ ⅛
Babck .50	83	23	22¼	22⅜	− ½
BeechA .75	30	10⅜	10½	10⅜	
Bell H .60	66	31½	29¾	31¼	− ¼
BenF 1.60	x131	51¼	50¼	51	− ⅛
BethSt 1.80	376	21½	21⅛	21⅜	+ ⅛
Boeing .40	915	14¼	13½	14¼	−1⅛
BoisCas .25b	687	43	40⅝	40⅝	−1⅜
Bordn 1.20	163	26⅝	26⅛	26⅝	+ ⅛
BorgWa 1.25	167	27⅞	26¼	27½	+1⅛
BosEd 2.24	461	37	36⅝	37	+ ½
BristMy 1.20	255	61½	61	61¼	
Brnswk .10	207	18⅜	17⅞	18⅜	+ ⅜
BucyEr 1.20	38	26⅝	26⅛	26½	+ ⅜
BurIln 1.40	102	42⅞	42⅛	42¾	+ ⅜
Burrghs .60	372	116	113⅝	115	+ ¼
CmpRL .45a	145	29½	28⅛	28⅛	− ⅜
CampS 1.10	93	30¾	30	30⅝	+ ⅛
CdnBr .40	7	6⅛	6⅛	6⅞	+ ⅛
CPR 3.20	14	66⅛	65⅝	66⅝	+ ¼
CatTr 1.20	284	41	40½	40⅞	− ⅛
Celanese 2	70	59⅜	58¼	59⅝	− ⅛
Cencoln .30	50	37	36½	36⅝	
ChesOh 4	28	50¼	49¾	50	− ⅛
ChrisCft .30p	126	7½	7	7¼	− ⅛
Chrysler .60	892	29¾	28⅝	29¼	
CitiesSv 2.20	116	45⅛	44¼	44⅝	+ ⅜
ClarkE 1.40	29	34	33½	33½	− ½
ClarkO .40	x22	20	19¼	20	+ ⅜
CocaC 1.44	159	86	85¼	86	+ ⅜
CBS 1.40b	277	28⅞	28	28⅝	− ¼
Com Sat .50	141	51⅞	50½	51⅝	+ ⅜
ConEd 1.80	304	24⅞	24	24¾	+ ½
ConCan 1.60	509	37½	36¼	37½	+1
ContData	348	51⅜	49¼	50⅞	+ ⅛
CopRng .50b	102	28¼	27½	27⅝	− ⅛
CPCIntl 1.70	120	33⅜	33	33⅜	+ ⅛
Crane 1.60b	x30	30⅞	30½	30½	+ ⅛
Cr Zell 1.20	x185	28¼	27¼	28¼	+ ⅛
CurtWr .60	33	11	10⅞	10⅞	− ⅛
Dartl .30b	206	34¾	34	34	− ⅛
Deere 2	60	40	39½	39⅞	− ⅛
DennMf .60	33	19	18½	19	− ¼
DetStl	29	14¾	14¼	14⅜	+ ⅛
Dexter .24	263	17¾	17½	17¾	− ⅛
Dome .80	18	62½	61½	61½	−1¼
DowC 2.60	274	67¼	66¾	67¼	+ ¼
duPon 5e	269	127½	124¾	127⅛	+2⅛
EastK 1a	919	71⅛	70½	71⅛	+ ⅛
EatnYa 1.40	65	36⅛	35	36⅛	+ ¾
EG G .10	70	13⅞	13	13½	+ ⅛
ElPasNG 1	131	17½	17⅛	17½	+ ⅛
Eltra 1.20	x41	24¾	24	24⅜	+ ⅛
ESB 1.20	10	19¾	19	19¾	+ ⅛
Essexil 1.20	60	33½	32⅞	33¼	+ ⅛
EthylCp .84	83	20⅝	20¼	20¼	− ⅛
ExCel 1.25	x120	18⅜	18	18⅜	+ ⅛
Fairch	277	24⅞	23⅜	24¼	
Firest 1.60	165	45⅞	45⅛	45⅞	+ ⅜
FMC Cp .85	148	21	20½	20½	− ⅛
Ford 2.40	429	53½	52⅜	53⅜	+ ⅛
Frueh 1.70	73	29½	29¼	29¼	− ⅛
GenDyn .50p	70	18⅝	18⅛	18⅛	− ⅜
GenEle 2.60	263	88¼	87⅜	87½	− ⅛
GFds 2.60	237	84½	83½	84½	+ ⅛
Genl .30t	124	16⅜	15⅞	16⅜	+ ⅛
GMC 3.40e	1002	78¾	77¼	78¼	+1⅛
GPCem .80	49	28	27¾	28	− ⅛
GTelE 1.52	462	29	28⅜	28¾	
GTire 1b	255	21¾	21⅛	21⅝	+ ½
GaPac .80b	208	52⅝	52	52¾	+ ⅛
Goodrh 1	317	27⅜	26¼	26¼	− ⅜
Gdyr .85	516	30⅜	29⅛	30	− ⅛
Gould 1.40	42	34⅛	33¼	34⅛	+ ⅜
Granby 1.60	25	20½	19⅜	20½	+ ½
GtA&P 1.30	35	26½	26¼	26½	+ ¼
GrnGt .96	14	24¼	24	24	− ⅛
GulfO 1.50	941	30⅛	29¾	30⅛	+ ⅛
Heinz 1	86	37⅛	36¾	37	− ⅛
HewPack .20	883	27⅜	26¼	27⅜	+1⅛
HighVolt	43	8½	8¼	8½	+ ⅛
Hmstk .40	53	25¾	25⅛	25⅜	− ⅛
Hnywl 1.30	458	82	80¼	81⅜	+ ¾
HFC 1.20	221	43⅞	43⅜	43¾	+ ¾
HudBay 1.20	7	18⅞	18½	18⅜	+ ⅜
IllCent 1.14	25	25¼	24⅞	25¼	
IngRand 2	72	41⅞	40⅞	41⅜	+ ⅜
Intlkl 1.80	16	23⅛	22⅜	23⅛	+ ½
IBM 4.80	405	314¾	309	311¼	+ ¼
IntFF .50b	36	65⅞	64⅛	65½	+ ¼
IntHar 1.80	296	29⅛	28⅛	28⅜	+ ⅛
IntMng .40e	19	11¼	11	11¼	+ ⅛
INCO 1.60a	256	46¾	46⅛	46⅜	+ ⅛
IPap 1.50	198	33½	32⅝	32¾	− ⅛
IntT&T 1.15	472	48	47⅝	48	+ ⅛
JnMan 1.20	249	38¾	37	38¼	+1⅜
KaysRo .60	46	21½	21	21½	
Kellogg 1	65	21	20⅜	20⅝	− ⅛
Kennec 2.60	290	35½	34½	35½	+ ¼
Kraftco 1.70	172	42	40	41⅜	− ⅛
Kresge .44	786	59½	57⅝	59	+ ¼
Kroehl .20p	7	21¼	20¾	21¼	+ ⅛
Leasco	982	13¾	11⅝	13⅛	+1¼
Litton .50t	450	21¼	20¼	21	+ ⅜
Lock A	124	9⅜	9	9	− ⅛
Loews 1	119	32⅝	31⅜	32⅜	+ ⅛
MadS Gar	44	3½	3⅜	3½	+ ⅛
Mgnvx 1.20	192	36⅝	35¾	36⅝	+ ¼
Malry 1.80	24	34¾	34½	34½	− ½
Marath 1.60	831	37¼	36⅝	37	+ ⅛
Marlen 1.02e	626	49⅜	48¾	49	+ ⅛
MarshF 1.10	29	28	27½	28	+ ⅜
MartM 1.10	143	16¾	16½	16⅝	− ⅛
MascoCp .28	118	45½	44½	45½	+1
MassF 1	95	9¾	9½	9¾	+ ⅛
McDonCp	225	44½	43¾	44½	+ ⅜
McDnD .40	154	19¼	19	19⅛	− ⅛
McGrH .60	151	16	15½	15⅞	+ ⅛
McIntyre 2	z30	147¼	147¼	147¼	+ ¼
McKee 1.32e	21	17¾	16½	17½	+1¼
Mrck 2.20	412	92¼	90¾	91⅞	+1½
MGM	42	16	15¾	16	+ ½
MidldR 1.40	12	24⅞	24¾	24⅞	+ ½
MMM 1.75	195	93	91½	92½	+ ⅜
Mobil 2.40	162	57⅜	57⅛	57⅜	
Mohas 1.10	43	31⅜	30⅞	31	− ⅛
Msant 1.80	782	34	33¾	34	+ ⅛
Motrla .60	163	54½	53¾	54	+ ⅛
NDist .90	131	15⅛	14¾	15⅛	+ ¼
NCash .72	499	36½	35¼	35⅞	+ ⅛
NDist .90	131	15⅛	14¾	15⅛	+ ¼
NGyps 1.05	x171	22⅛	20¾	21⅞	+1
NLead 1	739	17½	16⅞	17⅜	
Nothgate .50e	86	9	8⅞	8⅞	
NorthProp 1	83	20¾	19¾	19½	− ⅜
NortS 1.83t	169	45¼	44⅛	45¼	+ ⅛
Occidt 1b	x594	19½	19	19¼	+ ¼
OutbMar 1	93	24¾	24⅛	24½	
PacPet .30e	71	28⅜	28	28	+ ⅛
PanA	933	13¾	12⅝	13½	+ ⅛
PanCn	487	5¾	5½	5¾	
PepsiCo 1	x78	51⅜	50¾	51⅛	+ ⅜
PerEl .10e	x105	27½	26⅝	26⅝	− ⅛
Pfizer .60a	328	36	35⅜	35⅝	− ⅜
PhelD 2.10	62	37⅞	37¼	37⅞	+ ⅛
PhilMr 1.20	508	47⅞	46⅝	47¾	+ ¼
PitneyB .68	253	25¾	25	25⅛	− ⅛
Polroid .32	511	73⅝	71¾	73	− ⅛
ProcG 1.40	84	60	59⅜	60	+ ⅜
Plmn 2.80	17	42⅞	42⅝	42⅞	+ ⅛
Ralst P .70	613	24	23⅜	23¾	− ⅛
RCA 1	545	26⅛	25¼	25¾	+ ¼
RepSt 2.50	140	28⅜	27½	28⅛	+ ⅜
RichM 1	41	62¼	61	62	+ ⅜
RoyD 2e	458	45⅜	44½	45⅛	+ ½
Rubrmd n.56	35	30¾	29½	30¾	+1½
SaFel 1.60	395	21⅜	20¼	21⅜	+ ¾
Schenl 1.40	15	26⅛	25½	25½	− ⅛
Scherg .80	164	61¼	60¾	61	+ ⅛
Scientif	84	4⅛	3⅞	3⅞	− ⅛
SCM .45p	97	13⅜	13	13⅜	
Scott Pap 1	1278	24⅝	24	24¼	− ⅛
SrsR 1.20a	306	75⅛	74½	74⅞	− ⅛
ShellO 2.40	842	48¾	47	48½	+1⅛
Singer 2.40	465	61¾	60¾	61½	+1½
SouPac 1.80	136	34⅜	33⅜	34¼	+ ⅝
SpartnA .45p	11	8	7⅞	7⅞	− ⅛
SpryR .50e	362	25	24⅛	24⅞	+ ¼
St

Loyola diffère l'entrée en vigueur d'une directive sur la connaissance du français

Le sénat du collège Loyola a décidé de suspendre une mesure qu'il avait édictée plus tôt et en vertu de laquelle tout étudiant, comme condition d'admission au niveau universitaire, devait prouver qu'il avait une connaissance suffisante du français.

D'après la recommandation, votée par 21 voix contre 4, les étudiants n'ayant pas cette connaissance du français, auraient été contraints de suivre un cours de français durant leur année scolaire.

Mais le comité d'admission a demandé au sénat, qui est composé du recteur, du vice-recteur, de représentants des facultés et des étudiants et qui constitue la plus haute instance du collège, de suspendre au moins pour un an cette nouvelle directive.

Le comité alléguait que cette mesure aurait pour effet de nuire au recrutement des étudiants au niveau universitaire.

Le sénat est donc revenu sur sa décision, ce qui a eu pour effet, d'autre part, de soulever les plus vives protestations de la part des professeurs du département d'études françaises qui avaient demandé cette mesure.

M. Gaston Laurion, directeur du département d'études françaises, a fait part hier au Devoir des résolutions votées par les 28 professeurs de son département. Nous considérons, disent-ils, comme inadmissible qu'une institution subventionnée par les deniers publics québécois forme des étudiants qui sont incapables d'oeuvrer dans la langue de la majorité québécoise et de rendre ainsi à la société ce qu'elle en a reçu." "Dans les circonstances nous croyons de notre devoir, de ne plus participer à la présente campagne de recrutement."

On sait en effet que le collège Loyola se dispute la clientèle étudiante avec les universités McGill et Sir George Williams. Or, d'après M. Laurion, la nouvelle décision du sénat doit se comprendre dans une perspective de gros sous. Le collège, qui n'échappe pas à l'austérité actuelle en matière d'enseignement universitaire, ne serait pas prêt à réduire les budgets des facultés sans toucher celui du département d'études françaises. Car, selon M. Laurion, 90 p.c. des étudiants admis à l'universitaire n'ont pas cette connaissance du français qui leur permettrait d'exercer leur profession en français.

À l'UQAM

Projet de centre d'études sur le tourisme

Une des plus importantes collections de documentation scientifique au monde sur le tourisme est exposée et jusqu'à aujourd'hui au pavillon des Arts de l'université du Québec à Montréal, rue Saint-Urbain.

Ces documents, de l'avis de plusieurs spécialistes du tourisme, pourraient constituer la base d'un centre d'études du tourisme, projet qu'a d'ailleurs retenu la Chambre de commerce de Montréal, à la recommandation et à la suggestion du propriétaire de cette collection, M. Pierre-O. Courtemanche, du ministère du tourisme, et de MM. Marc Laplante, de l'UQAM, et Claude Lamothe.

Le projet de centre d'études du tourisme, considérant que le tourisme est un phénomène très complexe dont les divers aspects touchent à peu près toutes les activités et les visages d'une société moderne, préconise une recherche systématique, permanente et cohérente comme seule garantie du contrôle de l'activité des groupes et des individus.

Ce centre serait établi à l'université du Québec à Montréal. Déjà, un local a été mis à la disposition de M. Courtemanche et de sa collection que les chercheurs peuvent consulter.

Le Centre d'études du tourisme du Québec aura comme fonctions principales la recherche fondamentale dans tous les secteurs et milieux impliqués dans l'information touristique; l'information touristique et scientifique par l'organisation et la diffusion de tout renseignement propre à faciliter la recherche.

Le Centre servirait aussi à la formation professionnelle.

La structure et le fonctionnement du Centre tel qu'on le conçoit maintenant correspondent à ceux d'une institution universitaire de recherches. Sa politique générale est une émanation scientifique des préoccupations de la société québécoise en matière de tourisme.

Comme le font remarquer les auteurs du projet, il est essentiel que les structures et les relations du Centre puissent éviter une dispersion inutile des efforts et des moyens à sa disposition.

Pourtant, avant même que le Centre ne soit définitivement établi (il n'a pas encore de budget), des rivalités naissent dans d'autres universités, qui voudraient elles aussi abriter ce centre de documentations et de recherches. Même à l'université du Québec à Montréal, on craint que le CET ne soit absorbé par un département quelconque s'il ne peut obtenir dès à présent son autonomie.

Procès reporté

QUEBEC (PC) – Pour la cinquième fois depuis leur mise en accusation, en vertu de la loi sur les mesures de guerre, Richard Hudson, un Américain né à Montgomery, Alabama, en 1946 et demeurant à l'Islet-sur-Mer, et Renald Noël, âgé de 21 ans, de Québec, ont vu hier leur enquête préliminaire reportée, pro forma.

Hudson et Noël ont été accusés, le 5 novembre d'avoir illégalement préconisé ou favorisé des actes, desseins, principes ou lignes de conduite d'une association illégale, à savoir le Front de libération du Québec (FLQ), le ou vers le 17 octobre 1970.

Noël est de plus accusé de s'être déclaré membre du FLQ.

Le juge en chef de la Cour des sessions de la paix, Albert Dumontier, a remis l'enquête préliminaire des deux accusés, pour la forme, au 10 décembre.

SALT

HELSINKI (AFP) – La dixième séance plénière de la conférence soviéto-américaine sur la limitation des armements stratégiques (SALT) s'est tenue hier à l'ambassade des Etats-Unis à Helsinki.

Les délégués ont siégé pendant 145 minutes et ont poursuivi l'analyse de leurs positions respectives. Ils auront mardi prochain une nouvelle réunion à l'ambassade d'URSS.

Bien qu'aucune date n'ait encore été fixée on s'attend généralement à Helsinki que cette phase des pourparlers s'achèvera juste avant Noël.

R. Lemieux et L. Gravel subiront leur procès

Les promoteurs des écoles françaises de St-Léonard, MM. Raymond Lemieux et Laurier Gravel, subirent un procès pour obstruction à la police et participation à une émeute.

Respectivement président et vice-président de la Ligue pour l'Intégration scolaire, MM. Lemieux et Gravel ont comparu devant le juge Emile Trottier présidant leur enquête préliminaire, à la suite des manifestations organisées en septembre 1969 à St-Léonard en faveur d'une scolarisation uniquement francophone.

Les partisans du LIS s'étaient alors violemment heurtés aux éléments italiens et anglophones en signe de protestation.

La loi provinciale accorde en effet aux parents le droit d'instruire leurs enfants dans la langue de leur choix, mais en été 1968, la commission scolaire de St-Léonard avait adopté une motion visant à supprimer graduellement les écoles bilingues pour en faire des établissements francophones seulement.

Boeing conserve un espoir

SEATTLE (Etat de Washington) (AFP) – La société aéronautique "Boeing" a exprimé l'espoir que le Sénat américain reviendrait sur sa décision de supprimer les crédits pour la construction du transporteur supersonique "S.S.T.".

Dans un communiqué publié hier après le vote négatif du Sénat sur les crédits du "S.S.T.", la direction de Boeing se déclare "profondément préoccupée" mais ajoute: "Jusqu'à ce que le vote final intervienne et que la situation soit clarifiée, il n'est ni possible ni opportun pour Boeing de faire des commentaires".

Coopération France-Québec: effort particulier en sciences et en technologie

PARIS (AFP) – La 10ième session de la commission permanente franco-québécoise, réunie depuis le 30 novembre, a pris fin hier soir. Le communiqué publié à l'issue de ces travaux définit essentiellement le programme de coopération pour l'année 1971.

"Répondant à la demande prioritaire du gouvernement québécois, déclare ce document, un effort exceptionnel sera fait l'an prochain pour développer l'usage du français comme langue du monde du travail. Des experts français aideront notamment les autorités québécoises à établir des vocabulaires techniques dans un certain nombre de secteurs de l'industrie, du commerce et des services et d'importantes mesures propres à faciliter la diffusion et l'usage de ces lexiques ont été arrêtées. Dans la même perspective, il a été décidé d'établir en commun des matériels audiovisuels..."

"L'expérience des échanges de maîtres qui, au cours de l'année 69-70, avait concerné 60 jeunes maîtres québécois et français et s'étant révélée très fructueuse, a été non seulement renouvelée, mais très largement accrue. Pour l'année scolaire en cours elle intéressera désormais 500 jeunes maîtres, à raison de 250 de part et d'autre. Ces maîtres assumeront la responsabilité entière de classes..."

"Dans le domaine des bourses, il a été décidé en 1971 de réserver de préférence les bourses nouvelles à des étudiants du niveau du troisième cycle, en particulier dans les disciplines scientifiques et technologiques, et d'accroître les possibilités de stage de caractère industriel."

"Compte tenu de ces principales orientations nouvelles, conclut le communiqué, il a été procédé à un nouvel accroissement des moyens financiers, les deux gouvernements affirmant ainsi leur volonté de développer, d'approfondir et de rendre plus efficace encore la coopération franco-québécoise."

La délégation québécoise était présidée par M. Yves Michaud, commissaire général à la coopération, et la délégation française par M. Pierre Laurent, directeur général des relations culturelles scientifiques et techniques, au ministère des affaires étrangères.

Menuhin et les tracasseries de Washington

WASHINGTON (AFP) – Le département d'Etat a refusé hier de confirmer un article paru dans le "New York Times" affirmant que le ministère américain des affaires étrangères envisageait de retirer la nationalité américaine au célèbre violoniste Yehudi Menuhin parce qu'il a accepté de devenir citoyen honoraire de la Confédération helvétique.

Le porte-parole du département d'Etat, M. John King, a reconnu que la question avait été évoquée mais il a ajouté qu'il serait prématuré de dire qu'une décision a été prise dans un sens ou dans un autre avant qu'une enquête actuellement en cours soit terminée.

Le correspondant diplomatique du "New York Times" Tad Szulc, écrit que le consulat des Etats-Unis à Berne a envoyé une lettre à M. Menuhin le 12 novembre dernier lui faisant savoir qu'en vertu d'une décision préalable il avait perdu sa nationalité américaine ainsi que son fils Gérard, âgé de 22 ans.

M. King s'est également refusé à confirmer l'existence d'une lettre que le célèbre violoniste aurait écrite au secrétaire d'Etat américain, M. William Rogers pour lui demander des explications.

M. Menuhin qui a été fait citoyen honoraire de la Suisse le 29 avril dernier, se trouve actuellement à New York où il doit diriger une série de concerts qui débute demain.

Selon le "New York Times" le grand violoniste a déclaré à M. Rogers qu'il était "choqué" par l'attitude du département d'Etat. Il rappelle que le président Nixon l'avait invité à un dîner de gala en mars 1969 à l'ambassade américaine à Paris en l'honneur du général de Gaulle et que le 12 avril de la même année le chef de l'exécutif lui avait écrit pour le remercier et lui dire qu'il avait été honoré de sa présence.

Dans cette lettre à M. Rogers qui, selon le "New York Times" est rédigée sur un ton très "amer", M. Menuhin rappelle que tout au long de la deuxième guerre mondiale il a donné des concerts pour les troupes américaines aussi bien dans le Pacifique que plus tard à Berlin.

aimez-vous les livres?



Lire est un plaisir qui ne se compare à nul autre et qui répond chez la femme, l'homme et l'enfant à plusieurs besoins: culture, détente, évasion, formation, information et même conformisme social.

Cependant, le nombre d'ouvrages que tout un chacun désirerait posséder est si vaste qu'un budget moyen n'y suffit généralement pas.

La solution?

Notre vente annuelle qui aura lieu du 7 au 24 décembre à notre succursale du boulevard Saint-Laurent. Là, dans un cadre accueillant vous trouverez des ouvrages de Littérature générale, Philosophie, Psychologie, Pédagogie, Histoire, Beaux-Arts, Cinéma, Sports, Langues étrangères ainsi que des Livres d'enfants et Romans que vous pourrez acquérir aux meilleurs prix avec remises exceptionnelles allant jusqu'à 60%.

Du lundi au vendredi de 9h à 17h30. Les samedis de 9h à 17h. Stationnement gratuit. S.V.P. Pas de commandes téléphoniques.

Centre Educatif et Culturel Inc.

Succursale Saint-Laurent: 9090, boul. Saint-Laurent (coin Legendre)
Montréal 354, Qué. Tél. 389-8228. Métro Crémazie, autobus 53 et 98

FB VENTE À L'ENCHÈRE FB

de

Tableaux canadiens

— et —

d'Oeuvres d'Art graphique originales

Lithographies et Gravures de l'École de Paris

— de plus —

Antiquités anglaises, françaises & orientales,
Meubles - Tapis - Porcelaine - Cristal - Argenterie

(provenant de Successions et propriétaires divers)

— ainsi que —

Bijoux de grand prix

de la Succession de feu mademoiselle Marjorie Caverhill

Par ordre de la Montreal Trust Company

dans nos Galeries d'Encan

4950, Rue de la Savane (Montréal)

EXPOSITION: — Le jeudi 10 décembre 9 h 30 du matin à 9 h du soir
Le vendredi 11 décembre 9 h 30 du matin à 9 h du soir
Le samedi 12 décembre 9 h 30 du matin à 5 h du soir

ART GRAPHIQUE ORIGINAL de L'École de Paris

Vente: Le lundi soir 14 décembre, débutant à 7 h 30

Picasso, Chagall, Rouault, Braque, Dali, Vlaminck, Léger, Marini, Miro, Zao Wou Ki, Poliakoff, Kollwitz, Friedlander, Appel, Buffet, Calder, Campigli, Carzou, Foujita, Fini, Gorg, Hasagawa, Minaux, Siqueros, etc. etc.

ART CANADIEN —

Vente: Le mardi soir 15 décembre, débutant à 7 h 30

comprenant huiles, aquarelles, pastels, fusains, dessins à l'encre, au crayon, par des artistes canadiens renommés tels que

R. W. Pilot, R.C.A. (2 belles huiles et autres genres), M. A. Fortin, A.R.C.A. (2 grandes aquarelles et 3 huiles, 2 petites, une grande), Suzor-Côté, R.C.A. (6 huiles, 1 fusain et autres genres), Wilfrid M. Barnes, R.C.A. (2 huiles), Clarence A. Gagnon, R.C.A., René Gagnon, René Richard, Rita Mount, A.R.C.A. (5 petites huiles), Berthe des Clayes (huile et pastels), Gertrude des Clayes, Cosgrove, A.R.C.A., F.S. Coburn, R.C.A., Richard Jack, R.A.-R.C.A., A. Lismer, R.C.A. - A. Sherriff-Scott, R.C.A. - Lorne Bouchard, Marie-Cécile Bouchard, J.L. Graham, A.R.C.A. - Paul Caron, R.C.A. - G. Norwell (huile et aquarelles), C. Stefanoff, R. Vincelette, G. Pfeiffer, J. Giunta, Adrien Hébert, R.C.A. - A. Rousseau, L. Ayotte, R.W. Burton, O. Jacobi, R.C.A., L. Franchère, A.R.C.A. - G. Delfosse, Henri Masson, R. Genn, E. Riordan, A.R.C.A., N. Poirier, Hal Ross Perrigard, A.R.C.A. et nombre d'autres. De plus, un superbe bronze par Alfred Laliberté, R.C.A. Titre inscrit: "Le Cordonnier", signé, 14" de hauteur.

ANTIQUITÉS et belles PIÈCES D'INSPIRATION D'ÉPOQUE

Ventes en soirée les mercredi et jeudi 16 et 17 déc. à 7 h 30

Sofa Louis XV à bois doré, chaises-longues Louis XV, table de centre ébénée style Louis XVI, cabinet français Boulle orné d'or moulu, miroirs français au cadre doré, en pin canadien antique: bureau, cabinet mural et d'angle, mobilier de salle à manger de 9 pièces, 6 chaises de salles à manger Sheraton en acajou, buffet Sheraton en acajou, table à abattant antique en acajou, suite de 6 chaises de salle à manger victoriennes en acajou, consoles de style victorien, aussi fauteuils à bras et sans bras, table de salle à manger victorienne, commode Régence en acajou, 4 fauteuils Hepplewhite en acajou, cabinet serpentin ébéné, paire de tables de bout de Damas, table à dessus inclinable georgienne, horloge grand-père de Birks, horloge grand-père allemande en parfait état, etc. etc.
Service à thé et à café en argent sterling de 6 pièces, service à dîner de Limoges de 108 pièces, service à dîner en porcelaine de Minton de 150 pièces, chandeliers en porcelaine Dresden, paire de vases Royal Worcester, samovars en laiton, figurines Doulton, Staffordshire, service à thé bohémien antique de 39 pièces, argenterie, cristal taillé, verres, vases, carafes, verres français, théières en cuivre rouge et jaune, appliques en bronze, chandeliers en argent sterling, assiettes Royal Crown Derby, etc. etc.

TAPIS ORIENTAUX pour le compte de successions et société liquidant ses affaires

Vente: Le jeudi après-midi, 17 déc. à 1 h 45

chinois, indiens et persans, y compris, des Boukhara, Sarouk, Shiraz, Kerman, Kashan, Philpa, etc.

OBJETS D'ART et MEUBLES ORIENTAUX

Vente: Vendredi soir 18 déc. à 7 h 30

Paire de tabourets en bois de rose, paire de tabourets laqués en rouge, paire de tabourets Imari en porcelaine dorée, paire de chaises antiques en bois de rose, table gigogne en bois de rose, encensoir en bronze avec couvercle en bois, Dynastie Ming, 16e siècle, paire de cabinets laqués en noir avec pierres assorties, ivoire et nacre, paire de fauteuils antiques en teck, début du 19e siècle, groupe siamois en bronze représentant Rama et Totakan, 19e siècle, vases en jade Soochow, oiseaux en jade, paravents à 4 panneaux laqués Coromandel, panneaux muraux, bronzes représentant différents dieux, lanternes en laiton, encensoir en fer coulé, bols en porcelaine, famille rose, verte, assiette murale Imari, porte-parapluies, arbres ornementaux ornés de pierreries, vase japonais, théières en porcelaine, soupière, tabatières, etc. etc.

BIJOUX de la Succession de feu mademoiselle Marjorie Caverhill

Vente: Samedi après-midi 19 déc. à 1 h 30

Bague en or sertie de deux diamants de 1½ carat, bague en platine sertie d'un gros diamant et de 12 petites pierres, bague pour dame à diamants, bague en or avec perles cultivées, saphirs, bague en or avec 5 diamants, bracelet pour dame (41 diamants), un autre avec 23 diamants, un autre avec 34 saphirs, 60 petits et un gros diamants, bracelet et en or avec 4 diamants, 1 rubis et 2 saphirs, bracelet serti de 39 diamants, bracelet pour dame serti de 49 rubis, 105 diamants - montre pour dame 14 carats d'or, diamants enchâssés, montre en argent pour homme avec chaînette, (très ancienne), broche pour dame en or sertie de 109 diamants, 1 gros et 108 petits, épingle à cravate en or ornée d'une perle entourée de diamants, billet de cinquante dollars (1937) et combien d'autres trésors de grande valeur.

EXPOSITION: — Le jeudi 10 décembre 9 h 30 du matin à 9 h du soir
Le vendredi 11 décembre 9 h 30 du matin à 9 h du soir
Le samedi 12 décembre 9 h 30 du matin à 5 h du soir

Les commissaires-priseurs seront MM. Ian H. Fraser, B.A., M.B.A. président et Joe Desmarais, directeur des encans

FRASER BROS. LTD.

La plus ancienne firme d'encanteurs au Canada - depuis 1880

4950, rue de la Savane et 5025, rue Paré,
Vaste terrain de stationnement gratuit aux 2 entrées

Renseignements: Montréal - signalez (514) 342-0050

Catalogues postés sur demande $2.00

demandez catalogue et magazine gratuits
marabout
226 Est, Christophe Colomb - Québec 2

L'OEIL SUR LES LIVRES

offrez à Noël DES CADEAUX MAGNIFIQUES
marabout coffret
LIVRES PRESENTES EN ETUIS LUXUEUX A PRIX POPULAIRES

La chronique de Jean Basile

"No, sir" et les aventures de Monsieur Brunante

D'un côté, l'on peut se réjouir de voir sur son bureau un livre de Roch Carrier, un autre de Péloquin, un autre encore de Victor-Lévy Beaulieu. Ces trois univers prouvent, du moins, que l'on assiste ici aux éclatements des genres. Le temps n'est plus où l'on devait se contenter d'une littérature presque uniforme, ennuyeuse par là même, tout juste bonne à nous faire croire qu'il y avait une littérature québécoise.

Ainsi, peu à peu, le public apprend à choisir. Il ira, comme naturellement, vers ce qui le touche, lui plaît, le stimule. Et le critique lui-même, devant tant de styles, tant d'ambitions différentes, en arrive peu à peu à élire les siens, puis tente de convertir ses lecteurs. Travail agréable s'il en est.

Une des tendances qui me paraît actuellement parmi les plus vivantes serait celle que je nommerais "du collège classique". On sait que la mer est un agent stabilisateur du climat. De même nos collèges classiques (qu'on les appelle comme on voudra) sont les stabilisateurs de notre littérature. C'est par la littérature que l'âme délicate de nos adolescents s'ouvre à la vraie vie, celle des adultes. Je conseille fortement la lecture des "choix de textes" pour savoir comment l'âme délicate des adolescents est préparée à la vraie vie, celle des adultes.

Il n'est pas un auteur qui ne nourrit le dessein de figurer dans ces "choix de textes". C'est vraiment une sorte de consécration, qu'apprécie d'ailleurs l'éditeur qui voit, ainsi, les tirages de ces livres monter en flèche. James Joyce prétendait que la pire honte pour un écrivain est de figurer dans les manuels scolaires. Il avait tort; il y est. Et, parmi les Québécois, il y en a un qui y sera, si ce n'est fait, à coup sûr: Roch Carrier qui vient de publier IL EST PAR LA LE SOLEIL.

Ce n'est certes pas quelques petits sacres, ni quelques audaces sexuelles (on n'arrête pas le progrès) qui empêcheront à Roch Carrier d'entrer dans le Saint des Saints. Les directeurs d'études sont libéraux et ils vont avec leurs temps. Merci.

Je persiffle un peu parce que, dans le fond, j'ai un peu honte de dire ça de Roch Carrier qui est un homme charmant et un écrivain délicat. Mais je ne peux pas admettre cette espèce de boursoufflure que je sens grimper autour de lui, comme une balloune de succès qui, loin de l'aider à devenir un écrivain raisonnable, l'étouffera plus certainement qu'une certaine distance circonstanciée.

IL EST PAR LA LE SOLEIL est l'exemple même d'un talent incontestable mais qui se complaît dans le menu, sans avoir la précision tranchante de la médaille. C'est, en quelque sorte, le type du livre qui se veut grave sous des aspects mineurs avec, ici et là, une tendance au morceau de style (enfin!) fait délibérément pour titiller le lecteur, bien heureux de l'avoir remarqué.

Bon d'accord, Roch Carrier nous raconte une "enfance québécoise". Bravo pour l'enfance québécoise! père fossoyeur, tueur de cochon, enfant mal embouché qui découvre la ville, ses Grecs, ses vieilles anglaises, son forum, sa prostituée... Bon d'accord, pour ce genre de dialogue: "Tu es un petit Christ" dit l'un et l'autre de répondre: "Je ne suis pas un petit Christ, je suis un petit ciboire". Et de rire, et commentaires émus du professeur de lettres et coups de coude des élèves qui en ont entendu (et même dit) d'autres.

Disons que tout écrivain, yes sir, a le droit de raconter son enfance villageoise. Il a même le droit de nous parler dans son langage des Anglais, Il en faut un peu plus, néanmoins, pour qu'il y ait un livre.

Un livre: quelque chose de périlleux, de vrai, de construit, quelque chose qui engage l'auteur, qui le trahit, etc...

Or l'abus même de pathétique et de la "scène à faire" prouve assez que la seule chose qui puisse sauver le dernier roman de Roch Carrier est précisément son "enfance québécoise pour choix de textes". On a peine à le croire. Un père et un fils sur un cochon. Une scène où le petit Philibert va battre un méchant de Maple Leaf et se fait taper sur l'épaule par les spectateurs québécois du forum de Montréal. Un bateleur-géant-au-coeur-d'or. Un accident d'automobile. Et le reste.

Vraiment, je me demande comment l'on peut attacher sérieusement quelque importance à un tel livre alors que des gens comme Jean-Jules Richard écrivent, que des gens comme Levy-Beaulieu (oui) écrivent, que des gens prennent les chances nécessaires pour que vive une vraie littérature nationale.

Mais voilà, IL EST PAR LA, LE SOLEIL, c'est facile à lire. On peut en dicter quelques paragraphes. C'est absolument stérile. A mettre entre tous les yeux. Cette espèce d'adulation du non-dangereux me fait vraiment peur. Non seulement, elle prouve le non-discernement de ceux dont le devoir est de promouvoir ce que l'on écrit ici. Elle met en péril, d'autre part, le travail de ceux qui oeuvrent jusqu'au bout de leur force et de leur chance pour que la littérature québécoise soit, non digne des "Choix de textes", mais de la littérature.

Et quand ce non-dangereux se paie des audaces qui commencent à la porte fermée pour se terminer au haut de l'escalier, je trouve qu'il y a là une sorte d'indélicatesse littéraire. En ce sens, le grand Yves Thériault, qui a tant voulu les "Choix de textes", a écrit LE TEMPS DU CARCAJOU. Mais les auteurs des choix de textes ont pudiquement fermé les yeux sur ce livre nécessaire à l'oeuvre d'Yves Thériault.

Je me demande si Roch Carrier écrira, un jour, son TEMPS DU CARCAJOU. On peut en être sûr car on lui doit un très bon livre: YES, SIR. Un très bon livre.

•

Un tout autre style maintenant. Il y a quelque temps, Pierre Tisseyre me disait, en se léchant les babines, qu'il allait publier un livre, mais un livre... Il était d'un écrivain vaguement connu mais qui avait choisi un pseudonyme. Et pour cause, me disait-on, le sujet était "délicat". Quand on parle d'un "sujet délicat", il faut toujours entendre l'homosexualité.

C'était donc, ce livre, une sorte de CITY OF THE NIGHT. On y côtoyait les salles de billards de la Main et le tutti quanti du Bill Omnibus.

Le pseudonyme d'un auteur prudent, pour ne pas blesser sa famille sans doute, est François Brunante . Le titre du livre est L'HOMME QUI SE CHERCHAIT UN FILS.

L'ennui de tel livre c'est qu'ils n'autorisent pas le médiocre. Ou bien, l'auteur fait du reportage et François Brunante s'y emploie parfois; c'est le côté CITY. Ou bien, il s'agit d'un de ses amours désespérés et ce peut-être Jean Genêt ou Peyrrefite ou mieux encore, puisqu'il s'agit des relations entre un adulte et un jeune garçon, de la VILLE DONT LE PRINCE EST UN ENFANT de Montherlant.

François Brunante n'a pas choisi. Ou le documentaire émerge ou c'est la psychologie. Voilà le hic, l'auteur n'a de l'écriture qu'une idée fort modeste. C'est le type: je suis écrivain parce que j'écris bien, entendons "en français" avec le joual entre guillemet. Vraiment, décrire une salle de billard de la Main avec du joual entre guillemet, c'est quasiment désespérant. Dès lors, la description s'enferre dans des mots sans odeurs, dans des portraits sans saveurs. Quand on sait que le héros parle volontier de "guéridons d'acajou" et de livre d'art où "il se plonge", on comprend mieux pourquoi. En ce qui concerne la Main, je suggère plutôt de lire le dernier de Jean-Jules Richard. Nous en reparlerons d'ailleurs.

Reste la psychologie. Ou plutôt la démonstration, car François Brunante est un prêcheur. Il prêche non pas l'homosexualité mais Sa conception de l'homosexualité. En quelques mots, un homme peut aimer un jeune garçon, coucher avec, et pourtant l'amener à des hauteurs insoupçonnées de la vie spirituelle et intellectuelle. Le titre nous dit tout. Et l'auteur de conclure: puisque un homme mûr peut chercher un fils, il doit y avoir des fils qui se cherchent un père. Bien entendu, nous rassure François Brunante, cela n'exlut pas la femme, au contraire. On est dans l'extase de l'apprendre.

Pour un écrivain, la qualité d'un amour ne dépend pas des sexes. Quand je lis un livre, ce qui me plait, ce qui me touche, c'est la façon dont l'auteur exprime sa passion, quelle qu'elle soit. Il y a, au travers de toute l'oeuvre de Savard un amour profond, humain et authentique des beaux coureurs de bois musclés. Mais ces beaux gars, si proches de ceux de Whitman descendent tout droit de la chapelle Sixtine pour entrer, avec leurs épaules et leur tranquillité féroce, dans la mythologie québécoise. Mais Savard ne les voit pas "espiègles" et leur "tendreté" n'est pas "émouvante". C'est, au travers d'eux, comme cela pourrait être au travers des gars de Main, les grands symboles d'un univers québécois où l'érotisme se marie avec le grand cycle spirituel.

Le livre de François Brunante est pénible parce qu'il a le goût amer de l'autojustification. Les fils-voyoux du héros de François Brunante ne sont rien que des futurs buveurs de thé sur guéridon d'acajou, à moins qu'ils ne se plongent dans des livres d'art. "pour posséder la femme il suffit d'être un homme, pour posséder un garçon il faut être un titan". Quelle suffisance!

Il faut dire que pour avoir le fils, l'homme épouse la mère. Sombre histoire. Sombre histoire.

•

Puisqu'aujourd'hui, j'en suis à liquider les choses, autant en finir. LE JEU DES SAISONS de Madeleine Ouellette-Michalska m'en donne l'occasion. Voila le genre de littérature féminine dans son horreur la plus complète. Avant de commencer un autre roman, Mme Ouellette-Michalska devrait vraiment savoir qu'il ne faut pas manquer son premier chapitre car sinon le lecteur risque de fermer le livre. Ce que j'ai fait après ces images: "Un disque des Boston Pops flamboya dans ses mains"... "Elle fit claquer ses cheveux"..."Les rosaces de givre que le nuit avait collées à la vitre"..."Elle était belle et cela durait".

(1) **IL EST PAR LA LE SOLEIL, par Roch Carrier, 142 pages - aux éditions du Jour.**
(2) **L'HOMME QUI SE CHERCHAIT UN FILS par François Brunante - 245 pages - Cercle du livre de France.**
(3) **LE JEU DES SAISONS par Madeleine Ouellette Michalska - 158 pages - L'Actuelle.**

LES LIBRAIRIES
C
CLASSIC
Le meilleur choix de livres français et anglais dans nos 7 magasins

Galeries d'Anjou	353-6950
Alexis-Nihon	933-1806
Alexis (métro)	933-4336
Centre Rockland	733-1414
1430 ouest, rue Ste-Catherine	866-8276
Plaza Côte-des-Neiges	737-5881
Aéroport Dorval	631-6312

delachaux niestle NEUCHATEL (Suisse)
Dépôt d'édition: 660 Deslauriers, ST-LAURENT 379



L'ÉCOLE CONTRE LA VIE
E. Gilliard
"L'école est par excellence un atelier de stérilisation. On lui donne des enfants normaux; elle s'efforce d'en faire des hommes retardés."

LE CERVEAU ET LA MAIN CRÉATRICE
P. Chauchard
Analyse des mécanismes de la création artistique chez l'enfant.

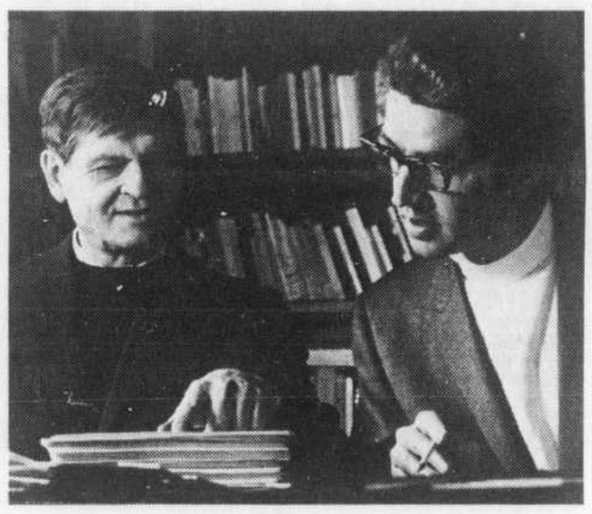
VERS UNE CULTURE VISUELLE
C. Gattegno
La télévision au service de l'éducation.

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

PRIX DU ROMAN
DE
L'ACTUELLE

- Les manuscrits doivent être remis avant le 31 décembre.
- Un prix de mille ($1,000.) dollars
- Le jury, composé de Fernande Saint-Martin, Jacques Godbout et Marcel Godin, proclamera le vainqueur le 15 mars.
- On peut obtenir les renseignements nécessaires et les formules d'inscription chez:

L'ACTUELLE
955, rue Amherst
Montréal,
Tél.: 523-1182



Benoit Lacroix et Jacques Braulx

Une nouvelle collection

Un "Saint-Denys Garneau" complet aux Presses de l'université de Mtl

Les Presses de l'Université de Montréal publient le premier ouvrage de leur nouvelle collection "Bibliothèque des lettres québécoises" intitulé **Saint-Denys Garneau: oeuvres.**

Cette nouvelle collection a été créée dans le but de donner aux Québécois d'aujourd'hui un éventail complet des Oeuvres qui témoignent de l'existence d'une cultured'expression française en Amérique, et de leur fournir enfin la possibilité de dégager de leur littérature, l'immage d'un destin collectif.

Saint-Denys Garneau: oeuvres, est une édition critique présentée par Jacques Brault, professeur assistant, et Benoît Lacroix, o.p. professeur titulaire de l'Institut d'études médiévales de l'Université de Montréal.

Les textes de Saint-Denys Garneau, présentés dans cet ouvrage, se regroupent sous deux titres: "Poésie" et "Prose". Cette division fut adoptée car trop de pièces, fort mal ou même non datées, interdisaient l'ordre strictement chronologique. Les textes publiés du vivant de Saint-Denys Garneau figurent au début de chacune de ces parties. Ils sont les témoins de la volonté du poète d'être écrivain. Les auteurs se sont abstenus de tout jugement de valeur et, par conséquent, de tout recours à quelque critère, esthétique ou autre, pour décider de l'ordre et de la disposition des textes. En somme, ils n'ont pas choisi. Il leur fallait ou tout publier, ou constituer une espèce d'anthologie.

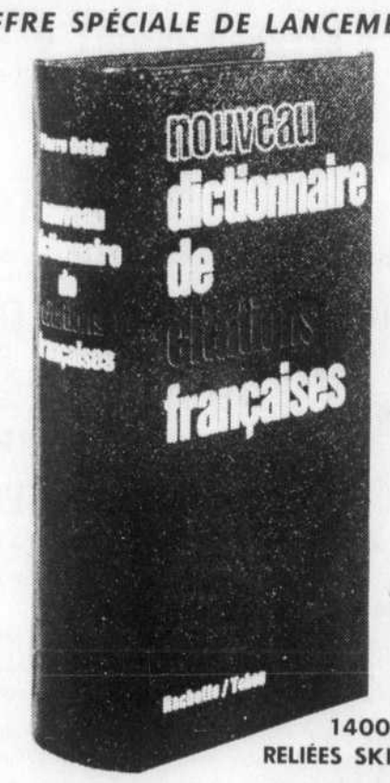
On pourra sans doute se demander pourquoi tenter l'édition critique d'une oeuvre aussi récente à propos d'un auteur aussi jeune et avec des pièces souvent laissées à l'état d'ébauche. Une telle édition ne risque-t-elle pas de limiter prématurément certains enthousiasmes à l'égard d'un écrivain dont on n'avait jusqu'à ce jour connu que le meilleur? A cela, Benoît Lacroix et Jacques Brault répondent: "L'histoire pourra seule juger. Pour notre part, nous croyons que l'édition critique et globale d'un auteur aussi récent, loin de le desservir, illustrera au contraire ses mérites; nous profitons en outre d'une immense tradition orale ou écrite qui n'épargne pas les détails".

DÉSIRONS ACHETER:
PEINTURES, SCULPTURES CANADIENNES, LIVRES, PÉRIODIQUES ANCIENS et MODERNES
R. Deslauriers 6251 rue d'Iberville Mtl, 331 727-7390

LA GALERIE DES LIVRES INC.
Tél.: 562-2044
CENTRE D'ACHATS, SHERBROOKE, P.Q.
* VASTE CHOIX DE CARTES DE NOËL
* LIVRES POUR ENFANTS

FOYER DES ARTS EATON 9E ÉTAGE EN VILLE
Eaton présente une vente-exposition de peintures, oeuvres d'artistes canadiens et européens. Au Foyer des Arts du neuvième étage chez EATON
FOYER DES ARTS EATON 9E ÉTAGE EN VILLE

OFFRE SPÉCIALE DE LANCEMENT



1400 PAGES RELIÉES SKIVERTEX
PRIX RÉGULIER $15.00
PRIX SPÉCIAL $9.95
EN VENTE AUX LIBRAIRIES HACHETTE

Librairie Hachette,
C. P. 40 Station M,
Montréal.
Veuillez m'expédier . . . . . exemplaires du dictionnaire de citations françaises
☐ Ci-joint la somme de . . . . . plus .25 par volume pour frais de poste
☐ Envoi C.O.D. plus .50 par volume
NOM . . . . . .
ADRESSE . . . . . .
VILLE . . . . . .



VIENT DE PARAÎTRE...
ÉDITIONS DU JOUR
JOS CONNAISSANT
roman de VICTOR-LÉVY BEAULIEU
- L'histoire de Jos, de son amour malaisé pour la ouétrice Marie, de la mort de Mam
- L'éclatement lourd et massif de l'imaginaire
- Un cauchemar catégorique qui ne deviendra pas plus climatisé qu'avant.
- L'une des grandes oeuvres de notre littérature.

En vente partout à $3.00 - Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée, 849-2228)

EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

La chronique de Jean Ethier-Blais

Jean-Marie Paupert: la démence d'un coeur libre

Ce fut hier la saison des Prix littéraires, à Paris, comme à Québec et à Montréal. Heureux vainqueurs! Mais il faut se garder de croire que, sous prétexte qu'un ouvrage a été couronné, il vous enchantera à la lecture. Depuis quelques années, les prix français sont trop souvent d'un ennui mortel. On les lit par devoir, exsangues, prétentieux, pseudo-intellectuels, sans prise directe sur la vie. Travaux d'écoliers vieillissants. Ce n'est pas le cas du beau, de l'extraordinaire roman de Jean-Marie Paupert, **Thomas** (1), somme de la sensibilité d'une époque. Je m'empresse d'ajouter que **Thomas** n'a pas eu de prix. Rabelais non plus, du reste, ni, de nos jours, Malègue ou Béhaine. Il existe des écrivains qui sont, par définition, en marge, qui n'écrivent que pour un quarteron d'aficionados, qui ne toucheront jamais le grand public que par raccroc. Ce sont les phares de leur temps. Ils éclairent et ils guident. Ce sont des écrivains de courage, et des hommes. Tournier (Prix Goncourt) est de ceux-là; Paupert, aussi et tout autant que le premier. Ils appartiennent à des traditions différentes. Tournier se tourne vers l'extérieur, que ce soit l'aventure de la haute mer, de la vie à reconstruire, ou la reconstitution de l'Allemagne nazie. Il est porté par un souffle épique et fait reposer son oeuvre sur une technique de recherche qui l'apparente à Thomas Mann. Paupert, par des cris, des éclats du verbe, des coups de boutoir, démolit la surface placide de l'âme française contemporaine. Le Français a toujours bonne conscience parce qu'il emploie instinctivement le vocabulaire qu'il faut pour se la donner. Au cours des dernières années, par exemple, ce fut l'usage du mot "gaullien". Lorsqu'on disait "gaullien", en pincant les lèvres et tournant légèrement la tête, on était du côté de la vertu, contre la guerre au Vietnam et pour le cinéma-vérité. On se réfugiait dans l'abstraction négative, toujours si propice à ceux que penser fatigue. Et cela vous donnait un petit air d'originalité et de fronde qui n'était pas mal. C'est contre cette forme d'esprit que s'élève Jean-Marie Paupert. Et pourtant non. Il balaie cette forme d'esprit, cette hypocrisie des intellectuels, comme un fétu, sous le tapis. Il est trop fort, il a en lui trop de vie pour s'attarder à détruire ce qui n'existe véritablement pas. Mais son livre porte témoignage. En face de cette vie qui n'est plus un songe, mais un mensonge, Jean-Marie Paupert dresse le bilan d'une vie personnelle intense et pleine de remous, où l'esprit et la chair se confondent pour créer un homme. Au milieu des froides maisons du roman français contemporain et des recherches de style sans objet, il pousse le long et sublime hurlement de la vie. C'est Molière chez les Précieuses. Il n'est pas surprenant qu'il n'ait pas eu de Prix.

Mais quel talent! Jean-Marie Paupert est à la fois romancier et pamphlétaire. Ce sont les deux aspects réunis du génie bernanosien. Il est catholique. On le connaissait surtout, jusqu'ici, par ses études savantes sur l'évolution du catholicisme, par ses analyses rigoureuses et emportées de la dégradation de l'esprit au sein de l'Eglise catholique du vingtième siècle. Paupert croit que le catholicisme est une religion et non la raison sociale d'une équipe de commis-voyageurs arrivistes. Partout où il passe, il fait "craquer les cadres". Non pas qu'il le veuille systématiquement, mais parce que sa personnalité est forte. Dans son roman, peut-il s'agir d'un autre homme que de lui-même? Qui est ce Thomas Lapessé? Les lecteurs québécois se reconnaîtront en lui, pour peu qu'ils aient du coeur. Le sien est tiraillé entre la sexualité et l'amour de Dieu. Rabelais n'est jamais loin de l'homme-Luther, qui vit dans un univers de mystique et de tripes. Ainsi, Thomas Lapessé, parmi ses ouvrages de théologie, n'oubliera jamais la femme qui appelle; il sentira au fond de lui ce besoin de se connaître tout entier, non seulement dans l'Amour, mais aussi dans le désordre de l'âme et du coeur. Pourquoi les sens ne l'emporteraient-ils pas? Dieu ne serait-il pas à l'arrivée de ce cheminement dans la noirceur des gestes de l'amour qui se ressemblent tous sans jamais se compléter? **Thomas** c'est aussi une longue et frémissante méditation sur le sens de l'amour humain. Une méditation effrayante dans la mesure où les tabous du vingtième siècle sont renversés par Jean-Marie Paupert. Au Moyen-Age, on l'eût brûlé; aujourd'hui, on esquisse un mouvement de recul devant la complexité du personnage, on lui reproche d'être trop riche pour être vrai. Comme tous les hommes forts, Lapessé n'est heureux, en profondeur, qu'au milieu des êtres simples. Ainsi, avec sa femme, Toinon, il se réfugie dans la montagne où sont tempérament fougueux peut se donner libre cours, à l'assaut des pics. C'est du reste la montagne, symboliquement, qui détruira le peu de chance qu'avait Lapessé d'accéder au bonheur humain. Nous sommes en présence d'un périple mystique. Il y a des êtres contre lesquels Dieu s'acharne et ce sont précisément ceux qui ont engagé avec lui le dialogue le plus pénétrant. Lapessé suit son Dieu à la trace, que ce soit au collège, chez les Jésuites, dans les discussions doctrinales, dans la vie de sa famille; et aussi dans le sexe et la pensée. Le mal existe, mais c'est un mal divin. C'est pourquoi ce livre est si fort. Le personnage principal en est absent et c'est Dieu, qui surveille de loin (et parfois de près, par des grâces intellectuelles sublimes) son chenapan de Thomas Lapessé, ce Thomas qui n'est jamais content, penché sur sa Bible ou sur quelque grimoire. Et Thomas est fait à l'image de ce Dieu, comme dans **l'Imposture**, l'abbé Cenabre est fait à l'image de Satan.

J'ai aimé l'enfance catholique de Thomas Lapessé. Jean-Marie Paupert a réussi à écrire une idylle sans tomber dans l'afféterie. Les jeunes hommes croyants ont une je ne sais quoi d'un peu raide; ils n'attirent pas. Pourtant, le jeune Thomas est si plein de sève, de ressources qu'on ne peut s'empêcher d'aller vers lui. Quelle belle scène que ce premier contact de la chair et l'étonnement qui suit! Jean-Marie Paupert décrit le monde du sexe avec une précision troublante et une absence complète d'inhibitions. Thomas est jeune, à la campagne, à une époque où les lois sociales empêchaient aussi de se poser des questions sur l'avenir de la religion dans le monde. Ce sera la raison d'être fondamentale de Thomas Lapessé, théologien laïque, que de dénoncer cette dichotomie et de chercher à intégrer non pas l'Eglise dans le monde, mais le monde dans l'Eglise. La nuance est sensible. Et cette intégration passe par l'affirmation de soi dans l'amour. De tous les personnages se détache celui de Toinon, que Jean-Marie Paupert traite avec une sorte d'amour bougon. C'est la femme qui réconcilie avec la vie et qui s'épanouit comme la vie elle-même. Plus elle vieillit plus elle devient belle, et femme et radieuse d'intelligence et de bonté. Nous avons tous connu une Toinon, un être miraculeux et forcément inoubliable, auquel on ne pense qu'en riant et pleurant à la fois. Lapessé ne connaîtra jamais parfaitement son bonheur d'avoir aimé et d'avoir été aimé. La présence de la pureté dans la beauté, c'est Toinon. La présence de l'intelligence dans le coeur, c'est aussi Toinon. Amour de la vie et acceptation de la mort, Toinon. Amitié liée à la passion, c'est toujours Toinon. Il y a des âmes, comme celles de Thomas Lapessé et de sa Toinon qui recouvrent tout l'univers et lui donnent sa vérité, par-delà la folie et le non-sens des hommes. C'est pour elles que ce livre a été écrit. Dans la mesure où l'on retrouve quelque chose de glacé dans un chef-d'oeuvre, **Thomas** n'est pas un chef-d'oeuvre. C'est mieux que cela. C'est un livre de méditation et de vie sans lequel il est impossible de comprendre Dieu et son temps, avec la démence d'un esprit fort qui aime, ironise, abomine, flatte, dit tout ce qu'il pense, avec la démence d'un coeur libre.

(1) Jean-Marie Paupert, Thomas. Paris, Bernard Grasset 1970.

La chronique de Naim Kattan

"L'Homme qui meurt" de James Baldwin

"L'homme qui meurt" est le premier roman de James Baldwin depuis "Un autre pays" publié en traduction française en 1964. Le romancier noir poursuit sa quête d'identité commencée dans ses souvenirs d'enfance et poursuivie dans ses essais, notamment son texte que l'on peut considérer prophétique, puisqu'il fut publié en 1963 et qui portait pour titre "La prochaine fois, le feu".

Le narrateur de ce roman est un acteur, Léo Proudhammer. Terrassé par une crise cardiaque à trente-neuf ans, il réfléchit sur sa vie, revit le passé et scrute le présent. Comme nombre d'autres personnages de Baldwin, comme le romancier lui-même, Leo est un natif de Harlem. Enfant il a connu la violence et la cruauté. La chaleur avec laquelle ses parents l'entouraient ne le protégeait point de l'univers sordide où ils vivaient eux-mêmes. Son père parlait avec fierté des rois noirs de l'Afrique, mais gagnait péniblement sa vie dans un travail sans dignité. Il s'évadait dans la boisson. Sa mère belle, d'une élégance naturelle, rusait avec les épiciers pour qu'ils consentent à lui faire crédit. Son frère, Caleb, le protège d'abord puis l'entraîne dans des endroits louches. Le jeune Leo reste à l'abri alors que son frère est arrêté et envoyé au pénitencier.

Quelques années plus tard l'enfant atteint l'adolescence. Il rencontre une jeune fille blanche du Sud, Barbara. C'est le début de la vie, de l'amour et d'une carrière, puisque tous deux se consacrent au théâtre. Après un long et pénible périple, la renommée les comble. Leo Proudhammer est désormais un homme adulé; il lui est possible de vivre avec une Blanche. La réputation le protège des avanies qui frappent les autres Noirs, la majorité, les moins fortunés. Caleb choisit un autre chemin. A sa sortie de prison, l'armée lui permet de refaire son entrée dans la société. C'est la guerre, il est envoyé au front, blessé; il retourne à New York et se convertit. il est pasteur et la religion devient pour lui une armure qu'aucune humiliation ne peut percer. Nous apprenons aussi que Leo est bisexuel et qu'il a des amants masculins. Cela semble pourtant marginal.

On a l'impression d'avoir déjà lu ce roman, d'avoir connu ces personnages. Ils ne réfèrent pas à des réalités mais à d'autres ouvrages de Baldwin. Dire que ce romancier ne se renouvelle pas, et cela me semble une évidence, n'expliquerait que partiellement l'insatisfaction, voire le malaise que l'on ressent à la lecture de "L'homme qui meurt". Est-il utile d'ajouter que le sujet est toujours brûlant? Le rapport entre les Noirs et les Blancs est sans nul doute le problème fondamental de la société américaine. Et nous acceptons que Leo soit obsédé par la couleur de sa peau. Ce qu'il en dit sonne faux cependant car on a trop souvent l'impression d'avoir lu cela dans les journaux il y a déjà quelques années.

Les personnages sont tous amputés d'une partie de leur dimension. Comment écrire un roman sur des Noirs américains sans tenir compte de leur couleur? Ralph Ellison, un autre romancier noir, l'a bien senti et le seul roman qu'il ait écrit portait justement le titre "L'homme invisible". C'est le Blanc qui fait que, pour le Noir, la couleur de sa peau se transforme en obsession.

Dans le roman, ces personnages obsessifs finissent par être linéaires, sans épaisseur; jouets de leur situation, ils en sont les prisonniers et ils s'évanouissent sous son poids. Tant qu'il ne dépasse pas les frontières du témoignage, Baldwin écrit par nécessité, tient en main ses moyens. Dès qu'il tente de faire vivre des personnages, il est bien en-deçà de son ambition d'écrivain. Sans doute, a-t-il senti cette grave limite. Il n'a pas tenté de faire éclater l'invisibilité du Noir figé par le regard du Blanc; peut-être ne possède-t-il pas les moyens nécessaires pour le faire. Il a suivi un autre chemin. Pour les rendre visibles il a affublé ses personnages de masques. Dans "Giovanni's Room" et dans "Un autre pays" ils se définissent par la sexualité. Comme les Noirs, les homosexuels vivent dans un pays à part. Si le Noir est également homosexuel il réussirait peut-être à surgir des limbes, à remonter à la surface; mais le masque n'octroit aucune épaisseur. Tout au plus fait-il changer le rôle à un personnage sans ressort et sans autonomie.

Ainsi, Baldwin se trouvait à la frontière du théâtre. Il a d'abord écrit une pièce sans éclat et voilà que dans "L'homme qui meurt" le masque dont il revêtit ses personnages est tout bonnement celui du théâtre. Son comédien, fut-il noir et homosexuel, n'est guère convaincant. Si ce roman n'était qu'un instrument de combat pour une cause juste on serait obligé de dire que Baldwin éparpille ses efforts, qu'il est plus efficace quand il écrit des articles.

"L'homme qui meurt" de James Baldwin (traduit de l'anglais par Jean Autret) EDITIONS GALLIMARD, Paris.

Nouveautés

Tout le monde a une idée un peu vague de Franco et du régime franquiste. Le dernier livre de Sergio Vilar permet de mieux cerner cette dictature contemporaine par la négative. C'est en effet un vaste tableau des groupes sociaux qui combattent ce régime que Vilar a voulu tracer dans Les oppositions à Franco. 250 heures de conversations au magnétophone avec des représentants des diverses oppositions à Franco, qu'elles soient communistes ou monarchistes, permettent de connaître les principales critiques des Espagnols face au système franquiste et ce par quoi ils veulent le remplacer. Chez Denoël, Coll. Dossiers des Lettres Nouvelles, 420 pages.

•

Comment comprendre la révolution cubaine? Quel est son moteur? Pourquoi? Pour qui? Voilà autant de questions auxquelles K. S. Karol répond de façon très détaillée dans Les guérilleros au pouvoir. En faisant "l'itinéraire politique de la révolution cubaine" Karol saisit dans toute son ampleur la difficulté d'existence de ce petit pays et ses relations avec la puissance internationale qu'est l'U.R.S.S. Quatre longs séjours à Cuba et des rencontres avec Castro et Guevara ont permis à Karol de recueillir toute la documentation nécessaire à cette analyse de la révolution socialiste cubaine. Chez Robert Laffont, Coll. L'Histoire que nous vivons, 606 pages.

•

Objectif 72, ce groupe d'études et d'action politique créé en décembre '66 dans le but d'unifier les forces de gauche européennes, vient de publier Demain la politique. Cet essai se propose, à partir des problèmes concrets que pose la société industrielle et post-industrielle, de formuler une théorie visant la construction d'une société nouvelle et les moyens de l'atteindre. Chez Denoël, rédigé par Robert Buron et Jean Offredo, 250 pages.

•

Comprendre les Africains et leur économie n'est pas chose facile pour un Occidental. C'est à cet effort que nous convie pourtant Jacques Binet dans son livre Psychologie économique africaine. Le politique, l'économique et l'idéologique y sont étudiés dans leurs imbrications. Chez Payot, Coll. Bibliothèque scientifique, 335 pages.

•

Diplomatie et diplomates sous la Restauration de Henry Contamine se veut une histoire diplomatique, certes, mais aussi l'histoire administrative, des milieux sociaux et des idées de cette période. Chez Hachette Coll. Recherches historiques et littéraires, 410 pages.

•

Jérôme Carcopino raconte ses aventures militaires dans Souvenirs de la guerre en Orient – 1915-17. Chez Hachette, 222 pages.

OFFRE SPÉCIALE
(pour un temps limité)



Abonnement d'un an air cargo $20.00 (52 nos)

(coupon à retourner à LIBRAIRIE FERRON, 1456, de la Montagne, Montréal).

NOM: . . . . . .
ADRES: . . . . . .
VILLE: . . . . . .

☐ Je joins un chèque de $20.00
☐ Je désire recevoir un numéro spécimen gratuit

LD-5-12-70

HMH
Éditions Hurtubise - HMH, Ltée
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,
849-6381

Jean-Aubert
Loranger
Les atmosphères
Poésies complètes

Collection "Sur parole" — $3.50

Un très grand poète des années 20 redécouvert aujourd'hui

"Nous le lirons (Loranger), aujourd'hui, à la lumière des poètes qui sont venus après lui, du mouvement de libération poétique déclenché au Canada français par Saint-Denys-Garneau. Jean-Aubert Loranger rencontre, enfin, ses véritables contemporains." Préface de Gilles Marcotte

"Grand Prix Littéraire de la ville de Montréal"
1970-71

— RÈGLEMENTS —

1. L'ouvrage primé doit avoir été édité à Montréal;
2. Dans le cas de co-édition, l'édition étrangère devra aussi porter le nom du co-éditeur montréalais.
3. Le prix est décerné à l'auteur d'une oeuvre littéraire éditée sous forme de livre, pour la première fois au cours de l'année précédente (roman, nouvelle, poésie, essai, histoire, etc.); (1970).
4. Le prix à décerner consistera dans le versement à l'auteur de l'ouvrage primé d'une somme de $3,000 et le Conseil des Arts paiera en plus le coût de la traduction en français ou en anglais, selon le cas, si le jury en recommande la traduction;
5. Le Conseil des Arts paie les frais d'attribution du prix, de la traduction de l'oeuvre et les autres frais incidents;
6. Le Conseil des Arts forme un jury de gens de lettres et suggère au Conseil municipal la formation du jury du Grand Prix.

Tous les ouvrages doivent parvenir au Secrétariat du Conseil des Arts de Montréal avant 4 heures de l'après-midi, 12 janvier 1971, date limite pour l'inscription.

Les formules d'inscription peuvent être obtenues à l'adresse sous-mentionnée:

CONSEIL DES ARTS DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL
Édifice Jacques-Viger
700 est, rue Craig, Suite 112 (Montréal) 127, P.Q.
Tél.: 866-4114 et 872-2074

Livres de bibliothèques pour les plus de 8 ans

Éditions Gautier Languereau


15 histoires de chevaux

L'école des loisirs


Mexique
C. de Rudder

Éditions la Farandole


Ballerines et danseurs
J. Pandelli

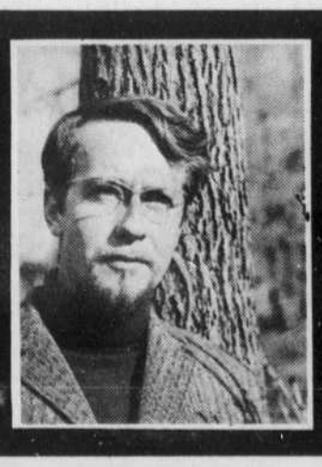
Éditions Bias


Visitons ensemble la France
R. J. Harrison Church

Éditions Fleurus

Jouets de chiffons
S. Pichard

selec
Sélection d'éditions de loisirs, d'éducation et de culture
En vente chez votre libraire



VIENT DE PARAÎTRE... ÉDITIONS DU JOUR

LES MATINS SAILLANTS

par GILLES MARSOLAIS

- Le troisième recueil de poésies d'un grand poète.
- Des poèmes troublants sur Éros, la Mort le Pays.
- L'une des oeuvres importantes de l'année, qu'il faut absolument lire.

En vente partout à $2.00 - Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328. (si la ligne est occupée: 849-2228)

EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général
Jacques Hébert

La chronique de Jean-Charles Bonenfant

Quoi de neuf aux Presses universitaires?

Cette chronique fait une plus large part aux ouvrages des presses universitaires qu'à ceux des autres éditeurs. Ce n'est pas parti-pris de professeur, mais il semble bien que le genre qu'on m'a assigné relève surtout de ces maisons et que c'est précisément le développement de celles-ci qui lui a donné un certain épanouissement. C'est pourquoi, sans scrupules, je passe des Presses de l'Université de Montréal aux Presses de l'Université Laval pour parler de deux livres récents qui représentent dignement deux grandes collections, "Les Cahiers de l'Institut d'histoire" et "Vie des Lettres canadiennes".

La France et l'opinion canadienne

Le premier ouvrage s'intitule **La France devant l'opinion canadienne (1760-1815)** et a pour auteur M. Claude Galarneau, professeur à l'Institut d'histoire de l'Université Laval, dont il a été naguère le directeur 1. C'est le seizième des Cahiers de l'Institut d'histoire. Par un caprice d'édition, qui intriguera peut-être les chercheurs de l'avenir, au moment où j'écris ces lignes le quinzième, **Le Consulat général de France à Québec et à Montréal, de 1859 à 1914**, par le directeur actuel de l'Institut, M. Pierre Savard, n'est pas encore paru. La collection qui a débuté, il y a une douzaine d'années, avec un recueil de textes choisis de Papineau, présentés par Fernand Ouellet, compte aussi de ce dernier l'étude précieuse "hors commerce" qui a provoqué un procès, **Julie Papineau, un cas de mélancolie et d'éducation janséniste.**

La préface du professeur André Latreille offre plus d'intérêt qu'une aimable présentation. Elle déborde de l'enthousiasme de l'homme du métier qui se plaît même à reprendre le sujet, entrainement dont il s'excuse, et elle rappelle l'éveil que provoqua naguère le passage de l'historien français à Québec. Parlant de Claude Galarneau, il écrit: "La passion dont il était animé, son ouverture d'esprit, sa curiosité des nouvelles méthodes d'investigation scientifique, le firent bien vite remarquer comme aussi sa chaleur de coeur et son extrême gentillesse de caractère, des premiers professeurs visiteurs venus de France entre 1947 et 1950, notamment de mon ami Pierre Deffontaines et de moi-même."

M. Galarneau étudiait depuis longtemps les relations entre la France et son ancienne colonie dans le demi-siècle qui a suivi la Conquête. Il a évidemment utilisé tout ce qui a été écrit sur le sujet, mais il l'a surtout approfondi et renouvelé par l'examen des archives des deux côtés de l'océan. Cela a donné comme résultat une oeuvre de maturité, faisant appel à toutes les techniques de l'historiographie moderne, et, ce qu'on ne trouve pas toujours dans les ouvrages de ce genre, d'une lecture agréable grâce à une langue châtiée et élégante et grâce à un développement bien structuré de la pensée.

Le lecteur peut être légèrement surpris par les quelque cinquante premières pages qui constituent un bon tableau de la Nouvelle-France en 1970 et de son évolution de 1763 à 1792, mais on comprend que cet arrière-plan est nécessaire pour mieux comprendre les relations franco-canadiennes elles-mêmes jusqu'aux premières années de la Révolution française. Il est passionnant de suivre avec l'auteur ce que furent ces relations en particulier dans la correspondance et même au niveau intellectuel. On en arrive à la constatation suivante (p.85): "Bref, les Canadiens étaient sans doute mieux informés de ce qui se passait en France après 1763 qu'avant grâce surtout à l'imprimerie et à la presse périodique canadienne."

Dans une deuxième partie, qui couvre la période de 1793 à 1815, l'auteur reprend le procédé du début et il donne d'abord en quelques pages un tableau de ce que fut le Bas-Canada à cette époque. La Révolution française et l'Empire constituent évidemment les deux grands centres d'intérêt de cette période. Quand la Révolution devint "régicide" et que la guerre sainte fut déclarée contre la France, la population du Bas-Canada, française d'origine, de langue et de sentiment se trouva dans une situation délicate. Les administrateurs anglais prirent toutes les précautions nécessaires pour éviter tout soulèvement et ils furent aidés par l'autorité religieuse. "Les évêques et les curés, écrit l'auteur (p. 281) ont participé aussi souvent que l'exigeaient les circonstances ou que le demandaient les gouverneurs par des mandements, des prônes et des sermons, des jours de jeûne ou d'actions de grâces, des messes et des **Te Deum.**" Il ajoute cependant que "si les pouvoirs civils et religieux ont ainsi fait cause commune, les classes populaires canadiennes dans leur ensemble n'ont manifesté à aucun moment leur volonté de se soulever ou d'embrasser la cause de la Révolution et de l'Empire". L'auteur montre que pour bien des contemporains "l'énigme de la conquête anglaise trouvait son dénouement dans la Révolution française". La volonté divine à laquelle on s'était soumis sans comprendre, écrit-il, (p. 339) devenait parfaitement claire; dans les desseins insondables de la Providence, la séparation avait été voulue pour épargner à la Nouvelle-France les horreurs dévolues à l'Ancienne". Et pour montrer que cette interprétation providentielle a pu subsister, il cite le témoignage d'un député qui, en 1963, à l'Assemblée législative du Québec s'écriait: "Nous avons évité la Révolution française et ses agonies, nous n'avons pas guillotiné de prêtres et nous avons vécu en paix sous la protection de la Couronne anglaise." (p. 339).

En conclusion, l'auteur rappelle que dès le départ de Napoléon pour Sainte-Hélène, les Canadiens reprennent le bateau et que les Français peuvent s'établir au Canada sans entrave pour en arriver aux retrouvailles officielles de 1855, lors de la visite à Québec du commandant Belvèze. Il reste, comme l'affirment les dernières lignes de l'ouvrage, que l'attitude des Canadiens envers la France est "beaucoup plus qu'un phénomène d'opinion": "C'est l'un des axes principaux de leur psychologie collective". Le beau livre de M. Galarneau le fait bien comprendre avec autant de science que de nuance.

Romans et nationalisme

La collection "Vie des Lettres canadiennes" est dirigée par Benoit Lacroix et Jean Ménard. Elle a débuté, en 1964, par **La mère dans le roman canadien-français** de Soeur Sainte-Marie-Eleuthère. Son huitième ouvrage est de Maurice Lemire, professeur à la Faculté des lettres de l'Université Laval, et il s'intitule **Les Grands Thèmes nationalistes du roman historique canadien-français.** (2)

Dans son avant-propos, l'auteur, après avoir affirmé que "le néo-nationalisme qui domine la pensée québécoise depuis une décennie paraît en rupture de banc avec le nationalisme traditionnel", explique qu'il a voulu dégager les grands thèmes de ce dernier à partir du roman historique, genre qui a été particulièrement populaire auprès des auteurs nationalistes. Une centaine de romans sont analysés méthodiquement de 1867 à 1962. On peut les classer autour des thèmes suivants: L'Iroquoise; les tentatives de colonisation; l'apostolat missionnaire"; les pionniers; les explorateurs; les soldats; la déportation des Acadiens; la trahison de Bigot; les conséquences de la conquête; les guerres canado-américaines; les troubles de 1837 et la révolte des Métis. Plusieurs des romans étudiés ne sont connus que des spécialistes de la littérature canadienne, mais quelques-uns comme les **Anciens Canadiens** et **le Chien d'or** sont encore célèbres. Il en est un qui était assez peu connu jusqu'à ce qu'une réédition récente lui crée une certaine popularité. Il s'agit de **Famille sans nom** que Jules Verne publia en 1889 et qui était inspiré par les troubles de 1837-38. "Ce roman, écrit, Maurice Lemire, constituait un véritable coup de barre dans l'appréciation de la Rébellion de 1837. Les Patriotes devenaient des héros de la liberté au même titre que les Polonais et les Grecs. En montrant ainsi la voie aux romanciers canadiens, Jules Verne, semble-t-il, devait faire éclore toute une floraison d'ouvrages nationalistes. La moisson fut toutefois moins abondante qu'on aurait pu le prévoir." (p. 209)

L'auteur a trouvé dans les romans analysés "un panorama assez complet de l'histoire du Canada". Par ailleurs, le nationalisme canadien-français, tel qu'il apparaît dans les grands thèmes du roman historique ne lui paraît pas un phénomène unique dans l'histoire des peuples. Il s'apparente au nationalisme européen du début du XIXe siècle. Il a eu toutefois des difficultés à s'incarner par suite de l'autoritarisme de l'Eglise, du conformisme de l'ère victorienne et de l'emprise de l'esprit de partis. (p. 237). Et l'auteur termine par cette brève allusion au présent: "Aujourd'hui l'ère de la franchise oblige à mettre bas les masques, et les aspirations longuement refoulées apparaissent sous leur vrai jour".

L'ouvrage est intéressant, bien fait, et il est une contribution utile à l'histoire des idées au Canada français.

1. Claude Galarneau, La France devant l'opinion canadienne (1760-1815). "Les Cahiers de l'Institut d'Histoire", no 16, Les Presses de l'Université Laval, 6 x 9 xx 11-404 pages, 2 cartes, 1 planche hors texte, broché, $10.00.
2. Maurice Lemire, Les Grands thèmes nationalistes du roman historique canadien-français, "Vie des Lettres canadiennes", no 8, Les Presses de l'Université Laval, 6 x 9, XII — 284 pages, broché $7.50, cartonné, $10.00.

1972 sera l'Année du livre

La proposition de proclamer 1972 "Année internationale du Livre" vient d'être retenue à l'unanimité par la Sous-Commission de l'Information à la Conférence générale de l'Unesco. Cette décision va permettre d'attirer tout particulièrement l'attention du monde sur le rôle du livre dans la société.

Les délégués des 125 Etats membres de l'Organisation ont approuvé les grandes lignes des activités prévues à l'occasion de cette Année internationale. "Des livres pour tous": tel est le thème adopté. L'Unesco prendra une série d'initiatives dans les quatre domaines suivants: l'encouragement de la rédaction et de la traduction d'ouvrages, compte tenu du droit d'auteur; la production et la distribution des livres, y compris le développement des bibliothèques; l'extension des habitudes de lecture; l'utilisation des livres dans l'éducation, pour la compréhension internationale et la coopération pacifique.

Le programme de l'Année internationale du Livre a été élaboré avec le concours des organisations professionnelles internationales d'éditeurs, d'auteurs, de bibliothécaires et de libraires. Toutes ont manifesté la volonté d'apporter leur concours à l'Unesco, dont l'initiative leur apparaît de nature à favoriser l'utilisation la plus large des progrès spectaculaires enregistrés récemment dans le domaine des techniques de production et de distribution du livre.

Ces progrès ont été décrits comme une "révolution du livre" dans une étude due à M. Robert Escarpit (France) et publiée par l'Unesco. Cet expert a d'ailleurs assuré les fonctions de rapporteur au sein du groupe de travail, composé de représentants de vingt pays, qui a examiné en détail les propositions relatives à l'Année internationale du Livre. "Il y a dans le monde deux fois plus de lecteurs qu'il y a vingt ans, a notamment constaté M. Escarpit, et il y a trois fois plus de livres, mais les besoins minimaux sont encore très loin d'être satisfaits pour l'immense majorité de cette population".

M. Escarpit a qualifié d'"étape décisive dans l'histoire millénaire du livre" l'adoption à l'unanimité du plan d'action pour l'Année internationale. "De tous les instruments de communication, a-t-il observé, le livre est et reste le plus simple, le moins coûteux et le plus efficace qui ait jamais été inventé". La proclamation de 1972 comme Année internationale du Livre, a-t-il ajouté, ne doit pas être considérée comme "un hommage au passé glorieux du livre: il s'agit d'ouvrir les portes de son avenir."

Les travaux préliminaires en vue de l'Année internationale commenceront aussitôt après la clôture de la session de la Conférence générale. Un comité international de planification se réunira au Siège de l'Unesco au début de 1971 pour contribuer à la mise en oeuvre du programme adopté par la Conférence générale.

Nouvelles

PRIX — Rappelons que les manuscrits pour le prix littéraire de l'Actuelle, doivent parvenir avant le 31 décembre au siège sociale de l'ACTUELLE, 955 rue Amherst, Montréal 132. Le jury de ce prix, qui sera décerné le 15 mars, est composé de Fernande Saint-Martin, Jacques Godbout et Marcel Godin.

LANCEMENT — Le Cercle du livre de France lancera, mercredi prochain, le nouveau roman de Claire Martin "Les Morts" ainsi que le nouveau roman de Gilles Archambault "Parlons de moi". L'Actuelle, pour sa part, lancera, le 15 décembre un premier roman de Dominique Blondeau, "Les Visages de l'enfance", ainsi qu'une réédition de "Les demi-civilisés" de Jean-Charles Harvey.

EXPOSITION — Une exposition de livres mettant en valeur la création littéraire des Canadiens juifs sera inaugurée le 6 décembre prochain au siège social du Congrès juif, 1590 avenue McGrégor. Cette exposition, organisée en collaboration avec la bibliothèque publique juive de Mtl, est composée d'une vingtaine de vitrines de livres et de manuscrits illustrant la variété de la contribution aux lettres canadiennes fournie par les Juifs. Elle est ouverte au public gratuitement du 6 au 13 décembre.

Médaille à Robert Penn Warren

La médaille nationale de littérature a été décernée au poète et romancier américain Robert Penn Warren pour l'ensemble de son oeuvre.

M. Warren est l'auteur de 10 romans et recueils de nouvelles, de 9 volumes de poèmes et de nombreux essais de critique littéraire. Il a reçu deux prix Pulitzer, l'un en 1947 pour le plus connu de ses romans "All the King's Men", et l'autre en 1957 pour "Promises", un recueil de poèmes écrits entre 1954 et 1956.

La médaille est une récompense annuelle accompagnée d'un chèque de 5.000 dollars provenant de la fondation Guinzburg. M. Warren projette de consacrer cette somme à un séjour d'une année en France avec sa femme.

L'ENCAN DES LIVRES DE MONTRÉAL

(MONTRÉAL BOOK AUCTION LTD.)

VENTE À L'ENCHÈRE

CANADIANA ET AMERICANA

LIVRES, CARTES GÉOGRAPHIQUES,

GRAVURES ET AQUARELLES,

VOYAGES

Dix relations des Jésuites originales 1638-1673

De nombreuses publications des Presses Aldus et Elzevir

et plusieurs autres pièces pour collectionneurs

A l'Hôtel Ritz Carlton, rue Sherbrooke ouest, Montréal, jeudi le 10 décembre 1970, à 10 h a.m. et 2 h p.m. précis et vendredi, le 11 décembre 1970 à 10 h a.m. précis.

EXPOSITION

A nos bureaux, 1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, du 5 décembre 1970 au 9 décembre 1970. Téléphone: 932-6261.

Prix du catalogue: $3.00

Un livre extraordinaire!



LE COUPLE APRES 40 ANS

Jacques Peterson

Des questions, cruciales pour le bonheur du couple: relations sexuelles, ménopause, crise d'identité, départ des enfants, etc. A lire absolument!

En vente partout

LA LIBRAIRIE QUÉBÉCOISE

1567A, St-Denis 842-3604

ACHAT

LIVRES USAGÉS

VENTE

Litt. française et canadienne

40 A 60%

DE REDUCTION SUR LA MAJORITE

Offrez de la lecture aux Fêtes et courez la chance de gagner une croisière aux Antilles à bord de l'Empress of Canada.



Cadeaux-lecture

Voici venir le temps des Fêtes et les sempiternels problèmes des cadeaux à acheter. Si vous êtes à court d'idées, rendez-vous chez votre libraire ou votre marchand de revues. Vous y trouverez sûrement des présents qui plairont tout particulièrement à vos parents ou amis. Une collection superbe comme celle des 5 volumes de "Continents en couleur". Un ouvrage précieux comme l' "Encyclopédie scientifique". Un abonnement annuel à une revue comme "Elle", "Jours de France" ou "Femmes d'Aujourd'hui". Ou encore l'un des nombreux albums pour enfants. Consultez votre libraire ou votre marchand de journaux: il se fera un plaisir de vous conseiller.

Vacances-soleil

En visitant votre libraire ou marchand de journaux avant le 6 janvier 1971, vous pouvez gagner une magnifique croisière aux Antilles, à bord du superbe Empress of Canada. Cette croisière pour deux personnes vous conduira de New York à Porto-Rico, la Martinique, Saint-Vincent, Aruba, Saint-Thomas . . . pour 13 jours et demi de vacances-soleil. Le transport aller-retour à New York, par avion, est compris.

Le concours comprend aussi plusieurs autres prix: 10 volumes "Joies de la gastronomie", 60 collections de six Livres de poche (au choix), et 60 abonnements annuels à "Paris-Match", "Art et Décoration", "Modes et Travaux", "Le Nouvel Observateur", "L'Express", etc.

Participez au concours dès aujourd'hui. Découpez le coupon ci-dessous, remplissez-le et remettez-le à votre libraire. Ou postez-le à l'adresse indiquée, avec une preuve d'achat (ou fac-similé) d'une des revues mentionnées dans l'annonce. Le tirage aura lieu le 20 janvier 1971.

Ce concours se termine le 6 janvier 1971 et vous est offert chez tout libraire ou marchand de journaux participant par

HACHETTE INTERNATIONAL CANADA INC.

en collaboration avec

CP Navigation

et les éditeurs concernés.



On peut consulter le règlement du concours chez tout marchand participant.

Concours D
"PASSE-TEMPS POUR LES FÊTES PASSEPORT POUR LE SOLEIL!"
4550, rue Hochelaga, Montréal 404, Qué.

Je désire participer au concours. Ma lecture préférée est .....
(Livre ou revue)
(Veuillez écrire en lettres moulées)
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Zone .....
Province ..... Tél. .....
Nom et adresse du marchand .....

arts et spectacles

La chronique de Jean-Pierre Tadros

Pourra-t-on jamais sortir de la banalité quotidienne?

La critique, allez-vous penser, est incorrigible. Toujours insatisfaite, elle tempête, crie sa mauvaise humeur à qui veut bien l'entendre, s'impatiente à l'attente du chef-d'oeuvre qui ne semble jamais arriver, et finit par sombrer dans le désespoir. Et pourtant, faites donc l'inventaire des films qui ont pris l'affiche durant ces dernières semaines, et vous vous apercevrez bien vite qu'à quelques rares exceptions, ça a été le marasme le plus complet.

Comment alors ne pas dire, encore une fois, notre étonnement – mais notre crainte aussi – devant le manque d'audace (pour ne pas parler d'imagination) dont font preuve la plupart des distributeurs, gérants de salle et autres responsables de la programmation des films qui paraissent dans nos cinémas commerciaux.



"O.K.": la banalité de demain ?



"Le soleil des autres": la banalité à l'eau de rose d'il y a trente ans.

Une fois de plus, les grands circuits de distribution américains mènent le bal, entraînant tout le monde à leur suite. Et pourtant ce ne sont pas les films de qualité qui manquent; seulement voilà, qualité n'est guère synonyme de rentabilité, tout au contraire. Alors on laisse pourrir dans quelques placards ces films qui nous sortiraient de l'ordinaire.

O.K.

Pour ne pas sombrer dans un pessimisme ce qu'il y a de plus stérile, autant commencer par jeter un regard sur ce qui mérite d'être vu. Et tout d'abord, il faut bien commencer par signaler la sortie d'un film qui brisa littéralement le dernier Festival du film de Berlin, d'autant plus qu'il représentait l'Allemagne. Il s'agit de "O.K.", écrit et réalisé par Michael Verhooven.

On a accusé le film d'être tombé dans l'anti-américanisme le plus abject. On montre, il est vrai, cinq G.I. quelque part au Vietnam, patientant lors d'une trêve. La monotonie de leur existence sera à peine troublée par la présence d'une jeune vietnamienne de quinze ans, qu'ils violeront avec un raffinement qui tournera bien vite au sadisme. Rien que de très banal en soi. Ce genre d'histoire jonche tous les conflits armés. L'ennui, c'est que cet incident se réfère à un incident très précis, qui fut rapporté par l'un des G.I. témoin impuissant, à ses supérieurs. L'incident devait recevoir, en ce novembre 1966, le minimum de publicité; et les coupables punis avec toute la clémence requise en de pareilles circonstances. Le film se terminera alors sur cette note désillusionnée qu'avait mis à la mode Costa-Gavras dans "Z": la lecture des sentences qui seront rapidement réduites, jusqu'à l'élargissement progressif des différents responsables.

Mais à l'opposé de "Z", que je regrette presque d'avoir mentionné ici, "O.K." ne raconte pas à proprement parler une histoire, et n'entend pas singer la réalité. Dès le départ, les acteurs nous rappellent qu'ils ne sont que des acteurs professionnels bavarois que le Vietnam est loin, mais que la Bavière, elle, est bien là. Et c'est dans la forêt bavaroise que Mao, la jeune "vietnamienne" périra un lundi de Pâques.

En fait, le réalisateur modèlera son histoire à l'exemple de ces scènes bavaroises de la Passion, et qui consistent à transposer l'action dans un contexte familier. On pourrait donc se demander pour quoi avoir utilisé des uniformes américains, d'autant plus que le réalisateur se défend d'avoir fait un film anti-américain? La réponse réside alors peut-être dans la nature même de l'action américaine au Vietnam et qui fait que cette violence absurde qu'on y déploie au nom d'une certaine liberté (et dont le viol de la vietnamienne n'est que le grossier symbole) nous a atteint au plus profond de chacun de nous, qu'il habite au Canada, en France ou en Bavière.

Car finalement, c'est de violence qu'il s'agit ici; de cette violence que nous avons fini par admettre faute d'avoir su la maîtriser, et devant laquelle on ne dit plus que "O. K." C'est donc dans la banalité la plus quotidienne que se déroulera l'action, et que viendra à peine troubler l'épisode du viol. Banalité, il est vrai, fortement américanisée (n'en sommes-nous pas tous arrivés à ce point) et dont la meilleure manifestation reste ces gros plans de mâchoires mastiquant. C'est ensuite le poker, les vexations quotidiennes, les petits jeux stupides qui tirent toute leur saveur de la violence qu'ils charrient. Et enfin, le viol, décrit avec une extrême pudeur, mais avec un réalisme qui vous prend aux tripes.

L'oeuvre est sans complaisance aucune. La forme surprendra, d'autant plus que la minceur de l'histoire n'y gagne pas beaucoup à ce découpage en scènes distinctes, toutes annoncées par un titre. Mais c'est une oeuvre forte, parce qu'elle nous concerne tous, et qui demanderait qu'on s'y attarde plus longuement. En d'autres termes: à ne pas manquer. (Salle Hermes).

La maison

Gérard Brach a réussi à nous donner un merveilleux poème sur la vieillesse avec "La Maison". Un poème qui doit autant à l'incroyable interprétation de Michel Simon qui ne joue pas, mais vit littéralement devant nous, qu'à la mise en scène très discrète et au scénario.

Le film perd beaucoup, malheureusement, dès qu'on rompt l'intimité de ce couple étrange et fascinant dans sa décadence même (si bien appuyée par le décor) que forment Michel Simon (Louis) et son serviteur Pascal (Paul Preboist). Dès l'intrusion de la jeune fille, jeune américaine écervelée, dans ce monde où les objets prennent autant d'importance que les personnes, cela se gâte un peu. La présence de Michel Simon arrive pourtant à sortir cette deuxième partie de la simple confrontation de deux mondes qui s'ignoraient jusqu'alors.

Michel Simon est un grand acteur et cela ne court pas les rues. (Cinema V, et Festival).

L'ours et la poupée

On ne pourrait pas en dire autant de Brigitte Bardot qui joue à la poupée capricieuse dans "L'ours et la poupée" de Michel Delville. Et il n'y a pas que Jean-Pierre Cassel (son malheureux partenaire) à vouloir lui donner une paire de claques.

Car ce qu'il y a finalement d'énervant dans ce genre de film c'est que ça se veut de toute évidence comique, et que ça ne le devient qu'à de très rares exceptions.

Dans la première partie du film, seul les enfants (on peut se demander ce qu'ils viennent faire dans cette galère) arrivent à nous dérider. Vers la fin, nous ayant sans doute ajusté à ce monde insipide qu'on nous présente, on finit bien par rire devant l'effort que font sans nul doute notre ours pas très ours finalement, et notre poupée toujours aussi poupée.

Michel Delville a raté son coup. (Le Dauphin, salle Renoir)).

Mandiargues

Ceux qui connaissent l'oeuvre à l'érotisme raffinée d'André Pieyre de Mandiargues ne manqueront pas d'être surpris en apprenant que le film au titre racoleur, "Naked under leather" n'est rien d'autre que l'adaptation de son roman "La motocyclette."

Le film n'en est pas à sa première sortie à Montréal. Il y a quelques semaines, il se trouvait à l'affiche du Bonaventure. La politique de ce cinéma étant, semblerait-il, de nous présenter des spectacles exclusivement érotiques, en plus du titre du film, avaient fait que je n'y avais porté aucune attention, jusqu'au jour où la motocyclette qui ornait un placard publicitaire ne me mette sur la piste.

Aujourd'hui, le cinéma Guy le remet à l'affiche en compagnie du dernier film de Sam Peckinpah, "The ballad of Cable Hogue". Un programme double à ne pas manquer et dont nous rendrons très bientôt.

Enfin, j'aimerais signaler la sortie, au cinéma Côtes-des-Neiges, du dernier film du réalisateur tchécoslovaque Jan Kadar. "The Angel Levine" est en fait son premier film "américain", quoique par le sujet il s'apparente énormément à "Shop on main street". Ce film marque également le retour à l'écran de Harry Belafonte. Un film à voir.

À la recherche d'un réseau parallèle

Ces films, malheureusement, malgré leurs qualités, ne nous donne finalement qu'une vision fort partielle de ce qui se fait actuellement, en particulier par les jeunes cinéastes du monde entier. Une exception, "O.K." de Verhoeven. Mais on comprendra bien que sans le scandale qu'il a provoqué à Berlin, on aurait attendu longtemps avant de le voir. Il faut donc admettre que le cinéma qu'on voit dans nos salles répondent avant tout à certaines normes, le plus souvent dictées par le modèle américain.

On aurait donc une bien mauvaise connaissance d'un cinéma qui, disons tout simplement, sort des sentiers battus, s'il ne s'était pas développé en marge du réseau commercial traditionnel, ce que l'on a vite fait d'appeler un "réseau parallèle". A l'état encore embryonnaire, il ne cesse pourtant d'apporter un peu d'air frais dans l'univers du cinéma.

Il suffit de se rappeler que c'est grâce à la Cinémathèque canadienne au Conservatoire d'art cinématographique, aux différents Ciné-campus, et au Musée des Beaux-Arts que nous avons pu faire la connaissance des jeunes cinémas qu'ils soient hollandais, suisse, ou tout simplement américain. Je ne reviendrai pas sur l'apport considérable de la Cinémathèque quant à la connaissance de ce jeune cinéma qui n'est pas arrivé à s'intégrer (heureusement) aux circuits traditionnels de distribution.

C'est au Conservatoire d'art cinématographique de l'Université Sir George Williams qu'on aura pu voir, la semaine dernière, le premier long métrage du Suédois Lasse Forsberg, "Mistreatment" (1970), qui avait été d'ailleurs présenté au dernier Festival du film de New York. C'est une oeuvre crue, dure, et par la même absolument remarquable, mais c'est aussi une pénétrante illustration de la thèse de Marcuse que "vivre aujourd'hui est une aventure schizophrénique, et que la thérapeutique psychanalytique ne vise qu'à soigner l'individu de manière qu'il puisse continuer à fonctionner comme partie d'une civilisation malade." Et c'est cette aventure, finalement, que nous décrit Forsberg à travers la révolte d'un jeune ouvrier. Mais quand donc le grand public pourra-t-il voir ce film, qui n'est d'ailleurs pas plus révolutionnaire que "Getting Straight", mais qui a l'avantage de poser les bonnes questions, et de s'attaquer aux vrais problèmes.

Mais continuons notre recension. C'est à l'Université de Montréal que nous avions pu voir "Sympathy for the devil" de Godard, et certaines oeuvres de Andy Warhol. C'est à l'université McGill que nous pouvions retrouver Stan Brakhage et ses derniers films. Et c'est au Musée des Beaux-Arts que nous avions pu nous familiariser avec ce cinéma underground dont on parle beaucoup et qu'on voit généralement fort peu.

C'est d'ailleurs au même Musée des Beaux-Arts de Montréal que vient de se terminer une série absolument remarquable, et tout-à-fait dans le vent, puisqu'elle s'intitulait "Cinéma-contestation". De cette série, je veux surtout mentionner les deux derniers films, et tout d'abord, "The Fall" de Peter Whitehead qu'on ne saurait mieux présenter que comme étant l'anti-"Getting Straight"; en d'autres termes le seul "vrai" film sur la contestation. On comprendra alors qu'il ne connaisse pas de sortie commerciale.

Il y a ensuite "Forum" de Mireille Dansereau qui se présente avant tout comme un document. Au départ, une conversation entre différentes personnalités que la réalisatrice a réunies, et qui se trouvent assis en cercle par terre. Mais cette discussion a vite fait de tourner à l'affrontement, principalement entre un producteur de la BBC et un des acteurs du "Living Theatre", Ben Israel. Au passage, on aura soulevé et débattu de problème aussi délicat que la fonction de l'artiste dans la société. Mais cela devient finalement un commentaire des plus précieux sur la conception théatre du "Living théatre".

Le public universitaire

Ceci suffit à indiquer les limites d'une telle oeuvre. La place de "Forum" n'est pas actuellement dans les cinémas publics. C'est là le genre de film qui s'adresse avant tout à un public universitaire. Or, justement, depuis quelques années, on s'est aperçu aux Etats-Unis que le public universitaire constituait un réservoir insoupçonné de spectateurs. Aujourd'hui, donc, on verra un peut tout le monde lorgner vers ce marché d'ailleurs assez incertain. Les grandes maisons de distribution vous proposeront donc leur "package deal" qui leur permettra d'écouler leurs vieux stocks. Et puis, il y a également une nouvelle race d'intermédiaire qui s'est peu à peu constituer entre les distributeurs traditionnels et les Cegeps et universités, s'engraissant au dépens de ces derniers. Il faut malheureusement admettre que leur rôle, qui se place au niveau de la simple promotion, est actuellement nécessaire au Québec. Car l'ouverture des nombreux Cegeps a brusquement créer un marché assez considérable, et personne, ou à peu près, pour l'alimenter. A l'heure actuelle, par contre, une maison de distribution comme Faroun Films, que dirige Rock Demers, oriente de plus en plus ses efforts vers le milieu scolaire (avec les films pour enfant) et universitaire (avec une vaste sélection de films qui nous amène de Glauber Rocha à Bunuel, en passant par Jean-Pierre Lefebvre, Gilles Groulx et Claude Jutra.)

Parmi les dernières acquisitions de Faroun Films signalons la série des premières oeuvres produites par l'Office national du film, sous la direction de Jean-Pierre Lefebvre. Ces quatre longs métrages feront la tournée des Cegeps de la province dès janvier, alors qu'elles connaîtront, à Montréal, une sortie commerciale au Verdi.

A l'affiche du Verdi, également, trois autres films distribués par Faroun Films. "La nuit de la poésie" réalisé par Jean-Claude Labrecque et Jean-Pierre Masse lors de cet incroyable happening qui eut lieu le printemps dernier au Théâtre Gesu. "Le grand film ordinaire" de Roger Frappier qui avait ouvert la maison de la Cinémathèque canadienne. Et "Mon oeil" de Jean-Pierre Lefebvre, enfin terminé. (Signalons que Jean-Pierre Lefebvre vient tout juste de commencer le tournage de son nouveau long métrage, "Les maudits sauvages").

On risque donc d'avoir un hiver typiquement québécois (je parle cinéma, naturellement), puisqu'il faut ajouter à cette déjà longue énumération les derniers films de Gilles Carle, "Les Mâles"; et de Claude Jutra, "Silent Night". Il y en a donc qui ne chômeront pas.

Mais une dernière nouvelle qui ne manquera pas de réjouir le nombreux public de "Z", puisque "L'Aveu" de Costa-Gavras sera à l'affiche du cinéma Vendôme à compter du 17.

Nos lecteurs trouveront les horaires à la page 8.

Nouvel exécutif au CODC

Richard Lavoie, réalisateur et producteur de Québec, a été récemment élu à la présidence du Conseil québécois pour la diffusion du cinéma; il succède à ce poste au cinéaste Pierre Hébert, qui avait assure la presidence du Conseil depuis sa création en janvier 1969. Les postes de vice-président et de secrétaire ont été respectivement confiés à Werner Nold et à André Pépin.

Le conseil d'administration du Conseil québécois pour la diffusion du cinéma est formé de représentants des principales associations cinématographiques professionnelles du Québec. Ces représentants sont actuellement: Guy Bergeron et Richard Lavoie (Association professionnelle des cinéastes du Québec), Jean Dansereau et Arthur Lamothe (Association des producteurs de films du Québec), J. A Lapointe et André Pépin (Association canadienne des distributeurs indépendants de films d'expression francaise), Werner Nold et William Weintraub (Syndicat général du cinéma et de la télévision).

3ième SEMAINE
POUR TOUS
BARDOT
plus belle que jamais

CASSEL
plus sexquis que jamais
s'affrontent dans le MATCH de
Salle Renoir
L'OURS ET LA POUPEE
EN COULEURS
Salle McLaren
Genevieve Bujold
"ACTE DU COEUR"
POUR TOUS
1:30 - 3:30
5:30 - 7:30
9:30
le DAUPHIN
EN COULEURS
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

SALLE RESNAIS
POUR TOUS
Un chef-d'oeuvre. N'iriez-vous voir qu'un film dans l'année, que ce serait celui-ci qu'il faudrait choisir.
Robert CHAZAL - FRANCE-SOIR
ROMY SCHNEIDER
MICHEL PICCOLI
les choses de la vie
Un film de CLAUDE SAUTET
V.O. sous-titres anglais
5e sem.
EASTMANCOLOR
ELYSÉE
35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN
Horaire LUN. VEN. 7.30, 9.45
SAMEDI 1.00, 3.15, 5.30, 7.30, 10.00
DIM 1.00, 3.15, 5.30, 7.30, 9.45
2e ANNÉE!
POUR TOUS
EASTMANCOLOR
Z
COSTA GAVRAS
JEAN PIERRE
YVES MONTAND
J.L. TRINTIGNANT
JACQUES PERRIN

LE 17 DÉCEMBRE
DU MÊME AUTEUR QUE Z COSTA-GAVRAS
L'aveu
VENDÔME

CHORALS POUR NOEL DE
J.S. BACH
joués à l'orgue par
BERNARD LAGACÉ.
chantés par
LE CHŒUR BUXTEHUDE.
dirigé par
MIREILLE LAGACÉ.
vendredi le 18 décembre à 20h.30
en l'église Queen Mary Rd. United.
13 ch. Finchley, Hampstead.
Billets à l'entrée $2.00 Etudiants $1.00

NOUVEAU! plus drôle que jamais!
LOUIS DE FUNES
POUR TOUS
COULEURS
le GENDARME EN BALADE
distribué par CINE-ART
Moins de 14 ans $1.00
2ème GRAND FILM
EN COULEUR
CES MESSIEURS DE LA GACHETTE
FRANCIS BLANCHE · DARRY COWL · ANNIE CORDY
CANADIEN 523-5180
PLAZA 274-6155

Drôlissimo! Hilarantissimo!
14 ANS
MICHÈLE MERCIER
CLAUDE RICH
UNE VEUVE EN OR
EASTMANCOLOR
Station VICTORIA 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45
VENDÔME
PLACE VICTORIA TÉL. 878-1451

à l'affiche !
EN FRANÇAIS à 7:30 et la v.o. à 9:30
le film tant attendu !
18 ANS
if...
réalisé par LINDSAY ANDERSON
en couleurs
verdi 5380 St-Laurent 277-4145

Michel SIMON dans LA MAISON
14 ANS
CINÉMA V
EN SEMAINE : 7.30 – 9.30
COULEUR
489-5559
5550 OUEST Sherbrooke
FESTIVAL 525-8600
1206, E. St. Catherine

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS
100, est AVENUE DES PINS
Jusqu'au 19 décembre
Ce soir à 19 h 30 et 22 h 30
"N'ÉCRIVEZ JAMAIS AU FACTEUR"
et
"LE DIABLE EN ÉTÉ"
de MICHEL FAURE
mise en scène
PAUL BUISSONNEAU
avec
JEAN DUCEPPE
Amulette Garneau Yvon Leroux
Renseignements: 845-7277

SAMEDI 5 DIM. 6 DEC. POUR TOUS
3.00-7.00 ET 9.00 P.M.
GREGORY · EVA MARIE
PECK SAINT
L'HOMME SAUVAGE
POUR TOUS
Tel. 731-1297
AUDITORIUM 5625 AVE DECELLES
BREBEUF

ANATOMIE DE l'acte d'amour
18 ANS Adultes
EN COULEUR
CINEMA DE PARIS 861-2996
FLEUR DE LYS 288-3303

arts et spectacles

La chronique de Christian Allègre

Non-Art et Art

Protestation contre l'idée séparée que l'on se fait de la culture, comme s'il y avait la culture d'un côté et la vie de l'autre; et comme si la vraie culture n'était pas un moyen d'exercer la vie et de la comprendre. Si la vie de certains d'entre nous manque d'une constante magie, c'est qu'il leur plait de regarder leurs actes et de se perdre en considération sur les formes rêvées de leurs actes, au lieu d'être poussés par eux. C'est pourquoi la vie est un si grand art, puisqu'elle est un art qui parle d'art: c'est pourquoi les sociétés, les civilisations précolombiennes du Mexique et de l'Amérique centrale n'ont pas d'art, et semblent en perpétuelle exaltation. La production "artistique" - que des fouilles ont déterrée du passé et dont une centaine de pièces nous parviennent à la Galerie Godard-Lefort- servait, dans la vie et à la vie.

Sculpture Pré-Colombienne

C'est-à-dire avant Christophe Colomb. Avant 1521, date de la conquête des objets L'exposition groupe des objets dont l'âge s'étale sur une période allant de 1200 ans avant Jésus-Christ à 800 après Jésus-Christ, anno domino, comme disent les Anglais.

"C'est étonnant la présence de ces personnages. On dirait qu'ils vivent encore". C'est étonnant ce qu'on peut entendre dans les Galeries. C'est toujours juste, évidemment, mais cette fois, c'est juste pour moi aussi.

Violemment magiques, les Mexicains captent le "Manas", les forces qui dorment en toutes choses. Ils captent l'Energie, dirait-on aujourd'hui, qu'ils transportent. Ou transforment. Energie cérébrale transformée en masse-volume par une identification que nous appellerons magique avec ces formes.

Peut-être que les yeux des Mayas, des Olmèques, des Chipucuaro, de Nayarit, de Zapotec, Chinesco, Jalisco, Colima, Mescalo, des Tarasques, Michoacan, origine Huetanamo, Zacapu, Tzin-tzun-tzan (sic) ne savaient pas vraiment à quoi ils servaient et que leur regard était tourné vers lededans.

Je me demande si l'art tombe vraiment à partir du moment où le sculpteur qui modèle croit libérer une sorte d'ombre dont l'existence déchirera son repos.

Donc les pierres pré-colombiennes ne sont pas pétrifiées. "Guerrier paysan portant deux chiens sur sa coiffure" (Nayarit, entre 200 Avant et 200 Après J.C.), mieux "Personnage assis aux mains croisées (Nayarit Chinesco, entre 200 Av. et 200 Ap. J.C.), titres descriptifs qui prouvent bien notre incompréhension du phénomène de création de ces objets, puisque nous ne parvenons à en déterminer le symbolisme, s'il y en a un. Dans l'art moderne ou récent, les titres d'oeuvres sont directement compréhensibles, appréhensibles par rapport à notre civilisation, ce que nous en savons, les habitudes sociales, ... Dans "l'art" de l'Amérique centrale, on a raison de se contenter de décrire, même si l'on interprète par la suite. Ces objets ne nous appartiennent pas, ils ne sont pas faits pour nous, donc aussi bien se moquer des titres et se perdre dans une contemplation intense, espérant une pénétration du Manas. Leur animisme, déjà.

Nayarit: "petit Guerrier assis aux chiens"; les chiens sont deux et le "petit guerrier" les porte sur son dos. D'après



Têtes culture Olmèque

les anthropologues, on mangeait les chiens couramment à cette époque. Entre 100 et 250 après J.C., 6 ¾ de haut, 180 dollars, à envisager pour un Noël à une personne cultivée ou bien à un enfant, qui le cassera peut-être, ce qui montre bien que l'art que nous entassons si fièrement n'est pas si important. Nayarit: "Personnage avec chapeau en forme de poisson" (Entre 100 et 300, 8¾", 180 dollars) •

Un pêcheur, peut-être. Il est assis, il me regarde avec deux yeux boursouflés et percés de deux fentes minces et longues, comme certains heaumes d'armures du Moyen-Age européen. Me regarde-t-il vraiment? Oui et non. Non physiquement, extérieurement. Oui spirituellement, intérieurement. Je ne comprends pas ce qu'il me dit, mais je le sens. Il possède un grand, très grand nez aquilin mais non recourbé, aligné avec deux oreilles et un chapeau, une coiffure plutôt faite de deux poissons se joignant par la queue au-dessus de la tête, les têtes reposant sur le crâne de chaque côté de la tête, au-dessus de l'oreille. Il y a du bleu, du rouge. C'est Myra Godard elle-même qui a mis à jour ces deux poissons, l'objet lui étant arrivé plein de terre.

Une bouche, mince fente, qui ne sourit pas. Il a une main sur le ventre, de l'autre, à la même hauteur, il tient un poisson. On peut déduire, d'une vision ordinaire, que ces indiens connaissaient l'existence du poisson, qui donc existait lui-même, que probablement ils le mangeaient. Raisonnement déductif qu'il ne faut pas pousser trop loin. A côté de lui, un Nayarit Jalisco, "Femmes agenouillée", qui semble souffrir si profondément. (Entre 200 et 400 après Jésus-Christ, 10", 360 dollars). De même, Chinesco Nayarit (200 Av. - 200 Ap., 8", 300 dollars), homme agenouillé ou femme, la tête légèrement en arrière dans une expression de recueillement intense qui se vérifie si l'on regarde du profil. Même nez que l'homme aux poissons mais pas du tout la même expression...

Puis quelques statues Nayarit d'activité villageoise. Puis Chipucuaro: statuettes très plates, destinées à la tombe d'un défunt qu'on honore, très belles plastiquement, très équilibrées. L'une d'entre elles est si parfaitement proportionnée, de formes, et de volumes qu'elle pourrait servir de Yantra. La plupart de ces statuettes étaient, paraît-il, fichées dans la terre pour la fertiliser. On en a retrouvé des milliers en labourant aux alentours de Mexico.

Un vase Zapotec, et certains plats Maya ou totonaques, ont un double fond rempli de sable. Les indigènes qui secouaient ce plat pour agiter une nourriture quelconque, entendaient donc une sorte de musique; si leur préparation était longue, ils passaient le temps en écoutant le sable rouler et ils méditaient, c'est-à-dire qu'ils se concentraient entièrement sur ces sons.

Mais il n'y a pas de bonheur sur les expressions de ces statuettes, dans le sens où il y en a, dans les statuettes indiennes orientales par exemple. La Galerie Godard-Multiples expose en ce moment des miniatures indiennes dont une surtout est frappante "Krishna and the sacred cow", et qui côtoie bien les gravures de Vasarely et celles de Gordon Rayner, flamboyantes d'une énergie différente, mais en même quantité.

Un arbre à cinq touffes en arc de cercle, qui sont une fleur chaque, verte, parfaitement dessinée comme certaines mandalas en cercle. Mythologie, légendes indiennes. Une vache regarde vers le ciel, l'air heureux et serein. Un personnage la trait, une femme la flatte de la main, un autre personnage tient un jeune veau en laisse, à l'air "stupide". Miniatures au tempera, ainsi qu'une série d'aquarelles qui représentent les métiers, si naives qu'elles frisent l'inexpressif.

Marcelle Ferron

Marcelle Ferron est-elle heureuse, comme elle le paraît, cette femme plaine de vie, jusqu'à récemment créatrice d'un art peint puissant et violent, coloré, gestuel, immédiat, violet, mauve, rouge, bleu, jaune. Marcelle Ferron est dans une période "noire", mais pas forcément noire, ou triste. Elle a renoncé au geste puissant et a la patience d'attendre que les verres qu'elle emploie soient cuits. A-t-elle vraiment renoncé? Est-ce que les choses ne sont pas arrivées comme ça, sans qu'elle y décide quoi que ce soit? Impulsion interne qu'il serait vain d'expliquer puisqu'il vaut toujours mieux la vivre.

Cuisson entre 1500 et 1700 degrés Fahrenheit selon les reliefs voulus, selon l'épaisseur du relief. Des plaques de verre d'assez petites dimensions que j'ai vues avant l'accrochage définitif, mais que je verrais bien sur un fond de tissu épais rouge et comme incrusté dedans, avec un éclairage pas trop violent, et sans cadre surtout, pour que les matières se côtoient directement, affrontant leurs textures différentes, les richesses de ces textures, parce qu'il faut du théâtre dans la vie, comme il faut de la vie au théâtre et que la mise en valeur, la présentation est DEVENUE tout, est devenue la vie, le spectacle satisfaisant de se savoir un spectateur au spectacle jusqu'au moment où on l'oublie pour faire partie du spectacle lui-même, Dionysos soi-même au dithyrambe.

L'une surtout de ces compositions, une espèce de damier fondu et recuit jusqu'à être parfaitement plat sur un fond lui-même en verre. Entre les deux couches des morceaux de papier qui nous font apprécier la profondeur du verre, son intensité translucide, son épaisseur confortable, sensation de massif, contact d'une matière dont l'essence a été approfondie pour le toucher comme pour le regard.

Gris de nuages, violacé, presque noir, transparence du violet comme des taches de lumière dans une pénombre de cette couleur, donc. Ou bien des pièces toutes noires, certaines couleur miel, teintes riches, même sombres, ambrées par la cuisson, ou bien différentes qualités de blanc, que je trouve froides. Utilisation de la poussière de verre, aussi, récupérée dans une fabrique de vitres, comme la plupart du reste du matériel employé, utilisation que Marcelle Ferron entend poursuivre et approfondir. J'ai l'impression diffuse qu'il s'agit plus de tentatives que de résultats. Mais ce n'est pas un jugement de valeur, choses décadentes et symboliques. Et puis, écrire, c'est presque toujours mentir.

Vie des Arts

Ne pas mentir, à propos de Vie des Arts – numéro 60, Automne 70 – ce serait se taire. Il y a bien des remarques à se permettre quant à ce numéro qui manque de soin. La mise en page est la moins soignée qu'il m'ait été donnée de voir dans une revue d'art, surtout comparée à celle d'Art-Canada, de Toronto, qui est remarquable.

Trop de textes, trop de textes. Il aurait mieux valu couper sans hésitation, d'autant plus que certains articles ne nous concernent presque pas, ou plus. On ne peut pas serrer l'actualité dans une revue d'art paraissant quatre fois par an. Il vaudrait mieux choisir un thème, de l'avenir si possible, un ou deux thèmes approfondis et bien présentés; non pas luxueusement, mais efficacement, et dans le détail, et le plus "prenant" possible. On s'ennuie à lire Vie des Arts, et c'est dommage, car cette revue pourrait être l'organe d'information numéro 1 de l'art au Québec, si au lieu de toujours relater le passé, il participait au présent en annonçant l'avenir. Une revue d'art qui serait de l'art, donc, et non un catalogue qui n'a même pas l'intérêt de ceux des grands magasins, puis – qu'il ne sert à rien, dès lors, sauf à stocker une information comme un Musée.

Non pas que ces textes soient inutiles, au sens strict, car ils sont même plutôt bons, mais parce qu'ils ne participent pas à la Culture sauf pour en témoigner a posteriori, Un organe de communication qu'on feuillette et qu'on met à sa place sur l'étagère avec les autres numéros ou qu'on se force à lire. Cela est impensable lorsqu'on songe aux possibilités de la typographie moderne, à la qualité des reproductions et surtout à cet art dans l'art qu'est la mise en page, qui, entre autres, est une manière merveilleusement plaisante d'attirer l'attention du lecteur et de la garder. Une revue pour rendre hommage a peut-être sa place tout court, mais elle n'a pas sa place sur le marché. Une Vie des Arts agréable à lire, ou à regarder, beaucoup de très belles photos et de petits textes, une Vie des Arts qui gagnerait des lecteurs et de l'argent. Je suis pour.



Chinesco Nayarit, entre 200 Av. et 200 Ap. J.C.

EXPOSITIONS

Place Bonaventure: Salon des Métiers d'art du Québec. Lundi 7: "Artistes à vendre"
Musée d'art contemporain: à partir du 9 déc.: Rétrospective Fernand Leduc.
Galerie 1640: gravures de S.W. Hayter
Galerie Libre: Collection de bijoux de Georges Delrue.
Galerie de Montréal: Tableaux de verre, de Marcelle Ferron.
Galerie Godard-Lefort: Exposition de sculptures précolombiennes.
Galerie Godard-Multiples: Miniatures indiennes
Galerie Moos: Sculpture métallique de Aksel H. Andersen et peintures de Alan Wylie
Sir George Williams: Weissman Gallery: Sam Tata.
Galerie Morency: Peintures de George Carpenter.
Galerie l'Art Français: Artistes canadiens: Masson, Fortin, Jackson, Roberts; gravures et sérigraphies d'artistes européens: Miro, Dali.
QUEBEC
Musée du Québec: Rétrospective Norman McLaren
TORONTO
Carmen Lamanna: Guido Molinari

Le théâtre à Ottawa

Une expérience de théâtre politique

par Naim Kattan

Le Centre National des Arts a confié cette année la direction de la troupe théâtrale anglophones à Michael Bawtree. Celui-ci a réuni quelques comédiens et la troupe s'est mise à l'oeuvre pour présenter une oeuvre expérimentale. Comme point de départ; un événement historique. C'est le seul élément avec lequel la troupe devait travailler. Tout le reste était à inventer, et à découvrir.

Nous sommes en 1898, les troupes américaines envahissent Cuba, en lutte contre les Espagnols. On connaît les noms des personnages mais aucun des comédiens n'a un rôle particulier à jouer. Ce que Michael Bawtree a essayé de mettre en jeu ce sont les éléments de pouvoir et d'espace. On reconnaît les acteurs à leur place en scène. Ils changent d'identité et le verbe devient action. Comme il n'y a pas de texte le jeu risque à tout moment de tomber dans l'anarchie. Pour y parer Michael Bawtree et sa troupe ont imaginé un protocole, des règles de jeu très strictes. Il y a des meneurs de jeu et chaque comédien est tenu à répondre à des interrogateurs qui mettent en question sa personne et son interprétation.

C'est bien compliqué et le spectateur met quelque temps à reconnaître le prénom de chaque acteur ainsi que le nom du personnage qu'il est en train d'interpréter. A certains moments, le public éprouve le besoin d'entrer en jeu, ne fut-ce que pour montrer son agacement, son irritation et son ennui. Peut-être le metteur en scène dirait qu'ainsi le but est atteint, puisque le théâtre se transforme en action et oblige le spectateur, imperceptiblement, à s'engager. La violence théâtrale éclate spontanément; violence surfaite, artificielle, puisque la pièce ne fait pas appel à l'émotion.

Le grand absent est évidemment le texte. Les comédiens n'ont rien d'autre à déployer que leurs gestes, leurs réminiscences théâtres et le compte rendu de leur vie quotidienne. Il faut du génie pour établir une communication avec le public à partir de tels éléments.

Malgré son intérêt, il me semble que l'expérience de Bawtree est ratée. Elle est cependant d'une grande nouveauté et je voudrais faire un court rappel des tentatives récentes d'un théâtre politique pour situer ce spectacle. L'engoûement qui a entouré l'oeuvre de Brecht après la guerre tient autant à l'importance de cette oeuvre qu'à la nature de l'action politique. Depuis, celle-ci a changé de caractère. Elle est devenue jeu théâtral. Le chef politique actuel n'est plus le détenteur d'une puissance; il est celui qui dramatise, devant un public de spectateurs, un pouvoir qui se situe à distance de la puissance réelle. Il y a sans doute là l'une des raisons profondes de l'aliénation du public par rapport au pouvoir et cela explique dans une grande mesure l'éclatement de la violence. Dans "Les armées de la nuit" Norman Mailer décrivait la manifestation organisée voici deux ans à Washington. Les manifestants voulaient accomplir un acte symbolique et Mailer était heureux d'être parmi les personnes arrêtées car le pouvoir reconnaît ainsi implicitement la raison d'être de la manifestation qui est jeu symbolique. Si les chefs de la manifestation sont arrêtés c'est que le pouvoir reconnaît leur existence. Le déploiement de force du pouvoir lui-même est symbolique et les opposants savent qu'ils ne peuvent pas renverser le pouvoir; ils ne parviennent qu'à en faire éclater l'aspect théatral. Cette force d'opposition accepte au départ le théâtre et son action se cantonne dans une dramatisation d'une idéologie qui n'existe que dans la mesure où elle s'incarne dans une violence sans conséquences véritables puisque cette violence est, et demeure symbolique.

On est loin du théâtre révolutionnaire d'avant-guerre. On pouvait alors diviser le monde en noir et blanc et les personnages en bons et méchants et les spectateurs pouvaient s'identifier aux bons. Les Staliniens appelaient ces personnages-là des héros positifs. Brecht est allé au-delà de ce schématisme primaire et conservateur. D'ailleurs le théâtre édifiant ne pouvait durer.

En créant une distance entre le public et la scène il tentait de susciter une réaction émotive par rapport à l'ensemble de l'action, celle-ci devenant une pratique (praxis) révolutionnaire. Cela sous-entendait, bien sûr, une foi dans la réalité de l'action politique. Or, depuis quelques années cette réalité apparaît de plus en plus évanescente. La théâtralité de la politique enlève au théâtre sa fonction de médiation et le spectateur ne peut plus s'identifier à des personnages quand il s'agit d'action de groupe ou de thème collectif. Et nombreuses furent les tentatives du théâtre d'avant-garde, surtout aux Etats-Unis, pour donner une nouvelle raison-d'être au théâtre politique en tenant compte du changement profond de la nature de l'action politique.

Dans "McBird" l'on mettait en scène le Président des Etats-Unis. On l'affublait d'un texte et d'un personnage puisé dans un théâtre que tout le monde connaît: McBird c'est Macbeth, et Shakespeare était plus qu'un prétexte. C'était lui le véritable pourvoyeur d'un texte et d'un univers théâtralement reconnaissables.

Dans "Che" on est allé plus loin. Le texte idéologique était à distance des personnages tels qu'ils se présentaient. Ceux-ci étaient nus et il y avait en cela une volonté de provocation. Le spectateur subissait une violence née de l'affrontement d'un texte avec sa mise en oeuvre théâtrale. "Che" fut une expérience ratée car c'est le texte qui disparaissait sous les effets de scène, qui, après la provocation initiale, devenaient scabreux et finalement comiques.

Puis on en est venu à se passer entièrement de texte. Ce qui était chez Stanislavski et chez Strasburg une technique de formation pour comédiens est devenu nouvelle forme de théâtre. Pour le comédien, l'improvisation n'est qu'un moyen pour parvenir plus facilement à se dépersonnaliser et à se mettre dans la peau du personnage qu'il incarne. L'improvisation devenue forme théâtrale enlève au comédien son double. Il est appelé à dramatiser sa réalité, son propre être. Pour y parvenir il faut qu'il invente un langage, autrement dit il faut qu'il soit en pleine possession des armes de la poésie. Et comme on n'a pas encore découvert les comédiens-poètes et les comédiens-dramaturges, le théâtre improvisé tombe dans le bavardage insignifiant, les redites de lectures puisées dans les journaux et dans le jeu de société. S'il existe entre l'événement qui sert de trame pour l'improvisation, le spectateur et le comédien une grande intimité, ce qui est le fait des communautés très homogènes, ce genre de théâtre peut avoir un effet de catharsis, de défoulement donnant à tout le monde le sentiment d'une participation dans une vie communautaire, vie coupée en tranches, bien délimitée, et séparée du quotidien.

Sans doute Bawtree a-t-il senti l'impasse où aboutit l'improvisation. Aussi, a-t-il voulu que sa troupe vive dans l'espace et le temps l'action politique au lieu d'en faire un simple thème pour bavardage. En éliminant le texte on s'en remet malgré tout à l'imprévu. Cela peut aboutir à un jeu amusant, mais les comédiens ne vivent pas l'action puisqu'ils en sont détachés; ils la miment. Le spectateur s'en rend bien compte et s'il participe c'est pour dire que la procédure est étouffante et ne mène à rien. Il réclame un texte et une véritable action. L'expérience est loin d'être concluante. J'en ai assez dit cependant pour en démontrer l'intérêt.

Naim Kattan.

Le Jardin des merveilles sous la neige

La présentation annuelle du Jardin des Merveilles sous la neige aura lieu aux quartiers d'hiver des animaux, situé au parc Angrignon dans le sud-ouest de la métropole, du 19 décembre au 6 janvier.

Les quelque 500 animaux seront logés dans les éléments des quartiers d'hiver et d'autres éléments aménagés pour cette manifestation spéciale.

L'immédiat extérieur de la bâtisse retiendra l'attention des visiteurs par une décoration à l'aide d'éléments que l'on retrouve au Jardin des Merveilles, de lumières multicolores et de nombreux sapins.

Cette présentation spéciale prendra alors un attrait bien particulier dans le décor naturel du parc Angrignon.

Galeries d'Art

Georges Delrue
présente ses bijoux
et sa première collection de montres
galerie libre
2100 Crescent 288-6080

DERNIÈRE JOURNÉE
HENRI-JACQUES MASSON
Paysagiste
GALERIE
"L'Art français"
370 ouest, Laurier (près Parc Avenue) 277-2179
Tous les jours de 9 a.m. - 6 p.m. vend. jusqu'à 9 p.m. - samedi jusqu'à 5 p.m. Fermé le lundi



Marcelle Ferron dont la **Galerie de Montréal** expose présentement les oeuvres anciennes et récentes, au 2060 de la rue Mackay. Membre actif du célèbre groupe automatiste avec Borduas et Riopelle, entre autres, Madame Ferron réalise depuis quelques années des verrières modernes fort remarquées. On peut voir à la **Galerie de Montréal** des huiles et des tableaux en verre.

NCT ÉTUDIANTS NCT ÉTUDIANTS NCT ÉTUDIANTS
LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉATRALE
TROIS SPECTACLES 3.25
Octobre
John Steinbeck DES SOURIS ET DES HOMMES
Janvier
SPECTACLE COMMEDIA DELL'ARTE MARC FAVREAU
Mars
EURIPIDE - SARTRE LES TROYENNES
RENSEIGNEMENTS 866-1964 1200 BLEURY







arts et spectacles

L'oeil sur les disques

Deux réalisations géantes... pour schubertiens

par Jacques Thériault

L'heure est aux intégrales! Ce qui ne veut pas dire que les discophiles sont plus riches qu'auparavant, mais les compagnies de disques aiment bien le laisser croire.

On multiplie bien sûr, les séries à bon marché: on propose aussi beaucoup d'albums à des prix inférieurs à la jolie somme qu'il faudrait investir pour acheter autant de disques à l'unité. Tout cela est très bien, mais la publication massive de toutes ces intégrales risque parfois de créer des problèmes aux mélomanes, notamment lorsqu'elles contiennent des interprétations déjà publiées séparément. Que faire si on en possède quelques-unes? La solution serait-elle de vendre ces disques à des amis? Certes, mais ce n'est pas toujours possible, notamment lorsque ces publications individuelles vous offraient une oeuvre brève en complément de programme, pièce à laquelle il est permis de tenir et que l'intégrale ne contient pas toujours. C'est le cas de l'intégrale des Sonates pour piano de Schubert dont il est question aujourd'hui: le Scherzo et l'Allegretto qui figuraient sur les gravures originales ont été éliminés. Dans toute cette affaire, la bonne foi des producteurs ne saurait être mise en doute, mais c'est un inconvénient auquel ils devraient pouvoir remédier à l'avenir, se contentant tout simplement d'établir le regroupement en coffret qui s'impose. Trop de firmes ont commis cette erreur jusqu'à ce jour pour qu'il soit encore possible de la passer sous silence.

Ceci dit, je n'ai rien contre la publication massive d'albums de disques. Deutsche Grammophon a pris maintenant l'habitude de lancer chaque armée six ou sept volumineux coffrets de disques, offerts à des prix modiques pour un temps limité, et ils se sont révélés jusqu'à ce jour prestigieux. A la longue, cela pourra devenir un terrible cauchemar pour le critique qui, chaque fois, voit son espace diminuer d'une quinzaine de pouces dans sa discothèque et qui redoute aussi le jour où il aura à utiliser son garde-manger, mais d'ici là il peut se passer bien des choses qui bousculeront encore une fois nos habitudes de discophiles. Et, à cet effet, si cela peut vous consoler, pensez à la tête que devaient faire ceux qui anticipaient la publication intégrale de la Tétralogie de Wagner à l'ère du 78 tours...!

SCHUBERT: INTEGRALE DES LIEDER (volume 2); par le baryton Dietrich Fischer-Dieskau et le pianiste Gerald Moore; 2720 022 (13 disques) DEUTSCHE GRAMMOPHON

SCHUBERT: INTEGRALE DES SONATES POUR PIANO; par le pianiste Wilhelm Kempff; 2720 024 (9 disques) DEUTSCHE GRAMMOPHON

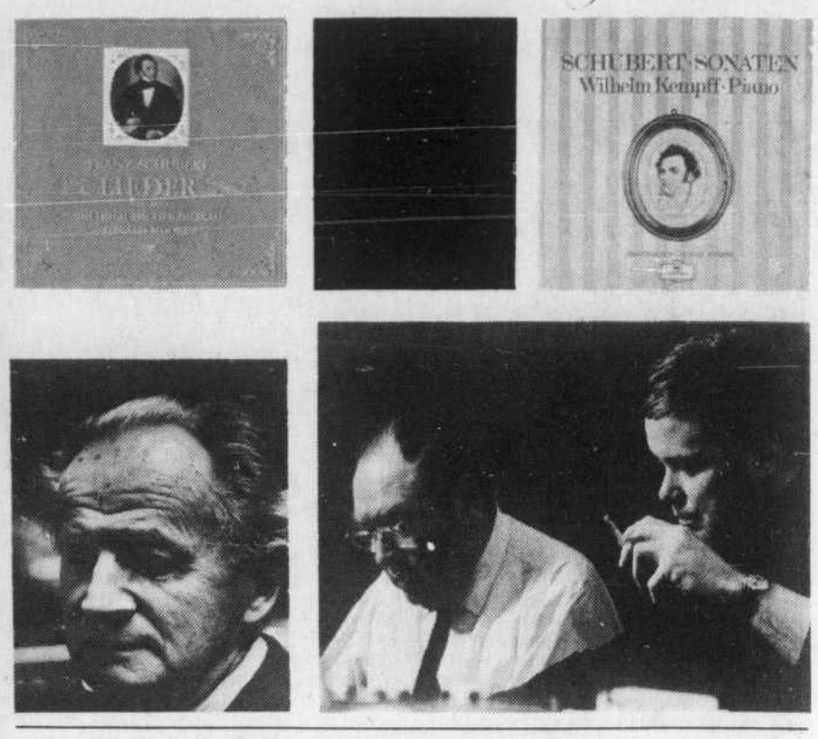
Si certaines Sonates pour piano étaient disponibles, il faut dire que les lieder le sont pour la première fois. Le premier volume, réunissant 114 pièces vocales groupées sur douze microsillons, a été lancé l'an dernier et est de nouveau sur le marché, afin de permettre aux acheteurs éventuels du deuxième volume de rattraper le temps perdu. Ce deuxième volume, qui comporte 234 nouveaux lieder, n'est d'ailleurs pas le dernier à paraître: un troisième paraîtra l'an prochain et viendra compléter cette intégrale titanesque. Le regroupement des oeuvres a été établi de la façon suivante: le volume I présente les lieder que Schubert écrivit entre 1817 et 1828, l'année de sa mort (les grands cycles exclus); le volume 2 débute avec les premières oeuvres écrites à l'âge de treize ans et s'achève sur celles de la vingtième année; le volume 3 sera consacré aux cycles, tels "La belle meunière" et "Voyage d'hiver".

De prime abord, on pourrait croire qu'il s'agit d'un projet un peu fou et que le tandem Fischer - Dieskau/Moore demande beaucoup trop à ses auditeurs. Mais, au fil des lieder, on se rend compte que leur initiative constitue le seul moyen d'arriver à se faire une vision globale de l'évolution schubertienne à travers le lied (et il en est de même de l'intégrale des Sonates pour piano qui est complémentaire). Et lorsque la conception musicale des interprètes atteint une sorte d'enchantement constamment renouvelée par le plaisir de la découverte, il n'est plus tellement difficile de se lancer à l'écoute de ces intégrales.

Ne revenons pas sur la carrière de Fischer-Dieskau ou Gerald Moore; chacun a gravé jusqu'ici plus de deux cents microsillons qui portent la marque des grands interprètes qu'ils sont. Dans ces lieder de Schubert, ils s'expriment en grands seigneurs et il émane de leurs interprétations une force d'ordre intérieur, liée à une maîtrise étonnante de la technique qui leur permet d'arriver à une souplesse, trouvant son équivalence dans la palette et les changements de densité sonore. Tout y est aisé, senti, voulu, conformément à leur personnalité et aux exigences schubertiennes.

L'intégrale de Wilhelm Kempff, avec qui la Deutsche Grammophon Gesellschaft collabore depuis cinquante ans déjà, n'est pas moins attachante. On y trouve (ou découvre dans plusieurs cas) les dix-huit sonates pour piano du compositeur, dont les sept qui sont demeurées inachevées. Le pianiste les illumine toutes d'un éclat nouveau qu'on pourrait définir comme un doux et tendre murmure qui convient admirablement bien à l'intimité du caractère de Schubert. Et, ce murmure sublime, seul peut-être Wilhelm Kempff pouvait le maintenir au fil de ces pages, à travers un mezzo-voce presque continuel qui retient l'attention de l'auditeur, de celui qui se sent en accord avec une essence aussi confidentielle. De la part du pianiste, cette douceur est un signe certain d'un grand amour auquel on participe sans réserve.

Comme d'habitude, les disques sont accompagnés d'un livret particulièrement bien documenté qui constitue une excellente ouverture à la musique. On notera également que l'on a établi un lexique (par ordre alphabétique) de tous les lieder qui ont été publiés jusqu'à ce jour, ainsi qu'un petit dictionnaire fort pratique nous renseignant sur les auteurs des poèmes que Schubert a mis en musique. Deux réussites totales qu'on gagne à connaître et dont les schubertiens ne pourront désormais plus se passer.



Wilhelm Kempff, Gerald Moore et Dietrich Fischer-Dieskau

Autres nouveautés: des hors-d'oeuvre assez attachants

BACH: Concerto italien en fa majeur BWV 971 et Fantaisie chromatique et fugue en ré mineur BWV 903; RAMEAU: Sarabande tirée de 'Zoroastre"; HAYDN: Sonate No. 33 en do mineur; COUPERIN: Les barricades mystérieuses; NEWMAN: Chimaeras I et II; avec Anthony Newman, clavecin; M-30062 COLUMBIA

Jusqu'ici, ce démon du clavier qu'est Anthony Newman ne s'était pas attaché à d'autres compositeurs que J. S. Bach (MS-7421 et MS-7309). Sur ce dernier microsillon, il a laissé l'orgue pour le clavecin et son jeu (il faut le répéter) est d'un beau mordant, au point parfois de frôler le psychédélisme. Si vous ne connaissez pas cet interprète et, surtout, si vous aimez qu'on vous sorte un peu de la routine, ne manquez pas la parution de ce microsillon. Newman s'y fait entendre de surcroît dans l'une de ses propres oeuvres, inspirée par Messiaen et Berio. Extraordinaire prise de son, très vivante, pour ne pas dire "pétaradante".

SIBELIUS: Concerto pour violon et orchestre en ré mineur Op. 47 (Isaac Stern, violon) et Suite Karelia Op. 11; Eugène Ormandy au pupitre de l'Orchestre de Philadelphie; M-30068 COLUMBIA

SIBELIUS: Suite Karelia Op. 11 et Finlandia Op. 26; ALFVEN: Phapsodie suédoise Op. 19; GRIEG: Danse norvégienne No. 2, Marche rustique norvégienne (tirée de la Suite lyrique) et une marche tirée de "Sigurd Jorsalfar Op. 56"; Eugène Ormandy au pupitre de l'Orchestre de Philadelphie; MS-7674 COLUMBIA

Sibelius? Pourquoi pas. Ormandy fait magnifiquement sonner son orchestre et la participation de Stern à l'exécution du Concerto pour violon ne manque pas d'attrait. Une question me vient cependant à l'esprit: pourquoi retrouve-t-on la suite Karelia sur les deux disques? Manquerait-on d'imagination?

HOLST: Les planètes; Bernard Herrmann dirige l'Orchestre Philharmonique de Londres; SPC-21049 London "Phase 4"

Mars, Venus, Mercure, Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune... vues par Gustav Holst (1874-1934), un compositeur d'origine scandinave. Cette oeuvre, écrite entre 1914 et 1917, est assez brillamment orchestrée – si l'on est prêt à oublier certaines banalités mélodiques. Belle prise de son.

STRAVINSKY: CHANSONS; "La faune et la bergère Op. 2" (Russie-1966), avec le mezzo-soprano Mary Simmons et l'Orch. Symph. de la BBC; "Deux chansons de Verlaine" (France-1910), avec le baryton Donald Gramm et l'Orch. Symph. de la BBC; "Deux poèmes de Balmont" (Russie-1911), avec le soprano Evelyn Lear et l'Orch. de chambre de Columbia; "Trois poésies de la lyrique japonaise" (France-1912/13), avec Lear et l'Orch. de chambre de Columbia; "Trois petites chansons (souvenir de mon enfance)" (Russie-vers 1906), avec le mezzo-soprano Cathy Berberian et l'Orch. Symph. de Columbia; "Pribaoutki - Chansons plaisantes" (France-1944), avec Berberian et l'Orch. Symph. de Columbia; "Tilim-Bom" (France-1917), avec Lear et Orch. Symph. de Columbia; "Berceuses du chat" (France-1915/16), avec Berberian et Orch. de chambre de Columbia. "Quatre chansons" (France-1917/19), avec le mezzo-soprano Adrienne Albert, Louisse di Tullio, flûte, Dorothy Remsen, harpe, et Laurindo Almeida, guitare; "Trois chansons de Shakespeare" (1953), avec Berberian et Orch. de chambre de Columbia; sous la direction de Robert Craft ou de Stravinsky lui-même; MS- 7439 COLUMBIA

Au total, vingt-neuf brèves chansons qui témoignent d'une facette peu connue de l'oeuvre de Stravinsky. La plupart ont été écrites dans les années '10, lesquelles furent extrêmement fécondes dans la vie du compositeur. Qu'ajouter, sinon que ce sont de savoureuses miniatures. En ce qui concerne les interprétations, disons seulement que les noms de Cathy Berberian, Robert Craft... et Stravinsky constituent des atouts certains. Bonne prise de son.

GESUALDO: Les Madrigaux du Livre VI; par les Chanteurs de Venosa sous la direction de Robert Craft: MS-7441 COLUMBIA.

Robert Craft, qu'on connaît surtout pour ses interprétations de Varèse. Webern, Schoenberg ou Berg, présente ces vingt-trois madrigaux du sixième livre de Gesualdo avec vérité historique, noblesse de l'ensemble et extrêmement de sensibilité. Rappelons que Craft nourrit une affection particulière pour la musique de Gesualdo (malheureusement plus célèbre pour le meurtre spectaculaire de son épouse adultère) qui, au 16ème siècle, a poussé à l'extrême les audaces du chromatisme. Et, effectivement, le langage de ce "prince de Venosa" sonne étrangement moderne à nos oreilles, habituées déjà aux incursions en dehors du système tonal. Excellente interprétation. Très bonne mise en onde sonore.

SAINT-SAENS: Morceau de concert pour harpe avec accompagnement d'orchestre en sol majeur Op. 154; TAILLEFERRE: Concertino pour harpe et orchestre (1927); GINASTERA: Concierto para Arpa y Orquesta: Nicanor Zabaleta, harpe, et l'Orchestre de l'ORTF sous la direction de Jean Martinon; 2530 008 DEUTSCHE GRAMMOPHON.

Les amateurs de harpe ne sont pas très nombreux, je le sais, mais ceux-là seront ravis d'apprendre la publication de ce programme. Ce disque présente néanmoins des atouts sérieux: c'est la seule oeuvre de Germaine Tailleferre (l'une du Groupe des Six qui a très peu écrit) qu'on puisse se procurer sur disque et l'ouvrage du Sud-Américain Ginastera, qui date de 1956, donne un exemple de l'emploi de la harpe au XXème siècle... mais on est loin de la "Sequenza 2" pour harpe de Berio que la SMCQ nous a déjà fait entendre.

TCHAIKOVSKY: "None but the Lonely Heart Op. 6 No. 6" (avec le soprano Irene Arkhipova et le pianiste S. Stuchevsky), extraits du Concerto pour piano No. 1 (avec le pianiste G. Sokolov), de la deuxième symphonie, de "Manfred, des symphonies Nos. 4, 5 et 6 (avec Svetlanov au pupitre de l'Orch. Symph. d'URSS), du "Lac des cygnes" (avec Rozndestvensky), de "Roméo et Juliette" (avec Kondrashin), du Concerto pour violon Op. 35 (avec Oistrakh, au violon et au pupitre de l'Orch. Symph. d'URSS): SR-CB-4113 (3 disques) MELODIYA/ANGEL.

Présenté sous le titre "Tchaikovsky, le compositeur le plus populaire du monde – Sa vie en musique", cet album fera boule de neige auprès des amateurs inconditionnels de ce musicien russe. Il est extrêmement bien servi par ses compatriotes et la présentation en coffret est soignée. Excellentes prises de son.

Le testament de George Szell

Décédé en juillet dernier, à l'âge de 73 ans, le chef George Szell laisse derrière lui un nombre considérable d'enregistrements, qui nous rappelleront constamment le grand musicien qu'il a été.

On trouvera ci-dessous les dernières oeuvres auxquelles il s'est attaché, peu de temps avant sa mort tragique, en compagnie de l'Orchestre de Cleveland dont il fut le directeur musical durant vingt-quatre ans.

SCHUBERT: Symphonie No. 9 en do majeur; Szell dirige l'Orchestre de Cleveland; S-36044 ANGEL

DVORAK: Symphonie No. 8 en sol, Danse slave en mi mineur Op. 72 No.2 et Danse slave en la bémol Op. 46 No. 3; Szell dirige l'Orchestre de Cleveland; S-36043 ANGEL

BRUCKNER: Symphonie No. 8 en do mineur; Szell dirige l'Orchestre de Cleveland; M2-30070 (2 disques) COLUMBIA

On éprouvera beaucoup de plaisir à écouter ces versions, même si ce ne sont pas les meilleures en lice au catalogue. Szell a connu ultérieurement de plus grands moments musicaux (je pense à son enregistrement de l'intégrale Concertos pour piano de Beethoven en compagnie de Gilels, sur Angel) et l'Orchestre de Cleveland a déjà donné la preuve de plus de raffinement dans les sonorités.

Le chef avait déjà gravé dans le passé les pages de Schubert et Dvorak proposées par Angel, mais, à ma connaissance, c'est la première version phonographique qu'il signe de la monumentale huitième de Bruckner. A cet égard, c'est aussi l'une des meilleures versions qu'on puisse trouver actuellement, même s'il est permis de préférer la conception de Jochum sur DGG.

D'autres enregistrements de Szell reviendront certainement sous peu au catalogue; il est certain qu'on redécouvrira parmi eux des réalisations qui seront plus représentatives de l'art véritable de Szell.

William Albright à la SMCQ

Le rire satanique de l'orgue au XXième siècle

par Jacques Thériault

On n'avait jamais eu l'occasion d'assister à un récital d'orgue exclusivement consacré à la musique contemporaine à Montréal. La Société de Musique Contemporaine du Québec a tenu à réparer cette injustice (ce ne sera d'ailleurs pas la première fois) et c'est ainsi qu'elle présentait, jeudi en l'église de l'Immaculée-Conception, l'organiste américain William Albright dans un programme où se côtoyaient des pages de Bolcolm, d'Ives, de Messiaen et de lui-même.

En pensant au répertoire contemporain pour orgue, le premier nom qui nous vient à l'esprit est évidemment celui d'Olivier Messiaen qui, fort certainement, fut l'un des premiers organistes à révéler les innombrables possibilités de cet instrument: effets de couleurs, résonnances, enchevêtrements harmoniques, etc. Aussi était-il opportun qu'Albright inscrive quatre pièces de son "Livre d'orgue" (1951) au programme de cette soirée. Cette oeuvre, bien que déjà ancienne (ancienne mais pas vieille du tout) marque une étape importante dans la production de Messiaen, parce que c'est à cette époque qu'il accommoda à ses exigences la technique sérielle. Mais la physionomie de ces pages élégantes et difficiles paraît tenir beaucoup plus de l'alchimie que de la stricte algèbre sonore. Des sept pièces qui composent ce recueil, Albright a retenu "Pièce en trio" (II), "Chants d'oiseaux" (IV), "Les yeux dans les roues" (VI) et "Soixante-quatre durées" (VII). On a pu regretter, certes, que l'oeuvre ait été amputée, mais l'interprétation s'est avérée à ce point experte qu'on ne pouvait pas sortir de son audition sans avoir ressenti une impression d'harmonie et de puissance, sans avoir saisi que la réunion d'éléments les plus hétérogènes est à la base de tout le "Livre d'orgue" (longues, brèves, extrêmes graves et aigus, continuité et discontinuité, etc.), sans avoir été frappé aussi par les rythmes.

J'en viens maintenant aux deux oeuvres de l'Américain William Bolcolm, dont "Jeremiad" (1967) pour orgue, percussion et bande magnétique reflète une volonté de rapprocher l'orgue du théâtre musical, comme l'a fait Kagel avec sa "Fantaisie pour orgue". Dans cette partition, Bolcolm a confié à la percussion un rôle d'importance et cela est assez neuf dans la littérature pour orgue. Jamais, à ma connaissance, la batterie n'avait autant grondé en compagnie de l'orgue et il s'en est fallu de peu pour que les statues de plâtre ne se retournent sur leur socle. La fête continue, les mystères s'accumulent, l'orgue crie, les peaux et les cymbales hurlent. L'incantation fulgurante culmine, la bande magnétique fait entendre une foule en délire et l'organiste attaque un ragtime en compagnie du batteur. Les rires fusent de toutes parts, un beau rire sain, celui d'une assemblée qui a réussi à oublier le rococo architectural de ces lieux sacro-saints au profit du son. La seconde oeuvre de Bolcolm, "Praeludium" pour orgue et vibraphone (1969), est d'allure méditative rappelant, de l'avis de son auteur, "certains des chorales-préludes de Bach, les plus sereins". Et la tessiture de cet ouvrage ne manquait pas, en effet, de délicatesse et d'émotion poétique, assez pour que Bolcolm puisse lui-même en être fier.

D'Albright, nous avons entendu "Organbook" (1967) dont les différents volets ont trait à un aspect sonore de l'instrument, ainsi qu'à un type particulier de composition. L'exécution ayant débuté à notre insu (on ne savait pas trop quoi penser: derrière, les gens continuaient à entrer et chacun se demandait si l'organiste n'était pas seulement en train de sonder les entrailles de son instrument), je ne saurais rendre justice à ces pages complexes: les impressions qui me restent sont assez vagues... malheureusement.

Ce récital se termina par les "Variations on América" (1891) de Charles Ives qui forment une suite de morceaux insolites élaborés à partir d'un hymne religieux américain, homonyme musical d'un hymne national dont l'audition produit toujours une singulière impression chez les Québécois: le "God Save the Queen". Parmi les variations qui adoptent des rythmes dansants de polonaises ou de mazurkas, s'insèrent toutefois deux interludes d'une écriture bitonale fort étonnants pour l'époque. Mais n'oublions pas que le jeune Ives tenait déjà les grandes orgues de sa paroisse à l'âge de douze ans et qu'il ne pouvait pas oublier non plus les étranges expériences d'un père professeur de musique, d'un papa qui avait l'habitude de faire chanter ses enfants à plusieurs voix dans des tonalités différentes pour leur former l'oreille et qui secoua, un jour, les habitudes de son village, en faisant partir de ses deux points opposés des fanfares jouant des partitions différentes en marchant l'une vers l'autre, pendant qu'une troisième jouait autre chose dans le clocher de l'église! Et ne serait-ce que pour la révélation de quelques audaces, on était prêt à supporter – non sans rire d'ailleurs – ces métamorphoses savoureuses et ironiques de l'hymne national anglais.



Albright... un doigté puissant mais raffiné



famille et société

Dr Lise Fortier accuse

Médecins et hôpitaux de pratiquer une médecine de discrimination envers les femmes

Accusant les médecins de permettre à des conceptions irrationnelles d'adultérer leurs sciences médicales, les accusant de se laisser guider dans la pratique de la médecine par leur besoin de dominer les femmes et d'y appliquer, là comme ailleurs, un double standard, le Dr Lise Fortier, gynécologue attachée à l'hôpital Notre-Dame, est d'avis que les changements apportés par la nouvelle loi sur l'avortement n'ont rien transformé dans les hôpitaux.

Ignorant la définition de la santé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui en fait, non pas une absence de maladie ou d'infirmité, mais un état de bien-être physique, social et mental, les comités ont rendu les raisons d'obtenir un avortement si restrictives qu'elles ne s'appliquent qu'à de rares exceptions et que la majorité des femmes doit subir les conséquences d'une grossesse accidentelle, a déclaré, hier après-midi, le Dr Fortier, au congrès de l'Association des médecins de langue française au cours de l'étude sur la médecine communautaire.

Un crime d'omission

Non seulement rend-on l'avortement presque impossible à obtenir, mais la planification familiale, médecine préventive par excellence, fait encore figure de parent pauvre dans les hôpitaux.

Les hôpitaux catholiques en particulier, a noté le Dr Fortier, n'offrent à peu près jamais ce service ou de façon très incomplète.

Apportant l'exemple de Madame X, 42 ans, pour qui, d'après les critères établis, toute autre grossesse comporterait des risques très élevés, Lise Fortier poursuit: "Dans cet hôpital (où elle subit une césarienne) bien qu'il existe un comité pour stérilisation, où siègent la mère supérieure, l'aumônier et un avocat, comité qui refuse presque systématiquement toutes les demandes de ligature de trompes, on laisse partir la patiente sans aucun conseil de contraception. . . Madame X redevient enceinte la même année et meurt d'une rupture utérine. J'accuse des médecins bigots de la mort de cette patiente."

Considérant l'attitude négative des médecins face à la vasectomie, la gynécologue affirme qu'on ne la pratique guère, certains hôpitaux la défendent même; on la recommande rarement et on ne fait rien pour éduquer les hommes à l'accepter. Bien que ce soit une opération beaucoup plus bénigne qu'une ligature de trompes, quand une femme a eu huit grossesses, huit accouchements, des varices, une thrombophlébite, c'est à elle qu'on recommandera de subir une anesthésie générale et de se faire ouvrir le ventre. "Pas question de toucher aux organes génitaux de Monsieur, s'est exclamé le Dr Fortier. C'est à croire que la sexualité est à l'usage exclusif des femmes et que seules, elles doivent en subir les conséquences!" On ne saurait mieux dominer la femme qu'en la soumettant à son destin biologique, en en faisant une "bête à reproduction", poursuit-elle encore.

Un article des règlements des hôpitaux stipule que l'on doit consulter si on a en vue une intervention qui aura pour but de stériliser une femme "en période génitale active" quelle que soit la raison de cette intervention. Veut-on éliminer ainsi les abus des médecins peu scrupuleux, en mal de grossir leur pécule, s'est interrogée la conférencière. Si oui, pourquoi l'exige-t-on même chez les femmes porteuses d'un cancer et pourquoi ne l'exige-t-on pas chez les femmes qui ont passé la période génitale active ou encore dans les cas d'amygdalectomie et d'appendicectomies pour ne citer que deux opérations qui se sont faites à tort et à travers. Pour ces dernières opérations, on se contente du contrôle adéquat du comité des tissus. Point n'est besoin de consultation pour faire une craniotomie ou une gastrectomie. Est-ce à dire que la fonction reproductrice de la femme est plus importante aux yeux des médecins que sa vie?

La consultation est aussi exigée dans les cas de césarienne. "Pour moi qui ai connu le temps où on essayait tout, même de tuer la mère ou de la laisser mourir plutôt que de la césariser (de telle sorte qu'elle arrivait en général moribonde à l'intervention), la consultation en vue d'une césarienne me semble une farce de mauvais goût", a dit le Dr Fortier. Serait-ce qu'on regarde avec méfiance tout ce qui permet à la femme de se libérer des dangers des douleurs de l'enfantement?

Ah! si les hommes accouchaient. . .

Lise Fortier rappela à son auditoire à quel point l'application de l'anesthésie à l'obstétrique avait causé un grand scandale, car la femme devait enfanter dans la douleur. Quant les femmes, dit-elle, ont définitivement passé outre à cette condamnation, on a trouvé moyen de les ramener là où elles étaient avant la découverte de l'anesthésie. . . On les a tout simplement persuadées qu'elles seraient de bien meilleures mères si elles accouchaient sans anesthésie.

Lorsqu'il s'agit de soulager la douleur de la femme qui accouche, on est tantôt indifférent, tantôt hostile. Il y a un type d'anesthésie obstétricale parfaite, a affirmé ce spécialiste, mais il est difficile à obtenir: c'est l'épidurale. Cette anesthésie n'est pas faite pour les amateurs, mais je suis sûre, a conclu le Dr Fortier, que si les hommes accouchaient, on aurait eu tôt fait de la rendre accessible à tous!

Création à Québec d'une commission d'appel sur la loi d'aide sociale et les allocations familiales

QUEBEC (PC) – Le ministre de la santé, M. Claude Castonguay, a annoncé hier la création de la Commission d'appel de l'aide sociale et des allocations familiales.

Cette commission est un tribunal administratif habilité à recevoir les plaintes que pourraient formuler les citoyens bénéficiant de la loi de l'aide sociale, de la loi des allocations familiales du Québec et de la loi des allocations scolaires. La commission n'est pas un organisme de consultation ni un tribunal judiciaire.

Créée en vertu de la loi d'aide sociale, mise en vigueur le 1er novembre, cette nouvelle commission sera composée de six membres dont cinq ont été nommés jusqu'à maintenant. Le président en sera Me Jean-Marie Bouchard de Québec, ex-président de la Commission des allocations sociales dissoute par la loi d'aide sociale. Les autres membres de la commission sont Me Judith Gamache-Côté de Québec, Mme Stevens Landry de Montréal, Mme Gertrude Langlois de Montréal, présidente de la Fédération des Unions de familles, et M. David Weiss, un travailleur social, également de Montréal.

Le ministre Castonguay a expliqué dans une déclaration remise à la presse que "le législateur a voulu, en créant un tel tribunal administratif, suivre la tendance à la spécialisation technique des tribunaux qu'adoptent généralement, et de plus en plus, la plupart des Etats modernes".

Les principales raisons pouvant justifier un recours devant la commission sont: refus de l'aide sociale; insuffisance de l'aide sociale, forme inadéquate de l'aide accordée, réduction injustifiée, suspension ou discontinuation de l'aide accordée.

Ces raisons sont les mêmes qui peuvent justifier un premier recours auprès de l'un des bureaux régionaux du ministère de la famille et du bien-être. Ce n'est du reste qu'après cette première étape que les citoyens peuvent bénéficier d'un recours devant la Commission d'appel de l'aide et des allocations sociales.

Le ministre a précisé que, de façon générale et dans la majorité des cas, la considération d'un appel par la commission se fera à partir d'une procédure écrite.

Toutefois, les personnes qui présentent un appel pourront se faire entendre par la commission lorsque celle-ci requerra une audition de leur cas.

La phobie de la "pilule" commence à quitter le milieu québécois

Les anticonceptionnels se sont installés pour durer. Après avoir produit sur la population un impact considérable, ils ont même réussi à vaincre les résistances d'un certain clergé plus préoccupé de moralisme que d'humanisme. Aujourd'hui, rares sont les femmes qui croient aller à l'encontre de l'enseignement de l'Eglise en limitant les naissances, a dit le Dr Jacques Desrosiers, gynécologue de l'hôpital Maisonneuve, au congrès des médecins de langue française qui se termine, ce soir, à Montréal.

Mais si les tabous religieux ont disparu, il en demeure certains d'ordre médical qui continuent de traumatiser les femmes. Aussi, le Dr Desrosiers s'est-il employé tout au cours de son exposé de fournir les résultats de différentes études américaines et anglaises démontrant que le contraceptif le plus sûr et le plus inoffensif était encore la "pilule".

"Il est important de proteger les jeunes contre des grossesses non désirées et non souhaitables" a dit le gynécologue, invitant ses confrères à mieux renseigner les adolescentes et à leur fournir les moyens de faire échec à toute grossesse. "N'allez surtout pas croire que l'instinct maternel ne résistera pas à une certaine propagande pour les contraceptifs. C'est l'instinct le plus fort et j'ai rarement rencontré au cours de mon expérience, une femme qui n'ait pas le désir de mettre un enfant au monde, au cours de son existence".

Pilule à thrombose ont prétendu certains médecins qui ont été démentis par d'autres. Qui croire? Le Dr Desrosiers est catégorique: il y a eu la phobie des thromboses comme la phobie du cancer, et le public s'est laissé aller à la panique. Le taux de thrombose n'est pas plus élevé chez les adeptes de la pilule que dans toutes les autres catégories de citoyens. Les causes de thromboses sont multiples mais les trois principales sont l'infection, un travail musculaire excessif et le stress émotionnel, a rappelé le Dr Desrosiers. Cela n'a rien à voir avec les contraceptifs oraux.

Après avoir démystifié quelques croyances populaires, le Dr Desrosiers a répondu aux interrogations de la salle. La pilule du lendemain existe-t-elle? c'est-à-dire cette pilule-miracle qui pourrait être prise au lendemain d'une relation sexuelle? On comprend qu'elle serait utile aux jeunes filles qui ont occasionnellement des relations. "Oui, a dit le Dr Desrosiers, mais elle doit être prescrite avec précaution, pour des motifs sérieux, car en fait, elle consiste à détruire l'oeuf si ce dernier est en place. Dans le cas contraire, elle ne fait que provoquer des menstruations."

Deux moyens plus radicaux existent également, qui sont la ligature des trompes chez la femme qui a fini d'élever sa famille et la vasectomie chez l'homme qui est dans la même condition. Ces deux solutions sans doute radicales sont sans aucun danger sur le plan médical mais se pratiquent encore en catimini dans nos hôpitaux et dans les cliniques des médecins.

Selon le Dr Frappier

Le médecin, un robot préoccupé des problèmes socio-économiques

Si le médecin affiche l'image d'un ingénieur de la santé, d'un technicien superspécialisé dont une partie de la besogne courante pourra bientôt s'accomplir par la machine ou par des collaborateurs para-médicaux, n'y a-t-il pas risque, pour l'exercice de la médecine, d'être rabaissé dans l'esprit du citoyen moderne à la mécanique d'un merveilleux robot?

Selon le Dr Armand Frappier, directeur de l'Institut de microbiologie et d'hygiène de l'université de Montréal, premier titulaire du prix de l'Oeuvre scientifique de l'Association des médecins de langue française du Canada, la profession accroîtrait son action et son prestige si, dans un renouveau hippocratique, elle considérait la santé dans son entier et le malade dans son milieu, si elle s'intéressait activement non seulement aux aspects traditionnels – physique, psychique et plus ou moins spécifique de l'homme malade – mais en plus aux problèmes de son milieu familial, professionnel et socio-économique, en un mot, si elle se rapprochait du peuple et de ses problèmes, et se désembourgeoisait.

Le Dr Frappier prenait la parole hier soir, à l'occasion du 40ème congrès de médecins de langue française. Il a insisté sur la nécessité de décharger le médecin de certaines contraintes de la pratique au profit d'études et de recyclage, mais aussi au profit de la participation qu'ils peuvent apporter à l'étude et à la solution des problèmes médico-sociaux et économiques de l'heure: pollution, pauvreté, délinquance, drogue, etc.

Parlant du nombre de médecins vraiment qualifiés pour une pratique efficace de la médecine, le Dr Frappier a déclaré: "Si les nouveaux systèmes socialisés tendaient vers une égalité de médiocrité, s'ils ne tenaient pas compte de l'excellence, comment pourrait-on attirer vers la médecine les esprits doués. Une bonne médecine coûtera toujours plus cher qu'une médiocre."

Le médecin a joué auprès des familles, dans la politique et dans la société, un rôle qui a fini par en faire une espèce de faux dieu, non pas de la médecine, mais un faux dieu social. S'il veut perpétuer ce rôle, il fait fausse route. Au contraire, a dit le Dr Frappier, s'in intègre sa profession dans le contexte socio-économique de l'heure, s'il intègre sa profession dans le conmais philosophe social actif, il accomplira un nouveau destin dans la société.

Allocations familiales

La Fédération des femmes du Québec demande aux femmes de scruter le livre blanc fédéral

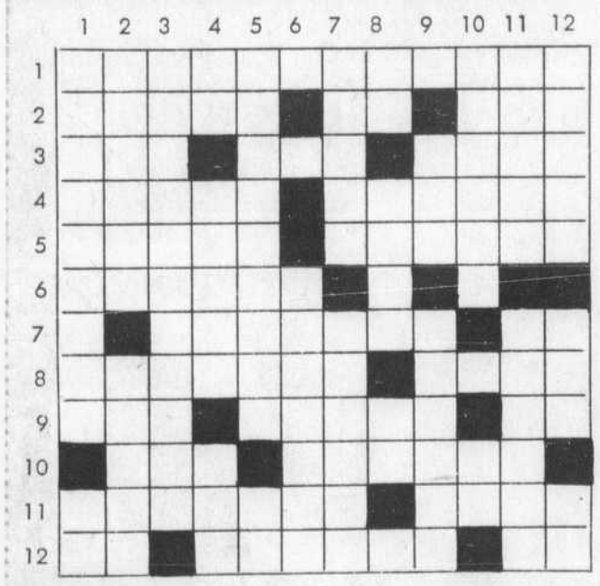
La Fédération des femmes du Québec, dans un communiqué remis à la presse, se réjouit de constater que les niveaux de vie des personnes âgées et des défavorisés seront améliorés pour répondre à des normes plus actuelles de vie décente, comme le laissait entendre le livre blanc sur la sécurité du revenu, rendu public à Ottawa, cette semaine.

Cependant, la Fédération regrette que les propositions sur les allocations familiales ne tiennent pas compte des mêmes facteurs. En fait, les familles à faible revenu seront favorisées mais cela se fera au détriment des familles à revenus moyens, c'est-à-dire celles dont le revenu se chiffre à $10,000 et plus.

En arrêtant cette norme, le livre blanc ne tient pas compte du nombre d'enfants des familles gagnant $10,000. Faut-il considérer qu'un tel revenu est le symbole de l'opulence dans notre société, si la famille compte plusieurs enfants aux études? Faut-il rappeler que dans bien des cas un revenu de $10,000 et plus signifie que le père et la mère travaillent tous les deux pour arriver à ce total? L'absence de la mère est également synonyme de dépenses supplémentaires de déplacement, de gardienne d'enfants et d'aide familiale, ajoute le communiqué spécifiant que la plupart des femmes au travail le font pour boucler le budget familial. "Ces parents ont besoin, plus que tout autre famille de recevoir les allocations familiales pour les enfants dont ils ont la charge" dit le communiqué.

La présidente de la Fédérations des femmes du Québec, Mme Yvette Rousseau, invite toutes les femmes à lire attentivement les recommandations du livre blanc, à rédiger leurs commentaires afin de collaborer au moment venu à la présentation d'un mémoire au ministère fédéral de la santé en vue d'améliorer le projet initial de cette loi, pour que chacun en retire des avantages. Elle souhaite également que les organismes féminins et familiaux ainsi que les services sociaux aient l'occasion de se faire entendre lors des sessions du comité parlementaire.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1– Qui concerne l'électron.
2– Changeai d'affectation, de poste. – Bismuth. – Sans inégalités.
3– Berceau. – Patriarche biblique. – Désagréable à la vue.
4– Dans les jeux de cartes couleur qui l'emporte sur les autres. – Maladie caractérisée par une sueur abondante.
5– Qui rend service. – Pénétrer.
6– Placer, poser.
7– Arbres des forêts tempérées. – Chlore.
8– Autre nom de la reine-des-prés. – Inscription sur la croix de Jésus.
9– Chemin de ville. – Chez les Hébreux, poids et monnaie. – Préfixe privatif.
10– Fille de Cadmus. – Sans honte.
11– Personne qui pratique un des beaux-arts. – Qui n'a pas encore servi.
12– Venu au monde. – Irrite les nerfs. – Ile de l'océan Atlantique.

Verticalement

1– Celui qui fait métier d'embaumer les corps. – Quatre saisons.
2– Appendice charnu qui pend à l'entrée du gosier. – Briller de sa propre lumière.
3– A l'étroit.
4– Cela. – Celui qui professe des opinions extrêmes. – Personne sotte.
5– Ferais sonner lentement une cloche. – Etain.
6– Etat d'une personne ivre.
7– Qui est affecté d'obésité. – Passer la langue sur.
8– Nickel. – Sans inégalités (fém). – Laval Ouest.
9– Au tennis, se dit d'une balle qui touche le filet avant de tomber dans les limites du court. – A lui.
10– Un nombre. – Tellure.
11– Qualité de ce qui est un. – Personne qui crie.
12– Sorte de canard. – Plante herbacée, type de la famille des linacées. – Fer.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	L	A	T	T	E	■	S	O	R	B	E
2	R	O	C	■	R	U	S	T	R	E	■	N
3	U	T	O	P	I	S	T	E	■	N	E	F
4	X	E	R	U	S	■	A	R	O	N	D	E
5	E	R	E	C	T	I	L	I	T	E	■	R
6	L	I	■	C	E	C	I	L	E	■	C	R
7	L	E	V	I	S	■	N	I	■	M	U	E
8	O	■	I	N	S	T	I	T	U	E	R	■
9	I	M	P	I	E	■	S	E	N	T	I	E
10	S	U	E	E	■	T	M	■	I	R	E	S
11	■	E	R	■	F	I	E	R	T	E	■	O
12	S	T	E	R	E	R	■	H	E	R	O	N

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

LA COUTURE CHEZ-SOI



Un modèle plein d'allure qui conviendra à toutes les tailles. Encolures différentes, facile à faire et agréable à porter.
Patron no: M 358
Le patron imprimé no **M 358** est offert pour les tailles **8 - 16 et 10½ - 20½.** (Nouvelle classification des tailles).
Ce patron est en vente au prix de $1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste. Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

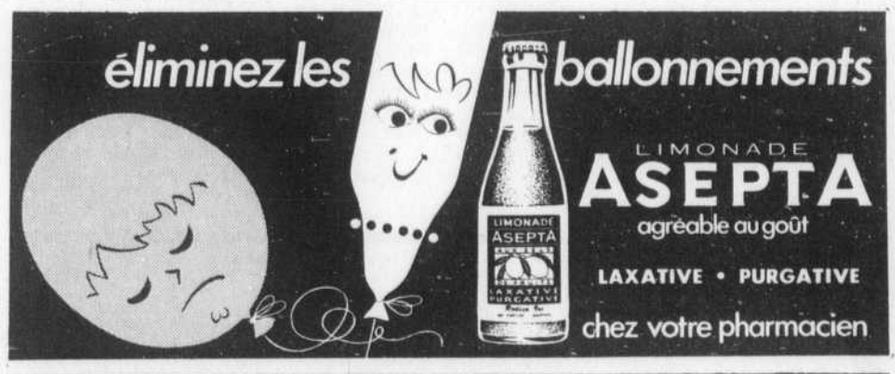
Taux préférentiel pour les films québécois

Le ministre des Affaires culturelles, M. François Cloutier, vient d'annoncer un réaménagement des frais de visionnement des films cinématographiques. A partir de maintenant, les films québécois seront exonérés à 100 pour cent, les films originaux de langue française à 50 pour cent. Quant aux films doublés ou sous-titrés en français, la réduction sera de 20 pour cent. C'est dire que les films québécois bénéficient désormais d'un statut préférentiel.

M. Cloutier a précisé que ces nouvelles dispositions constituaient la première d'une série de mesures qu'il entend prendre pour favoriser les cinémas québécois. Le Ministre ajoute qu'une telle politique est propre à appuyer les efforts de promotion de la langue française au Québec dont la responsabilité lui incombe au titre de Ministre responsable de l'Office de la langue française et de président du comité ministériel sur les politiques linguistiques.



En boîtes économiques de 15 sachets pour faire 15 pintes d'eau médicinale
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES




UNE ORGANISATION SANS BUT LUCRATIF



UN CADEAU EN "ART"
Une oeuvre d'un artisan du Québec reflètera votre bon goût.
Choisissez parmi les milliers d'articles en montre dans les boutiques de la Centrale d'Artisanat. Prix variés.
Envois postaux outre-mer avant le 7 décembre.
Fleurs en couvre et laiton
Soldats décoratifs en cuivre et laiton
Création Antony Iwanzwich
Renseignements: Tél.: 849-9415
la centrale d'artisanat du Québec
à Montréal: • 1450 rue St-Denis • 403 est, rue Ste-Catherine • Hôtel Reine Elizabeth • 1474 rue Peel
à Québec: • Place Laurier, Ste-Foy
Ouvert de 9h.30 a.m. à 5h.30 p.m., samedi jusqu'à 5h. p.m.
Jeudi et vendredi, jusqu'à 9h. p.m.

Pêche sous-marine à Trinidad

Les planches de bois ont pourri depuis longtemps, mais sous la vase, les carcasses des vaisseaux espagnols sont toujours là. Les longs fûts des canons de fer, les formes rondes des boulets de canon, la patte d'une ancre, recouvrent le fond marin de leurs formes de légendes.



Des morceaux de poteries brisées, une chopine de vin incrustée de bernaches, une ou deux pièces de monnaie apparaissent aux yeux du plongeur comme des ombres du passé.

Ces survivants des jours d'antan parsèment le fond de l'océan au large des côtes de Trinidad. L'île fut découverte par Colomb en 1498, et l'Espagne fut très satisfaite. Trinidad est située stratégiquement à l'extrême sud de la chaîne que forment les Antilles, et à moins de 10 milles du continent sud-américain.

L'île fut aux mains des Espagnols jusqu'en 1797, lorsque les Anglais surprirent et encerlèrent les combattants espagnols à l'ancre au large de Gasparee. Se voyant perdus, les Espagnols sabordèrent quatre navires de 74 canons. De nos jours, des taquets, clous, canons et ustensiles de cuisine métalliques jonchent le fond, sous les eaux vertes.

Un des nombreux groupes de plongeurs de l'île vous emmènera vers le cimetière de nombreux navires coulés, anciens et modernes. On trouve parmi eux des bateaux à coque d'acier qui gisent là depuis des années, et dont les parties exposées de leur silhouette floue se couvrent de coraux et de bernaches.

Il y a aussi quelque goëlettes et chalands côtiers locaux qui ont rencontré leur destin près des côtes de Trinidad. Les carcasses de ces navires infortunés reposent souvent dans des eaux peu profondes, entre 30 et 60 pieds. Les plus faciles à atteindre sont situées au large des îles de Huevos et Chacachacare.

Vous n'avez pas besoin d'apporter votre propre équipement de plongée sous-marine à Trinidad. Des clubs spécialisés louent le nécessaire. Cependant, vous devrez avoir votre propre masque et vos palmes. Vous pourrez les acheter à Port of Spain. En tant qu'invité d'un club, vous devrez fournir des preuves de votre expérience de la plongée, de préférence votre carnet de plongée. Les règles de ce club sont strictes, pour des raisons de sécurité.

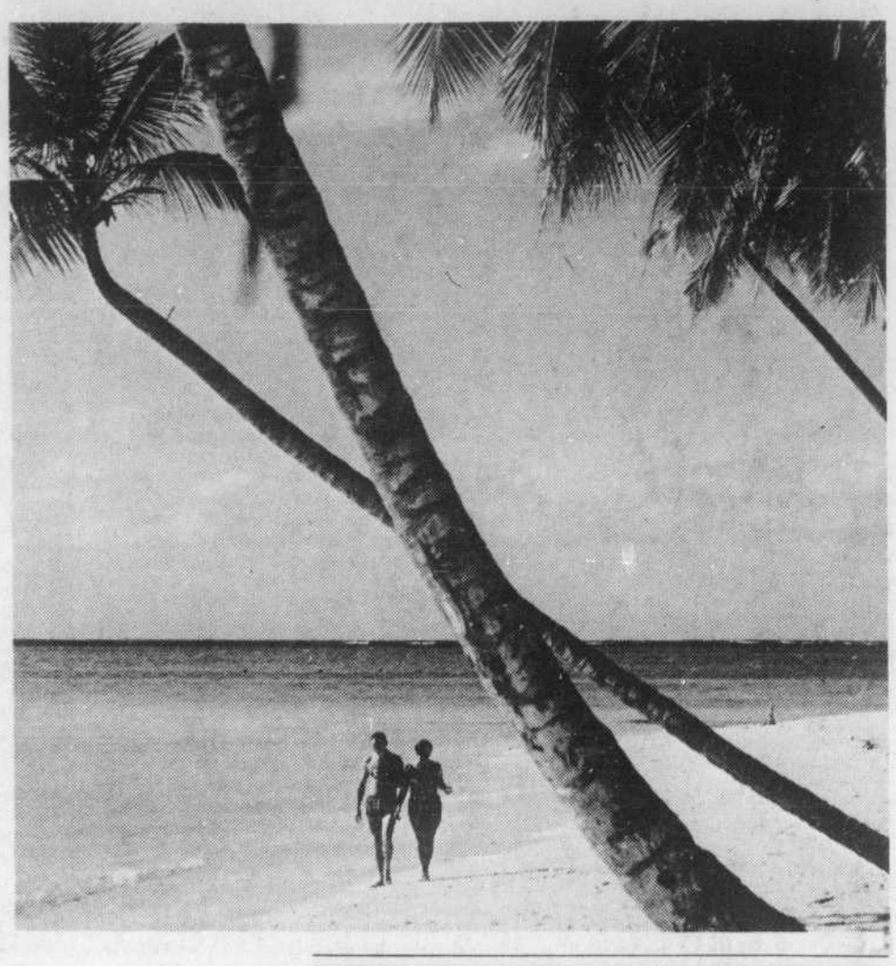
Les eaux de Trinidad ne sont pas comme celles de sa soeur Tobago où le fond est de sable blanc, et il n'y a pas non plus de jardins coraliens à explorer. Les eaux de Trinidad offrent des profondeurs vertes et mystérieuses abritant des cavernes qui attirent les audacieux, et des coques submergées couvertes d'algues ondulantes qui de loin apparaissent énormes et floues.

Le fond marin offre de merveilleuses coquilles, que les marées et le ressac n'ont pas touchées. Des poissons étincelants scintillent comme des objets précieux entre les rochers. Des épinéphèles grands comme un homme rôdent d'une manière suspecte (apportez votre schnorkel et votre fusil à harpon, vous pourrez peut-être faire une pêche record, mais n'oubliez pas que les règlements internationaux interdisent la pêche sous-marine à l'aide d'un équipement SCUBA, vous aurez donc besoin de toute votre expérience de plongée pour ramener les gros).

Vous pourrez apprendre à attraper des homards à demi-cachés dans leurs trous de rocher, mais pas à main nue. Il vous faudra des gants protecteurs contre les épines pointues. Vous verrez peut-être un ou deux requins, et un barracuda effilé, mais ils ont peur de l'homme et n'ont jamais attaqué qui que ce soit dans les eaux de Trinidad.

La plongée nocturne est une expérience toute nouvelle. Par une nuit sombre, vous pouvez laisser traîner votre main sur l'eau, et vous ferez s'allumer tout un sillage de petites lueurs scintillantes. Agitez fortement vos jambes dans l'eau, et vous aurez un feu d'artifice merveilleusement lumineux. Une fois sous la surface, vous rencontrerez des poissons endormis. Ils se tiennent, suspendus dans l'eau comme des créatures en transe, et ne s'éveillent que lorsque vous dirigez directement le faisceau de votre lampe dans leurs yeux.

Ceci n'est qu'un aperçu de ce qui vous attend dans les eaux de Trinidad si vous y faites de la plongée. Votre hôtel ou le bureau du tourisme de Trinidad et Tobago vous mettront directement en relations avec des clubs de plongée. Non seulement les membres connaissent les emplacements des épaves, les meilleures zones de pêche et les sites de plongée les plus intéressants, mais ils se feront même un plaisir de vous emmener avec eux lors de leurs propres sorties.



La clé au dilemme

Une hausse des tarifs aériens

EDMONTON — Des augmentations de tarifs jumelées à de nouvelles techniques d'administration et de marketing sont la clé au dilemme actuel coût-revenu auquel doit faire face l'industrie mondiale du transport aérien. Voilà ce que vient de déclarer M. H. B. Main, assistant vice-président de CP Air aux affaires communautaires.

Adressant la parole aux membres de la Chambre de commerce d'Edmonton, M. Main a dit que "les sociétés aériennes devront probablement étudier de près l'obligation de hausser les tarifs pour la première fois depuis 25 ans afin de renverser les pertes de $70 millions qu'elles devront souffrir cette année".

M. Main a souligné que dans le passé, lorsque les sociétés aériennes connaissaient des pressions économiques anormales, il était possible de contourner ces difficultés grâce à l'efficacité des nouveaux matériels. Depuis la mise en service des jets au début des années 60, on a pu réduire les tarifs, augmenter le trafic et produire un profit net satisfaisant jusqu'en 1965. Au cours des quatre années qui suivirent, les coûts n'ont cessé d'augmenter jusqu'à concurrence de 80 pour cent comparativement à des gains de 70 pour cent. Le revenu net a diminué en 1969 à un point tel qu'il n'a fait que couvrir les frais.

"Comme par les années passées", a dit M. Main, "les sociétés aériennes ont encore cru sauver la situation en se tournant vers de nouveaux appareils et c'est là que réside justement aujourd'hui le problème majeur". M. Main a rappelé que si les nouveaux appareils produits au début des années 60 avaient accompli la tâche pour laquelle on les avait achetés, on ne peut plus en dire autant des nouveaux jets des années 70.

"Le seul de ces nouveaux appareils qui soit actuellement en service commercial, le Boeing 747, ne réussit tout simplement pas à réduire de 20 à 30 pour cent les coûts d'exploitation par siège-mille depuis qu'il est sorti des usines", d'ajouter M. Main.

Le conférencier croit qu'il sera éventuellement possible de réduire les frais d'exploitation par la technologie mais qu'entre-temps, si l'on veut empêcher l'industrie de l'aviation de tomber dans un chaos économique irréversible, on devra hausser les tarifs de base, du moins jusqu'à ce que les géants vaisseaux de l'air fassent preuve réelle d'un avantage au point de vue coût d'exploitation.

Commentant sur la situation de CP Air face à la crise économique actuelle dans l'industrie, M. Main a dit qu'au cours du premier semestre de cette année, les revenus de sa société ont augmenté de neuf pour cent alors que les frais ont pour leur part augmenté d'environ 16 pour cent.

Il a également fait remarquer que CP Air a un handicap que la plupart des autres sociétés aériennes n'ont pas, particulièrement celles qui appartiennent à un gouvernement. "A titre d'exemple, à l'intérieur du pays, CP Air est restreint à n'exploiter que 25 pour cent du transport des passagers, ne peut desservir que sept villes et n'a pas le droit au transport du courrier". Si l'on tient compte que CP Air a été l'un des pionniers du transport aérien au Canada sans qu'il en coûte un sou au gouvernement, M. Main a dit que dans l'intérêt du public voyageur, les autorités fédérales devraient accorder à CP Air un statut d'égalité avec la société aérienne du gouvernement et lui permettre de transporter une part du courrier.

Année record pour le cognac

Le monde ne risque pas de manquer de cognac cette année. En effet, la récolte 1970 est, dit-on, "la plus belle du siècle"; les stocks atteindront en 1971 le chiffre de 500 millions de bouteilles.

Les viticulteurs de la région de Cognac — dans l'ouest de la France — s'apprêtent du reste à répondre à l'essor continu de la demande en prévoyant d'accroître d'un tiers la superficie du vignoble au cours des prochaines années.

L'amélioration de la qualité de l'appellation "Cognac" ira de pair avec l'augmentation de la quantité du produit en raison de l'effort particulier qui sera fait sur le vignoble dit de "Grande Champagne", (situé au centre de la région de Cognac) qui est à la base du cognac tel qu'il est offert aux consommateurs de France et de l'étranger.

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

VISITEZ L'EUROPE
VISITEZ L'EUROPE AU VOLANT D'UNE AUTOMOBILE
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Grand choix de RENAULT VW CITROËN FIAT SIMCA PEUGEOT VOLVO MICRO-BUS ETC...
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis conduire international etc...
Reservations billets: Bateau - Avion
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

l'agence de voyages pénélope
1466, rue crescent, suite 2, montréal 107
a choisi pour vous
LE MEXIQUE: 13 jours: $355. (can.) avion compris Mexico - Taxco - Acapulco
SKI-SOLEIL: 15 jours: $309. (can.) avion compris bronzez au SOLEIL en skiant dans les Alpes
et toutes les destinations SOLEIL à tous les PRIX
Tél.: 849-1159 pénélope voyages

Quand vous en avez jusque-là...
Filez vers la quiétude des Bermudes.
Oubliez la neige, la brume, les retards, la foule. Oubliez les colères de l'hiver, filez vers la quiétude des Bermudes.
Du 1er décembre au 15 mars, prenez rendez-vous avec le soleil dans une île des plus sympathiques. Sautez à bord d'un avion et filez vers un autre monde. Là où les terrains de golf d'un vert luxuriant semblent vous appartenir en exclusivité. Où les boutiques regorgent de trésors arrivés des quatre coins de la terre.
Voyez votre agent de voyage pour obtenir le dépliant sur les mois Rendez-vous. Ou écrivez à: Bermudes, 85 Richmond Street West, Toronto 110, Ontario. Dept. MLD/G.

SEUL
LE CLUB HORIZONS DU MONDE
Vous amène en Boeing
DIRECTEMENT DEPUIS QUEBEC ou MONTREAL
Tous les dimanches du 20 décembre à Pâques
-10° F au QUÉBEC
FUYEZ la NEIGE en HAÏTI GUADELOUPE
+80° F aux ANTILLES
1 SEMAINE $384 $450
2 SEMAINES $495 $638
Prix basés (3 par chambre). Sujets à approbation gouvernementale. Tarifs établis incluant échange U.S. à 2%. Sujets à ajustement sans préavis.
$579 Une semaine en Haïti et une semaine en Guadeloupe
Le Père Ambroise sera en permanence au Club en Haïti et en Guadeloupe.
Mme M. Arcand spécialiste des Antilles, votre hôtesse permanente en Guadeloupe.
Pierre Dudan animateur de vos soirées au Club, en Haïti et en Guadeloupe.
NOS HOTESSES et nos ANIMATEURS à VOTRE SERVICE à Port-au-Prince - Pointe-à-Pitre et au Canada.
Pierre Valcour Administrateur et Directeur du Club à Montréal
GUADELOUPE
Notre Hôtel-Club La Caravelle sur l'une des plus belles plages des Caraïbes... avec son casino, le seul des Antilles françaises.
Situé sur la même plage, à Ste-Anne, dans un cadre privé au milieu des palmiers, une oasis de détente: Le Club Horizons du Monde.
HAITI
Dans la rade de Port-au-Prince, 65 acres sur l'île Cacique et sa plage privée. Le Club les a réservés exclusivement pour ses membres.
En "Hôtel Club" l'Iba Lélé à Pétionville en pleine verdure et à 1500 pieds d'altitude.
EXCLUSIF! (et limité!)
Séjour en GUADELOUPE
1 SEMAINE $371
2 SEMAINES $445
Comprenant: - une villa privée (4 personnes) - une automobile - transport aérien, Min.
Supplément de $30 aller et retour - départs des 19, 20 et 27 décembre
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
Le Club HORIZONS du MONDE
Le Plus grand club de vacances et de loisirs au Canada
MONTREAL 1170, rue Drummond, 866-6378
QUEBEC 100, rue d'Youville, 529-5371
TROIS-RIVIERES 1371, rue Hart, 379-3303
CHICOUTIMI 400 est, rue Racine 549-8874
ALMA 470 est, rue Côté, 668-8211
VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES sans aucuns frais supplémentaires

Filez loin du froid et de la neige
LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
Succursale LAVAL CENTRE LAVAL SORTIE 7 AUTOROUTE 688-5310
VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE
1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 110, Tél.: 861-7272
OUVERT LE SOIR JUSQU'À 21 H. ET LE SAMEDI JUSQU'À 17 H.
Succursale LONGUEUIL 1 PLACE LONGUEUIL 679-3777

Alicante, portique de la Costa Blanca



Alicante, surnommée "la maison du printemps", est desservie directement de Londres deux fois la semaine entre les mois de novembre et février, quatre fois la semaine durant le mois de mars et plus fréquemment entre avril et octobre par British European Airways conjointement avec Iberian Airlines. Cette ville est le portique de la Costa Blanca, une région surnommée ainsi à cause de ses collines blanches.

Monte Benacantil, la haute colline qui domine la ville, fut appelé jadis Akra-Leuke (sommet blanc) par les Grecs.

Le château Santa Barbara, perché au sommet de la colline, a été fondé par Hamilcar Barca, le général Carthaginois. On s'y rend en utilisant un monte-pente et du haut de la colline on peut admirer un panorama suberbe.

La promenade qui longe le port a été pavée d'une mosaique faite de milliers de petites pièces de marbre de différentes couleurs afin de simuler les vagues. On continue à prolonger cette oeuvre, qui s'étendra au long de la plage Postiguet au nord du port. Quatre rangées de palmiers qui symbolisent l'hospitalité pour les Arabes, protègent les promeneurs des rayons du soleil.

Au nord d'Alicante, à un mille et quart se trouve la plage Albufereta – un endroit renommé pour sa vie nocturne et son ambiance internationale. La plage de San Juan, longue de trois milles, est couverte de sable doré très fin. Bordée d'immeubles, pourtant elle n'est jamais congestionnée même pendant le mois d'août.

Villajoyosa, 16 milles au nord d'Alicante, est un village de pêcheurs avec une longue plage formée de petits cailloux. La "fiesta" la plus importante dans ce village est "Moros Y Christianos" (Maures et Chrétiens) célébrée du 25 au 27 juillet. Dans ce village, ainsi qu'à Alcoy (40,000 habitants) tout le monde participe à des batailles simulées. Il arrive parfois que quelques uns se prennent au sérieux et souvent des gens sont blessés. Les Chrétiens, cependant, gagnent toujours!

A vingt-deux milles au nord d'Alicante, Benidorm est la plus important centre touristique de la Costa Blanca. Ses plages sont renommées: La Cala, Poniente et Levante (cette dernière est très animée).

Au nord de cette Mecque pour les adorateurs du soleil, se trouvent de petits villages tranquilles, comme Altea avec sa plage de cailloux et sa "minorité britannique" de vieux anglais à la retraite, ou encore Calpe, peut-être le plus ancien village de toute l'Espagne. On y trouve un petit port de pêcheurs, deux plages de sable doré et un rocher émergeant de l'océan, appelé le Penon de Ifach. Un autre village, Moraira, possède des centaines de villas perchées sur des collines entre les pins, au-dessus de la mer; Javea et Denia sont également tous deux magnifiques.

Au sud d'Alicante s'offrent au visiteur un chapelet de plages tranquilles, voire solitaires – Arenales del Sol; Guardama, couverte de pins; Torrevieja; Dehesa de Campoamor; Cabo Roig et La Manga Del Mar Menor. A La Manga, une péninsule longue de 16 milles encercle une lagune d'eau salée d'une superficie de 20 milles carrés. Si vous êtes bon conducteur et vous avez de bons réflexes, suivez la route cahoteuse et escarpée vers les plages de Mazarron et Aguilas in Murcia.

La Costa Blanca s'enorgueillit de son climat: 3,000 heures de soleil en moyenne par année, une température moyenne de 63 degrés F. et 65 pour cent d'humidité. Le malheur des uns fait le bonheur des autres. Si les agriculteurs se plaignent du manque de pluie, qui rend la terre sèche, les hôteliers et les touristes s'en réjouissent.

Les Tchèques, les plus grands buveurs de bière au monde

Les plus gros buveurs de bière au monde ne sont ni les Canadiens, ni les Anglais, ni les Allemands ou les Danois, comme on pourrait le croire, mais les Tchèques. C'est assez surprenant lorsqu'on sait que la boisson nationale est le Slivovice, une eau-de-vie aux prunes que l'on boit comme apéritif ou digestif. Patriotes même en buvant, plusieurs Tchèques ne boivent rien d'autre que leurs vins du pays.

C'est probablement le seul pays au monde qui compte la bière parmi ses attractions touristiques. Un guide touristique international dans la section consacrée à la Tchécoslovaquie mettait la bière au même niveau que les sports, les spas, les monuments historiques, les arts, la cuisine et le fameux crystal de Bohême.

Lorsque les statistiques comparatives sur la consommation de la bière à travers le monde ont démontré que la Tchécoslovaquie se plaçait en tête, les Allemands et les Danois ont peut-être été surpris, mais pas les Tchèques. Ils prennent souvent une pinte de bière au petit déjeuner; après avoir avalé une soupe épaisse et un plat principal d'oie aux boulettes de pâte avec de la choucroute suivi d'un dessert riche, ils aiment terminer le repas, avec de la bière (qu'ils considèrent un très bon digestif.)

Les touristes qui se rendent en Tchécoslovaquie par les lignes aériennes tchécoslovaques CSA sont heureux de constater qu'à bord de l'avion on leur sert de la bière au petit déjeuner avec les petits pains, le fromage et les viandes froides. Les Tchèques croient que c'est là une très bonne façon de commencer une journée.

Parmi les plus gros buveurs de bière, les Canadiens viennent en dixième place. Après les Tchèques, les Belges arrivent en deuxième place.

Le houblon sauvage pousse en Tchécoslovaquie depuis toujours – depuis plus de 1,000 ans on le cultive. En fait, le houblon qui pousse aujourd'hui partout en Europe et en Amérique du Nord est censé avoir des ancêtres tchèques. Ce pays vend actuellement les deux tiers de sa production de houblon aux brasseurs de bière de 60 pays étrangers.

Appelé "l'or vert" le houblon donne à la bière une saveur particulière; plus le houblon est riche en lupiline, meilleure est la bière. Les houblons tchèques ont la réputation d'être riche en lupiline, un produit utilisé aussi en pharmacie comme sédatif.

Les villes de Pilsen et Ceske Budejovice, réputées à travers le monde pour leurs brasseries, sont toutes deux situées en Bohême.

Pilsen, ville très industrielle, possède aussi des trésors architecturaux, y compris la Madone gothique de Pilsen dans l'église St-Barthélemy. Autour de la grande place sont réunis des édifices de divers styles: renaissance, baroque, empire et néo-gothique. Le musée folklorique et les anciennes églises valent la peine d'être visitées. Les photographes amateurs et professionnels, s'en donnent à coeur joie devant les façades de maisons peintes par l'artiste tchèque, Mikolas Ales. Tous les touristes se rendent à la célèbre brasserie de Pilsen; s'ils arrivent à marcher à travers les cinq milles et demie de caves; ils ont bien mérité la chope de bière qui les attend à la sortie.

La bière Budvar ou Budweiser est originaire de la ville de Ceske Budejovice. Lorsque j'y suis arrivé un après-midi pour rencontrer quelques amis à l'hôtel de la place – une des plus grandes d'Europe – on a fait ce que tous les habitants de cette ville font habituellement après leur travail – on a pris un verre de Budvar. Après cela, il restait suffisamment de temps pour faire le tour de la place avec son immense fontaine Samson et ses arcades pittoresques.

Air Canada et les lignes aériennes tchécoslovaques desservent Prague de Montréal directement.

Croisière en avion
AUTOUR DU MONDE
PAR LE PACIFIQUE-SUD
Direction: Mlle Pascale Hone

Los Angeles - Tahiti - Nouvelle-Zélande
Australie - Bali - Singapour
Ceylan - Inde - Iran - Istamboul - Paris

CONGRES INTERNATIONAL DE CHIRURGIE PLASTIQUE
Note - A Melbourne, du 23 au 26 février. Congrès international de chirurgie plastique. Les médecins canadiens pourront y participer.

Un aperçu des splendeurs du PACIFIQUE-SUD
Exotisme . . . Féeries . . . Merveilles

TAHITI

• *Trois syllabes d'enchantement . . . l'accueil tahitien . . . spontané et toujours fleuri . . . le parfum enivrant de la tiaré-Tahiti . . . la nature sauvage et charmeuse à la fois . . . le lagon mystérieux ceinturé de corail . . .*

NOUVELLE-ZÉLANDE

• *Son décor champêtre . . . les mystérieuses grottes de Waitomo avec le scintillement des vers luisants . . . les sources qui jaillissent en geysers dans le secteur de Waitomo . . . la plus grande région de geysers et de sources chaudes du monde . . . un aperçu des tribus des Maoris . . . un pays aux antipodes du Canada.*

AUSTRALIE

• *La faune australienne dans les parcs ou les fermes d'élevages . . . Kangourous, koalas, wallabys et les rarissimes platypus.*

• *Les villes bourdonnantes d'activité . . . Sydney et Melbourne . . . les gratte-ciel dans un cadre de réel modernisme . . . les plages entourées de falaises . . . la cité-jardin de Canberra avec ses parterres fleuris.*

BALI

• *Le nom seul est une évocation de folklore et de danses . . . les gracieuses Balinaises aux riches costumes . . . avec leurs danses traditionnelles . . . dans un décor de végétation luxuriante.*

Les autres pays au nord de l'équateur
Singapour — Ceylan — Inde
Iran — Turquie — Paris

11 février — 11 pays — 32 jours — **$2,590**

Option individuelle
Après Singapour: retour par Hong Kong et Vancouver

11 février — 7 pays — 24 jours — **$1,895**

Les prix de nos voyages-groupes en dollars U.S.
Plus de 50 années d'expérience à votre service

VOYAGES HONE
1460 ave. UNION, Montréal 111 — Tél.: 845-8221
Le métro à notre porte Station McGill/Union
Notre bureau est ouvert le jeudi jusqu'à 6 h 30 p.m. - Fermé le samedi

Visitez l'Europe en automobile

Si vous partez visiter l'Europe, faites-le en automobile. C'est la meilleure façon de vous déplacer sans horaires fastidieux. Il est plus économique de voyager en voiture.

Nous vous offrons les meilleures Marques Européennes. Citroën, Renault, Peugeot, Simca, Fiat, V.W. etc. Plusieurs plans de locations ou d'achats hors taxes sont disponibles.

Venez en discuter avec nous ou demandez à votre agent de voyage,

les Plans EUROP-AUTO
5186 Côte-des-Neiges
735-3083

Livraison Europe et Afrique
Les plus bas prix - Le meilleur service

En croisière dans les Caraïbes sur le "Mermoz". on se croirait sur la Côte d'Azur

Croisières au départ de Port Everglades, Floride.

12 déc., 8 jours, 3 ports, tarifs pré-saison à partir de $190.
20 déc., croisière de Noël, 14 j., 8 ports, à partir de $450.
2 janv., 8 jours, 3 ports, à partir de $200.
13 janv., 10 jours, 5 ports, à partir de $280.
23 janv., 12 jours, 7 ports, à partir de $360.
5 févr., 13 jours, 7 ports, à partir de $415.
18 févr., Croisière Carnaval, 15 jours, 8 ports, à partir de $485.
5 mars, 10 jours, 5 ports, à partir de $280.

Tarifs minimums sous réserve de places disponibles.

Des jours dorés succèdent à des nuits joyeuses. Une cuisine française exquise accompagnée de vins de grands crus offerts gracieusement. Et toujours, une certaine euphorie dans l'ambiance et la gaité.

Sur la Côte d'Azur, on dépense un argent fou pour obtenir ces plaisirs. Tandis que le "Mermoz" vous les offre aux Antilles pour moins cher que vous pourriez le croire.

C'est sa première saison dans ce coin du monde. Ainsi, on fera partout sa connaissance, quand il fera escale dans les lieux fréquentés des Antilles tels que San Juan, Saint-Thomas, ou dans les îles plus nouvelles comme la Guadeloupe et Sainte-Lucie.

Le "Mermoz". Le plus récent des merveilleux paquebots de chez Paquet. Avec piscines et ponts lido, des boutiques, des boîtes de nuit un grill-room. Et surtout, une ambiance "Côte d'Azur".

Pour réserver les places ou obtenir des dépliants en couleur, veuillez vous adresser à votre agent de voyages ou à son Agent général:

Compagnie Générale Transatlantique,
1255, Phillips Square,
Montréal, P.Q. 866-4647

LES ESCALES D'ULYSSE

Assurance Too Rix...

Les Africains du sud peuvent maintenant s'assurer contre les détournements. Une compagnie d'assurance sud-africaine annonce qu'elle versera $140 à ses assurés pour chaque jour ou partie de journée d'un détournement d'avion. La police, qui couvre aussi les dépenses "raisonnables" qui pourraient être occasionnées par un détournement, coûte $5.60 aux adultes et $1.40 pour les enfants pour des voyages aller-retour jusqu'à trois mois.

Onze millions de passagers à l'aéroport de Paris en 1969

Paris reste après Londres en tête des grandes villes d'Europe Occidentale pour le trafic des passagers partant ou arrivant par avion.
Le nombre de passagers transportés, selon le rapport annuel du Conseil d'administration de l'aéroport de Paris, a été de 10 891 770 personnes en 1969 (celui de Londres de 17 300 000, celui de Francfort de 8 millions). C'est la première fois que Paris franchit le cap des 10 millions.



FRANCE - ITALIE - SUISSE
2 SEMAINES

À compter de **$411.00**

Départ de Montréal. (GIT-15)

Appelez votre agent de voyages ou

MONTRÉAL — 861-2631
QUÉBEC — 529-8144
OTTAWA — 236-0641

SABENA
LIGNES AÉRIENNES BELGES

Prenez votre part de soleil!

Mar y sol
(Mer et soleil)
Torremolinos, Séville, Lisbonne, Madrid 15 jours.
$418* et plus.

En quelques heures, Iberia vous emmène de Montréal à Malaga, vers l'Espagne et son soleil . . .
De Malaga, transfert à votre hôtel de luxe à Torremolinos. Pendant trois jours, vous vivrez au rythme de la station balnéaire la plus "in" de la Costa del Sol.
Puis, départ pour Séville . . . l'Espagne des corridas, du flamenco et des mantilles.
Le neuvième jour, vous vous envolez vers Lisbonne, la capitale portugaise aux maisons colorées et aux petites rues typiques.
Du douzième au quinzième jour, Madrid vous accueille . . . Madrid, la fascinante capitale de l'Espagne.
Le temps de prendre encore votre part de soleil et c'est le retour vers Montréal, à bord d'un confortable réacté d'Iberia.

Crucero y sol
(Croisière au soleil)
Îles Canaries et Afrique de l'ouest 19 jours, dont 15 jours de croisière.
$539* et plus.

Des vacances air-mer . . . des escales hautes en couleur sous le soleil tropical . . . une détente complète.
Votre croisière commence par un agréable vol, de Montréal à Malaga sur la Costa del Sol.
Le temps de humer l'air du large et vous montez à bord du SS Fiorita, paquebot de luxe avec piscine.
Première escale: Tanger, la mystérieuse ville marocaine. Puis, voici Tenerife et Las Palmas, perles des îles Canaries.
Cap vers le sud, votre hôtel flottant fait relâche dans plusieurs ports de la côte ouest de l'Afrique.
Nous virons de bord pour le retour: les îles Canaries, la côte marocaine, escale dans la fascinante Casablanca.
Une nuit en mer et vous voici arrivé à Cadix, puis à Malaga où vous attend votre avion en partance pour Montréal.

Le charme de l'Espagne dans tous les ciels du monde

*Tarif aérien G.I.T. basé sur le prix forfaitaire pour un groupe minimum de 15 personnes voyageant ensemble excursion de 14-21 jours. Vol aller-retour, départ de Montréal. 2 personnes par chambre.

LD-1
IBERIA C.P. 6348 Montréal 101, Québec 861-9531
Lignes aériennes internationales d'Espagne

J'aimerais recevoir tous les renseignements sur "Les vacances d'hiver au soleil de l'Espagne".

Nom
Adresse
Ville Province
Mon agent de voyage

Tous les tarifs sont sujets à l'approbation du gouvernement et peuvent être modifiés sans préavis.

Aux Éboulements

Des réservoirs de mazout profanent le paysage

"On n'a pas le droit de profaner les grands panoramas, les sites de notre province".

Mgr Félix-Antoine Savard s'indigne en ces mots de l'installation par la compagnie de pétrole Irving de réservoirs de mazout dans la côté qui conduit des Eboulements à Saint-Joseph de la Rive.

Mgr Savard n'est pas le premier à élever la voix contre cette décision qui dépare l'un des plus beaux paysages de la province; de nombreux résidents des Eboulements et de Saint-Joseph de la Rive ont déjà protesté contre ces travaux. Des estivants, des locataires de maisons d'été se sont joints à eux.

Des lettres, des requêtes, des pétitions ont été envoyées au premier ministre du Québec, M. Bourassa, au premier ministre du Canada, M. Trudeau, aux ministres québécois de la voirie, des affaires municipales, du tourisme, des affaires culturelles, de l'industrie et du commerce, au député du comté de Charlevoix, M. Raymond Mailloux et au grand responsable de ce "massacre de paysage", l'industriel K.C. Irving.

La question a été soulevée à l'Assemblée nationale le 25 novembre et l'on a à cette date promis que la Commission des monuments historiques s'occuperait de l'affaire.

Pourtant, les réservoirs sont déjà en place et les gens qui les ont érigé, non contents d'imposer ces géants métalliques à la vue de tous, les ont surélevés sur une masse de terre, sans doute pour qu'on puisse lire de plus loin encore: Irving.

Il est à souhaiter que les gens du pays auront gain de cause et que M. Irving placera ses réservoirs ailleurs, d'autant plus qu'il pourrait facilement les cacher à la vue et éliminer en plus le risque de voir le contenu de ses réservoirs dévaler la côte.

C'est ce que craignent les résidents: une fuite de mazout qui pourrait avoir des conséquences catastrophiques.

Quand les gens des Eboulements auront la satisfaction de ne plus voir ces horreurs, peut-être verra-t-on à Cap à l'Aigle, à Rivière du Loup, à l'île aux Coudres et aux îles de la Madeleine des protestations s'élever contre M. Irving qui à chacun de ces endroits a fait ériger des réservoirs, sans souci de l'esthétique, du paysage, du panorama et de ceux qui savent tirer plaisir de la contemplation d'une montagne, d'un méandre du fleuve et du vol des mouettes.



C'est juste au nord de Jaipur, la célèbre ville rose de l'Inde que se trouve le palais-forteresse d'Amber. De la porte principale jusqu'au palais construit au 17e siècle, une route en granit rose monte, abrupte. Ici, le visiteur peut tenter une expérience qui restera l'un des événements les plus importants de son voyage: une promenade à dos d'éléphant pour monter la pente escarpée.

Qui dit VOYAGES, dit MALAVOY

UN CHOIX EXCEPTIONNEL DE TOURS EN 1971

GRÈCE
7 - 28 avril . . . env. $1,085.00
avec croisière en mer Égée, plus
Dubrovnik (Yougoslavie) et Istamboul (Turquie)

FRANCE - ITALIE - SUISSE
6-27 mai . . . $878.00*
Direction François Nicaise. À Paris André Malavoy

PROVINCES DE FRANCE
6 - 27 mai . . . $819.00
Direction André Malavoy, puis Mme Malavoy

EUROPE CENTRALE
6 - 27 mai . . . $869.00
Direction Pierre Viau puis André Malavoy

ESPAGNE
6-27 mai . . . $790.00
Direction Pedro Villalba

ITALIE DU SUD - SICILE - TUNISIE
13 mai - 3 juin . . . $934.00

ALLEMAGNE - SUISSE - ITALIE - FRANCE
24 mai - 14 juin . . . env. $930.00 - Tour nouveau
Direction François Nicaise

FRANCE - ITALIE - SUISSE
27 mai - 17 juin . . . $788.00

ÉCOSSE - ANGLETERRE - HOLLANDE - BELGIQUE - NORMANDIE -
Séjour en **BRETAGNE**
3 - 24 juin . . . env. $890.00 - Tour nouveau
Direction François Nicaise

PROVINCES DE FRANCE
8 - 29 juillet . . . $886.
Direction André puis Anne-Marie Malavoy

FRANCE - ITALIE - SUISSE
8 - 29 juillet - $788.00
Direction Français Nicaise - À Paris André Malavoy

EUROPE CENTRALE
8 - 29 juillet . . . $936.00
Direction Jérôme Malavoy puis André Malavoy

FRANCE - ITALIE - SUISSE
29 juillet - 19 août . . . $788.00
Direction François Nicaise

PROVINCES DE FRANCE
9 - 30 septembre . . . $819
Direction André puis Jérôme Malavoy

ESPAGNE
9 - 30 septembre . . . $790.00
Direction Pedro Villalba

FRANCE - ITALIE - SUISSE
9 - 30 septembre . . . $878.00*
Direction François Nicaise

EUROPE CENTRALE
9 - 30 septembre . . . $869.00
Direction Jérôme puis André Malavoy

ITALIE DU SUD - SICILE - TUNISIE
16 septembre - 7 octobre - $934.00
Direction Pierre Viau

GRÈCE
20 septembre - 11 octobre . . . env. $1,085.00
avec croisière en Mer Egée. En plus
Dubrovnik (Yougoslavie) et Istamboul (Turquie)

FRANCE - ITALIE - SUISSE
30 septembre - 21 octobre . . . $788.00
Direction François Nicaise. A Paris André Malavoy

Remarque: * les tours d'Italie des 6 mai et 9 septembre sont plus chers que les quatre autres à cause de 1) l'avion Paris - Nice 2) le luxe des hôtels.

Pour tous renseignements:

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTRÉAL 107, P.Q.
TÉL: 861-2485

La maison aux milliers de références

Londres

Le sculpteur qui doit le plus à l'industrie du clou: Partridge...

LONDRES (PC) – L'artiste canadien David Partridge est sûrement le sculpteur qui doit le plus à l'industrie des clous.

En effet, depuis 1958, Partridge produit des "sculptures cloutées". L'une de ces sculptures a remporté en 1961 le prix du Musée des Beaux-Arts de Montréal. C'est à ce moment qu'il a commencé à "prendre la chose au sérieux".

Né il y a 51 ans en Ohio, mais naturalisé canadien depuis 1945, Partridge a étudié la géologie à l'Université de Toronto, avant de s'enrôler dans l'aviation canadienne, pendant la Seconde guerre mondiale. En 1950, il obtint une bourse de l'école Slade, de Londres. "Mais c'est en enseignant, dit-il, que j'ai le plus appris en art."

Partridge est remarquablement modeste et sans prétention, en ce qui concerne son oeuvre: "Je n'aime pas exposer des théories; mais un artistes désire toujours être considéré comme étant d'avant-garde."

Partridge, qui habite Londres depuis 1962, a rencontré autant de succès dans cette ville qu'il en a au Canada. La galerie Tate de Londres, de même que la galerie nationale d'Ottawa ont organisé des expositions de ses oeuvres.

Plusieurs hôtels se sont montrés particulièrement intéressés dans ses oeuvres, lesquelles sont cotées entre $120 et $1,500. A Londres, il vient de terminer, il y a quelques mois, une murale pour le Royal Garden Hotel. Sa sculpture la plus volumineuse, jusqu'à maintenant, est une murale cloutée de 12 pieds sur 42 pieds, qu'il a installée récemment à l'université York de Toronto.

Une exposition importante des sculptures de Partridge ouvrira bientôt à la galerie de Covent Garden, et durera trois semaines. Ce sera la quatrième grande exposition Partridge dans cette ville.

L'artiste a l'intention de revenir au Canada, au début de l'an prochain, pour reprendre l'enseignement.

Archéologie

Découverte d'un sanctuaire lucanien du 4ième siècle

Un grand sanctuaire lucanien du 4ième siècle av. J.-C. a été découvert dans les Apennins du sud, près de Potenza (Basilicata) par le professeur Dinu Adamesteanu, surintendant aux antiquités de la Basilicata. L'édifice, de dimensions imposantes, est le premier de cette importance jamais trouvé par les spécialistes de la civilisation lucanienne – population italique d'origine indo-européenne qui s'était constituée en fédération dans le sud de l'Italie à partir du 5ième siècle, exercant une pression menaçante sur les colonies grecques installées sur les côtes.

L'autel, placé au centre du sanctuaire, mesure à lui seul vingt-sept mètres sur quatre et demi. L'esplanade est construite en gros blocs de pierre locale. Elle est elle-même entourée de plusieurs constructions destinées à contenir les ex-voto et dons des fidèles. Une trentaine d'inscriptions, en grec et en osque (langue à laquelle appartient le dialecte lucanien), indiquent que le sanctuaire était consacré à la déesse méphitis – divinité des eaux sulfureuses, que les Romains devaient d'ailleurs "importer" dans leur propre Olympe. De fait, une source se trouve en amont du sanctuaire, et des canaux en amenaient l'eau dans deux vasques placées de part et d'autre de l'entrée. Cette même source devait d'ailleurs être la ruine de Méphitis: elle provoqua, sans doute au premier siècle de l'ère chrétienne, un glissement de terrain qui ensevelit le sanctuaire.

Le matériel retrouvé dans le sanctuaire donne une image saisissante de cette civilisation lucanienne encore très mal connue. C'est ainsi que le professeur Adamesteanu a trouvé de nombreuses statuettes de terre cuite représentant des fidèles offrant des animaux à la déesse – des porcelets surtout – ou des Divinités féminines.

Venezuela: 2 semaines en hôtels de luxe située sur la plage - avion et logement compris - départs: 23 janv. 6 et 20 février, 6 et 20 mars.

À partir de **$399.00**

SKI DANS LES ALPES: 2 semaines comprenant transport aérien - logement en appartements ou hôtels - dans les meilleurs stations. Départs: 19 déc. et tous les samedis en janv. fév. mars.

À partir de **$309.00**

NOËL À HAITI: tout compris, hôtel de première classe.

À partir de **$339.00**

Bureaux ouverts tous les soirs jusqu'à 8:30 P.M.
Le samedi de 10:00 A.M. à 4:00 P.M.
3428, rue St-Denis, Montréal 130
Tél.: 842-4648 — 842-2526
STATIONNEMENT GRATUIT à l'arrière de l'agence
MÉTRO: Station SHERBROOKE

AGENCE DE VOYAGES VIAU

La Floride aller-retour sur un air de vacances!



Cette année, sortez de l'ordinaire, ou plutôt, mettez-vous au diapason des temps modernes. Prenez l'avion pour vous déplacer. Oubliez les soucis du voyage et laissez des spécialistes faire une réussite de vos vacances. Air Canada vous emmènera en Floride rapidement et sans escale.

Profitez pleinement de vos vacances et commencez-les à bord d'un jet d'Air Canada. Les plages sablonneuses de la Floride sont à 3 petites heures de Montréal. A peine êtes-vous parti que vous flirtez déjà avec le soleil tout en sirotant un cocktail de vacances.

Une fois en Floride, vous pouvez vous rendre à Nassau, aux Bahamas, avec le même billet et pour le même prix, en faisant votre demande au moment de l'achat. Et, moyennant un léger supplément, visiter l'île de Cozumel sur la côte est du Mexique. Allez-y! Visitez le coin. Vous avez le temps!

Cet hiver Air Canada vous offre jusqu'à 18 vols hebdomadaires en jet et sans escale vers la Floride: Montréal-Miami et Montréal-Tampa.

Voyez votre agent de voyage. Il vous donnera tous les renseignements au sujet des circuits de vacances économiques et des tarifs réduits pour la famille. Ou appelez Air Canada.

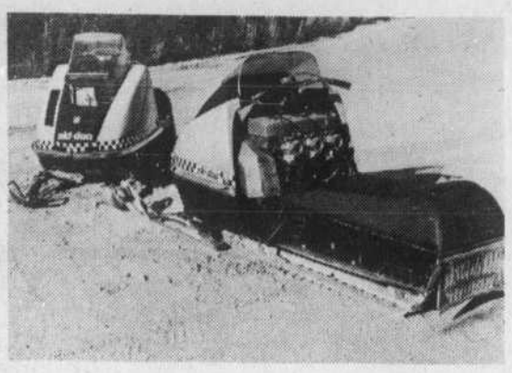
Tarif "Excursion 21 jours", aller-retour, classe économique, Montréal-Miami et Montréal-Tampa/St- Petersburg: $169.

AIR CANADA
Notre affaire, c'est tout le monde.

l'information sportive

Lisez marabout-auto
LE MONDE DE L'AUTOMOBILE
COURSES-TECHNIQUES-RALLYES EN VENTE PARTOUT

Derrière le volant...



... d'une Ski-Doo Blizzard de compétition.

Bombardier Ltée., fabricant des motoneiges Ski-Doo, vient de présenter ce que ses dirigeants considèrent "les cinq meilleures motoneiges de courses au monde" pour son écurie de courses d'usine en 1970-71. Les Ski-Doo Blizzard de compétition, le personnel de commande de l'écurie ainsi que les projets détaillés de la prochaine saison ont été présentés au centre de compétition de la firme à Valcourt, situé dans les Cantons de l'est à 70 milles de Montréal. L'écurie internationale se compose du champion mondial des courses de motoneige en 1969-70, Yvon Duhamel de LaSalle, Québec; le réputé champion motocycliste Bart Markel de Flint, Michigan; le champion suédois des courses de motoneige, Bertil Siklund, de Umea, Suède; son compatriote et champion d'il y a deux ans, Dan Oberg de Arjeplog, Suède, et le champion des courses de motos hors-série, Lucien Lamoureux d'Iberville, Québec. La direction de l'écurie se compose de Conrad Bernier, directeur; Jean-Yves Blouin, gérant; et Marcel Lafrance, coordonnateur technique. Six mécaniciens, deux pilotes substituts, deux conducteurs pour le camion-remorque qui transporte l'équipement et deux pilotes pour l'avion DC-3 complètent le groupe.

A l'écurie de compétition de l'usine viennent s'ajouter celles des distributeurs de Bombardier Ltée. En effet, les distributeurs de motoneiges Ski-Doo auront de 16 à 18 équipes dans le circuit de l'Amérique du Nord – un circuit de courses qui offrira plus d'un demi million de dollars en bourses.

"La raison d'être de notre participation aux courses de motoneige est de développer un meilleur produit pour nos futurs clients", a dit Bernier. "Les projets de cette année ont été préparés de telle sorte que nous pourrons transmettre rapidement à nos distributeurs et vendeurs, toutes les informations techniques acquises par la course."

Retour de la "Alfa Roméo Montréal"

La "Alfa Roméo Montréal", une des voitures les plus raffinées au monde, sera exposée au troisième Salon International de l'Auto de Montréal. "La Montréal" est une des voitures qui seront en vedette au Salon où plus de 300 véhicules, venus de tous les coins du globe, seront exposés à la Place Bonaventure du 14 au 24 janvier.

L'Alpha Roméo Montréal... à Montréal!

Sur les instances des représentants de l'Expo '67, la firme Alfa Roméo a créé un prototype de la "Montréal". Elle se devait de représenter "la synthèse des plus chers désirs de l'homme en matière de voiture". Depuis sa présence à l'Expo '67, le manufacturier italien a fait de cette "voiture de rêve" un coupé de production raffiné qui sans aucun doute pourra satisfaire les clients les plus exigeants. Son retour à Montréal sera une primeur nord-américaine.

Conçue par Bertone, "La Montréal" est dotée d'un moteur huit cylindres de 2593 c.c. (159 po. cu.) semblable au célèbre moteur de course Alfa "33". Sa vitesse maximale est de 138 milles à l'heure et ne sacrifie en rien la sécurité et le luxe.

"La voiture sera sur le marché européen en fin d'année", selon un porte-parole de la firme. "Cependant, il faudra attendre un an avant qu'elle ne fasse son apparition en Amérique du Nord."

"La Montréal" sera en vente à $12,000.

La Chaparral 2-J et la Can-Am 1971

La Chaparral 2-J, modèle dont l'adhésion est augmentée par effet de sol, pourra participer aux courses de la série Can-Am en 1971, a décidé le Sport Car Club d'Amérique. Le SCCA a refusé, comme le souhaitaient de nombreux constructeurs et promoteurs de courses, de modifier le règlement technique de l'épreuve afin d'interdire la participation de la Chaparral.

La voiture, mise au point par le Texan Jim Hall, avait fait ses débuts officiels en juillet dernier à Watkins Glen.

La Chaparral 2-J est dotée de deux moteurs auxiliaires latéraux qui commandent deux hélices. La voiture est ainsi plaquée au sol par aspiration ce qui lui assure une meilleure tenue de route et une plus grande stabilité dans les virages, mais lui fait aussi rejeter en arrière un nuage de poussière et de débris ramassés sur le circuit. Si à Watkins Glen, la voiture, pilotée par l'Ecossais Jackie Stewart, avait fait la preuve de ses qualités avant d'être éliminée sur ennuis mécaniques, les autres concurrents s'étaient plaint d'avoir été gênés par le nuage rejeté par la Chaparral.

La décision du Sport Car Club d'Amérique ne met pas fin à tous les problèmes de l'organisation de Jim Hall.

Gary Knutson, constructeur de moteur qui jouit d'une excellente réputation, est retourné chez McLaren Racing, où il comblera le vide laissé par George Bothloff. De plus, l'ingénieur en chef (véhicules) de Hall, Don Gates, a démissionné pour former sa propre compagnie; il y effectuera de la recherche et de la mise au point à tous les niveaux en matière de transport. On prétend que Hall aurait investi dans cette nouvelle compagnie.

Pour couronner le tout, on apprend que Cameron A. Argetsinger, le vice-président administrateur, naguère Directeur administrateur de la Watkins Glen Grand Prix Corp., aurait également démissionné. Argetsinger n'a pas fait connaître ses projets immédiats; toutefois on s'attend à ce qu'il conserve son poste de directeur au sein de la nouvelle compagnie de Gates.

Une faillite menace Bridgehampton

La piste de Bridgehampton au Long Island (2.85 milles), bien connue des Québécois, est sous le contrôle d'une firme juridique de New York.

D'après le président de Bridgehampton Enterprises Inc., M. Arthur Schmidt, la piste a enregistré des pertes renversantes au cours des cinq dernières années; soit $39,000 en 1968 et $35,000 cette saison. Schmidt a également révélé que la foule-record enregistrée en 1965 et qui s'est répétée il y a deux ans, n'a jamais été surpassée depuis; cela ne concorde certainement pas avec les chiffres publiés depuis ce temps.

Au hasard des nouvelles

Série Mondiale... le soir ?

Le commissaire du baseball Bowie Kuhn a hier suggéré qu'au moins une partie de l'annuelle Série Mondiale soit jouée le soir, peut-être dès l'automne prochain. Le sujet a été soulevé alors que les ligues de calibre majeur terminaient leur assemblée annuelle à Los Angeles. "Nous avons suggéré au réseau de télévision NBC des parties du soir", a dit Kuhn, "et leurs directeurs, intrigués, ont décidé d'étudier cette idée. Parce qu'elle fut jouée le soir, la Joute des As de l'été dernier a connu la plus forte cote d'écoute, pour une télémission sportive, dans l'histoire". On a encore étudié la possibilité, parlant TV, d'éliminer le territoire où se joue les parties éliminatoires post-saisonnière dans chaque ligue. On a noté une baisse d'assistance lors de celles de l'automne dernier, probablement parce que les parties étaient télédiffusées dans la région immédiate où elles étaient disputées. Le commissaire a encore révélé qu'étude faite, le retour du lanceur Hoyt Wilhelm au club Atlanta (vendu aux Cubs de Chicago par Atlanta deux semaines avant la fin de la dernière saison) avait été honnêtement fait. On a aussi discuté, de façon non-officielle, le cas de Bob Short, propriétaire des Sénateurs de Washington. Ce dernier doit un demi-million et c'est pour combler ce déficit qu'il est prêt à vendre des vedettes telles que Frank Howard et Mike Epstein. Le seul échange de joueurs annoncé hier: Steve Huntz, champ-intérieur du San Diego, passe au San Francisco en retour du champ-intérieur Don Mason et du lanceur Bill Frost.

Pour Gilles Houde, nouvelles fonctions

Gilles Houde, député de Fabre, se verra confier des fonctions et responsabilités particulières au sein du Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports. C'est ce que vient d'annoncer Guy Saint-Pierre, le ministre provincial de l'Education. On sait que le haut-commissariat sportif a été récemment transféré de la juridiction du ministère des communications à celui de l'éducation. M. Houde participera à l'élaboration des politiques générales qui seront définies en ce domaine sportif et soumettra au ministre toutes suggestions, propositions et recommandations qu'il jugera pertinentes.

Pas d'argent mais un titre payant

Billy Backus, le neveu de l'ex-champion Carmen Basilio qui a surpris le monde de la boxe (il était coté à 9 contre 1!) en détrônant le champion mondial des mi-moyens Jose Napoles avant-hier soir en 4 rondes à Syracuse, N.Y., n'a pas reçu un sou pour sa victoire pendant que son rival, lui, recevait la garantie de $60,000 qu'il avait exigée. Backus, 27 ans, devait toucher 18% des recettes nettes. Mais seulement 4,452 spectateurs virent le match dans l'amphithéâtre Onandaga de 9,200 sièges où il fut présenté, la recette brute ne se chiffrant qu'à $55,155. Malgré des droits de radiodiffusion accordés au réseau Mutual, les promoteurs (le Canastota Boxing Club) n'ont pu montrer de profits nets. Mais Backus, père de 3 enfants, ne s'en fait pas trop: "Le titre va dorénavant me rapporter quelque chose, soyez-en sûrs", a-t-il déclaré en souriant.

Un O'Quinn qui pourrait parler !

Jake Gaudaur, commissaire de la ligue Canadienne de football, a déclaré qu'il ferait une enquête sur la façon dont le nom de Moses Denson a été enlevé de la liste de négociation des Rough Riders d'Ottawa et porté sur celle des Alouettes de Montréal. Il a indiqué que c'était à la demande expresse de David Loeb, propriétaire du club Ottawa, qu'il avait décidé de faire cette enquête et qu'il ne ferait aucun autre commentaire tant que celle-ci ne serait pas terminée. D'autre part, Red O'Quinn, le directeur-général des Alouettes qui était avec Ottawa lors de l'incident, a dit que si Loeb lui intentait des poursuites, comme celui-ci l'a laissé entendre, il pourrait raconter plusieurs histoires sensationnelles à propos de la ligue Canadienne de football. O'Quinn a précisé que s'il avait retiré le nom de Moses Denson de la liste de négociation d'Ottawa quand il en était le directeur-général, c'était parce que seulement 20 noms devaient figurer sur cette liste et que les Rough Riders lui avaient dit de justement en retirer un pour le remplacer par celui d'un joueur qu'ils désiraient engager. A propos des révélations sensationnelles qu'O'Quinn pourrait faire, Gaudaur a répondu qu'il croyait que toutes les règles et tous les règlements de la ligue Canadienne pouvaient être révélés au public sans causer de scandale. Par ailleurs, à Edmonton, l'Union athlétique intercollégiale du Canada a proposé qu'un match d'avant-saison soit joué entre les meilleurs joueurs de collège et les champions de la ligue Canadienne. "Cela donnerait une nouvelle et très excitante dimension à notre calendrier do.¼avant-saison", a dit le Dr M. L. Van Vliet, président de l'union. Il suggère qu'une première joute du genre ait lieu à l'été de 1972 et essaiera de rencontrer Gaudaur le 16 décembre à ce sujet.

Grâce à un King, des joueuses reines !

Une nouvelle formation de tennis, ne comprenant que des femmes professionnelles de ce sport, va faire son apparition à partir de janvier dans une série de 8 tournois dotés de $105,-000 en prix. C'est ce que vient d'annoncer Larry King, mari de la championne américaine qui sera la vedette du nouveau groupe, Billie Jean King. La nouvelle troupe, qui comprend toutes les joueuses suspendues par l'Association de tennis sur gazon des Etats-Unis parce qu'elles avaient protesté contre l'inégalité des prix attribués aux joueuses féminines par rapport à ceux accordés aux hommes, se produira à San Francisco du 6 au 8 janvier, puis à Long Beach, Californie; à Baltimore; à Oklahoma City; à Philadelphie; à Chattanooga, Tennessee; à Fort Lauderdale, Floride; et à Boston. Le groupe organiserait par la suite des tournois en Angleterre, en Australie et en Afrique du Sud. Outre Billie Jean King, la troupe comprend actuellement l'Anglaise Ann Haydon Jones, la Française Françoise Durr, l'Australienne Karen Krantzcke, la Sud-Africaine Pat Walden et les Américaines Nancy Richey, Rosemary Casals, Valerie Siegenfuss et Kristy Pigeon.

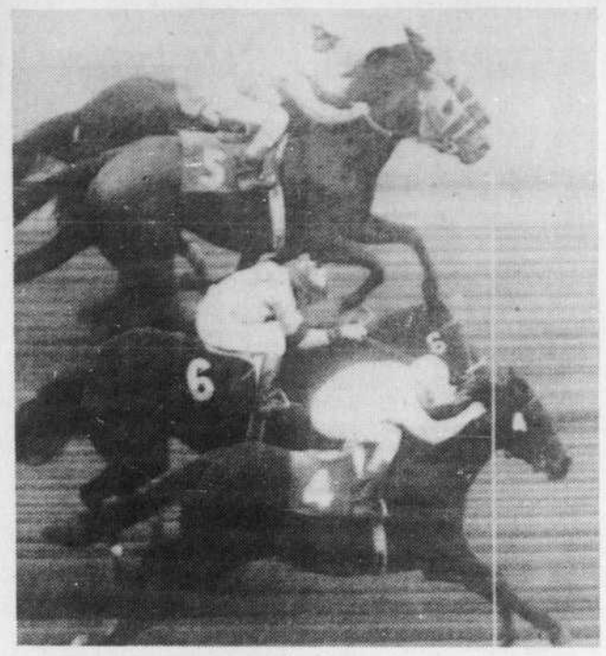
En bref, bref, bref...

La Banque de Montréal commanditera la compétition canadienne de ski tenue dans le cadre des épreuves de la Coupe du Monde et qui portait, jusqu'ici, le nom de Course DuMaurier Internationale... la compétition de 1971 aura lieu du 12 au 14 février au Mont Ste-Anne, à 20 milles à l'est de la ville de Québec... Marcel Cerdan fils, au terme d'un combat assez discuté, a été déclaré vainqueur aux points du Dominicain Dario Hidalgo, hier soir à Marseille... la décision a provoqué des remous... le super-lourd Vassily Alexeev a battu quatre records d'haltérophilie, hier à Moscou et lors des championnats de la Société sportive des syndicats soviétiques "Troud"... à son 4ème essai (hors-concours), Alexeev a réussi un épaulé-jeté de 228 kilogrammes 500... il a aussi établi un nouveau record du monde du développé et de l'arraché, qu'il avait battus auparavant, ont été modifiés officiellement après pesée de la barre: développé, 220 kgs; arraché, 117 kgs 500; et épaulé-jeté, 220 kgs 500... en 1970, Alexeev, l'homme le plus fort du monde, a amélioré pas moins de 21 records du monde de sa catégorie... par ailleurs, à Berlin-Ouest, l'Américain Charley Greene a égalé le record mondial en salle des 60 mètres avec un temps de 6 5/10 secondes au cours d'une réunion d'athlétisme pendant que Heide Rosendahl, de l'Allemagne de l'Ouest, établissait un nouveau record mondial des 60 mètres-haies en salle, soit 8 secondes... l'ancien record était détenu par Karin Balzer, de l'Allemagne de l'Est, et Citrina, de la Russie, et était de 8.2 secondes.

Van Ness sera de la fête

Bruce Van Ness, l'un des héros des Alouettes dans la conquête de la coupe Grey, sera l'un des invités d'honneur, demain après-midi, au banquet annuel des Pionniers de Villeray-Ahuntsic, au restaurant "Le Lutin qui Bouffe". Les Pionniers fêteront alors leurs quelque 140 jeunes joueurs de football. On honorera surtout les Pionniers d'Ahuntsic, champions provinciaux de calibre minime, catégorie à huit joueurs, première équipe championne dans la jeune histoire de l'organisation.

HOCKEY
LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO
Demain à 7 h 30 p.m.
HAMILTON
vs
CANADIENS
Billets maintenant en vente au
FORUM



SANS PRÉCÉDENT ! Pour la première fois dans l'histoire canadienne des courses au galop, trois coursiers ont terminé en tête-à-tête en 2ème place, avant-hier soir, à la piste Greenwood de Toronto. Pendant que Country Dude (4) traverse la ligne d'arrivée bon premier, Lar's Theme (6), Susan's Page (5) et Better Be Fast (2) arrivent exaequo en deuxième place.
(Téléphoto PC)

Hockey

LIGUE NATIONALE

CLASSEMENT

EST	G	P	N	P	PC	Pts
Boston	14	5	5	102	64	33
N.Y.	14	5	4	72	50	32
Mont.	12	8	4	83	63	28
Vanc.	10	13	3	77	91	23
Détroit	8	11	4	72	81	20
Toronto	7	15	1	73	83	15
Buffalo	4	13	5	43	79	13
Ouest						
Chicago	15	4	5	87	50	35
St-Louis	11	5	7	57	48	29
Minn.	11	8	3	54	54	25
Phil.	10	10	2	55	57	22
Pitts.	5	10	9	64	69	19
Los An.	8	12	2	61	77	18
Cal.	6	16	2	51	85	14

Hier soir
Philadelphie à Californie

Ce soir
Boston à Montréal
New York à Toronto
Détroit à St-Louis
Vancouver à Pittsburgh
Chicago à Minnesota
Philadelphie à Los Angeles

Demain soir
Toronto à Chicago
Vancouver à New York
Pittsburgh à Boston
St-Louis à Détroit
Minnesota à Buffalo

ALAIN CARON, surnommé "Boom Boom" à l'instar de Bernard Geoffrion et qui était avec les Voyageurs de Montréal l'hiver dernier, joue maintenant pour le club San Diego dans la ligue de hockey de l'Ouest.

McGee mène par 2 coups

CORAL SPRINGS, Flo., (PA) – Jerry McGee, à la recherche de sa première victoire en quatre ans sur le circuit du golf professionnel américain, est en tête des concurrents après la 2ème ronde de l'Omnium Coral Springs de $125,000. McGee a réussi un remarquable total de 65, hier, six coups sous la normale. Il a maintenant un compte de 133 pour les deux premières rondes et devance ses plus proches rivaux, dont le dangereux Lee Trevino, par deux coups.

Trevino, 67, hier malgré trois coups roulés et un Bogey sur le dernier trou, était à 135 avec Gardner Dickinson, Jack Montgomery et Bill Garrett.

J.C. Snead, neveu du fameux Sam Snead, et Bob Goalby, vainqueur de l'Omnium Heritage de la semaine dernière, étaient à 136 tandis que Steve Spray, Homeros Blancas et Gay Brewer avaient des totaux de 137.

Arnold Palmer, avec 72-70 – 142, a évité de justesse d'être éliminé pour la première fois depuis 3 ans.

Parce que les départs furent retardés d'une demi-heure à cause de la brume, il est possible que certains joueurs soient obligés de terminer leur ronde d'hier après-midi ce matin.

De Favero et Coallier et de barils... japonais!

par MARCEL GAUDETTE
(Collaboration spéciale)

Deux champions sauteurs de barils du Québec quitteront la métropole, demain, à destination du Japon où ils ont été invités par la société de radiodiffusion Mancini à donner des manifestations de leur art. Il s'agit du champion canadien et ex-champion mondial Jacques Favero et du vétéran sauteur Georges Coallier, président de l'Association canadienne des sauteurs de barils.

Ces deux athlètes en seront à leur deuxième expérience du genre. En janvier 1968, ils avaient été reçus en princes au Japon où ils avaient démontré leur savoir-faire à maints endroits en plus d'instituer certaines cliniques.

Leur nouveau périple au pays du Soleil-Levant commencera à Osaka, où la récente exposition universelle vient d'enregistrer de fracassants résultats. Ils séjourneront du 6 au 16 décembre en sol japonais.

Tout porte à croire qu'à la lumière des résultats obtenus, lors de leur passage en 1968, les deux mêmes sauteurs de barils ont été invités "sur demande". Ils pourront constater les progrès enregistrés par les jeunes sauteurs nippons.

Tout indique que la Russie et l'Allemagne se sont intéressées à recevoir la visite d'as sauteurs canadiens.

Favero: tout un champion!

Même s'il a perdu son titre mondial des sauteurs de barils, le 14 mars dernier, à Grossinger dans l'Etat de New York, Jacques Favero demeure un grand champion dans cette discipline qui ne compte cependant pas un très grand nombre d'adeptes.

La veille de la compétition mondiale '70, Favero a glissé et est allé donner durement contre la clôture. Le soir même, il marchait à l'aide de béquilles.

Quelques heures avant la compétition, le chiropracteur René Morrissette redonna un peu de vie à sa cheville malade et Favero participa au tournoi. Il survola 15 barils pour prendre le troisième rang. Dans son cas, c'est le courage et la détermination qui en font un si grand champion!

Le 21 février prochain, à l'amphithéâtre Laval de St-Vincent-de-Paul, Jacques Favero tentera de remporter un quatrième titre national d'affilée.

Le mois prochain, probablement à la mi-janvier, Favero tentera d'autre part de reconquérir le titre mondial des sauteurs de barils. Présentement, ce sont deux rapides patineurs de Chicago, dont un certain Richard Widmark, qui détiennent les premières places.

Quant à Coallier, il a un peu vieilli, mais il a encore de bonnes jambes et beaucoup d'élan dans ses sauts. Policier de carrière, Coallier a déjà été champion canadien des sauteurs de barils, sport qui, un jour, pourrait, atteindre le niveau des Jeux Olympiques.

De sport et politique

PRAGUE (AFP) – La politique vient d'opérer une fracassante "rentrée" dans le sport tchécoslovaque. Le comité central de l'Union pour la culture physique, réuni hier en session plénière, a en effet prononcé ou confirmé l'exclusion de 16 de ses membres – dont l'ancien ministre de la Jeunesse, M. Emanuel Bosak et le champion olympique Emil Zatopek, exclu en juin dernier – coupables d'avoir "adopté des attitudes politiques incompatibles avec la haute fonction de membre de ce comité". Dans son rapport devant le comité central, M. Julius Chvalny, vice-président de l'Union pour la culture physique, a souligné que "les résultats sportifs ne doivent pas être le seul critère pour la sélection des sportifs tchécoslovaques" qui, outre la compétition sportive, doivent aussi assumer la tâche de diplomate et d'ambassadeurs culturels de leyr pays. "Il faudra donc, a-t-il précisé, se montrer très exigeant sur la formation et les qualités morales et politiques des sportifs."

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de $1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel).
L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AVIS: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.

ANTIQUITES CANADIENNES A VENDRE

Magnifique collection de meubles en pin datant de 100 à 200 ans; armoires, chaises, tables, banc, commode huche, encoignure, ber, etc. Particulier. Prix raisonnables. Tél.: **671-2276.** 7-12-70

ANTIQUITÉS CANADIENNES

LIVRES CANADIANA À VENDRE
La revue Canadienne, édition Sénécal, volumes I à XI (1864-1874).
Tél.: 384-2787
7-12

AUTO A VENDRE

MUSTANG, 1969, V8, Hard-top, état neuf, 6,000 milles, complètement équipée, direction assistée, freins assistés, radio, pneus à neige, aubaine, $2.400. Tél.: **737-5078.** 8-12-70

PEUGEOT 1969, 204, station-wagon, bonne condition, $1,350. Tél.: **935-6679.** 7-12-70

VOLVO, 544, 1964, très propre, bonne condition, phares Lucas, pneus Pirelli, $450. Tél.: **844-4678** 9-12-70

MUSTANG, 1965, 2 portes, hardtop, V8, 3 vitesses, condition impeccable, radio, pneus à neige, prête pour l'hiver, mécanisme parfait, sacrifierais $850. Tél.: **279-3669.** 9-12-70

VAUXHALL, 1968, à vendre, cause déménagement. Tél.: **674-9575** ou **677-8637.** 7-12-70

ALFA-ROMEO, 1750, Berline, 23000 milles, radio Blaupunkt AM-FM, Michelin XAS, Eonizer, prête pour l'hiver, doit sacrifier à $2,350. Tél.: **332-6997 – 473-7014** 7-12-70

TOYOTA COROLLA 1970, 12000 milles, très bon état, cause départ. Tél.: **739-4179 – 873-2710** 7-12-70

A VENDRE

AUBAINE, enregistreuse Sony, état neuf, valeur $200, vendrait moitié prix. Tél.: **739-7048** après 18h. 9-12-70

Livres, bibliothèque privée, 170 canadiens, 30 français, 2 nostradamus. Pas de commerçant. Tél.: **521-4642.** 7-12-70

ANIMAUX A VENDRE

Chi-hua-hua, femelle, 10 mois, tous vaccins. Tél.: **738-8277.** 8-21-70

APPARTEMENTS A LOUER

Grands 2½, meublés ou non, avec balcon dans gratte-ciel moderne, rue Sherbrooke ouest, près métro, toutes commodités. A partir de $120. Immédiatement Tél.: **842-5818.** 16-12-70

ST-LAURENT: Le Colbert, 4½, près de Gare Vertu, équipé, piscine intérieure, extérieure, sauna, loyer réduit. Tél.: **332-2615.** 7-12-70

BUREAUX A LOUER

Espace de bureau prestigieux à sous-louer; 2 bureaux, salle de réception, salle de bain, cuisinette équipée, piscine, sauna, salle de billard, tapis et tentures fournis. 21e étage (Top floor). Tél.: 9-5 p.m. **849-6231.** 9-12-70

CHALETS A VENDRE

"Autoroute région Ste-Adèle, "Petit Westmount", plage sablonneuse sur grand lac naturel, cnalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, foyer en pierre naturelle, piscine, tennis, près pentes de ski, $15,900., terrain compris: $98.50 par mois. Tél. **731-3501** J.N.O.

CHALET A LOUER

STE-MARGUERITE; luxueux chalet neuf, 3 chambres, foyer, 1 mille Auberge Yvan Coutu. Tél.: **722-0614** et **631-4180.** 5-12-70

DOMAINE STE-AGATHE: luxueux "Bavarois", 5½ chauffés, flanc montagne, près pentes, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault. Semaines-libre après 10 janvier seulement. Tél.: **256-6825** (Semaine **254-6728**) 24-12-70

Près de Jay Peak et de Mont Sutton, minimum 2 semaines ou saison. Tél.: **288-0945** après 5 p.m. 7-12-70

FEMMES DEMANDEES

Travail régulier à temps partiel pour personne disposant de quelques heures par jour, habitant à quelques minutes de marche de l'Hôpital Notre-Dame. Aucune expérience, ni anglais nécessaire. Mais grande aisance auprès du public essentielle. Ecrire à: Case 80, Le Devoir. 8-12-70

ON DEMANDE

Désire acheter les numéros de 1 à 7 inclus, ensembles ou séparés, de l'ancienne revue PLANETE. Tél.: **342-0983** ou écrire à 5160 ave Gatineau, appt. 34, Montréal. 7-12-70

COURS PRIVES

Donnerais cours biologie deuxième semestre Cegep, cours privé, institution religieuse, secondaire. Tél.: **225-2780.** 7-12-70

HOMMES DEMANDÉS

VENDEUR
AVEC EXPÉRIENCE
Représentant requis par un important manufacturier d'ameublement pour le département des ventes par contrat.
De bonne éducation, il doit être bilingue et prêt à être entraîner pour une carrière dans la vente.
Répondre par lettre en mentionnant âge, expérience et salaire désiré à:
Case 78
Le Devoir
7-12-70

LOGEMENTS A LOUER

Haut duplex – Lacombe, 6 pièces, réfrigérateur et poêle, chauffé, garage, à sous-louer jusqu'en septembre. $215. Tél.: **739-6754.** 11-12-70

AHUNTSIC; Grande Allée, près Henri-Bourassa, bas, 5 pièces, très propre, $160. chauffage à l'électricité non compris, salle de lavage, garage, libre immédiatement. Tél.: **384-2778** 8-12-70

OUTREMONT: McNider, haut duplex, 7½ grandes pièces, garage, février gratuit. $225 par mois, Tél.: **276-1922** 7-12-70

Bas de duplex, 5 pièces, endroit très attrayant, 5833 Clanranald. Pour adultes $155. Tél. **489-6096.** 15-12-70

PROPRIÉTÉS À VENDRE

OUTREMONT
Maison à atmosphère chaude, propice à une vie familiale de détente, située sur le Mont-Royal, paroisse Outremont.
10 pièces
5 chambres à coucher, grand salon avec foyer, salle à manger avec salle familiale attenante, cuisine moderne, sous-sol agréablement aménagé.
Prix demandé: **$48,500.**
Conditions de paiement faciles.
Personnes à la recherche d'une maison agréable communiquez à:
273-1509
JEAN-GUY DÉCARIE & ASS. INC.
courtiers
8-12-70

Chemin Ste-Catherine, près Université, cottage détaché, 11 pièces, 5 chambres à coucher, salle de jeux, garage double. Aubaine, $58,-000. Pas d'agent. Tél.: **279-2557.** 19-12-70

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 1600 Berri, suite 3106. Le soir: 5 à 9 heures, samedi p.m. fermé lundi. Tél.: **288-2332.** 7-12-70

ROUSSILLE TRANSPORT

ROUSSILLE TRANSPORT déménagement local. Longue distance. Emballage, entreposage. **725-2421.** 7-12-70

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MONTRÉAL-NORD
Bord de l'eau, luxueux cottage en pierre naturelle, style français Haut peut être loué séparément. Sous-sol fini, salle de jeux avec bar, cuisine et buanderie. Beaucoup d'armoires etc. . . . 2 garages, terrain très grand paysagé, arbres, fleurs, patio et foyer. Belle vue.
Vente: cause départ.
Cette maison pourrait servir pour retraités etc. MLS.
Pour achat ou vente de propriétés dans Montréal-Nord, St-Michel St-Léonard, Rivière-des-Prairies, Anjou, Tétreaultville ou Pointe-aux-Trembles consultez:
Fernand Gagnon
665-8286
SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU QUÉBEC
courtiers
844-3766
"Organisme des Caisses Populaires".
7-12-70

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

Encouragez nos annonceurs

Paul VI au stade de Hong Kong

"Le Christ est aussi pour la Chine un maître, un pasteur, un rédempteur qui aime"

de l'envoyé spécial de l'AFP Georges-Albert Salvan

HONG KONG (AFP) – Le pape est venu à Hong Kong pour apporter un message d'amour au peuple chinois. Ainsi pourrait-on résumer l'homélie que Paul VI a prononcée hier à quelques kilomètres de la Chine communiste, devant plus de 40,000 personnes, dont 20,000 enfants, rassemblés dans le stade de la ville.

"Nous avons autour de nous, et nous le sentons, presque tout le peuple chinois, en quelque lieu qu'il se trouve", a-t-il affirmé. "Pour la premiere fois dans l'histoire, l'humbe Apôtre du Christ que nous sommes vient dans cette terre d'Extrême-Orient pour dire un seul mot: Amour. Le Christ est aussi pour la Chine un maître, un pasteur, un rédempteur qui aime. L'Eglise ne peut taire cette parole: "Amour, qui restera".

Dans l'entourage de Paul VI, on précise à ce sujet que le pape est venu à Hong Kong sans aucune intention politique mais seulement pastorale.

Colonie britannique reconnue à la fois par Pékin et Taïpeh, Hong Kong a une situation particulière. La visite du Souverain pontife est destinée à la fois "à la plus importante communauté catholique chinoise existant dans une ville où un diocèse (250,000 sur un million d'habitants), aux 700 millions de Chinois continentaux (dont les quelque trois millions de catholiques sont coupés de Rome depuis plus de 20 ans) et à la trentaine de millions de Chinois de Formose et de la diaspora" en Asie.

Paul VI espère, ajoute-t-on dans l'entourage du pape, que son geste accélérera une détente avec Pékin dont il voudrait voir l'annonce dans la libération, à Changhaï, du prélat américain John Edouard Walsh, l'été dernier. "La sagesse de la Chine a donné un proverbe: "tous les hommes sont frères, et nous en apprécions la portée", a déclaré le chef de l'Eglise.

Une note publiée par l'évêché de Hong Kong utilise un langage visiblement destiné à l'autre côté de la frontière. Paul VI, est-il écrit, "est un homme que la vue de millions d'hommes privés de tout rend furieux. Il est l'homme de la paix".

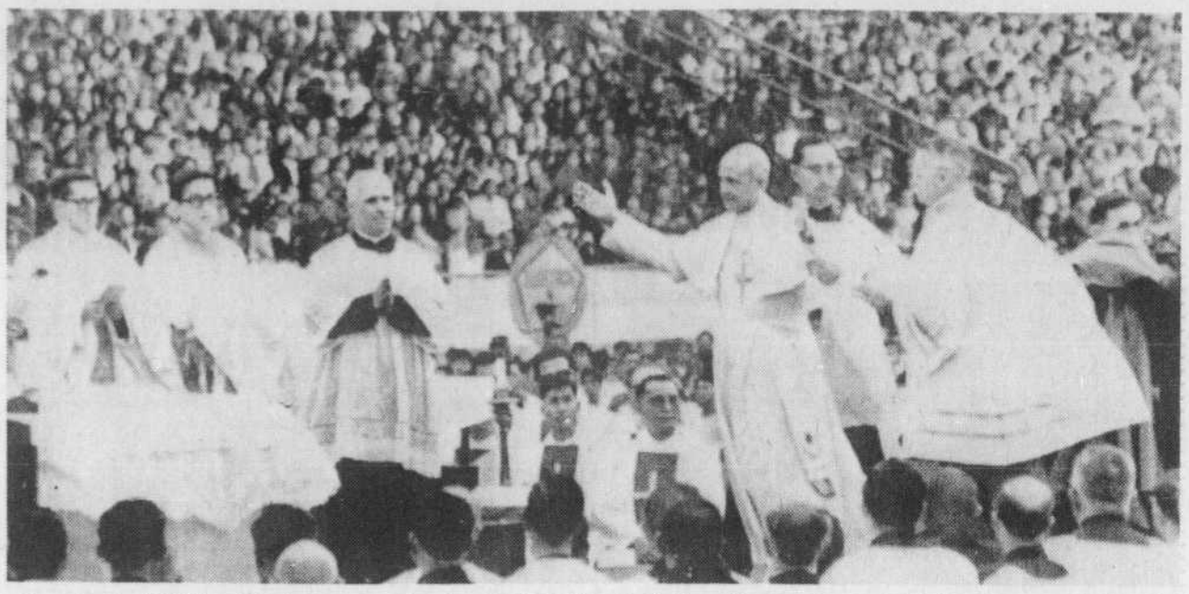
Du reste, tout le voyage actuel va dans ce sens: les messages de sympathie aux étudiants, aux travailleurs et l'avertissement aux riches du monde, à Manille, l'appel, à Sydney, pour que l'Australie renonce à son "isolationnisme égoiste", voire à son racisme latent de grand pays surdéveloppé et sous-peuplé, la fraternité, l'égalité entre peuples et le respect de la dignité de l'homme, où qu'il soit, à Djakarta.

Paul VI a toutefois ajouté constamment un autre élément: la spiritualité vue comme une fraternité de toutes les religions du monde.

Pour sa visite de trois heures à Hong Kong, le Souverain pontife a demandé que les manifestations prévues soient aussi authentiquement chinoises que possible. Il a voulu que la liturgie fut en partie chinoise, qu'une place d'honneur fut réservée au président de l'Association bouddhiste, M. Wong Wen Tun, excusé au dernier moment pour raison de santé après avoir demandé à être invité, que les ornements fussent de style chinois y compris les chandeliers de l'autel papal, même le trône en santal du chef de l'Eglise.

Et, dans la présence de milliers d'enfants à la messe du pape, Paul VI a voulu voir un gage d'avenir, un dépassement des impérialismes qui séparent actuellement le monde en deux blocs hostiles, alors que, selon lui, la seule question urgente serait la suppression du fossé toujours plus large qui sépare les riches des pauvres dans le monde.

Tandis que le pape poursuivait sa messe sous un parapluie, dans un stade bientôt noyé par la pluie, vingt immenses pancartes proclamaient en chinois et en anglais: "Justice et paix", "Justice et Paix".



Le pape Paul VI étend les bras pour bénir les 40,000 Chinois de Hong Kong qui ont envahi, hier, le stade municipal de cette ville pour entendre la messe que le Saint-Père a célébrée sous la pluie. Dans son homélie, le Souverain Pontife a demandé indirectement à la Chine communiste de mettre un terme aux persécutions religieuses et d'admettre les missionnaires catholiques romains. (Téléphoto AP)

Pakistan oriental: 500,000 victimes et 200,000 orphelins ?

STUTTGART (AFP) – Selon les organisations religieuses ouest-allemandes "Caritas" et "Diakonisches Werk", qui sont venues en aide aux sinistrés du Pakistan oriental, le nombre des enfants devenus orphelins à la suite de la catastrophe dans cette région, s'élèverait à 200.000. Il y aurait en outre de 2 à 3 millions de sans-abri tandis que le nombre des morts s'élèverait à 500.000 au minimum.

Dans un communiqué publié hier, les deux organisations de bienfaisance notent que les survivants ont encore besoin, "et pour longtemps", de l'aide internationale.

Paul VI au président nord-vietnamien:

"La juste paix tant désirée"

HONG KONG (AFP) – Le pape Paul VI a envoyé hier, de son avion, un message au président nord-vietnamien Ton Duc Thang. Le message, qui a été rendu public à Hong Kong après le départ du souverain pontife, exprime la bonne volonté du pape et son désir de voir la paix s'instaurer au Vietnam.

"Déjà sur le chemin du retour vers Rome après notre voyage en Asie et en Océanie, nous exprimons à nouveau à votre excellence nos sentiments de bonne volonté pour tout le peuple du Vietnam, et nous souhaitons que les sincères efforts des parties intéressées amènent promptement la juste paix tant désirée", déclare le message.

L'épiscopat canadien approuve le Motu proprio

OTTAWA (CCC) – Le secrétaire de l'Episcopat canadien a fait parvenir un télégramme au pape Paul VI lui disant son admiration pour le long périple qu'il vient d'accomplir et son appréciation pour le souci et le courage manifestés dans son "Motu Proprio" invitant les cardinaux de 75 ans à présenter leur démission de leurs charges au sein de la Curie romaine.

Le voyage papal

L'escale dans "la Rome du bouddhisme" semble avoir été la plus significative

de l'envoyé spécial de l'AFP Georges-Albert Salvan

COLOMBO – La brève escale de Paul VI à l'aérodrome Katunayake de Colombo aura été l'événement le plus spectaculaire, sinon le plus important, des annales modernes de Ceylan. Jamais une telle multitude (environ un million de personnes) ne s'était réunie à Ceylan pour quelque raison que ce soit. Jamais non plus, à Ceylan, la direction d'une opération n'avait été confiée principalement aux forces armées et plus particulièrement au général Jayaweera, chef d'Etat-major général. Dernière étape du voyage papal, l'escale de Ceylan semble bien être la plus significative, à cause de l'enthousiasme frénétique qu'elle a suscité et parce qu'elle s'est déroulée dans un pays appelé "la patrie de bouddhisme le plus pur du monde" (on surnomme parfois Colombo "la Rome du bouddhisme").

Conformément à l'étiquette bouddhiste, les bonzes présents à Katunayake aux côtés des autres dignitaires religieux et civils ne se sont pas levés pour saluer le chef d'une foi rivale. L'épaule droite nue dépassant des robes jaunes, et tenant à la main leur traditionnel parapluie noir, les bonzes rasés de la secte dite Siamoise (la plus aristocratique de Ceylan) n'ont pas caché pourtant leur intérêt et leur sympathie pour celui qui venait vers eux comme messager de la chrétienté et de la bonne entente.

En saluant dans son discours l'oeuvre sociale entreprise par le gouvernement de Mme Bandaranayke, le pape a rendu un hommage indirect au rôle joué par le puissant Maha Sangha (clergé bouddhique) dans la "prise de conscience nationale" qui galvanise Ceylan depuis environ cinq ans.

La venue au pouvoir du défunt premier ministre, Salomon Bandaranayke, avait été marquée, estiment les spécialistes, d'une renaissance du bouddhisme qui fut confondu graduellement avec le nationalisme cinghalais. C'est donc, observe-t-on, dans un pays où le bouddhisme jouit du statut officieux de religion d'Etat que le pape a remporté, hier, ce qui serait qualifié de grand succès s'il s'agissait d'un leader civil. Insistant d'autre part, dans le très court sermon qu'il a prononcé au cours de la messe, sur les deux objectifs que sont la "fraternité" et la "paix", le Souverain pontife a développé deux des thèmes universellement acceptés par toutes les communautés civiles ou religieuses de Ceylan.

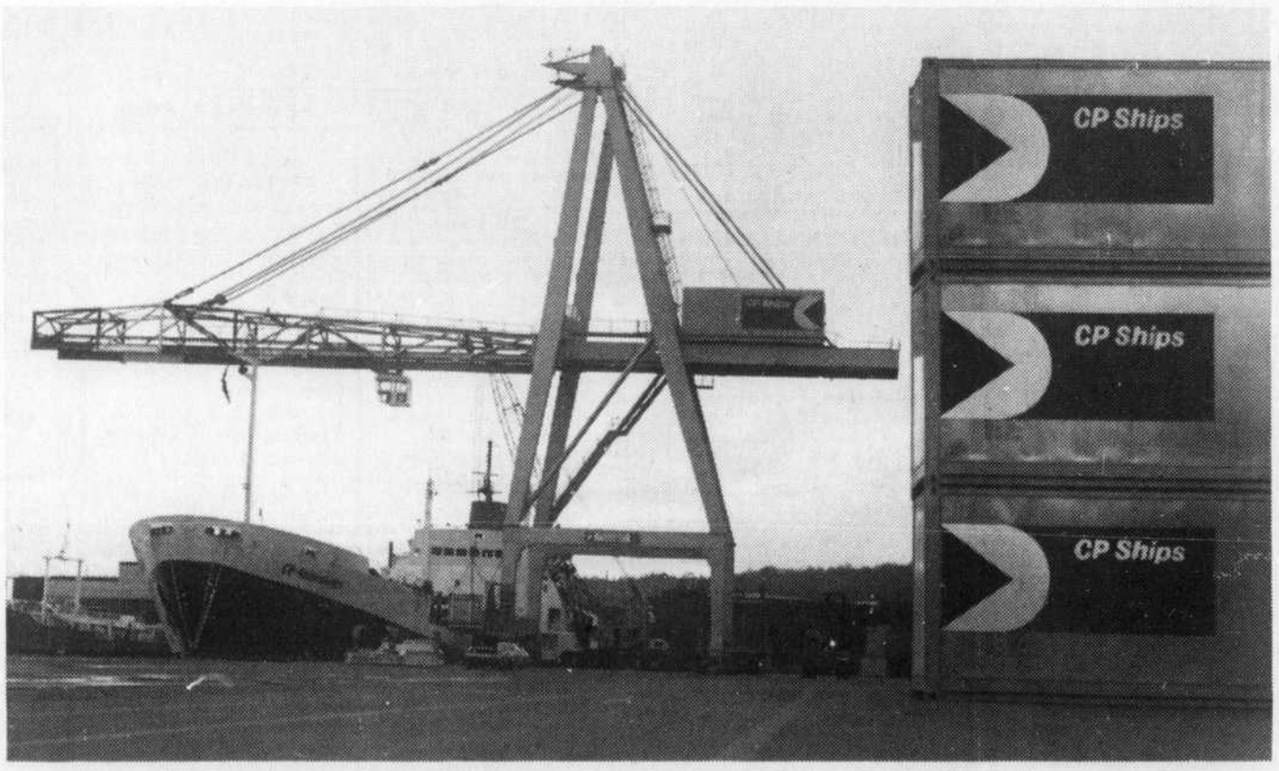
Les catholiques de Ceylan ont reçu cependant du pape un précieux don symbolique: après la messe pontificale, Paul VI a offert au cardinal Thomas Cooray, archevêque de Colombo, les vêtements consacrés qu'il portait pendant la cérémonie.

Le pape, en outre, a fait un don de vingt mille dollars à la léproserie de Colombo.

Le cardinal Cooray a offert au pape deux cierges "en souvenir de son voyage à Lanka" (ancien nom de Ceylan).

CP Navigation inaugure un port containers à Québec

Des installations modernes complètent nos services ferroviaires et routiers et une flotte grandissante de porte-containers



Cet ancien port de 400 ans peut maintenant s'enorgueillir de posséder le terminus containers le plus moderne du monde. Ces installations construites au coût de millions de dollars serviront à assurer au Canadien Pacifique la suprématie dans la manutention des containers destinés aux transports combinés.

La superficie de 18 acres du nouveau terminus de l'Anse-au-Foulon permet de charger et décharger 3200 containers par semaine. Les installations du terminus à double bassin comprennent une grue portainer de 35 tonnes, une grue transtainer de 35 tonnes qui chevauche quatre voies ferrées et une route, une baladeuse à trois ponts et un secteur de triage des containers. Le terminus containers n'est qu'à quelques minutes des grandes routes et relié directement par voie ferroviaire à Montréal et autres villes intérieures, ainsi qu'aux régions industrielles de l'Est du Canada, des Etats-Unis et du Continent.

L'ouverture du nouveau terminus coïncide avec la mise en service du premier d'une commande de trois nouveaux porte-containers. Les navires, qui ont chacun une capacité de 700 containers, navigueront sur les lignes déjà établies de CP Navigation, entre le Canada et l'Europe, et effectueront des traversées régulières entre Québec — entrée portuaire du Canada et des Etats-Unis — Rotterdam — carrefour de l'Europe — et Londres — porte du Royaume-Uni. En outre, le CP Ambassador assurera des traversées régulières entre Québec, Greenock et Liverpool.

Le nouveau terminus de Québec et les trois nouveaux navires font ressortir une fois de plus l'intérêt du Canadien Pacifique dans les services combinés terre-mer. Et ce n'est qu'une étape du projet de la compagnie de fournir aux importateurs et exportateurs le meilleur service containers coordonné du monde.

Surveillez les prochains développements.

CP Navigation